DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13199 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 7 JUILLET 1987

Pèlerinage franco-allemand

Etait-ce un hasard ? mais la coïncidence, voilà vint-cinq ans, de l'accession de l'Algérie à l'indépendance avec la première visite officielle en France du chancelier ouest-allemand Konrad Adenauer, reçu solennellement en France par le général de Gaulle, marquait vraiment le début d'une époque nouvelle. La France tournait la page de l'Empire pour confirmer solennellement son engagement en Europe, et la République fédérale, qui avait déjà largement entamé son redressement économique, se voyait traiter en alliée privilégiée par celui-là même qui, en 1940, avait dit non à la défaite.

La fin de la domination française en Algérie a laissé encore bien des cicatrices et des nostalgies. On ne saurait en dire autant de l'œuvre de réconciliation entre la France et l'Allemagne, lancée dans les années cinquante par Jean Monnet et Robert Schuman, et reprise à son compte par le général. Elle constitue un patrimoine commun que d'un côté comme de l'autre du Rhin personne n'oserait sérieusement remettre en question.

En rendant hommage, à Reims et à Colombey, aux deux hommes qui surent amener leurs peuples respectifs à surmonter des haines ancestrales, M. Jacques Chirac et le chancelier Kohl tenaient à rappeler qu'ils sont leurs héritiers politiques directs. Le chancelier se glorifie d'être « le petit-fils spirituel de Konrad Adenauer » et le premier ministre français revendique hautement le titre de dépositaire de l'héritage gaullien.

C'est vrai. Mais en vingt-cinq ans d'histoire des relations franco-allemandes tant de choses se sont passées, tant de progrès ont été réalisés sous l'impulsion d'hommes aussi différents que Georges Pompidou, Willy Brandt, Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt et François Mitterrand, qu'il serait malvenu aujourd'hui à l'une ou l'autre des familles politiques françaises ou allemandes de revendiquer pour elle seule la continuité et la légitimité dans ce domaine. Signe des temps : le Parti communiste français, qui avait, en 1962, organisé des manifestations hostiles au chancelier Adenauer, s'abstient maintenant de protester, en dépit des « restrictions mentales » qu'il a toujours conservées à l'égard du rapprochement franco-allemand.

Si la mise en valeur de l'œuvre accomplie est nécessaire pour rappeler aux jeunes générations que cette amitié aujourd'hui naturelle n'allait pas de soi, elle incite aussi à considérer avec réalisme et modestie les problèmes de l'heure.

Où en est, en effet, « la grande tâche européenne et mondiale qu'ont à accomplir ensemble les Germains et les Gaulois » qu'évoquait le général de Gaulle ? L'Europe a avancé, certes, elle s'est élargie, a remporté des succès remarquables, hélas ponctuels, dans la compétition économique mondiale, mais elle hésite toujours à franchir le pas décisif – notamment en matière de défense – qui lui permettrait de s'affirmer.

Le cœur du problème, c'est évidemment la « question allemande », dont la clé ne se trouve pas dans les coffres occidentaux. « Raison d'Etat » et « raison nationale » sont deux concepts distincts dans les deux Etats allemands, et l'on juge parfois maladroite, de ce côté du Rhin, la manière qu'a Bonn de faire valoir ses intérêts nationaux. A l'inverse, le caractère pour le moins confus et contradictoire des propos tenus par certains hommes politiques français sur une éventuelle extension de la couverture nucléaire française à la RFA ne sont pas de nature à rassurer nos partenaires.

(Lire nos informations page 3.)

Jusqu'au règlement de l'affaire Gordji

Paris suspend la normalisation des relations avec Téhéran

La « normalisation » des relations entre la France et l'Iran est suspendue jusqu'au règlement de l'affaire Gordji. C'est ce qu'a annoncé dimanche 5 juillet, à Amman, M. Jean-Bernard Raimond. Le ministre français des affaires étrangères estime que Téhéran doit donner l'ordre à M. Gordji, réfugié à l'ambassade d'Iran, de se rendre à la convocation du juge d'instruction. A Téhéran, les autorités n'interdisent plus aux Français de quitter l'ambassade et d'y revenir, après avoir subi un contrôle policier.

Les autorités françaises entendent en rester à la fermeté, dans la crise qui les oppose à l'Iran, même si la fin de semaine a permis d'enregistrer une certaine baisse de tension. Samedi soir, en effet, le ministre des affaires étrangères de Téhéran a fait savoir que les vingt-sept Français enfermés jusqu'à présent à l'intérieur de l'ambassade pourraient dorénavant aller et venir après avoir subi un contrôle d'identité. Ils sont ainsi soumis à un régime identique à celui qui est imposé aux diplomates iraniens à Paris. Ceux-ci cependant peuvent recevoir tous les visiteurs qu'ils veulent, ce qui est interdit aux fonctionnaires français en poste à Téhéran ; seuls des médecins peuvent franchir les barrages mis en place. Si cet assouplissement du blocus de l'ambassade de France à Téhéran a été accueilli avec satisfaction à Paris, cette satisfaction est toute relative. On insiste beaucoup du côté français sur le fait que les deux blocus ne sont en rien comparables.

Dans le cas de l'ambassade d'Iran, il s'agit en effet d'obliger un citoyen iranien – M. Gordji – n'ayant pas le statut de diplomate de déférer à la convocation du juge Boulouque, qui enquête sur les filières terroristes iraniennes. Dans le cas de l'ambassade de France à Téhéran, on est, en revanche, face à un chantage inadmissible.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

Critiquant à la fois M. Mitterrand et M. Chirac

M. Barre se démarque sur la politique étrangère

M. Raymond Barre a repris l'initiative dans la compétition pour 1988, en se démarquant, dimanche, des orientations de politique étrangère de M. Mitterrand et de M. Chirac. L'ancien premier ministre s'est posé en champion du rassemblement des Français et du redressement international du pays.

Le comité directeur du PS, réuni samedi à Paris, a adressé, pour sa part, une mise en garde à M. Michel Rocard.



Lire pages 8 et 9 les articles de Alain Rollat, Jean-Louis Andréani et Daniel Carton.

Un programme pour le « retour des compétences »

L'Afrique et ses cerveaux migrants

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Rien d'autre que des « traîtres » : M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais, ne mesure pas ses mots pour fustiger intellectuels et techniciens de haute volée, *en quête de « verts pâturages »*, loin de leur mère patrie. Pour lutter contre cette fuite des cerveaux, les autorités de Kampala n'ont pas hésité à confisquer les documents de voyage d'un certain nombre d'éventuels candidats au départ.

M. Ali Hassan Mwinyi, le chef de l'Etat tanzanien, se plaignait, récemment, qu'entre 1977 et 1983 trente-neuf professeurs de l'université de Dar-es-Salaam avaient déserté leur pays pour s'en aller enseigner à l'étranger. Quant au ministre kényan de la recherche scientifique, il vient de déplorer le départ d'un expert local renommé en matière de culture du café qui a été débauché par la Papouasie-Nouvelle-Guinée où il aura presque rang ministériel.

Des exemples de ce genre sont monnaie courante. Ne compte-t-on pas, dans les seuls Etats membres de la Communauté économique européenne (CEE), quelque soixante-dix mille Africains, engagés dans une activité professionnelle ? Environ trois mille Kényans étudient ou travaillent aux Etats-Unis. Cette fuite des cerveaux touche, à des degrés divers, toutes les nations du continent, qu'il s'agisse de personnel hautement qualifié, attiré à l'étranger par des offres d'emploi en rapport avec ses exigences, ou de jeunes diplômés qui, au terme de leur formation outre-mer, renoncent à regagner leur pays natal.

A qui la faute ? « *A ceux qui, dès qu'ils occupent des positions-clés dans l'administration, les entreprises publiques ou le secteur privé, se croient obligés de s'entourer de membres de leur communauté ethnique ou villageoise* », constatait, récemment, l'éditorialiste du *Kenya Times*. A ceux aussi « *qui se méfient constamment des gens d'expérience, susceptibles de leur porter ombrage* ». Et de conclure : « *Ce personnel hautement qualifié est ainsi condamné à se tenir à la périphérie des cercles où se prennent les décisions.* »

L'Afrique aux Africains ? Beau slogan, encore vide de sens.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 5.)

Ethique et médecine

Bébés donneurs

En Irlande, une femme met au monde un bébé anencéphale (né avec un cerveau atrophié et donc non viable), dont on prélève le cœur pour le greffer à Harefield, en Grande-Bretagne, sur un enfant qui, sinon, serait mort.

En Italie, la moelle osseuse d'un bébé de dix-sept mois est greffée à sa sœur, cinq ans, atteinte d'une leucémie myéloïde chronique. La mère irlandaise, les parents italiens, ont-ils laissé naître pour l'une et conçu pour les autres ces enfants aux seules fins de permettre le sauvetage de deux vies ? Telle est la question qui agite les autorités morales et la presse britannique et italienne...

Débat paradoxal, si l'on songe que des milliers de « condamnés à mort » attendent désespérément les organes qui pourraient les sauver alors que « *des millions de personnes se laissent enterrer avec des organes sains, ce que je tiens pour un crime social* », comme l'écrit le professeur Cabrol... En France, 360 malades attendent leur salut d'un cœur ou d'un bloc cœur-poumons ; 50 d'un foie, 3 000 d'un rein...

L'opinion publique, fortement marquée par le mythe de la résurrection des corps, est mal préparée au don d'organes... Et tous les efforts que déploient les médecins pour l'influencer ne sont que trop justifiés.

Mais la frontière est étroite entre la persuasion et le chantage, voire l'obligation civique, et les remparts élevés par les législations, les codes de déontologie ou les comités d'éthique ne sont pas superflus pour en assurer la défense. La seule et fragile défense de la personne humaine contre ce que d'aucuns nomment, à tort, une société nécrophage...

Dr E. L.

(Lire nos informations page 13.)

Un entretien avec Tenguiz Abouladze, réalisateur de « Repentir »

« Retrouver l'harmonie détruite »

Six cinéastes géorgiens ont été les vedettes du Festival de La Rochelle. Parmi eux, Tenguiz Abouladze, prix spécial du jury à Cannes pour son film *Repentir*. Il parle de son œuvre.

« *Repentir*, est le troisième volet d'une trilogie commencée en 1968 avec *l'Incantation* et poursuivie en 1976 avec *l'Arbre du désir*. Un thème commun traverse les trois films : des gens sont déclarés coupables sans avoir commis de faute.

» *L'Incantation* repose sur une donnée de base : l'intolérance à travers la lutte religieuse. Dans *l'Arbre du désir*, une jeune fille innocente est la victime de la bêtise du village. Dans *Repentir*, ce sont des groupes entiers, et non plus de simples individus, qui traquent les gens et les persécutent. Dans les trois parties de la trilogie, je rends compte de l'harmonie détruite. Je voudrais retrouver cette harmonie, retrouver la paix, et surtout l'aspect moral de l'activité humaine. C'est ce qu'il y a de plus important en l'homme. Le reste n'est qu'illusion.

» Je portais *Repentir* en moi depuis vingt ans, depuis *l'Incantation*. J'y montre un tyran, Varlam, maire d'une ville indéfinie, ce peut être la Géorgie, l'Union soviétique, ou n'importe quelle partie du monde. Car Varlam est tous les tyrans, et pas seulement Staline. Je le révèle par un tas de signes : le pince-nez, c'est Béria, la moustache, Hitler, son goût des chansons napolitaines renvoie à Mussolini. Et on peut remonter toute la gamme de la tyrannie, de Néron aux militants de la révolution culturelle en Chine.

» Mais nous avons voulu éviter une interprétation naturaliste de la réalité, nous avons eu recours à des éléments surréalistes, absurdes, grotesques, avec toute une fantasmagorie, toute une symbolique. Car derrière chaque épisode, il y a des faits réels.

» Cette musique de *Sous les toits de Paris*, que vous avez reconnue, c'est un souvenir bien précis. A Telavi, en Géorgie, le cinéma et la prison étaient séparés par un simple mur mitoyen. D'un côté les prisonniers, de l'autre les spectateurs, qui, en 1937, pouvaient voir justement le film de René Clair.

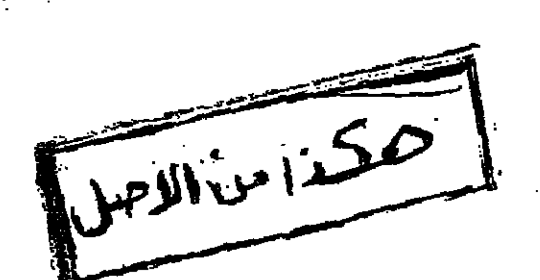
» Plus typique encore cette scène dans la nature, autour d'un piano blanc, avec deux personnages qui jouent la *Marche nuptiale* de Mendelssohn, et qui un peu plus deviennent, elle, Thémis, symbole de la justice, lui l'inquisiteur qui pose les questions. Le temple que cherche vainement la vieille femme à la fin, c'est un symbole de beauté, de vérité : seule la route de l'humanité, de la vérité et de l'amour nous mènera au temple.

» *Repentir* a pu être réalisé grâce à la télévision géorgienne, sans passer par l'organisme officiel qui, normalement, contrôle tout, le Goskino (Comité d'Etat pour la cinématographie), et avec l'appui actif de M. Chevardnadze, alors premier secrétaire du Parti communiste géorgien. Le scénario a été conçu dès l'époque de Brejnev, puis tourné fin 1984, pendant cinq mois.

» J'ai toujours su, dès le premier jour, que mon film sortirait. Il a été vu par quatre millions de spectateurs en deux mois et se révèle un des plus grands succès de l'histoire du cinéma soviétique. Et derrière, il y a tout le cinéma géorgien, des jeunes bourrés de talent.

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

La tension entre la France et l'Iran et la situation dans le Golfe

Paris suspend la normalisation des relations avec Téhéran

(Suite de la première page.)

Pour que les choses soient encore plus claires pour les dirigeants iraniens, c'est M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères, qui a été chargé dimanche soir de rappeler la position du gouvernement — qui est aussi celle de la présidence de la République. M. Raimond, qui venait d'arriver à Amman pour une très brève visite, a notamment confirmé la suspension *sine die* des négociations franco-iraniennes destinées à normaliser les relations entre les deux pays. « *M. Gordji,* a-t-il dit, *doit se rendre à la convocation du juge d'instruction et, en attendant, toutes les conversations étatiques franco-iraniennes sont suspendues. Le problème est simple : M. Gordji, qui n'a pas le statut de diplomate, n'a aucune raison de ne pas déférer à la demande du juge. Mais les autorités iraniennes n'ont pas encore montré d'intention de lui demander de le faire. Pourtant, il n'y a pas de négociations, et le gouvernement sera très ferme sur cette affaire* », a ajouté M. Raimond, confirmant ainsi que Paris n'envisage pas de garantir sa non-inculpation à M. Gordji.

Le ministre des affaires étrangères a encore déclaré que le processus de normalisation qu'il avait engagé avec l'Iran « *n'est pas une normalisation à tout prix. Nous avons bien précisé que nous ne changerions pas notre politique au Proche-Orient, ni nos rapports avec l'Irak, ni notre refus de vendre des armes à l'Iran* ». M. Raimond, enfin, a démenti avoir été en désaccord avec M. Pandraud sur la marche à suivre dans l'affaire Gordji, ce qui est pourtant de notoriété publique et est confirmé par de très bonnes sources. « *Mes rapports avec le ministre de l'intérieur sont excellents,* a dit M. Raimond. *Ils n'ont jamais été aussi bons entre nos deux ministères.* » Vendredi dernier, pourtant, le porte-parole du Quai d'Orsay regrettait officiellement l'ampleur du dispositif policier mis en place autour de l'ambassade d'Iran...

Ces nuances entre les positions des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères n'étaient pas passées inaperçues à Téhéran, puisque les autorités iraniennes avaient tenté d'en jouer ouvertement. C'est ainsi que M. Hadadi, le chargé d'affaires iranien en France, avait affirmé, jeudi dernier, que si M. Gordji n'avait pas déféré à la convocation du juge Boulouque, c'était à la suggestion de M. Didier Destremeau, un diplomate français en poste à l'administration centrale. Ces affirmations ont été démenties par le Quai d'Orsay et par M. Destremeau personnellement.

La guerre des nerfs

Samedi, un commentaire de Radio-Téhéran tentait d'autre part d'exploiter les difficultés de la cohabitation en France. « *En imposant un blocus à l'ambassade d'Iran à Paris, la France est tombée dans un complot qui ne restera certainement pas sans riposte. C'est au gouvernement français d'arrêter ce jeu dangereux et de tenir compte des conséquences imprévisibles de ces mesures* », a déclaré le commentateur de la radio. « *Avec l'arrivée de M. Chirac au gouvernement, les relations franco-iraniennes étaient en voie d'amélioration,* ajoute la radio, *et Paris ne devrait pas, sous la pression des socialistes, laisser ces relations se détériorer.* »

L'apaisement de la crise ne signifie pas sa fin, et bien des dérapages sont encore possibles. La seule note encourageante, estime-t-on à Paris, c'est que les autorités iraniennes — c'est-à-dire l'imam Khomeiny — ont gardé jusqu'à présent leur sang-froid, notamment dans deux circonstances cruciales : vendredi dernier, lorsqu'elles n'ont pas donné le feu vert à une occupation de l'ambassade de France, et samedi, lorsqu'elles ont accepté de ne plus séquestrer vingt-sept citoyens français à l'intérieur de l'ambassade, à Téhéran. Le gouvernement français n'aurait pas pu, en effet, accepter longtemps le blocus total de son ambassade sans prendre certaines décisions fort graves, qui auraient pu aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques.

Il n'empêche que, sur le fond, rien n'a encore changé, et rien ne changera tant que M. Gordji ne se décidera pas à aller répondre aux questions du juge Boulouque. La guerre des nerfs continue donc.

JACQUES AMALRIC.

Selon un journal du Koweït

M. Terry Waite serait décédé de « mort naturelle »

L'émissaire de l'archevêque de Cantorbery, M. Terry Waite, qui a disparu depuis le 20 janvier à Beyrouth, alors qu'il tentait d'obtenir la libération d'otages étrangers au Liban, serait décédé mardi ou mercredi dernier de « mort naturelle » dans la vallée de la Bekaa, a annoncé dimanche 5 juillet le journal koweïtien *Al Anbaa*.

Le journal koweïtien cite une « source digne de foi » proche des milieux politiques libanais qui aurait appris la nouvelle « par hasard » et ne pouvait la confirmer. A Londres, un porte-parole de l'Eglise anglicane a qualifié les informations d'*Al Anbaa* de « bouleversantes », tout en exprimant des doutes sur leur véracité. — *(Reuter.)*

M. Raimond a dû écourter son voyage à Amman

AMMAN
de notre envoyée spéciale

Décidément, la Jordanie ne porte pas chance à M. Raimond : après un premier voyage ajourné en mars dernier, à la suite des menaces de mort qui pesaient à Beyrouth sur la vie de M. Jean-Louis Normandin, le ministre français des affaires étrangères a dû écourter de vingt-quatre heures sa première visite officielle à Amman en raison de la tension franco-iranienne.

Interrogé sur cette question dès son arrivée dimanche 5 juillet dans la capitale jordanienne, M. Raimond s'est voulu particulièrement ferme : « *M. Gordji,* a-t-il dit, *doit se rendre à la convocation du juge d'instruction, et, en attendant, toutes les conversations étatiques franco-iraniennes sont suspendues.* » Ce programme n'empêchera pas les conversations politiques prévues, et, dans la soirée du dimanche, le ministre a été reçu pendant quarante cinq minutes par le roi Hussein avec lequel il a fait un large tour d'horizon des problèmes de la région.

Les divergences jordano-israéliennes

Un mois après sa visite en Israël, et une semaine après s'être entretenu de nouveau à Paris avec M. Shimon Pérès, M. Raimond a pu ainsi mieux prendre la mesure des divergences jordano-israéliennes à propos d'une éventuelle conférence internationale de paix. Il semble, à cet égard, que dans son désir de voir triompher sa thèse, M. Shimon Pérès ait un peu forcé la note sur l'« *entente* » qui existe, selon lui, entre Ammam et Jérusalem.

Le sentiment qui prévaut, ici, est que de toute façon les divisions à l'intérieur du gouvernement israélien sont telles que le processus engagé ne peut que marquer le pas en attendant une clarification en Israël. Or celle-ci ne pourrait intervenir sans doute qu'à l'issue de nouvelles élections. Faudrait-il encore que ces dernières donnent une majorité à M. Pérès et l'on n'en est pas là.

Sujet qui préoccupe tout autant le roi, ardent allié de l'Irak, la guerre du Golfe a aussi été évoquée, et notamment les travaux actuels du Conseil de sécurité de l'ONU pour trouver un accord sur une résolution demandant une nouvelle fois l'arrêt des hostilités. A l'origine de la première rencontre, le 25 avril dernier, entre les présidents syrien et irakien, le roi Hussein a confirmé les efforts jordaniens pour œuvrer à un rapprochement syro-irakien, ce qui constituera, quoi qu'il en soit, un travail de longue haleine. M. Raimond, qui s'entretient, ce lundi avant de regagner Paris dans l'après-midi, avec son homologue jordanien, M. Taher El Mazri, puis avec le premier ministre M. Zeid Rifaï, tout juste rentré de Damas, aura sans doute l'occasion de revenir sur tous ces sujets.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Téhéran appuie la position soviétique appelant à un retrait des navires de guerre étrangers

Réagissant à la proposition de retrait des navires de guerre étrangers du Golfe présentée vendredi par l'URSS (*le Monde* daté 5-6 juillet), M. Howard Baker, le secrétaire général de la Maison Blanche, a paru lier, le dimanche 5 juillet, une réduction des forces navales étrangères dans le Golfe à l'application par l'Iran et l'Irak d'une éventuelle résolution de l'ONU appelant à un cessez-le-feu.

Dans une interview à la chaîne de télévision ABC, M. Baker a déclaré que les Etats-Unis pourraient « *peut-être jeter un regard nouveau* (sur cette idée) *si les Soviétiques retiraient* » leurs propres bâtiments de la région. « *Mais,* a-t-il ajouté, *nous ne céderons certainement pas le contrôle de cette région à l'Union soviétique* ». « *Si nous retirons notre présence navale historique du Golfe, l'URSS sera bientôt présente* » avec sa propre force. Invité à préciser sa pensée, M. Baker a expliqué que, si l'Iran et l'Irak acceptaient une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu et à une cessation des hostilités, « *il y aura toutes les raisons pour tout le monde d'être soulagé et de pouvoir réduire la présence navale* » dans cette région.

A Téhéran, le premier ministre Mir Hossein Moussavi a affirmé dimanche son soutien à la proposition soviétique pour le retrait du Golfe de tous les navires de guerre étrangers et a déclaré que l'Iran s'opposera fermement à la politique américaine qui vise à « *provoquer des incidents dans cette région* ». « *La proposition soviétique pour un retrait du Golfe des bâtiments de guerre des pays non riverains et pour l'arrêt des attaques contre les pétroliers est une proposition constructive.* »

A Koweït, l'agence d'information officielle Kuna a affirmé samedi ques les onze pétroliers koweitiens immatriculés aux Etats-Unis assureront uniquement une navette à travers le Golfe et leurs cargaisons seront prises en charge par d'autres pétroliers à l'entrée de cette voie d'eau. Selon l'agence, qui cite des milieux pétroliers koweitiens, ces pétroliers bénéficieront à partir de la mi-juillet d'une escorte de la marine américaine pour empêcher les attaques iraniennes.

Cette question a été examinée par le ministre du pétrole cheik Ali el Khalifa avec les membres de la délégation de la commission des forces armées américaines de la Chambre des représentants actuellement en tournée dans le Golfe. Cette dernière, conduite par le président de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, M. Lee Aspin (démocrate, Wisconsin), a remis au président de la compagnie koweitienne des pétroliers un drapeau américain qui sera hissé sur le premier des onze pétroliers koweitiens immatriculés aux Etats-Unis. — *(AFP-Reuter.)*

La préparation du sommet de Québec

Les ministres des affaires étrangères francophones se rencontrent au Burundi

Les ministres des affaires étrangères francophones ou leurs représentants se réunissent à Bujumbura, la capitale du Burundi, du 7 au 10 juillet. Il s'agit, en principe, de l'ultime réunion ministérielle préparatoire avant le sommet de Québec.

Egalement dans la perspective de la seconde conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des « *pays ayant en commun l'usage du français* », prévue à Québec du 1er au 4 septembre à laquelle MM. Mitterrand et Chirac doivent se rendre, vient de se tenir à Paris, durant trois jours, à l'invitation du Quai d'Orsay, le premier colloque international sur la langue française dans les organisations internationales.

Les recommandations du colloque — auquel ont participé près de deux cents personnalités d'une soixantaine de pays appartenant à la plupart des grandes aires linguistiques — seront soumises à la réunion ministérielle de Bujumbura puis au sommet lui-même (1).

Le « renoncement français » dans les organisations internationales

La première recommandation du colloque, d'où découlent toutes les autres, résonne comme un cri d'alarme : « *Priorité des priorités, s'impose en premier lieu une intervention politique* [des Etats francophones] *pour marquer, à la prochaine Assemblée générale des Nations unies, l'importance* [que ces Etats] *attachent au maintien et au renforcement du rôle du français* » dans toutes les organisations internationales concernées.

Paradoxalement, alors que jamais autant de nations (plus de quarante) se sont ralliées au panache multicolore de la francophonie, que jamais autant d'écoliers et d'étudiants de par le monde n'ont utilisé le français comme langue majeure, que jamais autant d'auteurs non hexagonaux se sont exprimés en français et, *last but not least*, que l'inventivité scientifique francophone se maintient à un bon niveau, notre langue connaît une période de basses eaux sans précédent dans les enceintes internationales.

Ce qui tendrait à prouver la vanité des garanties juridiques, puisque, dans la majorité des grandes organisations multilatérales, et d'abord à l'ONU, le français est, avec l'anglais, le seul idiome de travail. « *Ces dispositions légales ne vaudraient que si elles étaient utilisées et valorisées par une volonté politique affirmée et constante qui ne peut venir au premier chef que de la France, matrice et motrice de la francophonie* », nous ont répété sur tous les tons des hommes politiques, des écrivains, des terminologues qui assistaient au colloque.

Les interventions à la tribune furent souvent plus timorées, tant on sentait que le Quai d'Orsay, bien qu'organisateur du colloque sous la houlette méticuleuse de M. Fernand Rouillon, ambassadeur de France, redoutait d'être mis un tant soit peu sur la sellette.

Ainsi, M. Jean-Daniel Katz, secrétaire général de l'influente Association internationale des interprètes de conférences, dont le siège exécutif est à Genève, d'abord contacté, s'était vu récuser, semble-t-il, lorsque les organisateurs français eurent vu sa « copie » où il disait : « *La puissance économique américaine et la progression subséquente de l'anglais n'expliquent pas tout, loin de là. Les principaux responsables de la régression du français dans le système international sont les Français eux-mêmes. Passons sur les représentants de la France recourant à l'anglais (ou ce qu'ils prennent pour de l'anglais) alors que des pays comme le Maroc ou le Canada, entre autres, insistent énergiquement pour qu'il y ait toujours traduction ou interprétation en français.* »

« Gueuler » par voie diplomatique

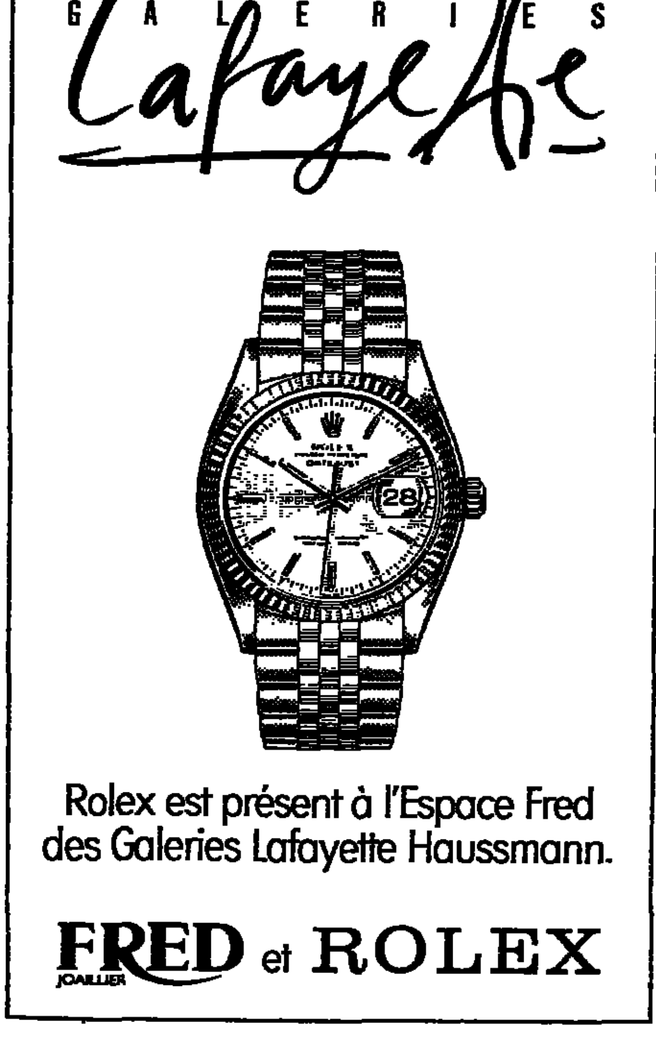
Résultat du « *renoncement français* » : « *90 % de la documentation préparée par les secrétariats des organisations internationales sont aujourd'hui en anglais. En 1985, sur cent vingt-cinq réunions organisées par telle institution internationale établie à Genève, quatre-vingt-quinze se tinrent exclusivement en anglais dont une, c'est le comble, à Paris... Sur quelque trois mille postes soumis à répartition géographique que compte le secrétariat des Nations unies à New-York, cinq cent soixante seulement, soit à peine 18 %, sont occupés par des francophones* », concluait M. Katz dans son texte mort-né.

L'expérience prouve, par exemple au niveau des journalistes, que si on « gueule », on obtient immédiatement, comme au reste le prévoient les statuts de l'ONU, les versions françaises souhaitées. On peut en déduire que si les délégués français, à l'instigation de Paris, « gueulaient », évidemment de leur manière diplomatique, non seulement ils obtiendraient satisfaction mais ils conféreraient enfin quelque crédit aux vibrantes professions de foi francophones régulièrement délivrées dans les palais nationaux parisiens. Et rarement suivies d'effet, quand on songe, entre autres exemples décourageants, que le Commissariat général de la langue français a vu sa dotation passer de 15 millions de francs en 1985 à 10,7 millions de francs en 1987 ; que le secrétariat d'Etat à la francophonie, créé par M. Chirac en 1986, n'a toujours pas vraiment de moyens d'intervention propres ; que le grand centre terminologique Jacques-Amyot, lancé en grande pompe naguère devant l'Académie française par le président Mitterrand, est aujourd'hui aussi oublié que le linguiste français de la Renaissance dont il voulait ressusciter l'esprit pugnace et inventif, etc.

A moins que le colloque de Paris soit le début d'une prise de conscience « francophone » au Quai d'Orsay ? Les prochaines conférences de Bujumbura et surtout de Québec devraient permettre de constater si un changement réel d'état d'esprit s'amorce en la matière.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Une bonne partie des exposés du colloque ont été réunis en un volume de 200 pages réalisé par les Impressions nouvelles, 7, rue Taclet, 75020 Paris.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

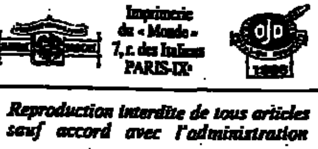
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Europe

La commémoration de la réconciliation franco-allemande

Le pèlerinage à Reims et à Colombey de MM. Kohl et Chirac

« Il est aujourd'hui légitime que vous vous estimiez ici chez vous comme j'ai le sentiment d'être chez moi en RFA », a déclaré M. Jacques Chirac au chancelier Kohl dans une brève allocution à l'hôtel de ville de Reims, à l'occasion de la commémoration de la rencontre de Gaulle-Adenauer dans les mêmes lieux le 8 juillet 1962.

L'œuvre du général de Gaulle et de Konrad Adenauer *« a ouvert la voie à la construction d'une Europe qui doit sans cesse être plus unie, plus solidaire »*, a-t-il ajouté alors qu'il venait d'assister avec M. Kohl à une grand-messe dans la cathédrale de Reims, ville pavoisée pour la circonstance aux couleurs des deux pays. Ce renforcement des relations franco-allemandes, c'est, a-t-il souligné, *« votre volonté comme celle des responsables français »*.

Pour sa part, M. Kohl a estimé que cette journée commémorative était *« une nouvelle page dans le livre de l'histoire de nos peuples »*, et il a ajouté : *« Les jeunes générations ont une grande chance, elles ne connaîtront jamais la guerre entre la France et l'Allemagne et pourront vivre en citoyens libres en Europe »*.

Les deux hommes se sont ensuite rendus en hélicoptère à Colombey-les-Deux-Églises. Sous un chaud soleil, ils se sont recueillis quelques instants, en compagnie de l'amiral Philippe de Gaulle, sur la tombe de l'ancien chef de l'État, dans le cimetière de Colombey.

Après avoir serré quelques mains, au pied de l'église du village, ils ont déjeuné dans une auberge voisine. L'absence de ministres conférait à ce pèlerinage à Colombey un caractère simple et familial que semblaient apprécier autant M. Chirac que M. Kohl.

ITALIE

Plusieurs inculpations sont demandées dans l'enquête sur l'attentat de 1984 contre le train Naples-Milan

Florence *(AFP)*. — Le substitut du procureur, Pier Luigi Vigna, a demandé l'inculpation de Pippo Calo (le « caissier de la Mafia ») et de sept autres mafiosi pour l'attentat de Noël 1984 dans le train Naples-Milan (15 morts, 230 blessés), a-t-on appris, le samedi 4 juillet, de source judiciaire.

Pour le magistrat, les huit hommes (dont Guiseppe Missi, l'un des « parrains » de la Mafia napolitaine, et un technicien allemand, Friedrich Schandin, accusé d'avoir participé à la préparatin de l'engin explosif), doivent répondre du délit de massacre.

Quant à la « piste néo-fasciste » liée à celle de la Mafia, le substitut Vigna a demandé que le cas de l'ancien député d'extrême droite Massimo Abatangelo — candidat non élu du Mouvement social italien (MSI, néo-fasciste) aux dernières élections de juin —, soupçonné de complicité, soit détaché du premier groupe pour faire l'objet d'une autre enquête parallèle.

L'attentat, estime le substitut Vigna, est né de la collusion entre la Mafia sicilienne et napolitaine et le terrorisme d'extrême droite. Pour la Mafia en particulier, c'était une réponse aux révélations du « parrain repenti » Tommaso Buscetta, qui, trois mois plus tôt, venaient d'envoyer sous les verros près de 500 mafiosi. L'attentat avait aussi pour objectif de polariser les forces de l'ordre et de donner ainsi un peu de répit à l'« honorable société ».

Les modalités même de l'attentat de Noël 1984 restent encore en partie entourées de mystère. L'engin explosif, muni d'un détonateur relié à un système radio, se trouvait dans une valise placée dans le train, à côté d'une seconde valise dotée d'un appareil récepteur-transmetteur.

Quelques instants avant que le train n'entre dans le tunnel de San-Benedetto, entre Florence et Bologne, quelqu'un, d'une voiture qui suivait le train sur la route, a actionné le signal radio qui a été reçu par la seconde valise, puis retransmis — avec deux minutes de retard — à la première. L'explosion s'est produite alors que le train était à l'intérieur du tunnel. Mais on ne dispose d'aucune preuve sur les exécuteurs matériels immédiats de l'attentat.

● **Incendie dans une prison de Milan : quatre détenus tués.** — Quatre détenus de la prison San-Vittore de Milan ont péri dans l'incendie qui a ravagé leur cellule, le dimanche matin 5 juillet, a annoncé la police. Les quatre victimes sont deux Italiens, retrouvés morts dans la cellule, un Egyptien et un Tunisien, qui ont succombé à leurs blessures après avoir été hospitalisés. Selon la police, il semble qu'un des détenus ait mis le feu à son matelas. — *(Reuter.)*

La visite en URSS du président von Weizsäcker

Préparer une reprise du dialogue entre Bonn et Moscou

Le président Richard von Weizsäcker était attendu lundi 6 juillet à Moscou pour une visite officielle de six jours en URSS, au cours de laquelle il espère bien convaincre ses interlocuteurs du souhait de la grande majorité des Allemands de l'Ouest de voir se développer des relations de confiance entre les deux pays. Le chef de l'Etat ouest-allemand, qui aura mardi un entretien avec M. Gorbatchev, a insisté à plusieurs reprises ces dernières semaines sur l'importance des changements en cours en URSS. Bien qu'il se soit gardé lui-même avant son départ d'aborder ce thème, on espère à Bonn que la visite de M. von Weizsäcker facilitera le règlement de l'affaire Mathias Rust, le jeune Allemand qui avait atterri sur la place Rouge.

BONN
de notre correspondant

L'intérêt suscité en RFA par le voyage de M. Richard von Weizsäcker va bien au-delà du simple soulagement de voir les Soviétiques accepter de renouer au plus haut niveau le dialogue avec la RFA. Les attaques de la *Pravda* contre le chancelier Kohl, qui ont précédé de quelques jours cette visite, ne laisse d'ailleurs aucune illusion sur le fait qu'elle ne saurait régler à elle seule tous les problèmes. Le président de la République n'a, de toute façon, pas le pouvoir de négocier. Il s'est efforcé de faire comprendre qu'il n'entendait pas se substituer aux dirigeants du gouvernement, estimant, en revanche, qu'il pouvait contribuer à instaurer un climat qui permettrait peut-être, à long terme, de stabiliser les relations entre Moscou et Bonn.

Ces relations ont pris ces derniers temps un tour paradoxal. Alors que les Allemands de l'Ouest, toutes tendances politiques confondues, fondent de grands espoirs dans la politique de M. Gorbatchev — qui précède de loin dans leurs préférences le président Ronald Reagan, — le chancelier Kohl est le seul chef de gouvernement occidental a n'avoir jamais rencontré le numéro un soviétique.

La politique à l'Est de l'ancien chancelier social-démocrate Willy Brandt, qui avait abouti au début des années 70 à une reprise du dialogue avec Moscou, n'a pas résisté au refroidissement qui a sévi sur les relations Est-Ouest à la fin de l'ère brejnévienne.

La crise des SS-20

La crise, qui s'est rapidement cristallisée autour du déploiement en Europe d'une nouvelle génération de missiles américains destinés à équilibrer l'apparition des SS-20 soviétiques, avait transformé la RFA en un enjeu essentiel du bras de fer entre Moscou et Washington. L'utilisation par Moscou des tendances pacifistes ouest-allemandes fut pour le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, puis pour son successeur chrétien démocrate, Helmut Kohl, une épreuve difficile. Elle a laissé des traces sur les comportements des uns et des autres.

M. Kohl, qui avait tenu bon face à l'ancien numéro un soviétique lors de sa première et dernière visite officielle à Moscou, en 1983, n'a jamais cessé d'exprimer ouvertement sa méfiance à l'égard des dirigeants de l'URSS, qui le lui ont bien rendu. Accusé de vouloir encourager les « revanchards » ouest-allemands, de tourner le dos à l'ère des traités signés par le chancelier Brandt, le chancelier démocrate chrétien demeure la cible privilégiée de la propagande soviétique. Lui-même, il est vrai, a fourni des armes à ses adversaires. En comparant les talents de communicateur de M. Gorbatchev aux dons du chef de la propagande nazie, Goebbels, M. Kohl avait ainsi tué dans l'œuf le début d'une reprise de contact amorcée par le chef du Kremlin en recevant en juillet 1986 le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. H.D. Genscher. Pendant six mois, tous les contacts ministériels prévus entre les deux pays ont été purement et simplement gelés par Moscou.

Espoirs secrets

Le moment semble aujourd'hui propice à un changement d'attitude de part et d'autre. La réélection de M. Kohl, en janvier, et la faiblesse des sociaux-démorates, ne laissent pas d'autre solution aux Soviétiques que de composer avec le régime en place à Bonn. A l'inverse, le chancelier ne peut pas non plus ignorer trop longtemps les changements en cours à Moscou. Ses alliés libéraux sont d'ailleurs là pour le rappeler à ses devoirs sur ce terrain.

Reprenant les termes de sa déclaration gouvernementale de mars, le chef du gouvernement ouest-allemand a tenu a rappeler lui-même, dimanche, après s'être entretenu avec le président von Weizsäcker, *« l'importance essentielle »* qu'il attachait aux relations avec l'Union soviétique. Choisissant d'ignorer les critiques dont il a de nouveau été l'objet ces derniers jours, il a, dans une interview au *Frankfurter Allegmeine Zeitung*, qualifié de *« positives sur le fond »* les réformes engagées en URSS et estimé le moment venu d'approfondir les relations entre les deux pays dans tous les domaines. Il a toutefois rappelé que la visite du président de la République avait pour objet essentiel de préparer une rencontre entre lui-même et le numéro un soviétique.

C'est également ainsi que M. von Weizsäcker a présenté son voyage. Depuis le discours qu'il a prononcé le 8 mai 1985 a l'occasion du quarantième anniversaire de la défaite du troisième Reich, le président de la République est passé maître dans l'art d'exprimer la complexité de la conscience nationale. Jouissant d'une autorité morale d'autant plus forte qu'elle a reçu l'aval de l'étranger, notamment des Israéliens, il est là pour incarner, en dehors des réalités politiques immédiates, les espoirs secrets d'un pays qui aimerait croire lui-même en la pureté de ses intentions.

Au cours de ces dernières semaines, von Weizsäcker n'a cessé de répéter qu'il fallait prendre M. Gorbatchev au sérieux. Devant ls officiers supérieurs de la Bundeswehr, il a plaidé, le 3 juin dernier, à Oldenburg, pour que les Soviétiques ne soient pas *a priori* perçus comme *« l'ennemi »*. *« Nous avons affaire de l'autre côté*, avait-il dit, *non seulement à des doctrines et à des systèmes, mais avant tout à des hommes. »*

HENRI DE BRESSON.

● **Réhabilitation posthume d'une victime de Staline.** — Un proche collaborateur de Lénine, Nikolaï Mouralov, que Staline avait fait fusiller en 1937, a été réhabilité à titre posthume en avril 1986, un an après l'accession au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, a rapporté, le dimanche 5 juillet, le quotidien *Industrie socialiste*. C'est la première fois depuis l'accession de M. Gorbatchev à la fonction suprême que la presse annonce la réhabilitation d'une victime des purges staliniennes; une mesure extrêmement courante sous Khrouchtchev. Cette mesure faisait suite à une requête en ce sens adressée en 1985 au comité central du PCUS par les descendants de Nikolaï Ivanovitch Mouralov. Une enquête devait confirmer, selon le journal, que les accusations d'opposition à la politique du parti portées contre Mouralov par Staline avaient été *« falsifiées »*. Le 17 avril 1986, la Cour suprême d'URSS, réunie en séance plénière, avait réexaminé le dossier, conclu à *l'« absence de preuves »* et réhabilité Nikolaï Mouralov à titre posthume, précise le quotidien. — *(AFP.)*

LES DOSSIERS DE

GLOBE

N° 1

KLAUS BARBIE ARCHIVES D'UN PROCÈS EXEMPLAIRE

• UN DOSSIER CONÇU ET PRÉSENTÉ PAR BERNARD-HENRI LEVY.

Textes de Mgr Decourtray, A. Frossard, E. Ghebali, P. Girard, M. Halter, L. de Hoyos, S. Klarsfeld, G. Konopnicki, C. Lanzmann, E. Lévinas, B.-H. Lévy, G. Miller, S. Pisar, L. Poliakov, F. Pottecher, D. Sibony, E. Wiesel.

•

Le procès vu de Rome, Vienne, New York, Berlin, Madrid, Montevideo et Jérusalem.

•

Les témoins principaux.

•

Les plaidoiries majeures.

•

Les chroniques, interventions et commentaires fondamentaux.

•

De Vergès au procureur Truche, des premiers rôles aux figurants, le portrait des acteurs essentiels.

•

Au lendemain du verdict, le compte-rendu exhaustif de huit semaines d'audiences, de polémiques et de mémoire : ce qui restera du procès Barbie.

POINT DE VUE

L'Europe a besoin de l'Autriche

par Joseph Rovan

L'AUTRICHE est un pays lointain. Il a fallu la stupide affaire Waldheim pour que l'opinion publique chez nousse souvienne, pour un bref moment, de son existence. Ce fut cependant pendant des siècles le principal adversaire et partenaire de la France en Europe. Mais, en 1918, comme l'écrivit Jacques Bainville, Poincaré et Clemenceau se trompèrent de Maison d'Autriche. On laissa imploser l'Empire saturé des Habsbourg et subsister, amoindri, humilié, mais plus insatisfait que jamais, le Reich centré par la Prusse. L'Autriche n'était plus que « ce qui restait », attiré par l'Allemagne et cependant interdit d'Anschluss. Mais ce que les démocraties occidentales avaient interdit aux démocraties allemande et autrichienne, elles laissèrent Hitler l'accomplir par la force.

L'Autriche se récupéra par la bande, à la fois victime et complice, et bien décidée dans sa grande majorité à se tenir désormais à l'abri des grands mouvements de l'histoire. Servie par des dirigeants habiles, elle sut à la fois se faire reconnaître et se faire oublier.

Les provinces orientales de l'Autriche furent les seules régions d'Europe que les armées soviétiques occupèrent sans réussir à y établir une démocratie populaire, et ce fut logiquement aussi la seule partie du continent que ces armées évacuèrent en cédant la place à une démocratie à l'occidentale. A la décision des quatre puissances occupantes de laisser l'Autriche s'occuper d'elle-même correspondit alors la décision autrichienne de faire de ce pays, librement et de son plein gré, un Etat neutre. Dès lors, chapeau tyrolien et ski mis à part, l'Autriche sortit de l'actualité. Tout au plus, à certains moments, se rappelait-on, à titre d'exemple, voire de modèle, une longue expérience de cohabitation politico-sociale entre les deux grandes forces du pays, une social-démocratie ouvrière et intellectuelle et une droite chrétienne-sociale unissant paysannerie, classes moyennes et patronat moyen, les grandes entreprises étant à peu près toutes étatisées.

Stable et prospère, la petite Autriche, garée des voitures de l'histoire, put même, sous l'égide d'un homme d'Etat un peu disproportionné, Bruno Kreisky, donner un sens positif et actif à une neutralité qui cessait de se replier sur elle-même. Cette ère d'une relative félicité est aujourd'hui bien terminée.

Un profond désarroi

M. Waldheim aurait certes rendu un grand service à sa patrie en renonçant à sa candidature du moment qu'il était devenu celui par qui le scandale arrive, même si personnellement il pouvait trouver injuste le sort qui lui était fait. Aujourd'hui, dans ce pays qui, massivement depuis 1955, n'a cessé de manifester son appartenance au monde libre, en dépit ou plutôt au moyen de sa neutralité étatique, la manière dont l'Amérique et de nombreux Américains ont traité la petite Autriche, sans égards et sans le moindre effort de compréhension, a créé, même chez les adversaires de M. Waldheim, un profond désarroi dont les nostalgiques du nationalisme et du pangermanisme ne sont certes pas les seuls à tirer profit. L'Union soviétique connaît l'importance économique, militaire et diplomatique d'un pays qui commande pour une large part les relations entre le nord et le sud de l'Europe libre. Elle sait parfaitement le rôle que joue l'Autriche comme « base arrière », plaque tournante et étape de transition pour les contestataires de tous les Etats du camp socialiste.

Dans la grande bataille que M. Gorbatchev a engagée pour la maîtrise de l'opinion allemande, l'Autriche n'est pas un détour inutile, et « neutraliser », voire « relativiser » l'attrait qui s'exerce de Vienne sur toute l'Europe centrale mérite la peine d'être tenté. La prochaine visite de M. Rijkov, président du conseil des ministres de l'URSS, pourra marquer un tournant dans les relations entre Moscou et Vienne. Non pas que l'Autriche puisse effectivement aller très loin dans cette voie sans se nuire gravement à elle-même, mais, à l'heure où l'alliance et la Communauté sont comme paralysées par l'incapacité de riposter efficacement aux offensives psycho-politiques du secrétaire général du PC de l'URSS, des fléchissements autrichiens peuvent accélérer et approfondir d'autres dérives.

Il faut voir aussi, dans ce contexte, que l'économie autrichienne n'est pas en bonne santé et que sa dépendance envers la Communauté européenne ne cesse de s'accroître. Economie en mauvais état à cause de la lourdeur d'un secteur étatisé géré d'une manière bureaucratique, plus attachée au maintien des droits acquis qu'aux résultats financiers; à cause des difficultés que connaissent partout en Europe des industries vieillies; à cause des barrières que la Communauté oppose à l'entrée de certains produits de l'agriculture autrichienne; à cause des charges que le trafic de transit entre la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et la Yougoslavie fait peser sur l'Autriche.

De plus en plus dépendante de la Communauté, l'Autriche ne se tirera pas toute seule de ces difficultés, mais les Etats membres de la Communauté n'ont eux non plus aucun intérêt à ce que l'Autriche sombre dans le marasme et dans la radicalisation politique qui s'ensuivrait. La France, plus particulièrement, qui, dans les grandes négociations Est-Ouest des dernières années, a souvent coopéré utilement avec l'Autriche, et qui veut faire progresser la réalisation du grand marché unifié, ne peut se désintéresser des craintes et des souhaits de l'Autriche.

Saine et viable

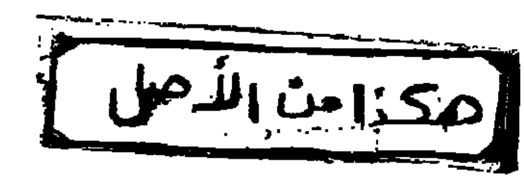
Pour faire face à la situation qui s'est ainsi formée, il convient de renforcer les liens entre l'Autriche et la Communauté, à la fois pour amarrer solidement la démocratie autrichienne à l'Europe démocratique et pour permettre à l'économie autrichienne de bénéficier des solidarités et soutiens que seuls peut produire de nos jours un très grand ensemble, à l'échelle d'un continent.

Certes, l'Autriche a déjà conclu avec la Communauté des accords nombreux et divers. Sa monnaie, étroitement liée au mark, épouse les mouvements qui se déroulent au sein du FME. Mais les décisions de Bruxelles pèsent, et pèseront sans cesse davantage d'un tel poids sur l'avenir de la petite république alpestre qu'une relation plus générale et plus structurelle, plus organique, devient aujourd'hui souhaitable. Ce n'est d'ailleurs que de cette façon-là qu'on pourra convaincre l'opinion autrichienne que son amarrage à l'Ouest correspond aussi aux intérêts et aux volontés de ses partenaires. Ce qui importe le plus, et ce qui n'est pas assuré à l'heure actuelle, c'est que l'Autriche ait la possibilité statutaire de se faire entendre, d'exposer ses points de vue et ses desiderata, avant toute décision mettant en jeu des intérêts majeurs autrichiens.

Il est vrai qu'en Autriche même, longtemps, une partie de l'opinion, pour des raisons qui concernaient davantage les choix de politique économique intérieure, restait réticente devant la perspective de liens plus étroits avec une Europe qui se plaçait davantage dans le cadre de « l'économie sociale de marché » que sous les auspices du socialisme. Par ailleurs, on pouvait craindre que Moscou ne considérât un rapprochement avec Bruxelles comme sortant du cadre de la neutralité. Ces obstacles paraissent aujourd'hui d'importance réduite.

L'Autriche n'envisage pas une adhésion pure et simple — qui serait d'ailleurs difficile à obtenir tant que le cas turc n'aura pas été réglé, et il ne le sera pas demain, — mais un accord général d'association ressemblant de très près à une adhésion, permettant à l'Autriche de rester à l'écart d'éventuels conflits (guerre économique, sanctions) dans lesquels la Communauté se trouverait engagée. En attendant, de nouveaux accords de détail, à l'exemple de la Suisse, pourraient préparer l'accord général d'association qui sera certainement long à négocier.

Si l'Autriche a besoin de l'Europe, l'Europe a — elle — besoin de l'Autriche. D'une Autriche saine et viable, sûre d'elle-même et pouvant jouer son rôle de base avancée de la démocratie au contact direct des peuples de l'Europe asservie. L'entente franco-allemande qui, tant de fois déjà, a servi de moteur à l'Europe, devrait se mobiliser à présent pour faciliter l'association autrichienne. Ce n'est qu'en apparence que l'Autriche est un pays lointain, elle se situe, en réalité, au cœur de l'Europe.



Le Monde
dossiers et documents



SYGMA — PRADIER/DALMAS/SIPA — SYGMA — Photo AFP

LA GUERRE D'ALGÉRIE

IL y eut d'abord la conquête, l'installation des colons et l'annexion sous couleur de départementalisation. Le 1er novembre 1954, un petit groupe de conjurés sonne la révolte. La France va s'enliser dans la guerre.

Pour faire revivre l'histoire de la tragédie algérienne, *le Monde Dossiers et documents* a fouillé ses archives et sélectionné ses articles les plus significatifs. Il en raconte tous les épisodes : le proconsulat de Jacques Soustelle, les échecs de Guy Mollet, la « paix des braves » du général de Gaulle, la France au bord de la guerre civile, les « ultras » de l'OAS, la longue négociation d'Évian et le drame des harkis.

Le Monde Dossiers et documents

Rappelle également la chronologie détaillée des événements algériens et publie les portraits des principaux protagonistes.



14 F chez votre marchand de journaux

...ou par correspondance : Le Monde dossiers et documents

SPÉCIAL GUERRE D'ALGÉRIE

Nom : .... Prénom : .... Adresse : ....

.... Code postal : .... Localité : ....

Nombre d'exemplaires .... × 18 F (frais d'expédition inclus) .... TOTAL .... F

Commande à faire parvenir avec votre règlement à : Journal *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Asie

CORÉE DU SUD : la mort d'un étudiant provoque un regain de tension

Premiers obstacles sur la voie de la démocratisation

M. Roh Tae Woo, successeur désigné du président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan, s'est déclaré, dans plusieurs interviews publiées le lundi 6 juillet par la presse américaine, confiant dans l'attitude des forces armées de Séoul face au processus de démocratisation qu'il a engagé la semaine dernière. *« Les forces armées coréennes sont les forces armées du peuple coréen, et elles accepteront tout ce que le peuple coréen décidera »*, a-t-il dit. Selon le *New York Times*, M. Roh a toutefois reconnu qu'une intervention de la troupe avait été envisagée dans certains quartiers au cours de la crise qu'a traversée la Corée du Sud au mois de juin.

M. Roh a, d'autre part, rencontré, le samedi 4 juillet, les deux principales figures de l'opposition, MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam, avec lesquels il a changé des poignées de main à l'occasion d'une réception à l'ambassade des Etats-Unis à Séoul en l'honneur de la Fête nationale américaine.

Cependant, un regain de tension s'est produit dimanche, avec de brefs mais rudes affrontements entre manifestants étudiants et forces de l'ordre au campus de l'université Yonsei, après l'annonce du décès d'un étudiant blessé au cours d'une manifestation début juin.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La mort, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 juillet, de l'étudiant de l'université Yonsei atteint à la tête le 10 juin par une grenade lacrymogène et qui était depuis dans le coma a soudainement entamé l'euphorie prévalant depuis l'aval donné la semaine dernière par le président Chun Doo Hwan au programme de démocratisation annoncé par son « dauphin », M. Roh Tae Woo. Cette mort a, en effet, provoqué un raidissement du mouvement étudiant. Dès dimanche après-midi, la police encerclait à nouveau l'université Yonsei et les étudiants piétinaient la gerbe de fleurs envoyée par M. Roh à la famille de l'étudiant décédé.

Cette affaire survient en outre à un moment où, après une semaine d'optimisme et de décompression, commencent à apparaître les limites du programme de démocratisation et se précisent les obstacles à sa mise en œuvre.

Une première difficulté tient à la nécessité de se dégager d'un passé marqué par la répression et qui colle encore à la peau du pouvoir. Celui-ci s'y est certes engagé, mais sa « bonne volonté » a des bornes. La libération des prisonniers politiques, stigmate du régime qui a prévalu jusqu'à l'annonce le 29 juin par M. Roh de son programme de démocratisation, est de ce point de vue un test. Les cent soixante-dix-sept premières libérations ont été effectuées le lundi 6 juillet. Trois cent dix autres personnes devraient être élargies mardi et mercredi. Mais il est clair que le pouvoir et les opposants ont des conceptions divergeantes en la matière. Pour ces derniers, il faut libérer tous les prisonniers politiques. Les familles de ceux-ci sont d'ailleurs devenues la principale force de contestation de l'après-29 juin. Samedi, un groupe de mères et d'épouses de détenus ont fait irruption au siège du Parti pour la justice et la démocratie. Insatisfaites d'une brève entrevue avec M. Roh, qui leur a demandé d'être patientes, ces femmes contestataires ont menacé d'occuper le siège du parti gouvernemental et ont été expulsées par la police.

MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam, les deux principales figures de l'opposition, ont déclaré samedi que la libération de tous les prisonniers politiques est une condition préalable à toute démocratisation. Or, selon le gouvernement, il n'y a pas de « prisonniers politiques » mais des détenus qui ont contrevenu aux lois sur la sécurité nationale. Cette conception réduit fortement le nombre des personnes concernées. Selon les opposants, il y a actuellement trois mille prisonniers arrêtés pour leurs idées ou leurs actions anti-gouvernementales. Lorsque M. Roh a annoncé le 29 juin son programme de démocratisation, il avait en tête essentiellement la libération des personnes arrêtées au cours des seules manifestations en faveur de la révision de la Constitution. Le ministère de la justice a en conséquence étudié un millier de dossiers. Il fait valoir en outre que beaucoup de prisonniers sont encore en cours de jugement.

La question des prisonniers politiques sera un premier obstacle à la politique de réconciliation nationale annoncée par M. Roh. Mais il y en a d'autres. Pour les opposants, il n'est pas question que la réconciliation se fasse en tirant un trait sur le passé. Tel était le sens de l'intervention, vendredi, au cours d'un grand meeting réunissant plus de vingt mille personnes à l'université Yonsei, du père d'un étudiant qui l'année dernière se donna la mort en s'immolant par le feu.

La question du massacre de Kwangju, en mai 1980, est révélatrice des difficultés auxquelles se heurte le gouvernement. L'association des familles des victimes tuées alors par les parachutistes a déjà rejeté la proposition du parti majoritaire d'élever un monument commémorant le dramatique événement. Elle a demandé en revanche que la lumière soit faite sur les responsabilités d'un massacre qui marqua la prise du pouvoir par M. Chun Doo Hwan. Un point, au demeurant, n'a jamais été tranché : le nombre des victimes. Il y eut cent quatre-vingt-treize morts à Kwangju selon les autorités, un millier selon des habitants de la ville.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Philippines

Attaque communiste « près d'une base » américaine

Manille (AFP). — Trois soldats philippins ont été tués et deux autres blessés lors d'une attaque, dans la soirée du samedi 4 juillet, de maquisards communistes contre un détachement militaire à proximité de la base aérienne américaine de Clark, au nord de Manille, a-t-on annoncé de source militaire. Une cinquantaine de maquisards de la Nouvelle armée du peuple (NPA) ont ouvert le feu contre des soldats qui dînaient près de la base, puis ont pris la fuite après un échange de coups de feu d'une demi-heure.

Auparavant, le même jour, quelque cinq mille militants de l'alliance de gauche Bayan avaient manifesté devant la base pour en réclamer, à l'occasion de la fête nationale américaine, le démantèlement, ainsi que celui de la base navale de Subic-Bay, accusant les Etats-Unis de stocker dans leurs installations militaires aux Philippines des missiles nucléaires. Les manifestants ont brûlé une effigie de la présidente Cory Aquino représentée avec un aigle symbolisant les Etats-Unis.

Enfin, un haut responsable militaire philippin, le général Antonio Samonte, ancien chef des services de renseignements de l'armée et commandant actuel de la région militaire située au sud de Manille, a émis la crainte, au cours d'une conférence de presse, samedi également, que la guérilla communiste ne se tourne vers l'étranger, en particulier vers la Libye, pour se procurer des armes en vue d'un regain d'activités contre les grandes villes du pays. Le général Samonte a toutefois précisé que de telles fournitures d'armes aux maquisards philippins n'avaient pas encore eu lieu.

Pakistan

Des attentats ont marqué l'anniversaire du régime militaire

Islamabad (AFP). — Sept personnes ont trouvé la mort et plus de cinquante autres ont été blessées, le dimanche 5 juillet, dans trois attentats à la bombe à Lahore, à l'est du Pakistan, alors que les partis d'opposition avaient appelé à des manifestations dans tout le pays contre le régime du général-président Zia Ul Haq, arrivé au pouvoir il y a dix ans par un coup d'Etat. Les bombes ont explosé peu après midi dans le centre de la ville, la deuxième en importance du pays. L'une avait été placée sous un banc sur le quai de la gare de Lahore, où de nombreux passagers attendaient un train. Quelques minutes plus tard, une deuxième bombe a explosé à la station centrale de taxis, devant la gare. Une troisième explosion a eu lieu à une gare routière peu fréquentée à ce moment-là.

Ces attentats ont été commis avant la tenue, en fin de journée, dimanche, de rassemblements anti-gouvernementaux, à l'appel du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), qui regroupe neuf partis d'opposition, dans plusieurs grandes villes du pays, dont Lahore et Karachi.

Afrique

ALGÉRIE : le 25e anniversaire de l'indépendance

Une fête de la jeunesse

ALGER
de notre correspondant

L'Algérie a fêté, dimanche 5 juillet, le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance dans la joie et la fierté. Les jeunes – la majorité de la population est née après 1962 – ont été les plus expansifs. Ils ont sillonné les artères de la capitale dans des voitures ornées de drapeaux, tout au long de la nuit de samedi à dimanche, dans une cacophonie d'avertisseurs, créant une atmosphère de liesse, comme Alger en avait peu connue depuis ce jour de juin 1982 où l'équipe nationale avait battu celle de RFA lors de la Coupe du monde de football, en Espagne.

Un peu plus tôt dans la soirée, le président Chadli et les responsables politiques du pays avaient reçu au Palais de la culture quelque trois mille invités au nombre desquels figuraient le garde des sceaux français, M. Albin Chalandon, représentant le gouvernement, le vice-président du conseil des ministres vietnamien, le général Giap, le chef de la SWAPO, M. Sam Nujoma, le leader de l'OLP, Yasser Arafat. Cinquante pays et de nombreux partis politiques étaient représentés.

La foule, massée sur le parcours emprunté par les voitures officielles et les cars qui raccompagnaient les délégations à leurs hôtels, montrait avec exubérance sa joie aux « amis de l'Algérie ». Ils étaient plusieurs dizaines de milliers agglutinés à Riadh-el-Feth, un centre commercial et culturel dominant la ville, et sur le boulevard du Front-de-Mer pour assister, en dépit d'une brume tenace, à un double feu d'artifice tiré simultanément du sanctuaire des martyrs de la Révolution et de l'amirauté à l'extrémité du port d'Alger, près du quartier populaire de Bab-el-Oued.

Dimanche après-midi, après s'être recueilli au sanctuaire du martyr, le président de la République a visité le Palais du peuple, l'ancienne résidence du gouverneur général entièrement rénovée et ses dépendances, qui seront dorénavant ouvertes au public. Il en a symboliquement remis les « clefs » à un jeune couple de vingt-cinq ans.

La jeunesse était également au rendez-vous des « Algériades », une gigantesque manifestation populaire, organisée au complexe olympique du 5 juillet, où, sur fond d'hymnes nationaux, toutes les corporations des métiers ont défilé avant que des milliers de jeunes et d'adolescents exécutent des figures artistiques de groupes inspirées, selon le programme officiel, de différents thèmes : *« Démocratisation de l'enseignement »*, *« Développement de l'agriculture et de l'industrie »* et *« Revalorisation de la culture nationale »*. Les cérémonies officielles se sont terminées par une soirée de gala au cours de laquelle la chanteuse algérienne Warda, célèbre dans tout le monde arabe, a chanté une œuvre inédite, spécialement composée pour l'occasion.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

L'Afrique et ses cerveaux migrants

(Suite de la première page.)

Les pays de ce continent n'ont pas – loin de là – les moyens financiers d'arrêter l'hémorragie de leurs cadres de haut niveau vers le monde développé. En revanche, pour combler ce vide, ils doivent s'attacher, souvent à grands frais, le concours d'expatriés dont la qualification n'est pas toujours à la hauteur de leurs espérances. Coûteux chassé-croisé...

Sous couvert de transfert de technologies, les pays riches se contentent, trop souvent, de placer du matériel d'équipement dans les pays pauvres sans se soucier de l'« après-vente », c'est-à-dire de ceux qui seront appelés à s'en servir. Ce n'est plus leur affaire. Le capital tout court prime le capital humain. Ainsi, en octobre 1984, la firme Bouygues livre-t-elle, clés en main, à la Tanzanie, le nouvel aéroport de Dar-es-Salaam sans avoir formé les techniciens capables de le faire tourner. L'enveloppe financière ne le permettait pas...

Pas de transfert de technologies réussi sans transfert de ressources humaines. S'appuyant sur ce sain principe, le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) a décidé de lutter contre la pénurie de cadres et de techniciens de haut niveau dans les pays pauvres en favorisant leur retour au bercail. Premier terrain d'expérience, l'Amérique latine : entre 1974 et 1984, plus de 4 500 professionnels sont rentrés chez eux.

Fort de cette réussite, le CIM a élargi ce programme de *« retour de compétences »* à plusieurs pays africains avec le concours de la CEE (3 millions de dollars) et du département d'Etat américain (2 millions de dollars). De 1983 à 1986, 502 cadres et techniciens de haut niveau ont ainsi été remis dans le droit chemin.

Une enquête montre que 84 % de ce personnel très qualifié était parti en Europe ou aux Etats-Unis pour y suivre une formation et que, au moment du retour, la moitié avait vécu plus de huit ans à l'étranger. Ils sont rentrés chez eux soit parce qu'ils avaient épuisé, sur place, toutes les possibilités d'études, soit parce que, dans leur vie professionnelle, ils ne pouvaient pas prétendre à de plus hautes responsabilités, soit parce qu'ils avaient le mal du pays.

Un tiers de professions médicales

Aujourd'hui, ces « revenants » – le Zimbabwe en a accueilli plus de la moitié – occupent un emploi dans les secteurs public (28,3 %), privé (38,2 %) ou universitaire (33,5 %). Plus précisément, un tiers exercent une profession médicale ou paramédicale et un cinquième se sont vu confier des responsabilités économiques. Le premier Africain à rentrer au pays sous l'égide du CIM fut un avocat kényan qui avait enseigné pendant quinze ans à Harvard. Il est maintenant conseiller d'ambassade en Allemagne fédérale.

Ce programme de « retour des compétences » ne s'adresse qu'à des professionnels de haut niveau, ceux-là même dont l'absence dans leur pays d'origine est la plus remarquée. En contact avec plus de deux cent cinquante entreprises publiques ou privées, le CIM dresse chaque mois une liste des postes vacants en Afrique. Ses bureaux aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest se chargent d'en informer les intéressés, notamment par le biais des ambassades et des universités. Procédures classiques de recrutement : entretien, tests psychotechniques. La décision finale appartient à l'employeur.

Pas de mauvaises surprises à l'arrivée : dûment éclairé, le candidat au retour sait à quoi s'attendre en matière de conditions locales. Mais, pour faciliter son adaptation, le CIM lui vient financièrement en aide. Outre la prise en charge du voyage en avion et des frais de déménagement, il lui verse une somme forfaitaire de 3 000 dollars et, si nécessaire, un supplément de salaire de 500 dollars par mois pendant le premier semestre. S'ajoutent à cela le règlement, pendant un an, des assurances sociales et une contribution à l'achat d'instruments de travail : par exemple, des ordinateurs pour des chercheurs, un dialyseur pour un néphrologue.

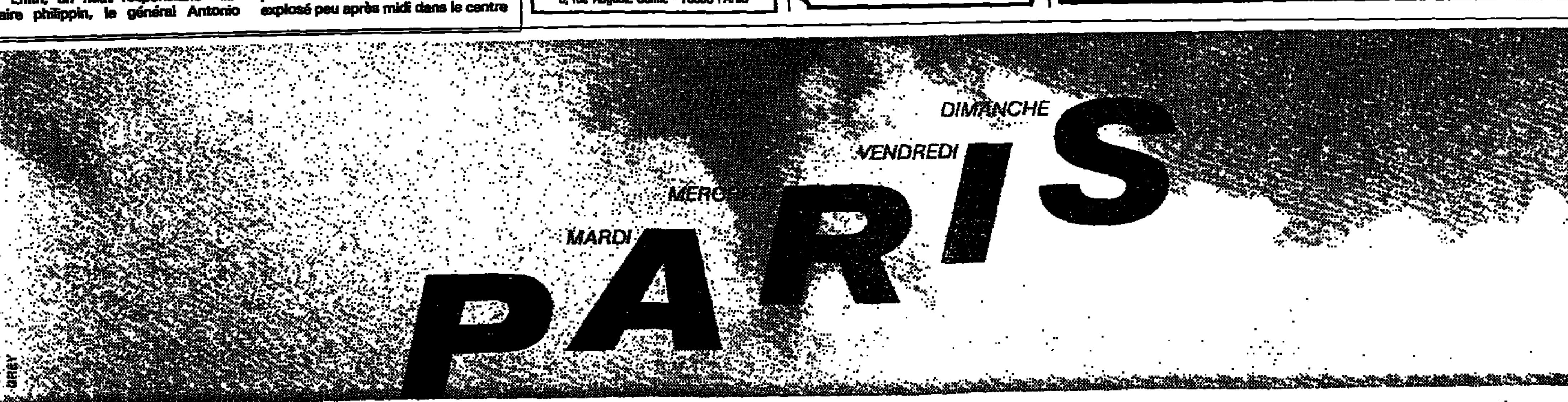
Le CIM est en train de négocier avec la CEE un nouveau programme de « retour des compétences », d'un montant de 8 millions de dollars, pour la période 1987-1990. Grâce à des tarifs aériens de faveur, le CIM essaye, en outre, d'inciter les jeunes Kényans à rentrer au pays sitôt achevées leurs études : depuis 1982, 473 se sont laissé tenter par ces facilités de transport.

Le CIM s'intéresse, enfin, à un programme d'urgence qui portera sur le retour en Ouganda de 500 cadres et techniciens pour aider à la reconstruction d'un pays dévasté par des années de guerre civile. Ceux-là sont-ils des « traîtres » invités à se repentir ? Comme si, en s'expatriant, tous avaient choisi de gaieté de cœur la solution de facilité.

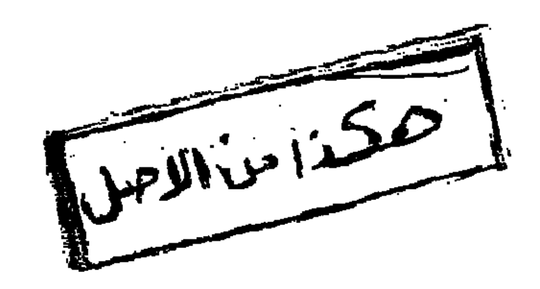
JACQUES DE BARRIN.

● **RECTIFICATIF.** — Contrairement à ce qui était écrit à la rubrique « Rendez-vous » du *Monde* daté 5-6 juillet, sur la foi d'une dépêche d'agence diffusée le mois dernier, les élections législatives anticipées n'ont pas eu lieu dimanche à l'île Maurice. Le premier ministre mauricien, M. Jugnauth, a bien décidé la dissolution de l'Assemblée nationale élue en 1983, mais le scrutin aura lieu seulement le 30 août.









Amériques

PÉROU : à l'occasion de la prestation de serment du nouveau gouvernement

Le président Garcia fait son autocritique et annonce un nouveau plan économique

LIMA
de notre correspondante

C'est une sérieuse autocritique de ses presque deux ans de régime que le président Alan Garcia a faite, à la fin de la semaine dernière, au moment où son second gouvernement prêtait serment : *« La volonté de travail a diminué... Il y a plus de routine, d'inertie... L'élan moral des premiers jours a cédé devant le sectarisme, l'arrogance... et nous ne sommes pas arrivés à vaincre la corruption. »*

Mea culpa politique mais aussi constat d'un semi-échec sur le plan économique *« parce que l'inflation a repris et, avec elle, les problèmes de déficit fiscal et l'incertitude... En deux ans, nous avions avancé de 100 mètres, mais, ces derniers mois, nous avons reculé de 40 à 50 mètres. L'inflation de 180 %, ramenée à 60 %, atteindra selon certains 90 % (en 1987). C'est bien possible, et c'est pourquoi, conscients de cette réalité, nous devons reprendre la bataille... pour faire renaître l'expectative et la confiance, et démontrer que le gouvernement ne baisse pas les bras, qu'il ne capitule pas »*.

Le président Garcia est revenu sur cette autocritique, le dimanche 5 juillet, au cours d'un message adressé à la nation pour annoncer la relance de ce modèle *« bien fondé en théorie mais qui n'a pas été appliqué de façon optimum »*. Il a relevé cinq erreurs. La première concerne la dette : la thèse du « 10 % » (pourcentage des exportations consacré au remboursement de la dette) n'a pas été appliquée avec assez de rigueur. En 1986, le Pérou a consacré 29 % du montant de ses exportations au service de sa dette et perdu ainsi 112 millions de dollars de devises comme solde négatif entre les nouveaux crédits et les remboursements.

Autres erreurs : les chefs d'entreprise n'ont pas répondu à l'appel du gouvernement leur demandant de réinvestir les profits obtenus en 1986 et évalués à 4 milliards de dollars. Le prix du dollar sur le marché noir a perturbé le marché des devises, et le contrôle des changes a provoqué un sentiment d'insécurité dans le pays. La réduction des impôts et des intérêts a diminué les revenus de l'Etat, d'où le problème actuel de déficit fiscal (estimé à plus de la moitié du montant des exportations en 1987). Enfin, le contrôle des prix n'a pas toujours été possible, ce qui explique que, pendant le premier semestre 1987, l'inflation de 40 % ait été supérieure aux augmentations de salaires de 30 %.

Une croissance productive

Le chef de l'Etat a donc annoncé plusieurs mesures : il s'agit tout d'abord de relancer la demande grâce à une augmentation générale des salaires (35 % pour le SMIG, soit une augmentation de 370 % en vingt-deux mois) et d'augmenter les programmes d'assistance. Ensuite de juguler l'inflation, principalement celle qui frappe le panier de la ménagère. Pour ce faire, le gouvernement va effectuer un contrôle des prix plus sévère. Il a décidé aussi d'abandonner les mini-dévaluations mensuelles de 2,2 % pour revenir à un taux de change stable, bien que diversifié, pour rentabiliser les exportations et décourager les importations. Le dollar sera flottant pour l'acquisition de biens de consommation de luxe ou pour le tourisme.

Comment financer ces augmentations de salaire et cette relance de la consommation ? Le président a réaffirmé une nouvelle fois qu'il ne faut pas être obsédé par le déficit fiscal, car l'objectif essentiel est d'investir pour entraîner une croissance productive. Il a néanmoins annoncé une hausse de 25 % du prix de l'essence – du super et non pas du gas-oil – et l'application plus stricte de la thèse du 10 %. Il a conclu par un appel à la bourgeoisie pour que les excédents soient réinvestis dans le pays.

NICOLE BONNET.

HAITI

Le dialogue est rompu et l'opposition annonce une nouvelle grève générale

Port-au-Prince. – Le dialogue entre le Conseil national de gouvernement (CNG) haïtien et les différentes forces politiques et syndicales a été rompu, le dimanche 5 juillet. Le Conseil électoral provisoire (CEP), dont la réduction des compétences par un décret du gouvernement avait été à l'origine des manifestations, a de même cessé tout dialogue avec le CNG en raison notamment des *« actes barbares »* dont il accuse l'armée. Dans un communiqué, le Conseil électoral fait état de plusieurs cas flagrants d'abus d'autorité par les forces de l'ordre. Les Haïtiens se préparaient en conséquence à reconduire la grève générale qui a paralysé le pays durant quatre jours la semaine dernière.

L'annonce par le président du CNG, le général Henri Namphy, de l'abrogation du décret réduisant les pouvoirs du Conseil électoral et l'autorisation accordée dimanche à la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) de reprendre ses activités après sa dissolution le 23 juin dernier n'auront donc pas suffi à calmer la situation. Le comité de coordination de cinquante-sept organisations politiques, syndicales et civiques à l'origine du mouvement de grève a réitéré samedi son appel à la grève et a exigé la démission du CNG, qu'il accuse d'alliance avec les duvaliéristes.

Durant tout le week-end, des rafales d'armes automatiques ont été entendues dans la capitale et les commerçants n'ont rouvert leurs échoppes que quelques heures pour permettre à la population de se réapprovisionner. Dans les hôpitaux de la capitale, médicaments et matériel chirurgical manquent de plus en plus. Les journalistes, haïtiens et étrangers, sont pris à partie. Trois rédacteurs de la radio locale Radio-Cacique, qui s'étaient clairement identifiés, ont été blessés grièvement par des soldats qui ont tiré à bout portant.

Face à cette montée de la violence et du mécontentement, le CNG a rejeté les demandes exigeant sa démission. Le gouvernement a donné son appui au triumvirat qui dirige le pays depuis février 1986. *« C'est le seul gouvernement valide et légitime. Pourquoi devrait-il jamais envisager de démissionner ? »*, a déclaré le ministre de l'information par intérim, M. Gérard Noël. Les forces armées d'Haïti ont de même renouvelé leur *« appui total »* au CNG, qui *« reste et demeure au pouvoir »* jusqu'au 7 février 1988 *« conformément à la Constitution »*.

Les forces armées renouvellent leur *« volonté de garder une totale neutralité »* lors des diverses échéances électorales à venir. Le grand quartier général indique que des instructions particulières ont été données afin que les militaires fassent preuve de *« modération et de sagesse dans l'application des mesures de sécurité »*.

L'Eglise haïtienne s'est adressée à toute la population, à l'armée et aux responsables politiques pour *« écarter le spectre de l'anarchie et de la guerre civile, dont le coût sera porté par le petit peuple »*. Dans ce message radiodiffusé par Radio-Soleil, la station de l'Eglise, la conférence épiscopale a protesté contre *« l'utilisation aveugle d'armes automatiques meurtrières qui blessent et tuent des personnes sans défense »*. Elle a réclamé que *« justice soit faite à tous ceux qui ont été les victimes de cette violence »*.

Ce texte de la conférence épiscopale, présidée par l'évêque de Cap-Haïtien (au nord du pays), Mgr François Gayot, chef de file de la tendance modérée de l'épiscopat haïtien, n'a pas été signé par l'évêque de Jérémie (au sud-ouest de l'île), Mgr Willy Romélus. Ce dernier, considéré comme la personnalité la plus engagée politiquement au sein de la hiérarchie catholique haïtienne, a réclamé ces derniers jours le départ du Conseil national de gouvernement et a stigmatisé son caractère *« illégal »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● RECTIFICATIF. – Plusieurs erreurs de transmission se sont glissées dans l'article sur le Paraguay (*le Monde* du 1er juillet).

Il fallait lire que *« la construction du barrage d'Itaïbu a donné à l'économie un boom spectaculaire »* et non un « baume » ; que *« toutes les loyautés* [au sein du parti officiel] *ne tiennent pas à la corruption »* (et non « ne viennent pas »). L'orthographe exacte du nom de l'ancien ministre de l'intérieur cité dans notre article est Edgar Ynsfram.

NICARAGUA

Le gouvernement sandiniste importera du pétrole iranien

Managua. – L'Iran va prochainement livrer du pétrole au Nicaragua, a annoncé le président du Parlement nicaraguayen, M. Carlos Nunez, qui est rentré récemment d'un voyage à Téhéran. Au cours de ces dernières semaines, plusieurs dirigeants de Managua ont entrepris des tournées en Europe de l'Est et en Afrique du Nord afin d'obtenir une aide économique et de permettre un approvisionnement pétrolier. Le pays connaît, en effet, une pénurie importante en ce domaine, aggravée par la décision de l'Union soviétique, prise il y a un mois environ, de réduire sensiblement ses livraisons. L'URSS était, jusqu'ici, le premier fournisseur de brut du pays.

En 1985, le Mexique et le Venezuela avait déjà cessé de vendre du pétrole au Nicaragua sous prétexte que le gouvernement sandiniste ne réglait pas ses dettes. Ces défections en cascade avaient entraîné le mois dernier à Managua une augmentation de 177 % du prix de l'essence et un rationnement de la consommation des organismes publics. Officiellement, le Nicaragua a besoin de 6,2 millions de barils et 5 millions seulement lui sont assurés. Le détail de l'accord avec l'Iran n'a pas été révélé, le président de l'Assemblée nationale indiquant simplement que les Iraniens *« reconnaissent les changements révolutionnaires que nous vivons et l'attitude agressive des Etats-Unis »*.

Un prêtre meurt dans l'explosion d'une mine

La mort d'un prêtre catholique, de nationalité salvadorienne, Agustin Zavaleta, lors de l'explosion d'une mine de forte puissance, vendredi 3 juillet, vient, d'autre part, de créer une nouvelle tension entre Washington et Managua. Le président Daniel Ortega a, en effet, rendu le président américain Ronald Reagan responsable de la mort du prêtre et des blessures infligées à plusieurs ecclésiastiques et civils qui voyageaient à ses côtés. Selon les autorités de Managua, ce sont des membres de la Contra qui aurait déclenché l'explosion télécommandée de la mine. Le cardinal Obando y Bravo, primat de l'Eglise au Nicaragua, qui s'oppose au régime sandiniste, a, pour sa part, mis en doute la version officielle : *« Quand l'information est manipulée à ce point, il est difficile de savoir »*, a dit le cardinal. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PANAMA

Le chef de l'Etat demande l'ouverture d'une enquête sur le général Noriega

Panama. – Le président panaméen Eric Delvalle a demandé, dimanche 5 juillet, dans un message radiotélévisé, que le procureur général de la République ouvre immédiatement une enquête concernant les accusations de violation des droits de l'homme portées contre le général en chef des forces armées, Manuel Antonio Noriega. Il a également demandé aux militaires de *« tenir leurs promesses »* et de se cantonner dans leurs casernes. Il s'est prononcé en faveur d'un dialogue entre le gouvernement et l'opposition pour *« ouvrir la porte à la raison et à l'entente »* après les troubles qui ont secoué la capitale ces dernières semaines.

Dans ce discours, qui contraste avec ses prises de position précédentes puisqu'il se déclarait prêt à lutter fermement contre *« toute tentative de déstabilisation »*, le chef de l'Etat a appelé à l'unité de la famille panaméenne. Cette allocution présidentielle semble confirmer la version selon laquelle une rencontre aurait eu lieu dans la nuit de vendredi entre les représentants du gouvernement et ceux de l'opposition, sous l'égide de l'Eglise, afin de trouver une issue à la crise politique actuelle.

Le général Noriega, dont l'opposition exige la démission, a en effet été accusé par l'ancien numéro deux de l'armée de l'air, le colonel Roberto Diaz, d'avoir ordonné l'assassinat en 1985 de l'ancien vice-ministre de la santé, Hugo Spadaffora. Le colonel Diaz avait aussi accusé le général Noriega d'avoir organisé le complot contre l'ancien président Omar Torrijos, qui a trouvé la mort dans un accident d'avion en juillet 1981. Le Sénat américain avait demandé l'ouverture d'une enquête à son sujet. On estime cependant de source diplomatique que le procureur général chargé de cette enquête, M. Carlos Villalaz, est peu susceptible de mener ses recherches de manière indépendante. Il a en effet été nommé à ce poste par le général Noriega lui-même.

La veille de l'allocution présidentielle, des milliers de femmes avaient manifesté dans la capitale pour réclamer la démission du général Noriega et le retour de la démocratie. Plus de sept mille femmes ont défilé en agitant des mouchoirs blancs, le symbole de l'opposition, à l'appel de la Croisade civique et de sa présidente, Mme Astrid de Vasquez, membre de la démocratie chrétienne. *« Nous nous sommes mobilisées pour que Dieu nous aide à nous débarrasser de l'homme le plus corrompu de notre histoire, le général Noriega »*, a déclaré Mme de Vasquez. La Croisade civique a annoncé la tenue d'autres manifestations pacifiques pour cette semaine. – *(AFP, Reuter.)*

ETATS-UNIS : les candidats soumis au jeu de la vérité

Présidence ou sainteté ?

Les candidats à l'élection présidentielle américaine de 1988 auront beaucoup de mal à soustraire leur vie privée à la curiosité des journalistes. C'est l'une des conséquences des mésaventures survenues à l'ancien sénateur Gary Hart, dont les espoirs d'entrer un jour à la Maison Blanche ont été réduits à néant, il y a quelques semaines, à la suite de révélations de presse sur ses incartades sentimentales.

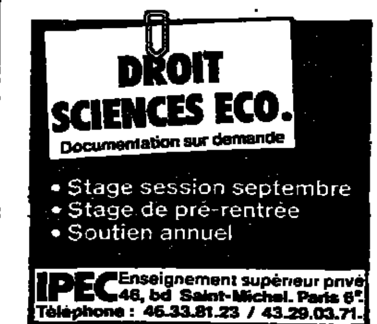
Depuis lors, la question est ouverte : les hommes politiques, surtout ceux qui postulent aux plus hautes fonctions, ont-ils le droit de cacher aux électeurs des faits relevant strictement de leur vie personnelle ? Journal respectable s'il en est, le *New York Times* a, pour sa part, tranché : un questionnaire établi par ses soins a été adressé aux candidats déclarés ou virtuels à la présidence. A côté de quelques demandes de nature administrative (acte de naissance, certificat de mariage, bulletins scolaires), d'autres questions plus indiscrètes y figurent telles qu'une liste des amis les plus proches depuis le lycée, une copie des bilans de santé et autres détails de caractère privé.

A ce jour, deux candidats démocrates à la candidature ont accepté de se livrer à ce jeu de la vérité d'un nouveau genre : le sénateur Paul Simon et l'ancien gouverneur de l'Arizona, M. Bruce Babbitt. Lors de l'affaire Gary Hart, M. Simon avait pourtant déclaré : *« Nous sommes candidats à la présidence, pas à la sainteté. »* M. Babbitt, pour sa part, a estimé que *« le droit du public à savoir est supérieur au droit d'un candidat à sa vie privée »*. Le représentant démocrate Richard Gephardt (Missouri) semble, lui aussi, prêt à se plier aux exigences des journalistes.

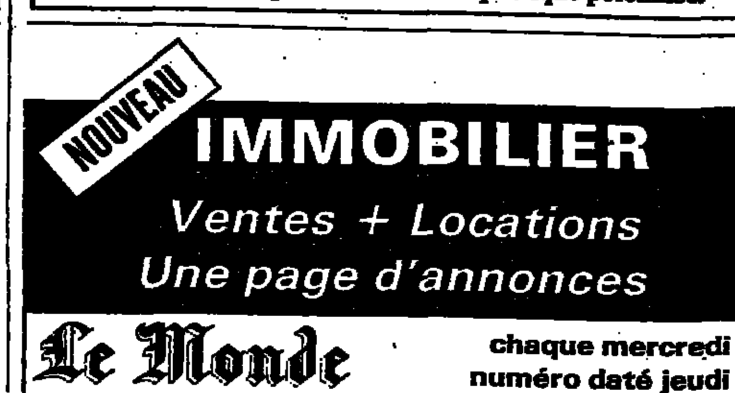
L'initiative du *New York Times* ne fait pas toutefois l'unanimité, et le rédacteur en chef du journal lui-même, M. Max Frankel, a reconnu, dans une note interne, que certaines questions *« allaient trop loin »*. Sur le fond, la démarche lui paraît malgré tout justifiée : *« A l'âge du nucléaire, alors que nous faisons confiance à des présidents dotés d'un pouvoir de vie et de mort, nous pensons avoir le devoir de faire état des traits essentiels de la personnalité de chaque prétendant à ce poste et de son histoire. »* Entre autres privilèges, les enquêteurs-journalistes auront accès aux dossiers individuels tenus par le FBI et la CIA sur les candidats.

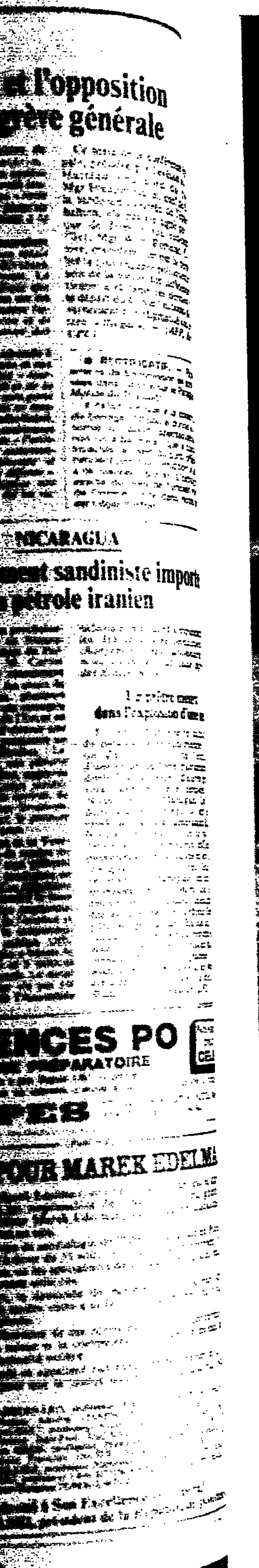
Les seize mois qui séparent de l'élection présidentielle permettront de juger s'il s'agit là d'une mode passagère ou si, au contraire, le thème de l'« intégrité morale » des candidats est susceptible de jouer un rôle important pendant la prochaine campagne. Une situation qui risquerait sans doute d'être embarrassante pour certains, mais dont on voit mal, surtout, en quoi elle contribuera à l'enrichissement du débat public sur les grandes question de l'heure aux Etats-Unis. Quels profits, autres que commerciaux, la presse américaine espère-t-elle donc tirer de cette vision de l'histoire par le petit bout de la lorgnette ?

MANUEL LUCBERT.









TDF NE LANCE PAS QUE DES SATELLITES

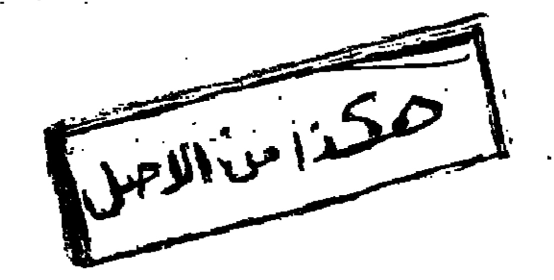
MARIANNE. PHOTO MÉTÉOROLOGIE NATIONALE/MÉTÉOSAT.

TDF lance le "paging." La radiomessagerie. Une idée nouvelle qui a déjà conquis les États-Unis et la plupart des pays européens.
Le principe est simple. On peut vous joindre où que vous vous trouviez en France, et on peut vous appeler du monde entier. On peut surtout vous transmettre un vrai message: numéro de téléphone à rappeler, information chiffrée ou tout message préalablement convenu. C'est pour cela que nous l'avons appelé OPERATOR.
OPERATOR, il fallait être TDF pour vous le proposer. Parce que, derrière le terminal personnel pas plus grand qu'un paquet de cigarettes, il y a toute la technologie et toute l'expérience de Télédiffusion de France.
TDF transmet l'image des chaînes de télévision, le son des stations de radio, dans toute la France et dans le monde entier. Par réseau hertzien, par câble et, bientôt, par satellite.
A partir de novembre 1987,* vous allez pouvoir utiliser notre couverture. Dans toute la France. Pour recevoir l'information qu'il vous faut. Directement.

*Sous réserve d'agrément ministériel.

OPERATOR
LA RADIOMESSAGERIE PAR TDF.

● Télédiffusion de France



Politique

M. Barre se pose en champion du rassemblement des Français et du « Remonter la pente, occuper le rang »

Il arrive parfois que le paysage politique connaisse des chambardements sans qu'on s'en aperçoive tout de suite. C'est ce qui se produit depuis quelques jours sur la scène de la précampagne pour l'élection présidentielle, dans le jeu complexe des principaux prétendants à l'Elysée. Il y a en effet changement important, car ce n'est plus M. Jean-Marie Le Pen qui polarise l'attention de ses rivaux, mais le seul candidat qui ne soit pas encore considéré comme partant certain dans cette course de 1988, M. François Mitterrand.

Dans le camp de M. Jacques Chirac, pendant tout le week-end, les orateurs de service ont concentré leurs tirs sur le président de la République, suivant en cela l'exemple donné le dimanche précédent par le premier ministre, relayé vendredi, en des termes très vifs, par le porte-parole du RPR, M. Franck Borotra (*le Monde* daté 5-6 juillet). Sur RMC, le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a ainsi dénié à M. Mitterrand toute qualité de *« rassembleur »* en invitant les Français à ne pas miser l'an prochain sur la poursuite de la « cohabitation ». Au micro de CVS, M. Claude Labbé, vice-président de l'Assemblée nationale, en a rajouté en reprochant à M. Mitterrand de *« jouer les édredons »*, de se comporter comme *« un arbitre qui ignore les coups francs »* et préfère *« les coups pas francs »*, etc.

Mais la vedette revient aujourd'hui à M. Raymond Barre. Samedi, l'ancien premier ministre, qui s'exprimait à La Rochelle, devant les adhérents directs de l'UDF, a franchi un pas de plus — mais un pas spectaculaire — dans la stratégie qu'il développe pour essayer d'apparaître comme le meilleur porte-drapeau de l'opposition face à M. Mitterrand. Son long discours sur le rôle que la France devrait tenir dans le monde, en réponse au thème ambiant du déclin, constituera ce que les barristes appellent volontiers un « texte de référence ». Ses thèmes jalonneront, au cours des prochains mois, la campagne du député du Rhône.

Il s'agit d'un événement, car pour la première fois, M. Barre, plus gaullien que jamais, identifie sa démarche personnelle à celle d'un nouveau destin planétaire pour la France, sans hésiter à battre en brèche le *« consensus commode »* — selon son expression — dont fait l'objet la politique étrangère du pouvoir exécutif, épargnée jusqu'à présent par les vicissitudes de la *« cohabitation »*. Sur ce registre, en critiquant les orientations passées et présentes de M. Mitterrand, M. Barre joue sur du velours. M. Chirac ne peut pas le suivre dans cette voie, sauf à s'autocritiquer.

Voilà donc M. Barre porteur d'un dessein pour la France. Faut-il avoir la cruauté de lui rappeler l'ironie mordante que ce thème lui inspirait à l'époque où il conduisait le gouvernement, et les réflexions de ceux de ses « amis » du RPR qui reprochaient justement à sa propre gestion de manquer de souffle ? Après tout,

L'Europe a été le thème prioritaire de la troisième université d'été des adhérents directs de l'UDF organisée à La Rochelle du 1er au 4 juillet. Après Mme Simone Veil et M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, M. Raymond Barre a prononcé, le samedi 4 juillet, un long discours *« sur la place de la France dans le monde. »*

Quelle peut être demain la place de la France dans le monde ? Méditant les enseignements des deux derniers siècles de l'histoire de France, M. Raymond Barre veut d'entrée en tirer *« cette leçon très simple : le risque existe toujours qu'abusés par des illusions de fausse grandeur ou de fausse sécurité, nous nous refusions à voir les réalités en face et ignorions les vraies menaces. Mais le risque inverse existe aussi que, devant la montée de nouvelles forces dans le monde, nous nous laissions aller au découragement et au pessimisme alors qu'en fait nous possédons les ressources physiques, intellectuelles, morales pour dominer les difficultés et, là où c'est nécessaire, remonter la pente et occuper le rang qui doit être le nôtre »*.

Pour *« remonter la pente »*, M. Barre prône d'abord *« une politique démographique vigoureuse et volontariste, véritable impératif de survie »*. Il souligne ensuite que *« ce sont aussi les Français de l'étranger qui constituent un élément fondamental de notre présence dans le monde »* : *« Créer les conditions pour conforter et renforcer cette présence est un devoir national. Notre objectif devrait être de compter dans un demi-siècle au moins deux millions de nos compatriotes vivant hors de France et constituant ces « colonies sans drapeau » qui sont les meilleurs agents de notre expansion économique et de notre rayonnement culturel »*.

Enfin, M. Barre évoque *« la participation de la France à l'économie internationale »*, la chute des investissements français à l'étranger, *« la faiblesse grandissante »* de notre commerce extérieur, l'accroissement, à l'inverse, de la part de l'étranger sur le marché français. M. Barre y voit le résultat de cinq années de gouvernement socialiste (1981-1986) : *« Plus que bien des discours, tout cela suffit à juger le vide de toute cette logomachie que nous avons subie au cours des cinq années où le président de la République et sa majorité socialisme ont régné sans partage : « le socialiste à la française », « la stratégie de rupture avec le capitalisme », « les nationalisations comme locomotive de l'économie », la « modernisation », et tant d'autres formules avancées et péremptoires pour nous retrouver ensuite sur la plus glissante de toutes les pentes que nous ayons connues depuis la Libération. »*

Faut-il dès lors parler d'un déclin inéluctable ? M. Barre préfère parler de morosité : *« Souvent, je me demande si la morosité dont trop de nos compatriotes semblent atteints, leur résignation qui s'exprime par le désir de la retraite dès que possible, ne viennent pas en bonne partie de la pénible impression qu'ils ressentent d'une France qui n'aurait plus de grande ambition, et partant de grand destin, qui se laisserait glisser peu à peu le long de l'échelle des nations, de barreau en barreau, qui accepterait, sans guère réagir, d'abandonner à d'autres le sort du monde, le soin de décider de la paix et de la guerre, qui subirait ici et là des piqûres d'épingle, voire des humiliations, sans trouver ni la volonté, ni les moyens de répliquer !*

» Si tel est bien le cas, comme je le crains, alors la tâche est impérieuse et urgente : il nous faut trouver le sens à donner, dans le monde en pleine évolution, à notre destin. Méfions-nous des sentiers battus et rebattus, méfions-nous des formules usées. Il ne suffit pas, comme j'entends le faire trop souvent, de souligner avec satisfaction la continuité, la permanence de notre ligne, qu'il s'agisse de notre politique étrangère ou de notre politique de défense. Cela permet, bien sûr, de rassurer, cela autorise à parler de consensus, ce qui est bien commode dans la période que traversent actuellement malaisément nos institutions. Mais cela ne procède-t-il pas aussi d'un certain refus de regarder en face les changements et d'en tirer les conséquences ? Et cela ne nous condamne-t-il pas à un certain immobilisme ? »

La France, insiste M. Barre, doit donner *« un sens à son destin »*, destin qui s'appelle pour lui Europe : *« Contrairement à ce qu'une analyse superficielle pourrait laisser croire, c'est en Europe que notre position, notre position économique, notre position de défense, notre position politique tout court sont le plus en jeu, le plus exposées, le plus menacées. Les menaces, elles, se profilent déjà à l'horizon. Menace que, dans une Communauté économique qui tend à devenir un espace de plus en plus libre, notre économie ne soit condamnée, faute d'être compétitive, à un choix dramatique entre un retour au protectionnisme ou une submersion par les produits, les techniques, les capitaux de nos partenaires.*

Menace que, dans une Europe occidentale sur laquelle l'Union soviétique accentue de plus en plus sa pression et dont les Etats-Unis peuvent être tentés de se retirer, la France ne sache pas rassembler ses partenaires autour d'un même concept de défense et de sécurité. Menace, enfin, que sur notre continent, sous les effets conjugués de la stagnation économique, du chômage persistant, du neutralisme et du pacifisme rongeurs, d'un laisser-aller général, la démocratie et la liberté, loin d'avancer de l'Atlantique vers l'Oural, ne reculent de l'Oural vers l'Atlantique.

« Solidarité européenne en matière de défense »

Pour relever ces défis, pour *« ne pas se laisser surprendre »* en 1992, pour que la France *« retrouve son rôle de pilote »*, M. Barre souhaite que la France s'engage dans ces trois directions. L'union économique et monétaire : *« La Communauté ne saurait être un quelconque ectoplasme sans colonne vertébrale (...). A partir du système monétaire européen doit émerger une véritable union monétaire au sein de laquelle circulerait une véritable monnaie européenne. Le jour où, nous autres Européens, nous aurons à défendre une monnaie commune, naîtra entre nous une nouvelle et puissante solidarité. »*

Une politique de défense *« marquée par une solidarité accrue avec nos partenaires européens et en tout premier lieu avec la République fédérale d'Allemagne. »* La France, dit M. Barre, a *« un rôle majeur à jouer »* mais *« cette entreprise exige une évolution de notre approche de notre propre problème de sécurité : Aujourd'hui, grâce à la clairvoyance du général de Gaulle, la France s'est dotée d'une force nucléaire de dissuasion dont le constant perfectionnement demeure un élément essentiel de notre sécurité. Mais prenons garde à ne pas tomber pour autant dans un nouveau complexe de la ligne Maginot et à ne pas nous enfermer dans une stratégie qui soit, en fin de compte, purement nationale. Maintenant que nous avons bâti nos propres forces, maintenant que nous avons acquis notre propre personnalité de défense, nous devons aborder la nouvelle étape qui est celle de l'organisation de l'espace stratégique commun. Notre espace stratégique n'est-il pas en réalité l'espace européen ? C'est à la recherche des instruments d'une solidarité plus grande avec nos partenaires européens, et en premier lieu avec la République fédérale d'Allemagne, que nous devons partir. En d'autres termes, nous sommes assez fort, assez assurés de nous-mêmes pour prendre l'initiative dans la mise en œuvre d'une plus grande solidarité européenne en matière de défense. Je suis convaincu que nos partenaires attendent de nous une telle initiative, alliant audace et réalisme. »*

La transformation enfin *« de notre Communauté en une confédération politique et d'abord avec ceux de nos partenaires qui voudront bien nous accompagner sur cette voie »* : *« Dès lors que la dynamique de l'union économique et monétaire au sein de la Communauté serait irréversiblement lancée, dès lors que la solidarité des Européens en matière de défense serait assise sur des structures et des organes communs, le pas politique devrait nécessairement être franchi. Qu'on l'appelle Union, qu'on l'appelle Confédération, une organisation politique doit lier entre elles nos vieilles nations d'Europe occidentale. La France n'y perdra ni son identité ni son indépendance. Bien au contraire, pour avoir montré la voie, son rôle en Europe, son influence, n'en seront que plus affirmés. »*

Dans la dernière partie de son discours, l'ancien premier ministre rappelle *« le devoir de la France »* de peser sur les grands équilibres mondiaux. D'abord au service de la solidarité internationale : *« Solidarité : le mot est souvent jeté à tout vent. Il l'a été, en particulier, sous le règne de la pensée socialiste. Mais autant en a emporté le vent de Cancun ! Alors il faut essayer de donner un sens concret à la solidarité et, sous son couvert, de ne pas faire tout et n'importe quoi. »*

Solidarité vis-à-vis du tiers-monde, mais solidarité d'abord avec l'Afrique : *« J'entends dire parfois que notre aide serait trop concentrée*

La réunion du comité directeur du Parti
La journée des bretelles

Une fois n'est pas coutume, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est arrivé au comité directeur sans cravate, en polo léger de couleur vive. Une fois n'est pas coutume, dès la fin de la matinée, après les interventions de MM. Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin, la messe socialiste était dite. Les seconds couteaux peuvent bien se succéder en séance plénière, à l'heure de la sieste les apparatchiks peuvent bien régler, pour le moment, la délicate question du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) — désormais autonome sans l'être tout en l'étant, à moins que ce soit l'inverse, — les couloirs sont rois. Le troisième sous-sol de l'Assemblée bruisse des échos de multiples conversations où l'on commente jusqu'à plus soif le rappel à l'ordre multidirectionnel de M. Jospin.

Il n'y a pas besoin de cravate pour être sérieux. C'est avec le col ouvert mais *« de façon solennelle »* que M. Jospin rappelle à M. Rocard que *« l'autoproclamation ne vaut pas »* en matière de candidature ; qu'en matière de privatisation la doctrine du PS a été fixée par le congrès de Lille (unanime), et qu'aucune campagne d'affichage *« ne peut intervenir sans la décision formelle du PS »*. Au passage, M. Lang se fait gentiment « remonter » des bretelles imaginaires — et forcément multicolores — pour avoir énoncé, dans les étranges lucarnes, de non moins étranges hérésies sur son aspiration à un président socialiste au-dessus de la mêlée. De façon plus discrète, M. Mauroy, lui aussi, bien qu'absent pour raison de santé, se voit reprocher d'avoir obscurci l'expression de la position socialiste sur la candidature éventuelle de M. Pierre Juquin. A dix mois de la présidentielle, M. Jospin se soucie que le PS soit en ordre de marche, que l'expression des multiples *« talents »* qu'il héberge ne tourne pas à la cacophonie et qu'il montre au moins *« un minimum de certitudes »* sur les grandes questions.

Seul M. Jean-Pierre Chevènement passe entre les gouttes. Ce n'est pas un oubli. M. Jospin s'affirme *« d'accord avec beaucoup de ce qu'a dit Jean-Pierre »*, qui l'a précédé à la tribune, sur le rôle des propositions du PS. C'est la journée du maire de Belfort : il affirme, une fois de plus, que le président a plus besoin d'un parti actif que d'un *« parti-paillasson »*. Il souligne la nécessité d'une grande politique industrielle et soutient que la France ne doit pas avoir la religion du système monétaire européen.

Son porte-parole, M. Jean-Marie Bockel, se précipite hors de la salle des débats pour annoncer l'extraordinaire : M. Jacques Delors fait constamment référence, dans son intervention, à M. Chevènement !

Plus extraordinaire encore, lorsqu'il quitte le comité directeur, l'ancien ministre de l'économie et des finances confirme : non, il ne faut pas dire *« l'Europe, l'Europe »* ; oui, il faut se garder de la « religion de l'Europe » ; oui, le courant de M. Chevènement a le droit de donner son point de vue et même celui d'être écouté. M. Georges Sarre, qui passe par là, exulte : *« Nous ne sommes plus les Albanais du PS ! »*.

Malgré tout, c'est encore entre mitterrandistes et rocardiens que se joue la partie de couloir. Chez les premiers, M. Henri Emmanuelli rigole du *« grand stratège »*. Rocard : *« Dommage que von Clausewitz n'ait pas connu Michel Rocard ! »*. Chez les seconds, M. Gérard Fuchs, qui est polytechnicien et s'y connaît en mathématiques, décompose le discours de M. Jospin : *« Deux flèches contre Rocard, trois contre Lang, une contre Mauroy, une contre Dumas. C'est le moins qu'il pouvait faire. »*

D'une façon générale, les amis du maire de Conflans-Sainte-Honorine, obligés d'improviser en l'absence de leur chef, qui peaufine sa culture de présidentiable dans l'océan Indien, minimisent la portée du rappel à l'ordre de M. Jospin, mais restent fermes sur la nécessité d'une campagne d'affichage.

Pour M. Claude Evin, porte-parole officiel de M. Rocard, une élection présidentielle, c'est *« une relation directe entre un homme et l'opinion »*. L'établissement de cette relation passe par de telles campagnes. *« Michel Rocard*, ajoute M. Evin, *a besoin du PS et le PS a besoin de Michel Rocard. Il faut gérer cela en bonne intelligence. »*

Dans la phalange rocardienne, on remarque que M. Lang a pu faire sa propre campagne d'affiches sans encourir les foudres de M. Jospin. Les plus « magouilleurs » commencent à chercher comment tourner l'interdiction du premier secrétaire. Quelqu'un s'insurge : *« Au prix que coûtent ces espaces publicitaires, c'est nous qui déciderons ce qu'il y a sur les affiches ! »*

Dans la salle des débats, M. Louis Mexandeau s'emploie à récuser l'argument selon lequel M. Valéry Giscard d'Estaing était, tout comme M. Mitterrand aujourd'hui, bien traité par les sondages quelques mois avant sa chute. L'ancien ministre remarque que l'actuel député du Puy-de-Dôme avait alors effectué une visite en Normandie (la région de M. Mexandeau) et que l'accueil qui lui avait été réservé contraste avec celui que vient de recevoir M. Mitterrand.

Autre mitterrandiste, autre référence au président : M. Louis Mermaz, après M. Jospin, tire lui aussi sur les bretelles de M. Lang : *« Si le président est un garant, c'est qu'il est doté de pouvoirs institutionnels et politiques réels. Par son attitude, par ses prises de position*, explique l'ancien président de l'Assemblée nationale, [le président de la République] *définit les contours d'une politique, politique pour l'ensemble des Français bien entendu, mais politique au contenu clair. »*

Ce que les amis de M. Lang n'osent pas exprimer clairement, c'est que avec ses rêveries consensuelles à voix haute, le député du Loir-et-Cher fait le jeu de celui des Yvelines. Heureusement, les amis de M. Rocard mettent les points sur les « i ». Dans une attaque bien coordonnée, MM. Robert Chapuis et Fuchs, députés respectivement de l'Ardèche et de Paris, montent l'un après l'autre au filet, avec un même message (même si M. Chapuis déclenche les applaudissements en saluant *« le rocher qui tient »* qu'incarne M. Mitterrand) : non au président arbitre, oui à la nouveauté. Sous-entendu : *exit* « Tonton », bonjour Rocard.

M. Fuchs détaille : *« Notre débat de candidature, serait dépourvu de sens si notre objectif se réduisait à faire élire un président-arbitre, au-dessus de la mêlée. Il existe aujourd'hui une situation incontournable, du fait de la cohabitation. Est-il souhaitable qu'elle se poursuive ? Je dis non. Il y a des pratiques institutionnelles inévitables. Nous ne devons pas pour autant les théoriser (...) Face à une situation qui paralyse aujourd'hui notre pays et pour répondre aux défis qui sont posés à la France, il*

Le charme est rompu

ET maintenant, que vont-ils faire ? La mise en garde — attendue — lancée par M. Lionel Jospin à M. Michel Rocard n'aura pas d'autres effets immédiats que d'avoir permis aux mitterrandistes de prendre date. M. Rocard est en voyage dans l'océan Indien, ce qui n'est pas le meilleur endroit pour répondre à M. Jospin, à supposer qu'il le souhaite.

Il faudra attendre pour voir si le député des Yvelines fait preuve d'une plus grande prudence dans son expression publique à propos des privatisations, alors que les déclarations — qui ont entraîné la mise au point de M. Jospin — faites le samedi 20 juin à la radio 98,8 FM, — correspondent bien au fond de sa pensée.

Quant à la nouvelle « guerre des affiches », elle risque de déboucher sur une paix bâtarde : M. Jospin s'est engagé publiquement, mais on ne le voit pas exclure M. Rocard et ses amis qui, de leur côté et malgré leur embarras visible, ne semblent pas avoir l'intention de renoncer à cette campagne prévue pour l'automne.

En attendant, ces épisodes vont alourdir le climat déjà pesant dans le courant de M. Rocard. Les « modérés » (qui s'estiment majoritaires et, en tout état de cause, représentent une bonne partie, notamment, de la « base » rocardienne) voient avec inquiétude se profiler une candidature *« jusqu'auboutiste »*. Certains se demandent dès maintenant s'ils ne devront pas se désolidariser de leur chef de file.

Ils savent que M. Rocard a perdu le titre de « vice-candidat », l'avantage d'être considéré comme désigné d'avance si M. Mitterrand ne se représente pas. M. Jospin a mis en évidence cette fragilité en insistant sur le fait qu'il n'existe pas d'*« autoproclamation »* d'un candidat. Sauf accélération de l'histoire, les rocardiens attendront, néanmoins, la fin du mois d'août et leur prochaine réunion de courant pour avoir ensemble une explication franche et moyennement cordiale.

Le cas Chevènement

C'est au même moment, dans sa bonne ville de Belfort, que M. Jean-Pierre Chevènement devrait annoncer qu'il sera candidat à la candidature, face à M. Rocard, si M. Mitterrand ne se représente pas. Le recul de M. Rocard fait mécaniquement progresser M. Chevènement qui a tout lieu d'être satisfait : M. Jospin, renonçant au système « un coup à droite, un coup à gauche », s'est abstenu de toute critique à son encontre et lui a adressé quelques compliments.

L'ancien ministre de l'industrie a reçu en outre, en dépit d'un « coup de patte » isolé de la part de M. Bérégovoy (*le Monde* daté 5-6 juillet), un renfort inattendu de M. Jacques Delors, qui lui avait pourtant servi de tête de turc pour son action Rue de Rivoli pendant les premières années du septennat. M. Delors reconnaît aujourd'hui la pertinence, sinon des analyses, en tout cas des questions que pose M. Chevènement sur l'Europe.

Le troisième élément dominant du comité directeur, la définition du rôle du président de la République, est aussi en partie une réponse des mitterrandistes aux rocardiens. Les socialistes ne souhaitent pas qu'on en revienne sur ce plan à la situation qui prévalait avant la cohabitation et, surtout, dans leur esprit, avant 1981. Mais ils n'acceptent pas non plus la notion d'un président *« arbitre »*, tel que l'a exposé M. Jack Lang. Ils lui préfèrent l'idée, comme l'ont dit MM. Jospin et Mermaz, d'un président *« garant »* qui, de toute façon, reste acteur politique et indique au pays des grandes orientations.

En mettant en avant une telle définition, il s'agit aussi, pour les mitterrandistes, de couper l'herbe sous le pied des rocardiens. A mots couverts, ceux-ci commencent à utiliser la nouvelle image de « père de la patrie » qu'a M. Mitterrand pour l'identifier à un certain piétinement, voire à une certaine somnolence du pays, et lui opposer l'avenir et le mouvement qu'incarnerait M. Rocard, qui fera plusieurs interventions publiques en septembre et prépare pour la rentrée un livre mi-autobiographique mi-politique.

Le charme, en somme, est bien rompu, et chacun rejoint son camp. Mais ce reclassement peut-il aller jusqu'au bout ? Nombre de socialistes sont convaincus qu'au cas où M. Rocard ne serait pas désigné par leur parti (si M. Mitterrand ne se représentait pas), il n'aurait, pour le coup, aucune hésitation à être candidat tout de même.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

rançais et du

occuper le rang

ité directeur du Par

née des bretelles

Politique

redressement international du pays

M. Barre pourrait lui aussi renvoyer le RPR à l'« appel de Cochin » lancé en décembre 1978 par M. Chirac pour déplorer *« l'abaissement de la France »*.

En se posant en champion du rassemblement des Français, M. Barre veut aussi, bien sûr, couper l'herbe sous le pied à M. Le Pen, qui n'aura plus le monopole de la lutte verbale contre la « décadence ». Pour lui aussi, il s'agit de récupérer les suffrages de ceux des Français qui rêvent d'une France restaurée dans son prestige international d'antan.

Coïncidence : M. Barre, qui paraissait en perte de vitesse, à en croire les dernières enquêtes d'opinion, reprend l'initiative sur un terrain où les socialistes éprouvent, pour leur part, des difficultés avec M. Michel Rocard. L'avertissement lancé à celui-ci par M. Lionel Jospin, devant le comité directeur du PS, vise, en effet, à empêcher l'ancien ministre de l'agriculture de se situer par rapport à M. Mitterrand de la même façon, au fond, que M. Barre, c'est-à-dire en opposant à l'image d'un président arbitre, imposée par la « cohabitation », celle d'un futur président rénovateur.

Quant au principal intéressé, M. Mitterrand, il continue d'observer ces évolutions avec le sourire du Sphinx. Un sourire sans doute très intéressé, à défaut de grand « dessein », par la « petite » élection cantonale de Landerneau, qui a vu la victoire inattendue du candidat socialiste

ALAIN ROLLAT.

qui était le nôtre »

sur ces pays et qu'il conviendrait de la « redéployer ». Mais n'oublions pas qu'à toutes les raisons historiques, affectives et politiques de privilégier cette zone, s'ajoute l'argument majeur que l'Afrique, et notamment au sud du Sahara, est le continent le plus pauvre. Dès lors que nos meilleurs amis sont aussi les plus pauvres, comment ne seraient-ils pas les premiers à recevoir notre aide ? La grande famille africaine compte sur la France. Elle ne doit pas être déçue. »

Ensuite et *« bien évidemment »* au service de la paix. Cette recherche de la paix impose, pour M. Barre, trois objectifs. Un objectif de justice : *« Les sceptiques souriront, au nom peut-être de la Realpolitik. Mais la Realpolitik a ses limites. Pour devoir parfois s'y plier, la France sait aussi s'y soustraire. Et les injustices nous savons bien aujourd'hui où elles sont. Il est injuste que l'Afghanistan soit occupé par l'Union soviétique, injuste que le Cambodge soit sous la férule du Vietnam, injuste que le Tchad soit agressé par la Libye, injuste que les Noirs d'Afrique du Sud soient encore soumis à l'apartheid, injuste que l'absence de règlement du conflit israélo-arabe pèse de tout son poids sur le sort du malheureux peuple palestinien, injuste que le Liban soit en permanence un champ clos où s'affrontent des ambitions extérieures. Corriger ces injustices ne peut être le seul fait de la France. Mais son devoir est de ramener sans cesse l'attention de la communauté internationale sur ces foyers d'injustice. »*

Troisième et dernier objectif : celui de la *sécurité*. M. Barre met en cause le président de la République : *« Beaucoup dépend certes de la capacité que les Etats-Unis et l'Union soviétique manifesteront à trouver les voies d'un accord. Mais tout ne dépend pas et ne doit pas dépendre d'eux seuls. Reykjavik nous a montré, s'il était besoin, l'absence de l'Europe. La tâche de la France est de contribuer à transformer cette absence en présence pour qu'on ne voie plus, comme aujourd'hui, les Européens tirés à hue et à dia, pour qu'ils définissent ensemble leurs propres intérêts, pour qu'ils les défendent ensemble et pour que, dans les négociations sur la réduction des armements, les équilibres indispensables à leur sécurité soient respectés. Aujourd'hui, l'on peut craindre qu'ils ne le soient pas aussi bien qu'ils devraient l'être, et je doute que, ces derniers temps, le président de la République qui a la charge des intérêts suprêmes de la nation, ait été toujours bien inspiré en prenant les positions qu'il a prises... »*

Le rôle de « M. Propre »

IL faudra certainement se souvenir de ce discours de M. Barre à La Rochelle. Un discours qui, tant par son fond que dans sa forme, contient pratiquement toutes les données de la prochaine campagne de l'ancien premier ministre. M. Barre est prêt. On a vu refleurir samedi les affiches de *« Barre confiance »*. On tient manifestement à ce que cela se sache, ne serait-ce que pour décourager ceux qui seraient tentés de précipiter les échéanges.

Le discours de l'ancien premier ministre portait officiellement sur *« la place de la France dans le monde »*. Un discours pédagogique, dense, nourri de gaullisme, destiné à lutter *contre la « déclinose »* ambiante et que l'on peut résumer par cette triple formule : une France moderne, une Europe forte, un monde solidaire. Mais ce discours de La Rochelle laisse aussi percevoir entre les lignes quelle place M. Barre compte s'adjuger sur le terrain de la campagne présidentielle. *« Notre combat,* a-t-il prévenu, *devra être digne des enjeux pour la France. Nous aurons à dissiper les brouillards de l'équivoque que l'on voit s'amonceler grâce aux complaisances suscitées par les petits calculs des uns et des autres. »* Cela ne surprendra personne : M. Barre compte donc s'attribuer le rôle de « Monsieur Propre », de grand inquisiteur de la « cohabitation ». Après avoir mis ces derniers mois quelques bémols sur cette partition, le député du Rhône a repris de plus belle ses attaques contre les mauvais acteurs de cet intermède institutionnel. Avec *d'autant plus d'entrain qu'il constate* avec plaisir au travers des sondages *que « les Français se rendent compte chaque jour que cette situation n'est pas le fruit du respect des plus hautes exigences démocratiques ».*

Mais surtout M. Barre cherche à disputer aujourd'hui à M. Mitterrand sa tunique de rassembleur. Ce discours de La Rochelle marque aussi de ce point de vue une gradation dans l'attaque contre le chef de l'Etat. Le député du Rhône est passé samedi *du terrain économique et social* à celui, jusqu'à présent épargné et sur lequel, cohabitation oblige, M. Chirac pourra difficilement le suivre, — de la politique étrangère. Tour à tour, on a entendu M. Barre ironiser *« sur le vent de Cancun »*, mettre en cause la fausse politique de solidarité internationale préconisée par les socialistes et suspecter M. Mitterrand de légèreté face à MM. Reagan et Gorbatchev.

De toute évidence, M. Barre cherche à pousser le chef de l'Etat à descendre prématurément sur le champ *de bataille électoral* — avec l'espoir de pousser en même temps *M. Chirac à la faute. Une stratégie* qui n'est pas sans risques. Condamner M. Chirac, c'est prendre celui de rompre le code de bonne conduite. S'attaquer à M. Mitterrand, au faîte des sondages, c'est prendre celui de contrarier une politique d'ouverture à gauche. Bref, M. Barre paraît de plus en plus ne se donner que cet unique choix : ça passe ou ça casse !

DANIEL CARTON.

socialiste

nous faut non un président-arbitre mais un président actif, capable de libérer les forces neuves d'imagination et de créativité qui existent dès maintenant (...) Nous ne gagnerons pas, malgré certaines apparences actuelles, ces (...) élections présidentielles en disant simplement « on continue », *mais en proposant au pays le contrat indispensable équilibrant la nécessité de l'effort et l'exigence de la solidarité. »*

A-t-il été convaincu par les uns ou par les autres ? M. Lang, en tous les cas, a bien reçu le message. Il monte à la tribune pour expliquer qu'il n'a pas voulu reléguer le président dans le rôle d'un *« président-soliveau »*, mais opposer un homme de rassemblement à des hommes d'affrontement. De toute façon, il pense que seul un président de gauche peut incarner la notion de rassemblement. A en croire certains des auditeurs de M. Lang, le rétablissement est un peu acrobatique. Mais qu'importe ! Il fait chaud, il est encore assez tôt pour profiter de cette fin d'après-midi radieuse, et l'on ne se retrouvera pas avant le mois de septembre dans ce sous-sol déprimant. Seuls les membres de l'ex-CERES ont prévu de passer le dimanche à l'ombre, pour réunir un « collectif ». Vivent les vacances !

J.-L. A.

M. Jospin : un seul candidat pour le PS

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, tire un bilan critique de l'action du gouvernment et souligne les divisions de la droite, avant de rappeler, à propos du PS, que la motion adoptée au congrès de Lille du mois d'avril *« apporte des réponses à un certain nombre de questions importantes »* et que les socialistes doivent donc considérer que ces questions sont *« derrière [eux] »*. Ainsi rappelle-t-il que *« TF 1 redeviendra une chaîne publique »* si le PS revient au gouvernement et que la motion apporte des réponses *« équilibrées et prudentes »* sur les privatisations. *« Ce qui ne peut pas être entendu sans surprise,* continue-t-il à ce propos sans citer nommément M. Rocard, *c'est l'idée (...) que le Parti socialiste revenu au pouvoir pourrait envisager de poursuivre les privatisations décidées par la droite, y compris si cela était sous d'autres modalités. Je pense qu'il s'agit d'une erreur de langage, car s'il ne s'agissait pas de cela, il faudrait vraiment en parler. »*

M. Jospin lance également une *mise en garde* sur l'expression des socialistes à propos de la stratégie de leur parti (c'est M. Lang qui est visé), tout en se défendant de vouloir *« uniformiser l'expression du parti »*. Chacun doit s'exprimer avec *« son talent propre »* — ce qui *« permettra au parti d'être en bonne position pour l'élection présidentielle »*, — mais le faire *« de façon unifiée »*.

M. Jospin revient — toujours sans le *nommer* — aux problèmes posés par l'attitude de M. Rocard en évoquant l'élection présidentielle : *« Nous n'avons pas de candidat du PS parce qu'en ces matières, dans notre philosophie politique, dans notre famille politique, l'autoproclamation ne vaut pas (...). Le moment venu, il y aura un candidat et un seul du PS soutenu par le PS. »*

Quant à *« la campagne d'affiches commerciales (...) massive »* envisagée par M. Rocard pour l'automne, M. Jospin souligne : *« Aucune décision de ce type ne peut intervenir sans la décision formelle du PS. »*

M. Jospin réaffirme que l'élection présidentielle se prépare autour du *« couple président de la République-PS »* et évoque la notion d'un président *« arbitre »* ou au-dessus de la mêlée avancée par M. Lang (qu'il n'a pas nommé) pour juger qu'il n'est pas de l'intérêt des socialistes de *« sembler minorer le rôle du président de la République dans la vie politique française »*.

M. Jospin remarque que des thèses proches sont simultanément développées par la droite et réfute l'idée que *« le président de la République ne sert à rien »* ou qu'il *« serait accepté par l'opinion parce que, d'une certaine façon, il aurait oublié son socialisme en route ». « En matière de socialisme,* dit-il, *le président (...) est conduit, dans la période actuelle, à s'exprimer avec un certain sens de la finesse. »* M. Jospin croit avoir entendu, *« sur le terrain de la justice sociale, sur le terrain de la cohésion, sur le terrain des valeurs, sur le terrain des droits de l'homme (...), le président s'inscrire clairement dans la philosophie politique qui est la nôtre. »*

Le premier secrétaire illustre les pouvoirs du président en rappelant les évolutions du gouvernement, notamment en matière militaire et diplomatique. Ces évolutions, souligne-t-il, sont peut-être dues à l'action de M. Mitterrand. *« Peut-être faudrait-il,* continue-t-il, *le définir plus comme un garant que comme un arbitre. Mais il est (...) surtout un acteur de la vie politique française au moment où un candidat se présente à l'élection présidentielle. Une fois qu'il est élu, il fixe les grandes orientations politiques pour le septennat (...). Ce n'est pas là la fonction ou le rôle d'un arbitre. Il est, par son élection même (...), à l'origine d'une majorité. »*

Politique

L'élection municipale de la sous-préfecture des Alpes-Maritimes

La liste du maire sortant de Grasse (UDF), allié au FN, est en tête du ballottage

GRASSE

De notre correspondant régional

La liste d'action communale et d'union nationale conduite par M. Hervé de Fontmichel, maire sortant (UDF-Rad), conseiller général de Grasse-Sud, conseiller régional, est arrivé en tête, le dimanche 5 juillet, du premier tour de scrutin des élections municipales partielles de Grasse (Alpes-Maritimes). M. de Fontmichel avait fait place sur sa liste à six représentants du Font national *(le Monde du 3 juillet)*.

Sur 13 196 suffrages exprimés cette liste a obtenu 35,24 % des voix contre 25,19 % à la liste Rassemblement pour l'avenir de Grasse dirigée par M. Henri Richelme, premier adjoint sortant (divers droite), conseiller général de Grasse-Nord, 24,70 % à la liste communiste, 9,90 % à la liste socialiste et 4,97 % à une autre liste divers droite. Il y a ballottage. Ces élections avaient été provoquées par la démission, le 9 juin, de M. de Fontmichel et de dix-huit de ses colistiers à la suite d'une crise de plusieurs mois au sein du conseil municipal opposant le maire de Grasse et ses fidèles à son premier adjoint et à onze autres élus de droite.

Le scrutin a été caractérisé par un très fort taux d'abstention (40,95 % au lieu de 18,95 % en mars 1983) que la période des vacances rendait, en partie, prévisible. Les listes conduites par le maire et le premier adjoint sortants de Grasse – comportant, l'une et l'autre, des membres de l'UDF et du RPR – recueillent, ensemble, plus de 60 % des suffrages exprimés. En raison de l'alliance de M. de Fontmichel avec le Front national, l'UDF et le RPR ne lui avaient par apporté leur soutien. Aux élections législatives de mars 1986 le Front national avait obtenu, à Grasse, 21,43 % des suffrages exprimés. *« Cette énergie de toutes les forces nationales est exemplaire »*, avait déclaré M. de Fontmichel. *« Les états-majors parisiens feraient bien de s'en inspirer lors des prochains scrutins. »*

Les considérations d'ordre local interfèrent, en fait, largement dans les résultats obtenus par sa liste et ne permettent pas de tirer un enseignement politique clair. Sans être effarouché par l'initiative de M. de Fontmichel, l'électorat de droite ne l'a pas, non plus, massivement approuvé. M. Richelme a estimé, pour sa part, que le maire sortant de Grasse était, désormais, *« prisonnier »* du Front national.

La gauche, elle, perd plus de quatre points par rapport à 1983. Lors du dernier scrutin elle se présentait, il est vrai, unie, après avoir dirigé les affaires de la ville pendant six ans. Le Parti communiste remporte aisément la primaire qu'il disputait avec le Parti socialiste grâce à la personnalité de M. Georges Vassalo, ancien maire de Grasse. Bien qu'il ait fait taire ses querelles et se soit donné un nouveau leader le PS enregistre une grave déconvenue. Aux législatives de 1986 il avait recueilli 21,89 % des suffrages exprimés. Les deux partis ont annoncé qu'ils constitueraient une liste commune au second tour.

A droite, la lutte fraticide que se sont livrée MM. de Fontmichel et Richelme au premier tour laissera probablement des traces. Le premier adjoint sortant devait faire savoir, lundi 6 juillet, s'il se retirait purement et simplement ou s'il maintenait sa liste comme il l'avait indiqué, au cas où il n'y aurait pas de danger de gauche.

GUY PORTE.

Les résultats : inscrits : 22 790 ; votants : 13 456 ; suffr. expr. : 13 196. Ont obtenu : Liste de Fontmichel (UDF-Rad.) : 4 651 ; liste Richelme (div. d.). : 3 324 ; liste Vassalo (PC) : 3 260 ; liste Guérin (PS) : 1 306 ; liste Goby (div. d.) : 655.

Au premier tour de scrutin, le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : inscrits : 22 770 ; votants : 18 455 ; suffr. expr. : 18 131 ; liste de Fontmichel (UDF-Rad.) : 9 230, 30 élus ; liste Vassalo (Un. gauche) : 7 027, 8 élus ; liste Tomasi (div. d.) : 1 180, 1 élu ; liste Deberdt (soc. diss.) : 694.

Deux cantonales

FINISTÈRE : canton de Landerneau (2e tour).

Inscr. : 16 197 ; vot. : 7 826 ; suffr. expr. : 7 631. MM. Jean-Pierre Thomin, PS, cons. mun. de Landerneau, 4 113 voix, ÉLU ; Paul Jarry, RPR, m. de Landerneau, 3 518.

[La majorité a perdu, au profit du PS, le siège de conseiller général que Théophile Le Borgne (div. d.), décédé le 23 mai dernier, détenait depuis 1964. Son successeur à la mairie, M. Paul Jarry (RPR) n'a pas réussi à s'imposer dans ce canton, où au total, la droite avait obtenu 51,58 % des voix en mars 1986 et où elle était encore majoritaire au premier tour de cette partielle. En effet, dimanche 28 juin, M. Jarry avait recueilli 27,93 % des suffrages exprimés tandis que M. Yves Loaëc (UDF-CDS) en avait eu 22,31 %. Malgré une participation plus forte au second tour (48,31 % contre 46,63 % et 222 électeurs supplémentaires), M. Jarry qui a eu des contacts entre les deux tours avec le Front national augmente son score du premier tour de 1 448 suffrages alors que le représentant du CDS en avait eu 1 654 au premier tour... et celui du Front national 465. A l'évidence, des suffrages de l'UDF ont manqué à M. Jarry notamment à La Forêt-Landerneau, commune dont le maire est M. Loaëc et où M. Thomin est arrivé en tête au second tour.

Le candidat socialiste a bénéficié d'un bon report des voix communistes, bien que la section locale du PCF eut déclaré qu'il lui était « impossible » de choisir au second tour. Toutefois les rénovateurs avaient appelé à voter pour M. Thomin. Ce dernier, né le 28 février 1949, attaché communal à la mairie de Brest après avoir été enseignant pendant six ans, est de sensibilité rocardienne.

Au premier tour les résultats avaient été les suivants : inscr. : 16 197 ; vot. : 7 553 ; suff. expr. : 7 411 ; MM. Thomin (PS), 2 951 ; Jarry (RPR), 2 070 ; Yves Loaëc (CDS), 1 654 ; Claude Briscadieu (FN), 465 ; Marcel Corcuff (PCF), 271.

En mars 1982, Théophile Le Borgne avait été réélu au second tour, avec 6 794 voix contre 4 204 à M. Thomin sur 10 998 suffrages exprimés, 11 187 votants et 15 587 inscrits.]

VENDÉE : canton de Montaigu (1er tour)

Inscr. : 15 784 ; vot. : 10 018 ; suffr. expr. : 9 765. MM. Philippe de Villiers (UDF-PR), dép., anc. secr. d'Etat, 5 727 voix, ÉLU ; Michel Lebœuf (RPR), m. de Treize-Septiers, 2 833 ; Marc Blanloeil (PS), 928 ; Marc Bochet (FN), 155 ; Jean-Luc Migné (PCF) 62 ; Bernard Mougé (POE), 60.

[M. Philippe de Villiers, qui a renoncé à ses fonctions de secrétaire d'Etat à la culture et à la communication pour entrer à l'Assemblée nationale, succède à l'Assemblée départementale à Vincent Ansquer (RPR), ancien ministre, décédé le 1er juin, à l'Assemblée départementale. Il l'emporte au premier tour avec 58,64 % des voix et devance sans difficulté M. Lebœuf, secrétaire de circonscription RPR, qui se présentait sans étiquette. Les instances nationales de l'UDF et du RPR avaient décidé de soutenir M. de Villiers au nom de l'union de la majorité.

Dans ce canton traditionnellement conservateur, où la liste RPR-UDF avait obtenu 68,30 % aux législatives de mars 1986, la gauche est en recul. Le recul est particulièrement net pour le PS, qui recueille 9,50 % des voix contre 27,45 % en 1982.

En mars 1982, Vincent Ansquer avait été réélu au premier tour avec 7 492 voix, contre 2 931 à M. Dominique Dubois (PS) et 251 à M. François Terrien (PCF) sur 10 674 suffrages exprimés, 11 122 votants et 14 626 inscrits.]

La session extraordinaire du Parlement

La réforme de la fonction publique territoriale définitivement approuvée

L'Assemblée nationale a approuvé, le vendredi 3 juillet, le texte, mis au point par la commission mixte paritaire (députés et sénateurs), du projet sur la fonction publique territoriale. Le Sénat, le 30 juin, avait déjà donné son accord à la même version. Le texte de M. Yves Galland, ministre délégué à la fonction publique, est donc définitivement approuvé par le Parlement. Dans les deux Chambres, les élus socialistes et commmunistes ont jusqu'au bout manifesté leur opposition.

Le travail de la CMP a surtout consisté en une harmonisation de formulations. Mais, sur deux points, les deux Chambres étaient en désaccord profond. Le Sénat avait prévu que les agents déchargés ou privés d'emploi, par la suppression de leur poste, ne seraient licenciés de la fonction publique territoriale qu'après le refus de trois nouvelles offres d'emploi. L'Assemblée avait voulu être beaucoup plus sévère, mais c'est finalement la solution des sénateurs qui a été retenue.

La deuxième divergence importante portait sur le taux de cotisation des collectivités locales au centre de gestion de leur personnel. Le Sénat avait voulu le limiter à 0,75 % de la masse salariale. L'Assemblée avait craint que cela ne soit insuffisant, peu convaincue, de même que certains sénateurs, par les projections financières établies par les services de M. Galland. La CMP a donc décidé de distinguer entre les missions facultatives de ces centres, pour lesquelles ils demanderont une rémunération spéciale, et les missions obligatoires pour lesquelles le taux maximum de cotisation sera fixé par la loi. Au palais du Luxembourg, comme au Palais Bourbon, M. Galland a sèchement contesté cette décision des parlementaires, mais il n'a pas cherché à les faire changer d'avis.

Le ministre délégué n'a pas non plus apprécié que députés et sénateurs imposent la transmission des tableaux d'avancement des fonctionnaires de catégories A et B aux centres de gestion concernés, afin de faciliter leur mobilité. Selon lui, cela ne fera qu'alourdir la procédure, alors qu'il estime que la « mobilité » est une affaire d'état d'esprit et non de textes.

Pour le reste, la CMP a décidé que la présidence des conseils de discipline serait assurée par un magistrat de l'ordre judiciaire et non de l'ordre administratif, comme le souhaitait le Sénat. C'est aussi la version de l'Assemblée nationale, qui a été retenue en décidant que le nombre de postes mis au concours correspondrait à 120 % des places offertes (et non 130 %), afin de limiter le nombre des « reçus-collés » ; il ne pourra être mis fin aux fonctions du titulaire d'un « emploi fonctionnel » (poste de haute direction) que dans les six mois de son embauche ou dans les six mois suivants le renouvellement du conseil municipal, départemental ou régional l'employant.

Le Sénat a imposé sa volonté sur trois autres points : toutes les confédérations ou fédérations syndicales représentatives au plan national, et qui participent aux élections pour la composition des commissions administratives paritaires, auront un siège au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; les parlementaires ne retrouveront pas le droit d'avoir des fonctionnaires détachés auprès d'eux ; enfin, dans le chapitre sur la police municipale, la disposition, introduite au Palais Bourbon, grâce à l'alliance de la gauche et du Front national, obligeant *« les gardes municipaux à être dotés d'une carte professionnelle »* a été supprimée.

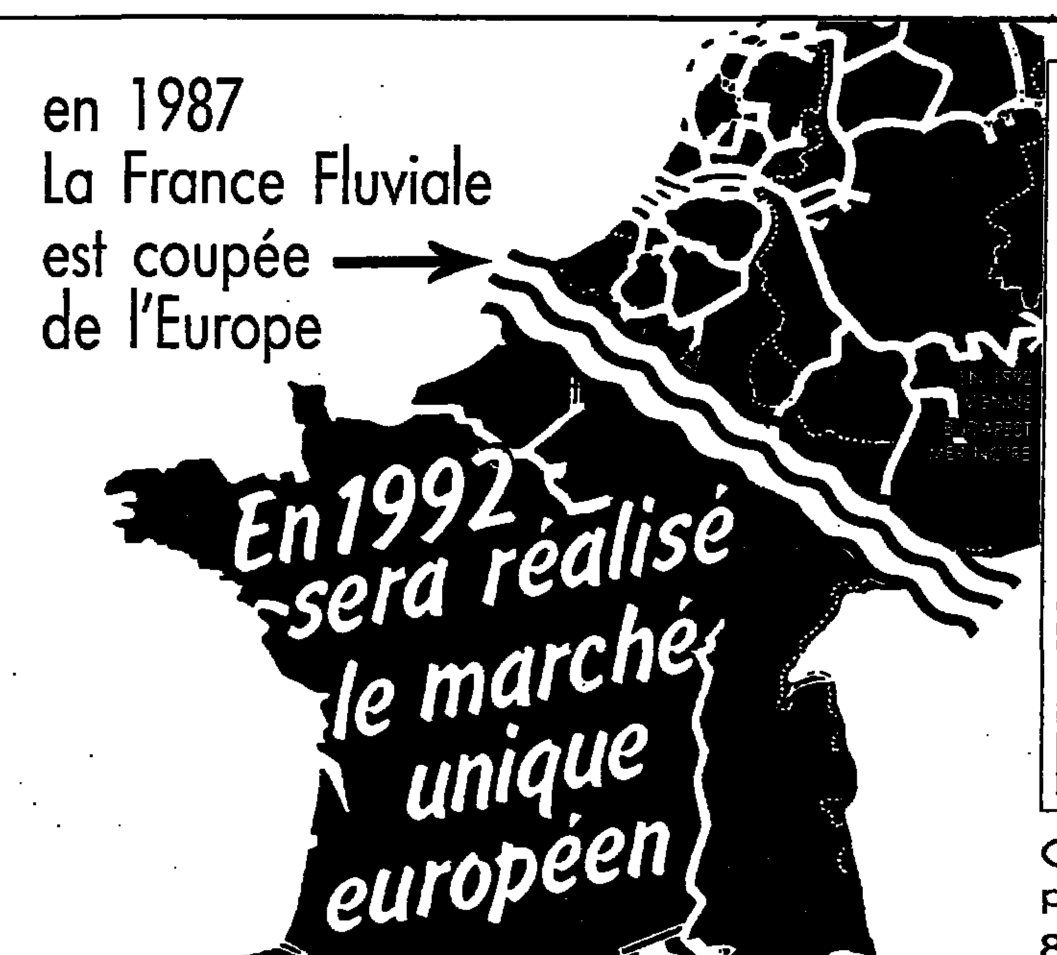
Invité du Forum RMC-FR 3

M. Guillaume : « il y a deux philosophies sur la cohabitation »

M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, invité dimanche 5 juillet au « Forum RMC-FR 3 » a déclaré : *« J'entends actuellement un certain nombre de Français qui considèrent que c'est très bien comme ça. On a un président de gauche, un premier ministre de droite, et il y en a pour tout le monde. Non. Il y a deux philosophies différentes. La cohabitation est un récif incontournable, pour l'immédiat, mais il nous faut changer pour l'avenir, afin que de toute façon les philosophies soient conformes entre l'Elysée et Matignon. »*

M. Guillaume avait dit auparavant : *« Le président de la République a soutenu une certaine majorité, pendant cinq ans, cette majorité a perdu les élections ; si une affaire de cette nature était arrivée au général de Gaulle, il aurait démissionné, c'est évident, considérant qu'il n'avait plus la faveur de la majorité des Français, le président de la République ne l'a pas fait, c'était parfaitement son droit, mais les Français ne doivent pas se tromper (...) Je souhaite que la majorité reste unie, sinon ce serait grave et surtout pour les agriculteurs qui ne peuvent rien attendre d'une majorité comme celle qui existait avant le 16 mars 1986. »*





A propos de jeux, de bijoux et de passeport

La justice et le soupçon

Le garde des sceaux a récemment dénoncé les *« attaques injustifiées de l'opinion et de la presse »* (*le Monde* du 23 juin) dont la justice est l'objet.

L'opinion appréciera, elle dont les inquiétudes et les insatisfactions sont ainsi ignorées. Peu suspect de dissidence, l'Institut national de la consommation vient en effet de publier, dans son mensuel *50 millions de consommateurs*, un sondage IPSOS sur la justice. C'est peu dire qu'il traduit un divorce entre l'opinion et l'institution dont M. Albin Chalandon a la charge : 91 % des sondés jugent la justice trop compliquée, 90 % trop lente, 84 % trop aléatoire et 80 % trop chère. Pis encore, 56 % des personnes interrogées reconnaissent avoir peur de la justice de leur pays.

Qu'importe. Si les justiciables sont mécontents, c'est sans doute qu'ils sont mal informés. Par la presse, évidemment : *« Une presse au pouvoir quasi totalitaire (...), le seul pouvoir qui s'exerce sans contrôle »*, selon M. Chalandon, pour qui *« les médias sont le plus grand péril pour la justice, pour son indépendance »*. Excessif, le propos surprend. La justice devrait donc, par-dessus tout, se méfier de la presse. Au vu de trois événements récents, on peut se demander si elle ne devrait pas d'abord se méfier d'elle-même. Trois cas *a priori* sans rapports : histoires de jeux, de passeport et de bijoux où se laissent entrevoir des impuissances, des renoncements et, même, des soupçons dont la magistrature n'a pas lieu d'être fière.

Un citoyen français, M. Jean-Dominique Fratoni, fuit depuis 1980 la justice de son pays. Ancien président-directeur général du casino Ruhl de Nice, il a été *condamné par défaut à deux reprises*, en 1983 et en 1985, à deux ans de prison et à une amende de 360 millions de francs, puis à deux fois cinq ans de prison et à une nouvelle amende de 48,9 millions. On le savait en Suisse — il y donnait même des interviews — mais il faut attendre le 21 mai 1987 son arrestation, presque fortuite, par la police helvétique pour que s'achemine une demande française d'extradition. Entre-temps, le casino Ruhl, fermé depuis plus de cinq ans, avait rouvert ses portes le 3 avril sur décision du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

Au nom du secret-défense

M. Fratoni est interpellé en étonnante compagnie : deux ressortissants italiens, dont un ancien directeur de casino impliqué dans le recyclage de capitaux d'origine *frauduleuse — la police transalpine* dit, plus simplement, mafieuse — et un Français, qui n'est autre que l'un des actuels responsables de la société exploitant le casino Ruhl. Tous participaient, selon les policiers, à une « réunion de travail » sur les casinos. Il y avait là d'abondantes raisons pour souhaiter vivement interroger *M. Fratoni sur son* rôle dans le monde, rien moins que *transparent*, des jeux et sur ses liens avec l'actuelle équipe du casino Ruhl. La chancellerie assure avoir fait tout son possible. Le résultat est là : de Lugano à Saint-Domingue, puis de Curaçao à Rio-de-Janeiro, la trace de M. Fratoni s'est perdue, il y a quelques jours, au Paraguay...

C'est aussi à Rio qu'un autre citoyen français, M. Yves Chalier, a fui, durant plus de six mois en *1986, la justice de son pays. Autre* coïncidence — évidemment fortuite — ceux qui le protégeaient au Brésil avaient, eux aussi, à voir avec le milieu des jeux. Lui, cependant, s'est livré. Avec, pour sésame, un faux passeport délivré, durant sa cavale, par la DST, service de police officiel auquel il n'a jamais appartenu, *ni de près ni de loin*. Impliqué dans un détournement de fonds publics embarrassant pour un ancien ministre socialiste, M. Chalier a donc été protégé et utilisé à des fins partisanes.

Il ne s'en cache d'ailleurs pas, livrant un luxe de détails sur les soins et les attentions que lui a prodigués un haut fonctionnaire policier, M. Jacques Delebois, proche du ministre de l'intérieur qui n'a à son propos que des *« opinions extrêmement favorables »*. La faute n'est pourtant pas bénigne : sur ordre, la police a tout simplement soustrait un délinquant à la justice. Or, loin de demander réparation, *celle-ci décide au nom du* « secret-défense », de ne pas aller y voir. De réquisitions du parquet en décision de la chambre d'accusation, la jurisprudence s'enrichit. Peu importe que le « secret-défense » couvre une illégalité, il suffit qu'il soit invoqué par l'autorité politique pour être légal et *légaliser, en retour, ce qu'il cache*. Un ministre a ainsi le droit d'exonérer *son administration de tout* contrôle, fut-elle composée, en l'occurrence, d'officiers de police judiciaire !

Ce n'est certes pas la première fois, ni la dernière, que la justice se *dévoile ainsi*, impuissante ou soumise. En revanche, le troisième fait est plus inédit. Créancier, pour un montant avoisinant 6 millions de francs, de la joaillerie Chaumet, dont les propriétaires sont *aujourd'hui inculpés et incarcérés*, le garde des sceaux est victime d'un malencontreux hasard. Il ne pouvait prévoir que ses intérêts privés croiseraient ainsi ses obligations publiques. Mais, aujourd'hui, sauf à ne pas avoir conscience de ce que symbolise sa charge, il ne saurait ignorer le dilemme que lui impose la déroute des Chaumet.

Que la justice soit rigoureuse ou complaisante à leur égard, l'opinion — sans doute mal informée... — *ne pourra s'empêcher de soupçonner* un douteux mélange des genres. Surtout après que la justice et les pouvoirs publics en général se sont montrés si lents à la détente, ignorant la débâcle des célèbres joailliers jusqu'à les aider à obtenir, ces derniers mois, de nouveaux prêts bancaires. Surtout, *enfin, si M. Chalandon lui-même*, ne peut éviter des déclarations contradictoires : il ne peut décemment affirmer, comme il l'a fait sur Europe 1 le 23 juin, n'avoir eu vent des difficultés de Chaumet qu'en *« avril/mai »*, alors que les versements mensuels des sommes que lui devaient les joailliers s'étaient *brutalement interrompus en*... décembre.

Si la magistrature se sent mal aimée, s'étonnant que les Français n'aient pas confiance en elle, cela ne date pas d'aujourd'hui, comme l'explique Mᵉ Daniel Soulez Larivière dans un ouvrage récent, *les Juges dans la balance* (Editions Ramsay), mais cela ne s'arrangera pas de sitôt si la justice se discrédite *d'elle-même*, égarée entre les pieds de nez de M. Fratoni, le *camouflage d'un encombrant passeport* et les déboires financiers de son ministre.

EDWY PLENEL.

L'affaire Chalier

Une lettre du bâtonnier Mario Stasi

Dans un article consacré le 7 janvier à l'affaire du « vrai faux » passeport d'Yves Chalier, il a été écrit par Georges Marion et Edwy Plenel : « A leurs yeux [ceux des enquêteurs] M. Chalier a bénéficié dans sa fuite de complicité dans le milieu des jeux. La présence dans ce dossier de Mᵉ Pascal Dewynter, avocat de M. Delebois, mais aussi défenseur habituel de M. Fratoni, ancien patron du casino Ruhl de Nice, toujours recherché par la police française, conforte leurs inquiétudes. Après cinq ans de fermeture, M. Pasqua vient d'autoriser la réouverture pour un an de ce casino, dont la direction a été confiée à des proches de M. Fratoni. »

Le bâtonnier Stasi nous a écrit à ce sujet :

Je ne puis que vous dire combien je suis surpris que dans vos colonnes soit à ce point ignoré le rôle essentiel de la défense en toutes circonstances et quelle que soit la chose jugée pour qu'il soit procédé de façon aussi intolérable un amalgame entre l'avocat et son client, de la même façon qu'il soit au travers d'un avocat recherché un lien entre ses différents clients. Vous conviendrez avec moi qu'une telle présentation est inadmissible.

Elle tend en effet à faire accroire que l'avocat par sa seule présence serait le complice éventuel de son client, et conduit à considérer que certains inculpés ou prévenus devraient se voir refuser le libre choix de leur avocat ou devraient même être jugés sans défenseur...

Nous veillons avec assez de rigueur à ce que tout manquement à la nécessaire indépendance de l'avocat à l'égard de son client soit dénoncé et sanctionné pour admettre que la seule présence d'un avocat plus qu'un autre auprès d'un justiciable quelconque puisse être retenu contre celui-ci.

[Il va de soi, mais cela va encore mieux en le disant, que les responsabilités prêtées à certaines personnes soupçonnées d'avoir aidé Yves Chalier, ne sauraient s'étendre à leur défenseur. Pour *le Monde*, il est donc clair que M. Dewynter ne doit qu'aux finalités de la profession qu'il a choisie d'être à la fois l'avocat de M. Delebois, inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement et, par ailleurs, celui de M. Fratoni, ancien PDG du casino Ruhl.]

A Bordeaux

Vingt-neuf avocats assignent leur bâtonnier au tribunal

BORDEAUX
de notre correspondante

Vingt-neuf avocats bordelais, groupés au sein d'une Association des avocats de Bordeaux, viennent d'assigner en référé devant le tribunal de grande instance leur propre bâtonnier, Mᵉ Alfred Peyrelongue. L'audience est en principe fixée au 8 juillet 1987.

Ces avocats ont choisi cette procédure inhabituelle pour demander la communication de deux rapports concernant la gestion de l'ordre, en date, l'un du 12 mars 1987, l'autre du 22 juin 1987. *« Notre association, créée en février 1987, a un unique but : obtenir la transparence de l'ordre vis-à-vis de ses membres*, indique Mᵉ Benoît Deffieux, président de l'association. *Nous avions déjà demandé ces rapports au bâtonnier, le 27 mai, par lettre recommandée avec accusé de réception. En l'absence de réponse, nous sommes résolus à l'assignation en référé. »*

L'action des vingt-neuf avocats intervient en pleine affaire du *« trésor de guerre des avoués »*. L'un des deux rapports dont ils demandent la communication, celui du 12 mars 1987, contient des informations sur le compte séquestre de l'ancienne chambre des avoués de grande instance de la Gironde. Converti en portefeuille après la dissolution de la chambre en 1972, ce compte a produit pendant douze ans 2 760 000 F d'intérêts.

La chancellerie a ordonné un complément d'enquête pour connaître l'utilisation de ces produits financiers et leur bénéficiaire (*le Monde* du 20 mai). Ces précisions doivent être fournies par le bâtonnier et par l'ancien président de la chambre départementale des avoués dans la semaine du 6 au 10 juillet 1987.

GINETTE DE MATHA.

● **Nominations de magistrats.** — Un décret, paru au *Journal officiel* du 1ᵉʳ juillet, publie la nomination de M. Pierre Dubois de Prisque comme avocat général à la Cour de cassation. Sont nommés procureurs généraux : MM. Mario Moyal (Douai), Louis Mauche (Toulouse), Jean Vagne (Colmar), Jean Chausserie-Laprée (Chambéry), Lucien Remplon (Limoges) et Jean-Pierre Monestié (Bastia).

Au tribunal de Paris

Un jeune sympathisant de l'ex-FLNC est condamné à cinq ans de prison

Le regard buté, Toussaint Giacometti écoute M. Jacques Ducos, président de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris : comme un gosse qui serait en train de se faire gronder. Va-t-il finir, ce magistrat, de lui demander pourquoi, le 15 mars, il a tiré une balle à ailettes dans une porte de la gendarmerie de Petreto-Bicchisano, avant d'arroser de chevrotines la façade d'une pharmacie ? *« J'ai voulu riposter à la répression contre les nationalistes »*, récite ce jeune homme âgé de vingt ans, aux allures d'adolescent, qui, sans appartenir à l'ex-FLNC, en approuve les idées.

Le président n'est pas satisfait. Pourquoi une gendarmerie ? Avec son accent ensoleillé renforcé par l'agacement, Toussaint Giacometti lâche : *« Parce que c'est un bâtiment de l'Etat, c'est les gendarmes. »* Quant à la pharmacie, son propriétaire est un membre de l'association solidaire des victimes du terrorisme en Corse. C'est *« un étranger »*, mais surtout, *« il entrave le lutte des nationalistes »*.

M. Ducos insiste : *« Qu'est-ce qu'il faisait ? Expliquez-vous ! Vous risquez quand même dix ans. »* D'un ton las, le jeune militant avoue : *« Je ne suis pas très renseigné sur leur action. »* Mais il en a entendu parler, c'est sûr. D'ailleurs, il savait que cette officine avait déjà été victime de plusieurs attentats. Et puis, en Corse, *« trop de Français s'occupent de choses qui ne les regardent pas »*. Le magistrat résume : *« Si je vous suis bien, vous seriez pour l'instauration d'une carte de séjour pour les continentaux venant en Corse ? »* Devant l'approbation du prévenu, M. Ducos ajoute : *« En somme, vous seriez un xénophobe régionaliste ? »*

Pourtant, le président ne semble pas totalement convaincu. Toussaint Giacometti avait perdu son travail depuis deux jours, et il avait bu quelques apéritifs avant son expédition. *« J'avais des problèmes »*, admet le jeune nationaliste, mais il n'impute pas son geste à l'alcool, et lorsque *le président tente une nouvelle question*, c'est pour s'entendre répondre : *« Je ne sais pas, j'ai fait ça comme ça. »*

Le tribunal n'en saura pas plus sur cet attentat dont l'auteur ne semble pas lui-même connaître les raisons précises. Pourtant, le vendredi 3 juillet, la quatorzième chambre correctionnelle de Paris juge le premier militant corse poursuivi en application de la *loi* du 9 septembre 1986 sur la lutte contre le terrorisme. *Si la juridiction parisienne est* compétente pour connaître d'une affaire corse, c'est que les faits de *« destruction d'objets mobiliers et immobiliers »* ont été commis *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Pour Mᵉ Jean-Etienne Giamarchi, le contexte de cette affaire ne méritait pas cette procédure *« hors de proportion »*, ni les cinq ans de prison demandés par le substitut du procureur de la République, Mᵐᵉ Laurence Le Vert. *« A vingt ans, il a voulu faire comme les autres, jugez-le lui, mais lui seul, pas ceux qui ne sont pas dans le box. »*

Après une heure de délibération, le tribunal a condamné Toussaint Giacometti à cinq ans de prison, en notant toutefois : *« Eu égard à son jeune âge, le bénéfice du sursis lui est accordé pour deux années. »* La peine est assortie de cinq ans d'interdiction de séjour.

MAURICE PEYROT.

En Corse

Un hôtelier de Porto-Vecchio est écroué après le meurtre d'un jeune touriste danois

Un hôtelier de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), M. Jean-Bernard Sas, quarante-trois ans, d'origine bordelaise, a été écroué, le samedi 4 juillet, à Ajaccio, et inculpé d'homicide volontaire avec préméditation après le meurtre d'un étudiant danois, tué pendant la nuit du 1ᵉʳ au 2 juillet de deux décharges de chevrotine (*le Monde* du 4 juillet).

Le jeune homme, Christian Bundgaard, vingt-trois ans, habitant Copenhague et installé depuis quelques jours dans un camping de Porto-Vecchio, avait voulu avec un camarade « emprunter » des chaises à la terrasse d'un hôtel-restaurant, la Calèche d'or, vers 2 heures du matin.

Le gérant de l'hôtel est alors intervenu avec un fusil de chasse. Tandis que son camarade parvenait à s'enfuir, Christian Bundgaard devait être retrouvé mort, quelques minutes plus tard, atteint au cou, à la tête et à l'épaule.

● **CHAMBÉRY : un policier condamné à six mois avec sursis.** — Un sous-brigadier de police, Jean-Pierre Demonty, trente-sept ans, a été condamné, le lundi 29 juin, à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Chambéry (Savoie) pour avoir blessé deux automobilistes, dont un grièvement, au terme d'une course-poursuite. Pendant la nuit du 13 au 14 août 1984, à Chambéry, un véhicule de police banalisé avait pris en chasse une voiture de tourisme dont le siège avant était occupé par trois personnes et dont le chauffeur n'avait pas obtempéré à un ordre d'arrêt.

A Fresnes

Des timbres secs dans la cellule de Jean-Marc Rouillan

Une fouille inopinée effectuée au mois de juin dans la cellule de Jean-Marc Rouillan, chef d'Action directe, détenu depuis son arrestation le 21 février à la prison de Fresnes, a permis de découvrir plusieurs timbres secs permettant de contrefaire des documents administratifs.

La nouvelle, révélée par *le Point*, a été confirmée par la chancellerie qui précise que deux des timbres secs sont ceux de la médecine pénitentiaire, les trois autres étant des sceaux de l'administration pénitentiaire. Les timbres secs étaient dissimulés dans la couverture cartonnée d'un livre.

Quoique rares, des tentatives d'évasion opérée grâce à de faux documents administratifs sont régulièrement jugées par les tribunaux.

Après sa condamnation

Klaus Barbie : « C'est incroyable ! »

Quelques minutes après avoir appris le verdict retenu contre lui par la cour d'assises du Rhône, Klaus Barbie a simplement dit à ses trois avocats : *« C'est incroyable ! »*, a révélé, le samedi 4 juillet, l'un de ses défenseurs, Mᵉ Nabil Bouaïta.

Cette scène, a précisé l'avocat algérien, a eu lieu au petit dépôt, situé à l'intérieur du palais de justice de Lyon, où l'on avait conduit Klaus Barbie au terme de la lecture du verdict. Klaus Barbie a prononcé cette phrase en levant les bras au ciel, l'air incrédule.

M. Simon Wiesenthal : un avertissement

De son côté, M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive à Vienne, a déclaré, le samedi 4 juillet, que le verdict condamnant Klaus Barbie à la réclusion criminelle à perpétuité était *« un avertissement pour les assassins de demain, qui sont peut-être déjà nés aujourd'hui »*.

M. Wiesenthal a, d'autre part, estimé que le procès contre Barbie a dénoncé le régime nazi qui a formé *« ce type de fonctionnaires sans respect pour l'humanité »*.

Faisant allusion à l'extradition de Klaus Barbie par la Bolivie, M. Wiesenthal a déclaré qu'*« il n'y a pas de lieu dans ce monde où des criminels pourraient se cacher et qu'on les trouve même quarante ou quarante-deux ans après qu'ils aient commis un crime, à des milliers de kilomètres du lieu du crime »*.

SCIENCES

Les recrutements sont à nouveau retardés au CNRS

Après les difficultés de l'année passée, le recrutement des personnels du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour 1987 va-t-il connaître de nouveaux blocages, ou, du moins, un important retard ? Assurément oui, si l'on en croit des rumeurs circulant dans les milieux de la recherche, selon lesquelles certaines nominations au comité national du CNRS seraient *actuellement retardées par les services* du premier ministre ou par ceux du ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'affaire est d'autant plus gênante que le recrutement des chercheurs en 1986 a tourné à la farce, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, ayant dû recourir aux artifices de la loi sur les diverses dispositions d'ordre social, discutée le 4 juin à l'Assemblée nationale, pour débloquer la situation dont il avait hérité (*le Monde* du 28 mai).

Aujourd'hui tout paraît recommencer. Non pas que le Conseil d'Etat mette en cause la validité des élections qui doivent conduire à la mise *en place du nouveau comité* national du CNRS. Mais plus simplement parce que les services ministériels n'ont toujours pas donné leur accord à la liste des personnalités du comité national, nommées par le ministre de la recherche après avis du directeur général du CNRS. La cause de cette attente ? *« Des retours administratifs un peu lents »*, assure-t-on au ministère de la recherche, tout en ajoutant qu'*« il n'y a pas de problèmes et que la liste des nommés sera connue dans quelques jours »*, c'est-à-dire après deux mois et demi d'attente. C'est beaucoup. !

Comme les jurys de recrutement du CNRS sont formés à partir des membres — 405 nommés et 720 élus — des quarante-cinq sections qui composent le Comité national. Il leur sera donc pas possible de siéger aussi rapidement que ledirecteur général du CNRS, M. Serge Feneuille, l'aurait souhaité. M. Feneuille espérait que les concours de recrutement auraient *été ouverts dans la deuxième quinzaine* de juin — de manière à ce que *les nouveaux chercheurs de l'établissement* (1) puissent entrer en fonction au plus tard au mois de novembre.

Il n'en sera malheureusement rien affirment les syndicats qui estiment que les juges d'admissibilités ne pourront pas se tenir avant la fin de l'été ce qui risque de poser un sérieux problème à ceux — une centaine — qui dépendent actuellement de l'éducation nationale ou d'autres *corps de la fonction publique* et attendent un détachement au CNRS. Si rien n'est fait, ces chercheurs risquent de disparaître. Aussi, la direction du CNRS se propose-t-elle, pour remédier à la situation, de demander aux directeurs scientifiques de l'établissement de choisir une centaine de personnes que l'on détacherait pour trois mois. A charge ensuite pour le comité national de valider ces choix ou au contraire de les refuser et de recommencer la procédure.

J.-F. A.

(1) Pour 1987, près de 425 postes de chargés et de directeurs de recherche sont à pourvoir : 325 sur recrutement externe et 100 sur détachement. Aux dernières nouvelles, l'affichage des postes devrait avoir lieu dans une huitaine de jours. Le dépôt des dossiers de candidatures devrait être clos le 15 septembre.

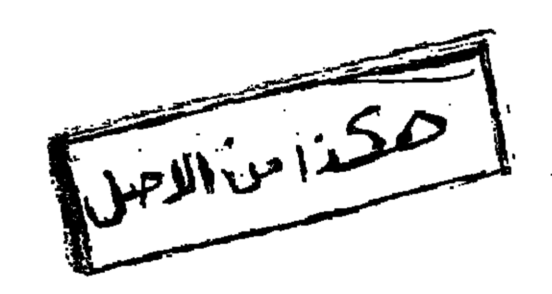
Un colosse à Rhodes

Un énorme poing de pierre a été découvert sous cinquante-deux mètres d'eau devant Rhodes, une des îles grecques de la mer Egée. Le poing, auquel manquent le pouce et les deuxièmes et troisièmes phalanges des autres doigts, est long de 1,80 mètre, ce qui permet de penser que la statue devait avoir plus de vingt mètres de haut.

Ce poing peut-il être celui du célèbre colosse de Rhodes ? Il est difficile de le croire puisque, selon la tradition, cette merveille du monde était en bronze et haute d'une bonne trentaine de mètres.

Le colosse de Rhodes, qui *représentait le dieu soleil Hélios* a été fait en bronze par le sculpteur Charès de Lindos. Haute d'une bonne trentaine de mètres, la statue a été dressée à l'entrée du port de Rhodes, aux alentours de 280 avant Jésus-Christ. Elle s'est effondrée en 224 avant notre ère lors d'un violent tremblement de terre qui détruisit aussi la ville.

Le colosse de Rhodes était l'une des sept merveilles du monde dont la liste aurait été établie par Philon de Byzance au IIIᵉ siècle avant Jésus-Christ. Des sept merveilles du monde, seule la pyramide de Khéops subsiste de nos jours. Ont disparu, en effet, outre le colosse de Rhodes, le mausolée d'Halicarnasse, le phare d'Alexandrie, les jardins suspendus de Babylone, *la statue de Zeus* d'Olympie (faite par Phidias), le tempre d'Artémis à Ephèse.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) rendu le 26 janvier 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (bâtiment et travaux publics), NON AFFICHAGE DU NOM DE L'ENTREPRENEUR SUR UN CHANTIER AYANT DONNÉ LIEU AU PERMIS DE CONSTRUIRE – pour avoir à Paris, le 26 décembre 1985 : 1° étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en faisant travailler trois salariés sur un échafaudage non muni de garde-corps et de lisses ; 2° omis d'afficher la dénomination de l'entreprise sur le chantier – à la peine de trois amendes de TROIS MILLE FRANCS pour le délit et à mille francs pour la contravention :

M. LEVEILLARD Jean-Louis, né le 13 août 1945 à Tours (Indre-et-Loire), artisan peintre, demeurant 99, avenue du Général-Leclerc à Maisons-Alfort (Val-de-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement rendu le 18 février 1987, la 31e chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : *INFRACTION AUX* MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (bâtiment et travaux publics) – pour avoir à Paris, le 2 décembre 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du livre II du titre III du Code du travail, en laissant un salarié travailler sans casque de protection – à la peine de QUATRE MILLE FRANCS d'amende, PERREAULT William, Roland, né le 26 mai 1937 à Le Pecq (Yvelines), président directeur général, domicilié Chemin St-Barthélémy à Chambourcy (Yvelines).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement rendu le 9 février 1987, la 31e chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour EXÉCUTION D'UN TRAVAIL CLANDESTIN, pour avoir exercé pendant un an, à savoir d'octobre 1984 à octobre 1985, une activité d'artisan en rénovation et aménagement de bâtiments, sous l'enseigne des « Etablissements RENOVINTER », sans être immatriculé à la Chambre des métiers et sans avoir jamais cotisé à l'URSSAF, alors que les bulletins de paie qu'il délivrait à une dizaine d'ouvriers faisaient apparaître des retenues au titre de la Sécurité sociale, s'imputant sur le salaire de base,

A la peine de UN AN d'emprisonnement avec SURSIS pour le délit, et à la peine de TROIS MILLE FRANCS d'amende pour la contravention :

QUÉVRIN Marcel, Bernard, Daniel, né le 26 juillet 1943 à PARIS-14e, commis de ville, domicilié 50, bd de la Villette à Paris-19e.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement en date du 10 février 1987, la 31e chambre (contradictoire) du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour EXPOSITION OU VENTE DE DENRÉES OU BOISSONS FALSIFIÉES OU CORROMPUES OU TOXIQUES, TROMPERIE, USURPATION D'APPELLATION D'ORIGINE, MISE EN VENTE DE BOISSONS DANS DES RÉCIPIENTS OUVERTS A L'AVANCE,

– pour avoir à Paris, le 17 janvier 1985, falsifié des boissons, avoir été trouvé détenteur dans les lieux de stockage, de production ou de vente, sans motifs légitimes, de boissons servant à l'alimentation de l'homme, qu'il savait falsifiées ;

– trompé ou tenté de tromper le contractant sur la nature, l'origine, les qualités substantielles en vendant de l'eau de VITTEL et du vin d'appellation contrôlée, alors qu'il s'agissait d'eau du robinet et de vin de table ;

– par une altération quelconque, mis en vente des produits naturels portant une appellation d'origine qu'il savait inexacte ;

– mis en vente des boissons dans des récipients ouverts à l'avance (contravention connexe).

le sieur DAHER Boutros, né en 1947 à Dommine-Liban, restaurateur, demeurant 10, rue St-Augustin, PARIS-2e, – à la peine de HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et VINGT MILLE FRANCS d'amende pour les délits et à la peine de MILLE FRANCS d'amende pour la contravention.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement en date du 2 février 1987 (contradictoire), la 31e chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiments et travaux publics),

– pour avoir à PARIS, le 26 août 1985, sur le chantier du futur Opéra de la Bastille, étant responsable par délégation datée du 15 décembre 1984 du Chef d'entreprise, d'un chantier soumis aux dispositions du livre II titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler trois salariés : M. DUPRE, assis dans le godet d'une pelle Poclain à une hauteur d'environ 5 mètres du fond de la fouille, M. VOYOU, en bord de fouille, M. POREE dans l'espace situé entre le rideau de palplanches et le talus, les exposant ainsi à un risque de chute de plus de 3 mètres, sans avoir prévu de protections collectives ou individuelles ;

– à la peine de trois amendes de HUIT MILLE FRANCS chacune,

– le sieur DEROIRE Raymond, né le 6 juillet 1926 à LYON (69), retraité, 12, rue Descamps à PARIS-16e.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement rendu le 3 février 1987, la 31e chambre (contradictoire) du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – pour avoir à PARIS, le 2 décembre 1985, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III, du Code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler deux ouvriers sur un échafaudage démuni de garde-corps, de plinthes, composé de planches disjointes et mal arrimé,

A la peine de deux amendes de CINQ MILLE FRANCS chacune :

M. HENRY Jean-Michel, Marie, né le 6 novembre 1947 à PARIS-9e, conducteur de travaux, domicilié 128, rue Hoche à MONTREUIL (93).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement en date du 16 février 1987 (contradictoire), la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR – INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DENRÉES ALIMENTAIRES, – pour avoir à *Paris le 9 octobre 1985* :

1° effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles de la marchandise en apposant dans la vitrine de la boucherie « Aux viandes Saint-Lazare », un panneau indiquant « Veau fermier » alors qu'il n'était pas en mesure de justifier de l'origine fermière d'aucune des pièces de veau mises en vente dans le commerce ;

2° contrevenu aux dispositions du décret 71-636 du 21-7-1971 en détenant dans la chambre froide de la boucherie « Aux viandes Saint-Lazare » treize lots de produits de charcuterie préemballés dont la date limite de vente était dépassée.

Le sieur DELABRIÈRE Yves, Marie, Paul, né le 9 juin 1941 à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), gérant-boucher, demeurant 9, rue Saint-Lazare à Paris (9e)

A la peine de DIX MILLE FRANCS d'amende pour le délit et à treize amendes de TROIS CENTS FRANCS (13 × 300) chacune pour la contravention connexe.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Pour jugement en date du 16 février 1987 (contradictoire) la 31e chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (bâtiment et travaux publics) – pour avoir à Paris, le 12 mars 1986, sur un chantier 76, rue de Cléry, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler 2 salariés, à la hauteur du niveau du troisième étage sur un échafaudage dont le plancher était éloigné d'environ un mètre du bord de la construction et démuni de dispositif de protection collective ou individuelle, autre risque de chute – à la peine de 2 amendes de TROIS MILLE FRANCS chacune (2×3 000) le sieur MOULARD Jean-Claude, né le 14 juin 1940 à NICE (Alpes-Maritimes). Entrepreneur de maçonnerie, demeurant 28, rue du Tan à MEAUX (Seine-et-Marne).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.
Condamnation pénale.

Pour jugement en date du 11 février 1987 (contradictoire), la 31e chambre du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour – HOMICIDE INVOLONTAIRE sur la personne de Bernard PETIT et INFRACTIONS AUX MESURES RELATIVES A L'HYGIÈNE ET A LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL – pour s'être à PARIS, le 5 mars 1986, rendu responsable d'homicide involontaire (accident du travail) sur la personne de Bernard PETIT ; – pour avoir à PARIS, le 5 mars 1986, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail, en omettant de munir deux salariés travaillant en élévation, de matériel de protection individuelle contre les chutes et faire effectivement utiliser celui-ci, – à la peine de QUATRE MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et DIX MILLE FRANCS d'amende,

le sieur BILBAULT Pierre, né le 5 août 1930 à Paris-6e, directeur technique à Europe-Service, demeurant 4, rue Villa-Lobos à BURES S/YVETTE (Essonne).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement en date du 15 janvier 1987 (contradictoire), la 11e chambre, 2e section, du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour fraude fiscale, omission volontaire de passation d'écriture

A la peine de QUINZE MILLE FRANCS d'amende et quinze mois de prison avec sursis M. ROUACH Gabriel, né le 5 octobre 1954 à Meknès (Maroc), sans profession, demeurant 82, rue de l'Egalité aux Lilas (Seine-Saint-Denis).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* ainsi que dans les journaux *le Monde* et *France-Soir*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement rendu le 12 janvier 1987, la 31e chambre (contradictoire) du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : EMPLOI D'ÉTRANGERS NON MUNIS DE TITRE LES AUTORISANT A EXERCER UNE ACTIVITÉ SALARIÉE EN FRANCE ; AIDE DIRECTE OU INDIRECTE A L'ENTRÉE, LA CIRCULATION ET LE SÉJOUR IRRÉGULIER D'ÉTRANGERS EN FRANCE – pour avoir à Paris, courant 1986, et notamment le 18 décembre 1986, engagé ou conservé à son service quatre étrangers non munis de titre les autorisant à exercer une activité salariée en France en l'espèce M. CHEN CAO FOU, Mme ZHENG et M. TCHE PEN KOI, ressortissant chinois ; d'avoir par aide directe ou indirecte facilité l'entrée, la circulation et le séjour irrégulier de ces étrangers en France.

– à la peine de UN AN d'emprisonnement et à quatre amendes de DIX MILLE FRANCS – chacune.

M. ZHENG Liang, Jiang, né le 19 février 1960 à ZHEJIANG – Chine – artisan en confection, demeurant 4, impasse Barrier à PARIS-12e.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Société

Réorganisation au ministère de l'éducation nationale

Le comité technique paritaire du ministère de l'éducation nationale devait examiner, ce lundi 6 juillet, un projet de décret prévoyant une nouvelle réorganisation de l'administration centrale. Officiellement, il s'agit d'opérer la fusion, pour des raisons budgétaires, de deux directions du ministère – celle des affaires générales (DAGEN) et celle de la coopération et des affaires internationales (DCRI).

La *décision* de marier une direction *s'*occupant des questions internes du ministère (fonctionnement de l'administration centrale, affaires juridiques, mais aussi calendrier scolaire et enseignement privé), avec le secteur des relations internationales, laisse perplexe. Mais, comme souvent en pareil cas, l'explication réside dans des considérations plus politiques qu'administratives. Les deux directeurs qui disparaissent sont les deux derniers nommés avant mars 1986, encore en fonction rue de Grenelle : MM. André-Jean Libourel, nommé par M. Chevènement, et Bernard Toulemonde, appelé en 1982 par M. Savary pour traiter l'aspect juridique du dossier de l'école privée. Pour M. Toulemonde, ce furent cinq années de guerre puis d'armistice scolaires, vécues en direct ; sous trois ministres successifs.

Le départ du dernier « savaryste »

Comment un militant socialiste, coauteur en 1983-1984 du projet de loi sur l'école privée, a-t-il pu rédiger, quelques mois plus tard, les *« mesures simples et pratiques »* de M. Chevènement, qui enterraient le rêve d'unification laïque de l'école, puis résister à l'alternance et à l'arrivée rue de Grenelle de M. Monory ?

C'est le secret de M. Bernard Toulemonde, directeur des affaires générales du ministère de l'éducation nationale ou, plutôt, de sa fonction. Chargé des questions d'éducation au cabinet du premier ministre M. Pierre Mauroy, ce professeur de droit public à l'université de Lille, âgé à *l'époque de quarante-trois ans*, fut choisi en 1982 pour traduire en termes juridiques un projet d'essence politique : la réalisation du *« grand service public, laïque et unifié de l'Education nationale »*, que le candidat François Mitterrand avait promis de construire, avec une devise : *« convaincre et non contraindre »*.

Socialiste, chrétien, ancien élève de l'enseignement privé du Nord, cet agrégé de droit était l'homme de la situation. Il se sentait à son aise dans le poste du haut fonctionnaire, artisan minutieux, auprès de M. Alain Savary, du projet de loi qui devait sceller la réconciliation définitive de la gauche avec l'école catholique. L'intransigeance des tenants de l'école privée, encouragée par les partis de droite, la surenchère du camp laïque à l'Assemblée nationale, firent s'effondrer, en juin 1984, le consensus patiemment mis au point, au fil de longs mois de négociations, dont M. Bernard Toulemonde fut le pivot discret.

On connaît la suite : la manifestation monstre de l'enseignement privé, le 24 juin 1984 à Paris, le retrait du projet de loi Savary par le président de la République, la démission du ministre de l'éducation nationale puis celle du premier ministre. Survivant à cette tempête, le directeur des affaires générales se vit commander en un mois par le nouveau ministre, M. Chevènement, un texte d'apaisement, ne reprenant que les points d'accord avec l'enseignement catholique, comme le principe des « crédits limitatifs » qui appliquait aux écoles privées les contraintes budgétaires supportées jusqu'alors par la seule école publique.

Ces mesures qui, en 1981, auraient pris l'allure d'une trahison, devenaient la loi Chevènement. Pour M. Bernard Toulemonde, fidèle parmi les fidèles de M. Alain Savary, le temps des couleuvres et des cas de conscience commençait. Sous M. Chevènement, comme sous M. Monory, chaque entorse à la rigoureuse morale politique personnifiée par M. Savary poussa le directeur des affaires générales au bord de la démission. Au bord seulement, car le sens de la discipline (celle du serviteur de l'Etat et celle du militant) l'aida à surmonter, à chaque fois, les états d'âme. En 1986, la grande confiance qu'il continuait à inspirer aux dirigeants de l'enseignement catholique valut à M. Toulemonde d'être reconduit dans ses fonctions, puis de résister à tous les remaniements opérés au sein de l'administration centrale, en dépit des pressions du RPR.

Mais, aujourd'hui, c'est sans doute un changement de rapport de force au sein de la majorité et la proximité des élections présidentielles qui expliquent la *« réorganisation »* dont il est victime. Quant au dossier de l'école privée, il pourrait être rattaché à la direction des affaires financières du ministère. Tout un symbole.

Le recordman de l'endurance au ministère de l'éducation nationale reprendra le chemin de l'université de Lille à la rentrée prochaine, avec, dans ses lourds dossiers, la matière de plusieurs longs récits qui, s'il les écrit, pourraient bien s'intituler *« les cinq ans qui ébranlèrent la gauche scolaire »*.

PHILIPPE BERNARD.

Deux témoignages sur le mouvement étudiant

Souvenirs et plaidoyers

Il est parfois audacieux d'écrire à chaud l'histoire d'un mouvement (celui des étudiants de l'automne dernier) dont on a été l'acteur : acteurs de premier plan comme David Assouline et Sylvia Zappi, tous deux membres du bureau de la coordination des étudiants en grève *« Notre printemps en hiver » (1)* ; acteur en coulisse comme Julien Dray, l'un des principaux animateurs des SOS-Racisme *(SOS-Génération) (2)*.

Sans prétendre à l'exhaustivité, le livre de D. Assouline et S. Zappi a le mérite de rassembler de nombreux matériaux pour l'histoire de ce soulèvement étudiant : textes des motions votées lors des principales réunions qui, depuis les états généraux du 22 novembre jusqu'à l'ultime coordination du 11 décembre, ont ponctué ces trois folles semaines ; mais également reproduction de tracts, paroles de chansons, qui ont rythmé les manifestations, extraits de journaux étudiants, sans oublier le récit précis de l'entretien du 4 décembre au terme de la grande manifestation des Invalides entre MM. Monory et Devaquet et une délégation étudiante et lycéenne. Récit qui confirme en tous points le dialogue de sourds qui eut lieu ce jour-là entre le gouvernement et les étudiants.

Construit comme un journal à plusieurs voix, *Notre printemps en hiver* accueille de nombreux témoignages. Ceux des étudiants comme ceux des lycéens, dont la *« déferlante »* a largement favorisé la tornade de décembre ; ceux des parents ou des enseignants, ou encore des responsables du service d'ordre ou des commissions média. Nul doute que beaucoup revivront, en feuilletant cet album, la griserie de leur victoire et l'amertume qui l'a endeuillée. Quant aux observateurs, ils resteront largement sur leur faim.

Certes David Assouline s'autorise, en introduction, de très diplomatiques critiques à l'égard des *« hésitations »* de *« membres du Parti socialiste »*. Il souligne combien, avec d'autres militants, il se retrouva dans ce mouvement *« comme un poisson dans l'eau »*, tandis que *« d'autres ont dû apprendre à nager pour expliquer que ce qui était bon sous Chevènement ne l'était pas sous Devaquet »*.

Mais l'on n'en saura pas davantage sur les divergences d'analyse qui ont effectivement partagé les principaux animateurs du mouvement à chacune de ses étapes. Et pour cause : D. Assouline comme S. Zappi font partie du bureau national de *l'UNEF-ID* (Indépendance et démocratie). Jouer plus nettement cartes sur table les aurait placés dans une situation intenable vis-à-vis de leur syndicat.

68-86

Julien Dray semble plus à distance des enjeux d'appareil. Et pourtant son livre apparaît à maints égards comme un plaidoyer *pro domo*, aussi bien au sein de l'UNEF-ID – où il dispose avec Isabelle Thomas d'une porte-parole efficace de la mouvance de SOS-Racisme – qu'au sein du Parti socialiste où l'un et l'autre s'efforcent de cristalliser une sensibilité de gauche dont M. Jean Poperen s'est voulu l'avocat au cours des derniers mois.

Au-delà du récit vivant et chaleureux des trois semaines du mouvement, *SOS-Génération* apparaît en effet comme la défense et l'illustration d'une thèse. Pour J. Dray, qui raconte son propre itinéraire des années 70 pour bien montrer à quel point il est à la charnière des deux générations, il n'y a pas opposition mais profonde continuité entre le mouvement de 1968 et celui de 1986.

Sans doute est-on passé de *« l'époque des SO à celle des SOS »*, de l'utopique *« tout, tout de suite »* au pragmatique *« tout de suite, ce qui est possible »*, du mépris des médias à leur usage intensif, bref du mythe à la réalité. Mais, *« dépouillé des légendes, le mouvement de mai 68 reste très proche de celui qu'ont construit les jeunes de 1986. Quelque chose s'est transmis. Pas le gauchisme. Mais des valeurs plus massives : celles de la solidarité, celles de la fraternité, celles de la démocratie, celles de l'égalité »*.

Du coup, conclut J. Dray – et c'est le but de la démonstration, – *« il devient de plus en plus irréaliste de dire, ainsi que le font nos libéraux, que l'individualisme l'emporte, ou, comme d'autres, que* « la société a viré à droite ». Ce qui renvoie dos à dos l'analyse actuelle du Parti communiste et, dans une large mesure, celle de la direction du Parti socialiste.

David Assouline et Sylvia Zappi ont respecté l'ultime « mandat » qu'ils s'étaient fixé : ne pas ébrécher, même *a posteriori*, l'unité du mouvement étudiant, au risque de dessiner une image d'Epinal. Julien Dray, pour sa part, poursuit sa route avec énergie, au risque de prendre ses désirs pour la réalité.

GÉRARD COURTOIS.

---

(1) *Notre politique en hiver*, par David Assouline et Sylvia Zappi, 336 p., 89 F.

(2) *SOS-Génération*, par Julien Dray, 274 p., 70 F.

● **Inscriptions à l'université.** – Les inscriptions à l'université de Paris-XI-Orsay seront ouvertes le mardi 7 juillet à partir de 14 heures, et non de 9 heures comme nous l'avons indiqué par erreur (*le Monde* du 4 juillet).

Pour sa part, l'université Paris III (Sorbonne nouvelle) n'ouvrira ses inscriptions que le mercredi 8 juillet à 9 heures (en langues étrangères appliquées et langues vivantes étrangères) et le 8 juillet à 14 heures pour les lettres modernes, le DEUG rénové et les sciences du langage.

Nomination de deux recteurs

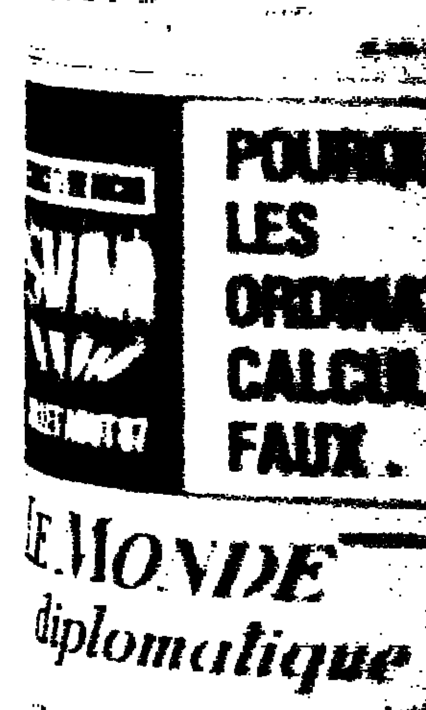
Le conseil des ministres du mercredi 1er juillet a procédé à la nomination de deux recteurs : M. Jean-Pierre Chaudet remplace M. Jacques Vilaine à Clermont-Ferrand ; M. Christian Labrousse est nommé recteur de l'académie de Reims en remplacement de Mme Michèle Sellier.

● *M. Jean-Pierre Chaudet à Clermont-Ferrand.*

[Né le 14 juin 1938 à Rennes, M. Chaudet est docteur en droit et agrégé en droit et sciences politiques. Professeur à l'université de Brest, puis à celle de Rennes, il a été recteur de l'académie d'Antille-Guyane de 1979 à 1982. Depuis 1983, M. Chaudet était professeur à l'université d'Orléans et chargé de cours à Paris-XII. Parallèlement à sa carrière universitaire, M. Chaudet a entamé une carrière politique. Adjoint au maire de Rennes, chargé de l'urbanisme et des questions économiques de 1971 à 1977, il a été conseiller régional de Bretagne et président de la commission « plans et études » (1974-1977). En 1985, M. Chaudet a été l'un des fondateurs de Cap 86, organisme spécialisé dans la formation des cadres supérieurs se destinant aux cabinets ministériels.]

● *M. Christian Labrousse à Reims.*

[Né le 12 janvier 1936, M. Labrousse est licencié en mathématiques et en physique, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur d'Etat ès sciences économiques. Spécialiste des statistiques, il a enseigné à l'université de Paris-X et Paris-II dont il a présidé la section de sciences économiques.]



Société

Greffes d'organes et éthique médicale

Italie : des parents conçoivent un deuxième enfant pour sauver leur aînée leucémique

ROME de notre correspondant.

Une « première » italienne dans un domaine situé aux confins de la médecine et de l'éthique : le 3 avril, à Pavie, une enfant leucémique de sept ans a reçu une injection de moelle dont le donneur était son jeune frère, alors âgé de dix-sept mois, et qui avait été conçu par ses parents à cette fin. « *Pas seulement pour cela* », déclarent les parents, M. et Mme Fervani, de Cremone, précisant d'ailleurs qu'il n'y avait qu'une chance sur quatre pour que le nouveau-venu (Marco) fût compatible avec la petite Eva.

Le médecin qui a effectué l'opération, M. Roberto Burgio, directeur de la clinique pédiatrique de l'hôpital général de Pavie a, quant à lui, assuré que ce sont les parents eux-mêmes qui ont pris la décision : « *Nous avons même tenté de les en dissuader* », a précisé, dans une interview au quotidien *Republica*, ce spécialiste d'oncohématologie qui participe actuellement à un congrès en RFA. Il ajoute : « *L'opération se fait par aspiration de moelle dans la crête iliaque du donneur. Celui-ci doit subir une anesthésie générale. La transfusion, elle, a lieu dans une veine préalablement préparée du receveur. Les chances de réussite sont de 60 %. Sans une telle opération le leucémique a moins de 10 % de chances de s'en sortir. Nous avons déjà fait dix-sept opérations de ce genre dans notre clinique.* »

Aussi bien, la polémique qu'a soulevée en Italie la récente publication du cas par le docteur Burgio dans la revue médicale *The Lancet* est-elle tout entière centrée non sur l'aspect médical mais sur des préoccupations éthiques.

L'une des voix les plus véhémentes a été celle de Mme Rita Levi-Montalcini, prix Nobel de médecine : « *Je ne crois pas qu'il soit possible, ni même pensable, de programmer un enfant seulement pour disposer d'un « matériel de transplantation »*. Il est vrai que d'une façon générale Mme Levi estime que « *les transplantations ne constituent pas un progrès, sauf peut-être celles du rein pour un sujet jeune. Prolonger la vie à tout prix n'a aucun sens. L'homme a le droit de mourir, et pas seulement de vivre, avec dignité* ».

Le président de l'ordre des médecins italien, le professeur Bolo Parodi, a, pour sa part, été beaucoup plus nuancé : « *Le choix d'un médecin est toujours en faveur de la vie. S'il s'agit donc de sauver une vie sans risquer d'en léser une autre, si les parents sont consentants et si la dignité de la personne est respectée, il n'y a pas à hésiter.* »

Le Saint-Siège n'a pas encore pris position — s'accordant, sur de tels sujets, le temps de la réflexion. Deux personnalités religieuses ont cependant exprimé leur opinion, en sens nettement opposé. Mgr Elio Sgreccia, directeur du centre de bioéthique de l'université catholique de Rome, a déclaré : « *La fin de la procréation n'est pas la satisfaction des parents ou d'autres personnes mais seulement le bien de l'enfant à naître. S'il s'avérait que l'enfant a été mis au monde avant tout pour faire fonction de donneur, alors il y aurait de quoi être perplexe.* »

En revanche, Mgr Fiorenzo Angelini, coprésident de la Commission pontificale pour la pastorale des travailleurs sanitaires, a assuré : « *Si l'existence de l'enfant est pleinement sauvegardée, une telle intervention doit être approuvée. Si, au contraire, l'un succombe pour sauver l'autre, alors elle doit être dénoncée.* » Aux dernières nouvelles, le petit Marco et sa sœur Eva se portent l'un et l'autre admirablement.

JEAN-PIERRE CLERC.

Saint Firmin préservateur

On a coutume de les voir tenant une croix, des clés, un lys ou parfois l'instrument qui les a martyrisés. Les saints n'hésitent pas à exhiber l'emblème de leur vertu. Mais à Pampelune, une campagne d'affiches renouvelle radicalement l'imagerie religieuse : saint Firmin, patron de la ville, est représenté portant hardiment en main un préservatif.

Imaginées par une organisation de lutte contre le SIDA, à l'occasion de la feria de toros la semaine prochaine, ces affiches frappent fort. Les mots du slogan n'adoucissent guère le choc des images : « *A Pampelune, pour la Saint-Firmin, saint Préservatif. C'est la bonne prévention.* »

On devine que l'apparition de ce nouveau « saint » n'est pas du goût de tout le monde. Que saint Firmin se penche sur la corrida et la bénisse, c'est la tradition. Mais les bonnes âmes de Navarre commencent à regretter que leur saint patron soit mort la tête tranchée et non la main.

C.V.

Irlande : le cœur d'un bébé prélevé malgré des doutes sur sa « mort cérébrale »

La police irlandaise a ouvert une enquête concernant un prélèvement de cœur effectué sur un nouveau-né atteint d'une grave malformation cérébrale (anencéphalie) à l'hôpital du Bon-Secours, une institution privée de Cork (Irlande) en décembre dernier. Après l'opération, le cœur aurait été transplanté sur un bébé âgé de dix-sept semaines par une équipe de l'hôpital Harefiels (Middlesex) sous la direction du fameux professeur Magdi Yacoub, le pionnier des transplantation cœur-poumons.

Selon le *Mail on Sunday* du dimanche 4 juillet, ce prélèvement a été effectué dans des conditions plus que suspectes dans la mesure où rien ne permet d'établir avec certitude la mort cérébrale d'un bébé atteint d'anencéphalie (absence partielle d'encéphale). De plus, les médecins de l'hôpital irlandais de Cork sont accusés d'avoir maintenu le nouveau-né en vie artificiellement en attendant la transplantation.

Les responsables de l'hôpital du Bon-Secours restent sereins. Les religieuses qui dirigent cette institution privée affirment que l'opération s'est déroulée dans des conditions « *morales et éthiques* » satisfaisantes et s'empressent de rappeler que les parents, à qui les médecins avaient conseillé l'avortement, avaient décidé de donner les organes de leur bébé à l'hôpital Harefield. Selon un porte-parole de l'hôpital de Cork, « *comme cela se pratique généralement dans les cas où une absence d'encéphale rend l'organisme non viable, le personnel médical s'est occupé du nouveau-né jusqu'à son dernier soupir* ». Pour autant il n'a pas été mis sous un appareil d'assistance respiratoire externe, mais simplement intubé.

URBANISME

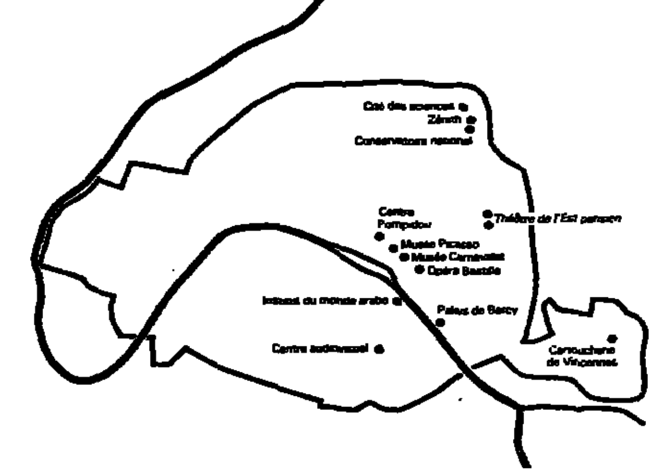
A Paris, la culture passe à l'est

C'est au fin fond du dix-neuvième arrondissement, accrochées à des cimaises en parpaing, que l'on peut voir actuellement les plus belles photos de Paris. Une galerie ? Même pas. Ce lieu d'exposition insolite est un restaurant, Le Cargo, ouvert il y a quelques mois par un jeune architecte, Patice Taravella, dans les anciens magasins généraux du bassin de La Villette. Au-dessus, sur cinq étages, peintres, sculpteurs, cinéastes, photographes, architectes et publicitaires ont pris la place des entrepôts de cargaisons qui, depuis deux siècles, arrivaient ici par chaland. Les trois cent cinquante personnes qui travaillent dans ces austères bâtisses forment sans doute l'une des plus fortes concentrations européennes d'activités artistiques. Et Le Cargo est devenu l'un des rendez-vous pour intellectuels de la capitale où il est de bon ton de se montrer.

Il faut bien en convenir : le Paris de la culture bascule vers l'est. Si le mouvement ne date pas d'hier, il parait aujourd'hui irrésistible. Guy Rétoré s'en amuse, qui, il y a près de quarante ans, prétendait faire son métier d'homme de théâtre dans son village natal de Ménilmontant. Le meilleur moyen à l'époque de se marginaliser. Après des années de vache enragée, André Malraux, alors ministre ds affaires culturelles, lui achetait le Zénith, un cinéma de quartier, devenu par la suite le théâtre national de l'Est parisien. Rétoré y a édifié, à partir de l'art dramatique, un bastion avancé de la culture tous azimuts : cinéma, concerts classiques, jazz, variétés, poésie, danse, mime, expositions. Les gens du quartier ont été gâtés.

Ils le seront encore davantage lorsque le théâtre entièrement reconstruit, doté de deux salles de deux cents et huit cents personnes confiées à Jorge Lavelli, rouvrira au printemps 1988. Rétoré garde la salle de secours qu'il occupait durant les travaux et continue de son côté. Mais le TEP est resté jusqu'ici désespérément seul sur sa colline, tout comme les troupes qui, ayant investi l'ancienne cartonnerie de Vincennes, n'ont constitué qu'une oasis dans un désert de chlorophylle. Un greffon culturel ne prend pas dans les bois.

En réalité, le glissement vers l'est n'a commencé qu'avec la décision de Georges Pompidou de planter un supermarché culturel à Beaubourg. Des quartiers de la rive droite, entre le faubourg Saint-Honoré et le boulevard Haussmann où la mode et l'argent leur permettaient de prospérer, les plus audacieuses des galeries d'art émigrèrent en direction du boulevard de Sébastopol. D'autres remontant de la rive gauche où elles avaient autrefois représenté l'avant-garde entre la Seine et le boulevard Saint-Germain franchirent le fleuve. Puis, le pli de la transhumance étant pris, on les vit gagner le Marais et, à partir des années 80, les environs de la Bastille.



Peintres, sculpteurs, danseurs, les y avaient précédés, colonisant les échoppes et les lofts à bon marché. Actuellement, on ne compte pas moins d'une centaine d'ateliers et une quinzaine de galeries dans ce terroir exclusif des artisans. Les uns et les autres organisent chaque automne une opération portes ouvertes qui, dans ce dédale de cours, de sites et de passages, devient un rallye culturel pour les amateurs de découvertes.

Car, depuis 1983, le grand dessein urbanistico-politique du maire de Paris coïncide avec cette migration orientale : c'est le rééquilibrage de la capitale vers l'est. Témoin le prodigieux réveil du treizième animé par le lieutenant de Jacques Chirac, Jacques Toubon. L'ex-Sahara culturel, à l'exception de la salle de jazz de la rue Dunois, est aujourd'hui une jungle d'initiatives : trois théâtres, et un quatrième bientôt, un conservatoire tout neuf, une immense bibliothèque de quartier en projet, des entrepôts frigorifiques transformés en ruches, des sculptures modernes dans les espaces verts, un Festival d'automne qui en est à sa quatrième édition, la liste n'est pas exhaustive. Et, demain, va s'élever place d'Italie une maison de l'audiovisuel due au crayon du Japonais Kenzo Tange, les amateurs d'exclusivités disposant de quatre salles obscures avec la modernisation des vieux cinémas des Gobelins, la réouverture de l'Escurial et les installations nouvelles de Galaxie. Le quartier va devenir un des pôles cinématographiques de Paris.

L'ouest se désertifie

Le grand déménagement culturel n'a pas échappé aux observateurs étrangers. Les centres culturels élisaient autrefois domicile dans le triangle sacré des ambassades : septième, huitième, seizième arrondissement. Ainsi, les Syriens et les Algériens se trouvent à proximité de l'UNESCO, les Britanniques et les Canadiens sur le site encore plus prestigieux de l'esplanade des Invalides. Or les nouvelles implantations sortent carrément des beaux quartiers.

Le Centre culturel de la République démocratique allemande a osé s'établir en 1983 sur le boulevard Saint-Germain, au-delà de l'Odéon, les Egyptiens les avaient devancés sur le Boul-Mich et les Finlandais lorgnent un vieux cinéma de la rue des Ecoles. Ils ont visé juste puisque l'Institut du monde arabe pour lequel on avait songé à un emplacement dans le quinzième arrondissement s'est finalement installé superbement à l'extrémité orientale du boulevard Saint-Germain.

D'autres ont fait un pari différent. Ainsi la Suède qui, depuis les années 70, a ouvert son centre culturel au cœur du Marais. La Yougoslavie y a transféré le sien venant du huitième arrondissement. Puis la Belgique et, l'an dernier, la Suisse. En voilà qui ne se plaignent pas de l'ouverture du musée Picasso, et de la rénovation en cours du vieux musée Carnavalet qui double sa surface. Mais, qu'elles soient allées sur la rive gauche ou sur la rive droite, l'explication de leur migration est toujours la même : « *Il ne se passait plus grand-chose dans le secteur des ambassades. La vie culturelle est ailleurs. Nous la suivons.* »

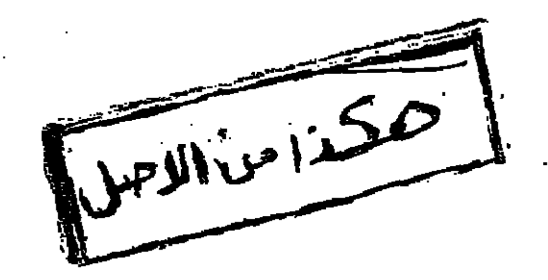
MARC AMBROISE-RENDU.

Dans la région parisienne

Des aires de stationnement pour nomades

A l'initiative des élus socialistes, le conseil régional d'Ile-de-France a décidé d'aider les communes à aménager des aires de stationnement pour nomades. Ces derniers sont d'autant plus mal vus des habitants et des élus, que, faute d'équipement minimum, ils laissent des ordures autour des lieux où ils stationnent. Or les crédits affectés à l'équipement des zones réservées aux nomades en point d'eau et en coins — poubelles avaient été supprimés lors de l'examen du budget 1987 par la majorité RPR-UDF-Front national. A la demande de la gauche, le principe vient d'en être rétabli.





Sports

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Lendl, l'idole renversée

A vingt-sept ans, Ivan Lendl a-t-il laissé passer sa meilleure, sinon sa dernière chance de gagner Wimbledon ? Battu l'an passé par l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, alors âgé de dix-huit ans, il a été vaincu, dimanche 5 juillet, par un Australien de vingt-deux ans, Pat Cash. Dominé dans tous les compartiments du jeu, le numéro un mondial a offert la victoire en trois sets (7-6, 6-2, 7-5) au numéro onze, premier joueur des Antipodes à s'imposer sur le gazon du All England Club depuis John Newcombe en 1971.

Dans le tournoi féminin, l'expérience a prévalu sur la jeunesse. A trente ans, Martina Navratilova a remporté, samedi 4 juillet, son sixième titre consécutif et ses huitièmes championnats au total, établissant ainsi un nouveau record aux dépens de Steffi Graf, âgée de dix-huit ans, qui l'avait battue un mois auparavant à Roland-Garros.

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

Pour son cent unième tournoi, le All England Club a touché à une de ses traditions en présentant d'abord le perdant au duc et à la duchesse de Kent, lors de la remise des prix. Ce bouleversement symbolique dans le protocole — toujours très rigide — des championnats n'est rien comparé à ce qu'a provoqué dimanche la victoire de Pat Cash.

Un chien dans un jeu de quilles, un éléphant dans un magasin de porcelaine, cet Australien ! Au lieu d'attendre tranquillement que tout soit mis en place pour le cérémonial des récompenses, il a bondi dans la tribune des invités et a embrassé son amie norvégienne et son entourage, au grand dam des officiels.

Cette réaction d'un garçon fou de bonheur est révélatrice de la personnalité du joueur qui va recevoir la croix vert et violet de membre du club le plus fermé du monde. C'est une belle nature, crûe, comme on le dit de trop vertes sentences.

En ce sens, Pat Cash rappelle un champion qui a légèrement choqué l'Angleterre avant lui : John McEnroe. Tout comme le New-Yorkais, il est d'origine irlandaise et il a un père avocat pour s'occuper de ses intérêts. Et comme lui, en 1983 et 1984, il a gagné les championnats en concédant seulement un set durant la quinzaine. Mais, alors que l'Américain avait le sentiment que le monde entier lui en voulait, l'Australien est, lui, délibérément provocateur. Pendant le tournoi, il a posé avec son amie norvégienne, tout entortillé dans un filet de tennis. Il a aussi dit clairement tout le mal qu'il pensait du tennis féminin.

Bref, Cash joue à la ville le personnage du parfait macho, image reflet du héros australien moderne diffusée sur les écrans par les films comme *Mad Max* ou *Crocodile Dundee*. Et à la scène, c'est-à-dire sur le court, il tient fort bien le rôle



L'un sourit, l'autre pas. Le gazon de Wimbledon a porté chance à l'Australien Pat Cash, il emporte la coupe. Le rêve de Lendl ne s'est pas concrétisé, il semble cacher son plat.

de champion. Son premier rôle aurait pu lui être dévolu plus tôt : à dix-neuf ans, il avait eu une balle de match en demi-finale de l'Open des Etats-Unis contre... Ivan Lendl. Mais c'était en 1984. Il était alors dans les dix meilleurs joueurs du monde. Une blessure au dos devait le faire retomber à la quatre cent treizième place en juin 1986.

Mais, à peine recousu de ses blessures, le guerrier est reparti au combat : quart de finaliste à Wimbledon, vainqueur de la Coupe Davis, finaliste des Internationaux d'Australie. A la fin de l'année dernière, il avait remonté trois cent quatre-vingt-neuf barreaux à l'échelle mondiale.

Stratégie catastrophe

Cela ne suffisait pourtant pas pour en faire le favori face à un joueur qui disputait là sa treizième finale d'un tournoi du grand chelem. On pouvait craindre en effet que l'Australien ne se laissât emporter par sa fougue juvénile. « *Quand on est sur le court, il ne faut pas se poser de questions, il faut jouer d'instinct. Si on pense trop, on ne sait plus ce qu'on doit faire. Pourquoi se compliquer l'existence ? La balle est là. On la frappe !* », annonçait-il en guise de schéma tactique avant la finale. Tout le contraire de Lendl : « *Sur herbe, il ne faut surtout pas que je me laisse gagner par l'excitation. Je dois penser à chaque point. Où je vais servir, où l'adversaire va retourner. Moi, je ne peux pas jouer d'instinct.* »

A son habitude, le numéro un mondial avait tiré de sa dernière défaite contre Cash à Melbourne une stratégie qui aurait dû enfin lui permettre d'inscrire son nom au palmarès du tournoi : servir aussi bien que possible et placer la première volée sur le revers de l'Australien afin d'avoir le court ouvert si le besoin de mettre une seconde volée se faisait sentir pour finir le point.

Une stratégie qu'il appliqua à la lettre et qui tourna à la catastrophe. D'abord parce qu'il servit relativement mal, ensuite parce que Cash tira des passings de revers impeccables. Les statistiques du match sont accablantes : le dernier vainqueur de Roland-Garros n'a passé que 62 % des premiers services, il est monté quatre-vingt-dix fois au filet mais n'a réussi que trente-neuf volées. En fait, Lendl s'est passé la corde au cou. Cash n'avait plus qu'à ouvrir la trappe.

Etrange condamnation, à perdre une nouvelle fois ces championnats ! Les retours de service de Lendl sont parmi les plus redoutés du circuit, mais ceux-ci n'ont jamais pu mettre l'Australien en difficulté : Cash a marqué six fois son service complet et il a seulement concédé un break au quatrème jeu du troisièm set en mettant presque par négligence trois volées dans le filet. Lendl est aussi réputé pour être un vainqueur de tie-break : il en avait d'ailleurs gagné six depuis le début de la quinzaine, mais il a concédé d'entrée celui de la première manche en ayant « offert » cinq balles de set à Cash.

« *Je n'ai rien pu faire. Il m'a toujours dominé* », dira le champion du monde, qui, incapable de surprendre l'Australien, a été saoûlé de retours, de passings et de lobs gagnants. Au point de servir à 5-3 dans le troisième set, une double faute qui a permis à Cash de donner plus vite le coup de grâce. Il faut dire qu'un tel sens de l'anticipation et une telle hargne ont de quoi démoraliser. Le tort de Lendl, professionnel jusqu'au bout des ongles, aura peut-être été de juger son adversaire sur sa mine de mauvais garçon, c'est-à-dire de le mésestimer. Car, s'il est « *rouleur de mécaniques* », Cash ne néglige pas pour autant les détails de sa préparation. Il recourt à un psychologue, Jeff Bond, à un kinésithérapeute, David Zuki, et à un entraîneur, Ian Barclay. En tout cas, il a montré dimanche qu'il pouvait tenir tête aux meilleurs sur herbe. Et les Australiens doivent se mordre les doigts d'avoir remplacé le gazon par une surface synthétique dans le nouveau stade qui doit abriter désormais les Internationaux d'Australie à Melbourne. Après tout, les Anglais n'ont peut-être pas tort de ménager les traditions.

ALAIN GIRAUDO.

La reine n'est pas morte

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

Martina Navratilova est gauchère. C'est l'évidence. Mais ce genre d'évidence finit par être oublié tellement d'autres éléments entrent dans son jeu. Ainsi, le samedi 4 juillet, la femme la plus riche de l'histoire du tennis, qui n'avait pas gagné le moindre tournoi depuis sept mois, mettait tout à la fois en jeu son titre, sa première place mondiale et sa légende. Alors on s'était demandé si ses nerfs résisteraient à la tension engendrée par un tel enjeu. Si sa séparation d'avec l'entraîneur Mike Estep n'avait pas fait baisser son niveau de jeu. Et si, tout bonnement, le tennis-dynamite d'une gamine de dix-huit ans n'allait pas être fatale à la femme de trente ans.

La réponse est tombée nette et précise : Steffi Graf a été battue en soixante-neuf minutes et deux sets secs (7-5, 6-3) par le bras gauche de Martina Navratilova.

La seule solution pour mettre un terme à la série de quarante-cinq matches gagnés par la jeune Allemande. Car, en condition athlétique, celle-ci est au moins égale à Navratilova. Mais la compatriote de Boris Becker, récente championne de Roland-Garros, n'a pas encore un revers aussi dangereux que le coup droit.

Un détail qui ne risquait pas d'échapper à Renée Richards, l'ancienne joueuse transexuelle tirée de sa clinique ophtalmologique par Navratilova pour la conseiller au beau milieu des Internationaux de France. Aussi, mise en confiance par la présence amicale de Ray Sugar Leonard — le boxeur est devenu champion du monde des poids moyens contre un adversaire,Marvin Hagler, réputé plus puissant, — Martina Navratilova a pu tirer tout le profit de cette situation. Lorsqu'elle a servi sur la diagonale des avantages, elle a pilonné le revers de Graf, qui, complètement déportée hors du court, a eu de plus en plus de mal à contrôler ses retours.

En tout cas, la seule occasion de break que l'Allemande ait eue durant toute la partie au premier jeu du 2e set est repartie droit dans le filet. Un filet qui a, d'ailleurs, été malheureusement favorable à la néo-Américaine.

La démonstration de Navratilova n'a pas souffert, samedi, la moindre contestation. Et cette finale, d'ores et déjà un classique du jeu gaucher, restera encore dans les annales parce qu'elle a permis à Navratilova d'égaler le record de victoires (8) de Helen Wills-Moody, et d'établir un nouveau record de victoires d'affilée (6), avec 41 matchs consécutifs gagnés.

A. G.

CYCLISME : le Tour de France

Des rapides en Forêt-Noire

Deux étapes : deux victoires belges. Herman Frison a gagné, dimanche 5 juillet, à Pforzheim, au prix d'une échappée de 75 kilomètres, et, quelques heures plus tard, Marc Sergeant est arrivé seul à Strasbourg, à l'issue d'un raid solitaire comparable. Les deux performances ont été réalisées à des moyennes très élevées. Le rythme de l'épreuve a d'ailleurs condamné le Polonais Lech Piasecki, l'ancien leader, qui a perdu plus de deux minutes et de nombreuses places. Mais le Suisse Eric Maechler conserve le maillot jaune, conquis la veille, après une victoire du Portugais Da Silva à Stuttgart.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial.

Depuis qu'il a pris son élan sur la Kurfurtsendam berlinoise, au pied de la cathédrale du souvenir, le Tour de France a changé de leader chaque jour, ou presque. C'est ainsi que le Suisse Eric Maechler, vainqueur cette saison de Milan-San-Remo et l'an dernier, de l'étape du Puy-de-Dôme, a succédé au Polonais Lech Piasecki, après que le Néerlandais Nijdam eut occupé la tête du classement général.

Ce début de Tour en terre allemande a réservé des surprises de taille. L'une d'elles est venue de l'étape Karlsruhe-Stuttgart, dépourvue de difficultés marquantes mais suffisamment rugueuse pour provoquer de multiples cassures. Mettant à profit les valonnements du Wurtemberg, dix-sept coureurs ont relégué le peloton à plus de six minutes, parmi lesquels Mottet, Caritoux, Cornillet et Yvon Madiot, indépendamment de Maechler, du Portugais Da Silva et de Didi Thureau, l'enfant du pays.

Propulsé aux avant-postes par le prologue et le « spécial » contre la montre collectif, l'Irlandais Stephen Roche entendait se soustraire momentanément aux responsabilités du leader et se décharger du poids de la course en prévision des affrontements décisifs. Mais sa prudence excessive lui a coûté 5 min 45.

Une épreuve mouvante, échevelée et, pour tout dire, un peu folle se poursuit depuis trois jours. Une épreuve totalement incontrôlée, pour l'excellente raison qu'il n'y a personne pour en régler les mouvements. En l'absence de Bernard Hinault, de Greg Lemond et du meilleur Fignon, le peloton manque d'un capitaine de route. Résultat : les attaques succèdent aux attaques, provoquant des échappées qui s'enchaînent de manière souvent anarchique. La moyenne générale frise les 44 km/heure. Records du week-end : 43,333 km/heure de moyenne pour Frison, vainqueur à Pforzheim et 44,267 km/heure pour Sergeant, vainqueur à Strasbourg, l'un et l'autre au terme d'une longue échappée solitaire.

« *On n'a jamais vu ça*, s'expliquait à sa descente de vélo Gilbert Duclos-Lassalle, qui participe à son huitième Tour de France. *Je ne me souviens pas d'avoir roulé aussi vite. Si cela continue, nous serons tous cuits en arrivant au pied des Pyrénées.* »

C'est-à-dire dans huit jours. Par le passé, les routiers complets — Bobet, Anquetil, Hinault — s'efforçaient d'user les grimpeurs avant la montagne. Mais dans la traversée de la Forêt Noire, qui n'est tout de même pas le Galibier, le Colombien Herrera et l'Américain Hampsten, se sont mêlés aux échauffourées aux côtés de Criquelion, de Jean-François Bernard et du champion de France, Marc Madiot, insolent d'aisance.

Le Tour 1987, annexé par les routiers de la nouvelle génération, va-t-il échapper au schéma traditionnel ? Roche, qui se voulait circonspect, et Kelly, qui ménage ses forces, ont peut-être eu tort de laisser des hommes comme Maechler, Da Silva, Mottet et Thureau prendre leurs distances.

En 1956, Roger Walkowiak avait gagné le Tour entre Lorient et Angers. Plus récemment, Felice Gimondi s'était appliqué, sans bruit, à construire sa victoire dans le Nord. Deux exemples qui donnent à réfléchir.

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de France

Les écuries françaises nettoyées

Pour la deuxième année consécutive, le Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) a remporté le Grand Prix de France de formule 1, dimanche 5 juillet, sur le circuit du Castelet. Seul son coéquipier brésilien, Nelson Piquet, deuxième à 7 s, a été en mesure de contester sa victoire. Après avoir soutenu le rythme des deux Williams-Honda, jusqu'à mi-course, Alain Prost (McLaren-Tag-Porsche), confronté à des problèmes de temps de réponse et de puissance de moteur, a assuré sa troisième place à 55 s. Deux autres pilotes français ont terminé l'épreuve : Philippe Streiff (Tyrell-Ford), sixième à quatre tours, mais premier des moteurs atmosphériques et Pascal Fabre (AGS-Ford), neuvième et dernier à six tours.

LE CASTELET
de notre envoyé spécial

C'est vers un petit bâtiment blanc, abritant l'école de pilotage Winfield, qu'Alain Prost dirige toujours son premier regard lorsqu'il revient sur le circuit du Castelet. C'est là qu'il a obtenu son premier passeport pour la compétition, en remportant le Volant Elf, en octobre 1975, après Patrick Tambay (1971), Didier Pironi (1972) et avant Pascal Fabre (1978).

Depuis 1979, le Grand Prix de France a souvent réussi aux pilotes français, qui ont toujours accédé au podium, dont quatre fois sur la plus haute marche, sous les couleurs de Renault, avec Jean-Pierre Jabouille (1979), Alain Prost (1981-1983) et René Arnoux (1982), qui précédait trois de ses compatriotes : Prost mais aussi Didier Pironi et Patrick Tambay, alors pilote de Ferrari.

Si on ajoute que les trois derniers tiercés de pilotes d'une même nationalité sont le fait des Français, le Grand Prix d'Afrique du Sud 1980 (Arnoux, Laffite, Pironi), de France de 1982 et de San-Marin 1983 (Tambay, Prost, Arnoux), on mesure mieux l'hégémonie qu'ils exerçaient sur la formule 1 au début des années 80 et leur discrétion aujourd'hui.

Les deux titres de champion du monde et les récents succès d'Alain Prost au Grand Prix du Brésil et de Belgique au volant d'une monoplace anglo-saxonne, masquent difficilement le recul français. Le pilote de la McLaren-Tag-Porsche n'entend certes pas raccrocher tant qu'il disposera d'une voiture susceptible de lui permettre de gagner des courses. Mais il est difficile aujourd'hui de savoir quel sera le meilleur moteur en 1988, où vont cohabiter les turbos, avec une pression limitée à 2,5 bars et une consommation réduite à cent cinquante litres et la nouvelle génération des atmosphériques de 3,5 litres.

Ferrari, avec lequel Alain Prost était en négociations, vient d'annoncer que Gerhard Berger et Michele Alboreto resteront dans le Scuderia en 1988. Le pilote français devrait, dès les prochains jours, annoncer qu'il prolonge son contrat pour une ou deux saisons.

Cette année, et probablement la prochaine, Alain Prost restera le seul des cinq pilotes français en mesure d'accéder à un podium. Après son divorce à l'italienne avec Alfa-Romeo, Ligier peut s'estimer heureux d'avoir trouvé *in-extremis* un moteur turbo BMW-Megatron. Mais, malgré des améliorations aérodynamiques et un allégement, les deux Ligier de René Arnoux et de Piercarlo Ghinzani n'ont pas atteint la mi-course. De même, la Lola-Ford de Philippe Alliot (écurie Larrousse-Calmels) a été stoppée au cinquante-septième tour par une rupture d'un joint de transmission à la roue arrière gauche. Seuls avec Prost dans le camp français, Philippe Streiff et Pascal Fabre ont pu rallier l'arrivée mais à plusieurs tours des voitures de tête.

L'exil des cerveaux

L'hégémonie exercée par les pilotes ou les écuries françaises au début des années 80 paraît donc bien révolue. AGS, l'écurie artisanale de Gonfaron (Var) ne dispose ni des budgets ni des moyens techniques pour bien figurer. En s'installant sur le circuit de Rouen-Les Essarts, Larousse-Calmels devrait bénéficier des structures techniques et des moyens financiers pour constituer une équipe en 1989, s'il trouve alors un bon moteur atmosphérique. Confronté à ce même problème et échaudé par ses expériences précédentes avec Matra, Renault et Alfa-Romeo, Guy Ligier rêve de disposer d'un moteur dont ses ingénieurs seraient la cheville ouvrière.

Après le refus de Peugeot d'investir en formule 1, les ambitions et les minces espoirs d'un renouveau français se tournent surtout vers Renault, qui a retiré son écurie fin 1985 et son moteur turbo fin 1986. Après avoir solidement amorcé son plan de redressement économique de la Régie et avant d'être assassiné, M. Georges Besse avait demandé, en octobre 1986, aux ingénieurs de l'usine moteur de Viry-Châtillon, d'étudier un V 10 atmosphérique de 3,5 litres. Mais M. Raymond Levy, le nouveau PDG de Renault, a décidé, en février 1987, de mettre ce projet en veilleuse.

Alors que cent dix personnes travaillaient chez Renault pour la formule 1 en 1985, elles ne sont plus que six aujourd'hui à s'y consacrer encore indirectement, dans l'atelier de développement des moteurs haut de gamme, et l'exil des cerveaux se poursuit. Les ingénieurs motoristes Jean-Pierre Boudy et Jean-Jacques His ont respectivement émigré chez Peugeot et chez Ferrari. L'aérodynamicien Jean-Claude Migeot a aussi rejoint la Scuderia. Dernier en date : Jean Sage, le directeur de Renault Sport, quittera la Régie en juillet.

Une décision de retour en formule 1 est encore espérée chez Elf, dont Raymond Levy a été le patron pendant onze ans. Après avoir attendu la décision de Renault, la firme française a négocié cette année un contrat avec Lotus, qui avait déjà comme pilotes Ayrton Senna et Satoru Nakajima.

Carbone Industrie, filiale de la Société européenne de propulsion (SEP) et d'Alsthom, pourrait aussi jouer un rôle dans un renouveau français en formule 1. Cette firme, qui équipe en disques de freins en carbone plus de la moitié des écuries de formule 1, est à la pointe des progrès techniques. A terme, Carbone Industrie pourrait s'intéresser à un projet moteur s'il trouvait un bon partenaire.

« *Le potentiel existe pour refaire une grande équipe française en formule 1*, estime François Guiter, le directeur du marketing d'Elf France, en évoquant : Matra, Renault, Michelin. « *Des techniciens comme Gérard Ducarouge, le directeur technique de Lotus, un pilote comme Alain Prost rêvent de revenir dans une grande écurie française mais il ne faudrait pas trop attendre et être prêt pour le départ de la nouvelle formule 1 en 1989. Il suffirait de la volonté de deux ou trois grands PDG pour que cette ambition se matérialise.* »

GERARD ALBOUY.

Les résultats

Automobile

Championnat du monde de formule 1

GRAND PRIX DE FRANCE

Classement. — 1. Mansell (G.B., Williams-Honda) les 305,04 km en 1 h 37 mn 03 s ; 2. Piquet (Brés., Williams-Honda) à 7 s 711 ; 3. Prost (Fr., Malboro-McLaren TAG) à 55s 255 ; 4. Senna (Brés., Lotus Honda) à un tour.

Championnat du monde des pilotes. — 1. Senna (Brés.) 27 pts ; 2. Prost (Fr.) 26 : 3. Piquet (Brés.) 24 ; 4. Mansell (G.B.) 21.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES COQ

Thierry Jacob est passé bien près du titre, samedi 4 juillet, dans sa ville de Calais, lors du combat qui l'a opposé à l'Américain Kelvin Seabrooks. Arrêté sur blessure à l'appel de la dixième reprise, alors qu'il menait largement aux points, le Français aurait pu être déclaré vainqueur. Finalement les trois juges ont décidé de ne pas... décider.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE
KARLSRUHE-STUTTGART
(3e étape)

1. Da Silva (Port., Kas), les 219 km en 5 h 27 mn 35 s ; 2. Maechler (Suisse), à 2 s ; 3. Muller (Suisse), à 9 s ; 4. Lauritzen (Norv.), à 14 s ; 5. Leclercq (Fr.).

STUTTGART-PFORZHEIM
(4e étape)

1. Frison (Belg., Roland), les 79 km en 1 h 49mn 23 s ; 2. Van Poppel (P.-B.) ; 3. Allochio (It.) ; 4. Anderson (Austr.) ; 5. Phinney (E.-U.).

PFORZHEIM-STRASBOURG
(5e étape)

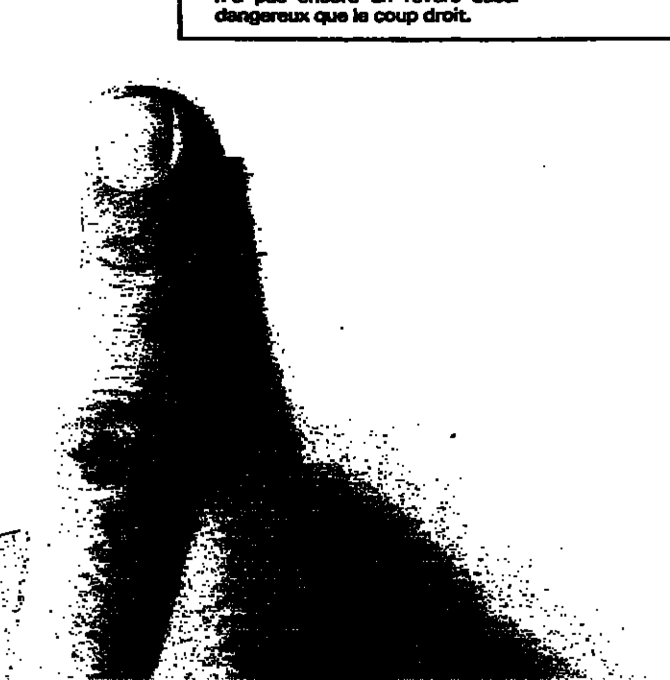
1. Sergeant (Belg., Joker), les 112,5 km en 2 h 32 mn 29 s ; 2. Wojtinek (Fr.) ; 3. Kelly (Irl.) ; 4. Phinney (E.-U.) ; 5. Amadio (It.).

Classement général. — 1. Maechler (Suisse, Carrera), en 12 h 55 mn 15 s ; 2. Mueller (Suisse), à 44 s ; 3. Perini (It.), à 55 s ; 4. Da Silva (Port.), à 1 mn 35 s ; 5. Mottet (Fr.), à 1 mn 36 s.

Golf

HENNESSY LADIES CUP

1. Kitrina Douglas (G.B.) ; 2. Federica Dassu (It.) ; 3. Nancy Lopez (E.-U.) ; 4. Jane Connaghan (Eco.) ; 10e et première française Marie-Laure de Lorenzi-Taya.



MUSIQUES

Le George Russell Orchestra à Vienne

L'énergie et la méthode

Tous les dix ans, on redécouvre ce compositeur de jazz, l'un des plus grands. Il était à Vienne en ouverture du Festival et passera par Paris sous peu.

Dans le train pour Vienne (Isère), l'amateur se souvient : *Cubana Be, Cubana Bop* avec le grand orchestre de Dizzy Gillespie, en 1947, *Ezz-thetic* avec Lee Konitz et Miles Davis en 1951, *New York, NY* avec John Coltrane en 1958, c'était lui : George Russell. Insufflateur d'idées, musicales et spirituelles. Sorte de guru du jazz. Un des compositeurs importants de cette époque, un des rares qui assemblent la culture afro-américaine et la culture européenne. L'autre Gil Evans.

Batteur à l'origine, George Russel, arrive de Cincinnati, en 1945, à New-York, en pleine folie be-bop. Max Roach, qui l'héberge, le pousse à composer. Un conclave ne tardera pas à se former, dont les inventions nourrissent encore le jazz d'aujourd'hui. Gil Evans, Gerry Mulligan, Johnny Carisi, John Lewis, George Russell, en s'inspirant autant de Berg, Bartok, Stravinski que de Jelly Roll Morton, Fletcher Henderson et Duke Ellington, conçoivent le jazz comme une écriture ouvrant des espaces à l'improvisation. George Russell et Miles Davis travaillent côte à côte, au piano, sur des séquences harmoniques nouvelles, des gammes aux intervalles inhabituels.

Russell développe ses idées dans un traité, *le Concept lydien chromatique d'organisation tonale*. Sa carrière, qui n'aura jamais l'éclat de celle de Miles, ni même de celle de son aîné Gil Evans, est cependant jalonnée d'œuvres décisives, comme *Living Time* qu'il compose pour Bill Evans en 1971. Ses recherches le mènent vers l'enseignement, des quasi-retraites, des expériences en Scandinavie, avec de temps en temps des réapparitions fulgurantes sur la scène new-yorkaise et de trop rares apparitions en Europe, en France notamment, où il est absurdement méconnu, sauf par les musiciens chercheurs comme André Hodeir ou les jeunes chefs d'orchestre d'à présent.

C'est dire si l'amateur venu à Vienne pour la seconde soirée du festival qui s'y déroule se sent frémir d'attente heureuse. D'autant qu'il a dans les oreilles ce prodigieux *So What* que George Russell a enregistré en 1983, canonisation orchestrale du solo lyrique de Miles en 1959 dans le style du Miles d'aujourd'hui. Le disque vient seulement de sortir, chez Blue Note, impératif, inoubliable.

Des gestes qui swinguent

Les organisateurs, tous bénévoles, de ce festival qui marche bien ne se frappent guère de ne voir que deux mille personnes prendre place sur les gradins du Théâtre antique. La veille, dans ce lieu impressionnant qui se dresse à flanc de colline, il y en a eu dix mille pour Sarah Vaughan, le lendemain il y en aura encore plus pour Manhattan Transfer. Normal que la soirée la plus intéressante n'attire que les amateurs au cœur pur et au goût exigeant. Elle commence avec Lumière, le nouveau big band de Laurent Cugny. Belles compositions originales, bonne exécution de musiciens très jeunes pour la plupart, solos construits. Il ne manque rien à ce disciple français de Gil Evans, sinon l'essentiel, l'énergie rythmique.

Dans l'octet de Horace Tapscott, pianiste monkien de la côte ouest, ce n'est pas l'énergie qui fait défaut, – elle est même bouillonnante, – c'est la structure. Le jazz affirme ici avec véhémence sa négritude et sa spiritualité. Le son est gras, le rythme martelé. Principal soliste, Arthur Blythe réussit à faire entendre à la fois Charlie Parker et Eric Dolphy dans un style inimitablement sien et qui déborde de vitalité. On avait ainsi, avec les Français lumineux et languissants, et les Américains heurtés, brouillons et généreux, le parfait contraste dont George Russell incarne le dépassement.

Il arrive sur scène avec une démarche chaloupée, sexy, incroyablement, à soixante-quatre ans, et il lance aussitôt son orchestre de jeunes musiciens américains, britanniques et scandinaves, avec quelques gestes précis, des gestes qui swinguent. Il dirige presque en dansant, jouant des coudes et de la main dressée, index pointé ou cinq doigts pulsants. Et vous comprenez vite qu'un bon orchestre est fait de bons musiciens, bons solistes, certes, mais d'abord d'une âme forte, d'une personnalité magnétique. L'écriture de George Russell est complexe, elle exige beaucoup des instrumentistes, mais moins, somme toute, et du strict point de vue de la difficulté d'exécution, que celle de la plupart des compositeurs de jazz actuels (Martial Solal, François Jeanneau, Luc Le Masne, Antoine Hervé, etc.). Seulement, la présence galvanisante, spirituelle et physique, de George Russell extrait d'eux toute leurs ressources, et d'abord rythmiques. Résultat : c'est votre propre énergie, sollicitée en votre centre de gravité, qui se met à vous irradier. Rien de tripal ni de cérébral, une réquisition passionnée de votre être entier. Vous sortez de là exalté et épuisé, avec le sentiment que la musique est plus que la musique, un appel triomphal à ce qu'il y a de meilleur en vous.

Rentré à son hôtel, l'amateur aura du mal à s'endormir. Il se rappelle ce que George Russell, avant le concert, lui a dit, avec ce sourire légèrement ironique et ce regard intense :

« L'Afrique est le berceau de l'humanité. C'est là que Lui ou Elle a joué aux dés avec l'univers. Toute l'espèce humaine trouve son origine dans l'énergie africaine. Pourquoi croyez-vous que vous vibrez à l'invraisemblable énergie que John Coltrane déployait ? Parce que vous êtes un Africain blanc, comme je suis un Africain noir né en Amérique. Tout art est spirituel. Notre musique est une force de guérison. Elle est reliée à la gravitation universelle, au sens physique et métaphysique de ce terme.

» Je ne suis rattaché à aucune Eglise, à aucune secte, mais je viens, par mon enfance, de l'Eglise méthodiste noire. J'écris à l'heure actuelle, et depuis des années, un nouveau traité de théorie musicale qui est aussi une philosophie de la musique, du temps vivant. L'énergie seule est chaotique. Il lui faut une méthode. Aucun art, aucune expression ne peut se passer de méthode. Je mène une vie assez recluse, car un artiste est en butte à l'insulte permanente de la société marchande. L'Amérique est une véritable école de l'insulte et et du rejet.

» J'ai trouvé dans l'Université une protection contre ce rejet, et en échange je lui apporte la protection de ma musique. Je l'enseigne et je la joue. J'écoute assez peu ce que font les autres. Miles ? Je n'ai pas besoin de l'entendre, parce que notre contact a été si profond il y a quarante ans qu'il continue à résonner chez l'un chez l'autre. Ce que j'ai apporté au jazz ? La conception modale de l'improvisation. Miles, Gil Evans, Coltrane et moi, nous avons inventé cette musique, quel que soit le nom que vous vouliez lui donner. »

Oui, George Russell est une des forces essentielles du jazz. La vérité oblige à dire que le public lui résiste. Tant pis pour le public.

MICHEL CONTAT.

★ Le festival Jazz à Vienne 87 se poursuit avec Chick Corea Elektric Band, l'Art Ensemble of Chicago, Celea/Couturier Group (le 6), Didier Lockwood et Uzeb, Michael Brecker Band et Mike Stern, John Scofield Quartet (le 7), Cab Calloway and The Hi-De-Ho Orchestra, Jeannie and Jimmy Cheatham Orchestra, Harlem Blues and Jazz Band (le 8), Modern Jazz Quartet, Richie Cole All Stars, Stanley Jordan (le 9), Ben E. King, Curtis Mayfield, Manu Dibango (le 10), Tito Puente et Celia Cruz, Monty Alexander Jamaican Jamboree (le 11). Renseignement : 74-85-00-05.

★ George Russell and the Living Time Orchestra sera le 12 à Paris (New Morning).

Discographie : Soul Note (Harmonia Mundi) et Blue Note (Pathé Marconi).

La semaine du mélomane

Le mélomane se refusant obstinément à quitter Paris, son épouse a décidé de faire les festivals toute seule... ou presque.

Pour en avoir le cœur net notre ami n'a que l'embarras du choix : Saintes, où l'Espagne du Siècle d'or, présenté par les meilleurs spécialistes, rejoindra le 9 la musique contemporaine espagnole avec l'ensemble Diabolus in Musica (tél. : 46-92-51-35). Aix-en-Provence, où l'on donne *le Chevalier à la Rose*, les 8, 10, 12 et 15 juillet à 20 h 45 et *l'Enlèvement au sérail*, les 9, 11, 13 et 18 juillet à 21 h 15 au théâtre de l'Archevêché (tél. : 42-23-37-81). Vollore (près de Thiers) seul festival à rendre justice à Onslow — et à ses contemporains illustres — dans les lieux où il vécut, jusqu'au 26 juillet (tél. : 73-53-70-49). Sully-sur-Loire où les cordes de l'Orchestre philharmonique de Berlin proposeront un panorama de Mozart à Henze, le 10 à 21 heures au château (tél. : 38-36-29-46). Avignon, où le Centre Acanthe organise un festival Messiaen : *les Petites Liturgies de la présence divine*, le 10 à 21 h 30 à l'église Saint-Pierre, *le Catalogue d'oiseaux*, dimanche après-midi au cloître du Vieux-Palais (tél. : 90-86-24-43). Orange pour *le Fantôme du Hollandais volant*, au théâtre antique avec une distribution de taille à refouler le mistral (tél. : 90-34-24-24). Ancy-le-Franc (Yonne) où la troupe Opera Restor'd présente *Didon et Enée*, de Purcell et *Pyrame et Thisbé*, de Lampe, les 11, 12 et 13 juillet à 20 heures au château et aux chandelles (tél. : 86-75-14-63).

Sans aller chercher si loin, le mélomane devrait aller faire un tour au bois de Boulogne où le Micropéra de France joue *Apollon et Hyacinthe*, de Mozart au Théâtre de Verdure du Pré-Catelan, les 11, 12, 25 et 26 juillet à 17 h 30, le 8 à 19 h 30 (tél. : 42-81-23-44).

● **Le prix de la francophonie Richelieu-Senghor.** — Patronné par le Cercle Richelieu de Paris et l'ancien président du Sénégal, ce nouveau prix a été décerné à Mme Adéla Réta, ministre uruguayen de l'éducation nationale et de la culture, qui a rétabli l'enseignement obligatoire du français dans les écoles de son pays.

Concerts, expositions et films indiens à Genève

La Suisse à l'heure de l'Orient

Vingt-sept concerts dans la cour de l'hôtel de ville de Genève. Six expositions, deux mois de films indiens, la cité de Calvin vit cet été aux rythmes du sous-continent

Depuis quelques années qu'elle se découvre de vastes ambitions musicales, et des plus actuelles, il fallait bien que Genève, abritant déjà la Croix-Rouge, l'ONU, le BIT et le CERN, se signale là aussi par son cosmopolitisme – jetant, si l'on ose dire, le froc de Calvin aux orties de l'œcuménisme sonore !

Ainsi « L'Inde à Genève », cet énorme projet (1) né du coup de tête d'un maire et de la persévérance d'un directeur des concerts féru d'exotisme (au sens noble où l'entendait Segalen). Projet dont l'initiative remonte d'ailleurs à quelques années, avant que Paris ne fête l'Année de l'Inde ; mais, si les lenteurs de la municipalité ont ainsi privé Genève de la primeur, cet « été indien-*bis* » vient à point, pour qu'on s'y rafraîchisse la mémoire, et qu'on aille plus loin, sur cette lancée.

Mariages arrangés...

Car il y a bien plus à l'affiche ici que la seule musique traditionnelle – même si bien sûr elle figure *aussi*, et avec les plus grands noms (2) : commandes ou créations de jeunes compositeurs indiens et de leurs homologues occidentaux... ou japonais, quelques judicieuses redécouvertes (dont les *Etudes karnatiques* de Jacques Charpentier, le 7 juillet, et les *Trois poèmes lyriques japonais* de Stravinsky), un beau panorama de ce que la musique moderne doit aux Orientaux (de Naresh Sohal et Priti Paintal à Ahmed Essyad, Younghi Pagh-Paan et l'école japonaise) ou à leur influence (de Debussy et Roussel à LaMonte Young, Giacinto Scelsi, etc.), et d'amusants coups de sonde dans les orientalismes du répertoire (la suite *Shéhérazade* de Rimsky-Korsakov et la *Turque*, de Michael Haydn, les ouvertures de la *Sémiramis*, de Rossini, et de l'*Enlèvement au sérail*...)

Le risque majeur, à vouloir ainsi gagner l'Asie par tous les chemins à la fois, est le coq-à-l'âne. On l'a frôlé de près dès le concert d'ouverture du festival, samedi dernier, où deux œuvres indiennes contemporaines précédaient... des extraits des *Pêcheurs de perles*, de Bizet – afin sans doute de rallier un public moins expressément aventureux, – en un collage bien hasardeux et guère flatteur, malgré la qualité du Collegium Academicum et l'énergie de son chef Thierry Fischer, pour cette innocente fantaisie dont les clichés de genre et les allusions « mauresques » tranchent cruellement avec ces musiques indiennes si éprises de pureté avant tout !

... et coup de cœur

Ce n'était pas non plus la vertu cardinale de la *Fantaisie sur des chants védiques* que présentait L. Subramaniam, ce prodigieux jeune violoniste qui domine avec la même aisance vitale l'art karnatique du sud de l'Inde, le jazz et la musique occidentale. Mais accoler les cultures demeure, même pour lui, une tentative hardie, voire téméraire autant que méritoire...

Déjà physiquement, Subramaniam et ses trois accompagnateurs, accroupis sur un podium flanqué de micros, d'un brûle-parfum et d'un Shiva dansant de bronze, composent un curieux tableau au milieu de l'orchestre européen. Dans l'œuvre, à l'inverse, c'est celui-ci qui, souvent, semble hors de propos, que la partition le tienne pour une simple excroissance du violon ou pour un modeste repoussoir des passages confiés au seul petit ensemble – mais lui-même alors, jeté hors contexte par une construction hybride, n'exécute plus que de piètres numéros de fakirisme musical.

Restent enfin ces rares sections où un réel développement orchestral semble vouloir coexister avec les percussions typiques, moments – les plus ambitieux – qui évoquent surtout, et incongrûment, les méchants panachages des musiques de cinéma de Bombay, malgré l'intense effort d'attention mutuelle qui unit – presque désespérément – le chef et son soliste-compositeur. Mais même cela ne peut dissiper l'énorme malentendu !

Episode d'autant plus navrant qu'on venait d'entendre les *Antiphons and Elegies* commandés par le festival à Param Vir, un autre jeune musicien indien, mais initié d'emblée au piano et à l'esthétique occidentale avant de devenir, à Londres, le disciple de Peter Maxwell Davies et d'Oliver Knussen. Rien chez lui qui indique (littéralement, du moins) ses origines ; et si Param Vir divise en deux l'orchestre de chambre, c'est non pas pour affronter deux cultures mais, plus sobrement, pour opposer à l'éclat des cuivres et des violoncelles les pastels des violons et des vents.

Ainsi dialoguée, et malgré des contrastes de masses bien abrupts parfois, cette musique pétille de vie dans ses tensions vagabondes, d'invention sans contrainte et de l'intelligence du cœur.

La preuve, s'il en fallait une encore, qu'il s'agit moins de marier des langages sonores que des inspirations et des curiosités réciproques. Et ainsi ce festival « L'Inde à Genève », dont c'est le but expressément affirmé, est parti en somme du meilleur pied possible...

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) Vingt-sept concerts dans la cour de l'hôtel de ville, les 7, 8 et 11 juillet et du 25 juillet au 24 août, six expositions à Genève, deux mois de films indiens et de nombreuses autres manifestations encore, dont certaines essaiment dans cinq autres villes helvétiques.

(2) Le superbe violoniste L. Subramaniam, en récital de 29 juillet ; en double récital et en duo avec le maître du hautbois *shenaï*, Bismillah Khan, le 11 août ; en soliste de l'Orchestre de la Suisse romande le 14, pour la création de *Turbulences* ; et entouré de ses propres invités le 15. La grande chanteuse Laxmi Shankar dans trois programmes différents : classique le 30 juillet, *bhajan* (chants religieux) le 7 août et *ghazal* (chant lyrique dans le mode persan) le 13. Hariprasad Chaurasia, un des plus grands flûtistes au monde, les 31 juillet et 2 août. N. Ravikiran, l'enfant prodige du *gottuvadyam* (un instrument à cordes de l'Inde du Sud, joué en glissé à l'aide d'un *bottle-neck*), en récital le 4 août et en duo avec le flûtiste (du nord de l'Inde) Kailash Chandra Sharma, le 6. Egalement, le vocaliste percussionniste T.-V. Gopalkrishnan, en trio avec deux jazzmen français, Jean-Luc Barbier (saxophone et flûte) et Daniel Goyone (claviers) le 8 juillet.

★ Renseignements : service des spectacles de la ville de Genève, 19, route de Malagnou, 1211 Genève (tél. 022-86-36-11).

PHOTOGRAPHIE

18es Rencontres d'Arles

La cité fantôme



GABRIELE BASILICO

Merlimont-Plage, 1985

Architecte de formation, l'Italien Gabriele Basilico, quarante-trois ans, s'est spécialisé depuis une dizaine d'années dans la photographie du paysage industriel et de l'architecture urbaine.

Domestiquant l'ordre et le hasard, ce n'est pas seulement l'ambiance d'un lieu qu'il capte, mais aussi son vécu qu'il décrit en traduisant par leur absence le rapport des gens à leur environnement. Etablissant une réelle dramaturgie du regard, à l'image du paysage qu'il désencombre de tout élément gênant, son intérêt se porte volontiers sur les points d'articulation ou d'intersection comme les carrefours.

Fixant les signes architecturaux de l'immobilité, illuminé par la présence puissante de la lumière, ainsi en est-il de cet anonyme portrait d'une ville au bord de mer. Equilibre de tension et d'émotion, cette méditation sans pittoresque sur le territore a tout l'aspect énigmatique d'une vision intérieure.

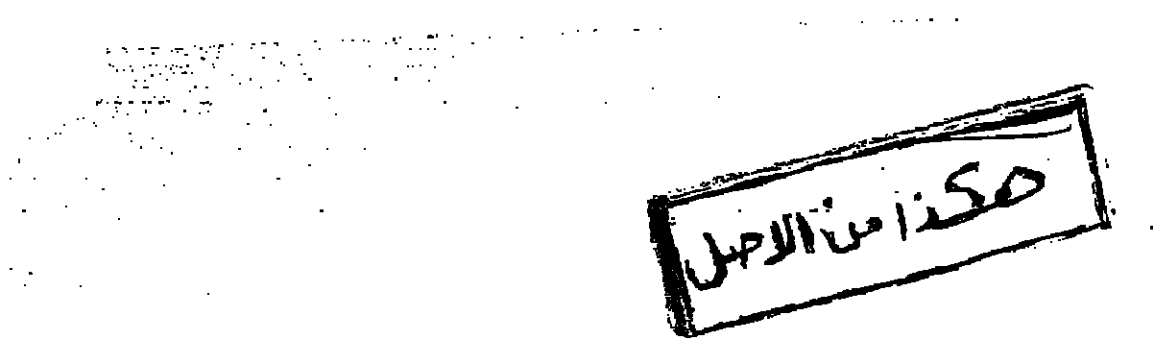
Sur la scène obscure d'un théâtre imaginaire, prenant le ciel et la mer pour toile de fond, dans un éclairage invisible, se dresse le visage d'une cité sans mémoire et sans nom, comme perdue dans le vague.

Est-elle inventée, existe-t-elle vraiment ? Là n'est pas la question. Le seul sujet de cette image est le vide, empli de sa propre présence, et qui, butant sur le bord de l'infini, au bout de cette route sans autre raison que son tracé, semble définitivement se suffire à lui-même.

PATRICK ROEGIERS.

★ Gabriele Basilico, *Italia et France*, vues 1978-1985, avec le conseil régional Paca, la cour de l'école, jusqu'au 15 août.

Parution sous le même titre d'un album, sous la direction de Giovanni Chiaramonte, présentation Carlo Bertelli, texte de l'auteur, 110 photographies, édit. bilingue, Jaca Book.



Culture

CINÉMA

Festival de La Rochelle an 15

Sous le soleil de Géorgie

Né à l'ombre des Rencontres d'art contemporain (aujourd'hui disparues), le Festival cinéma de La Rochelle occupe aujourd'hui seul la place.

Histoire exemplaire d'une manifestation voulue ostensiblement « culturelle », intéressée assez naturellement, comme il convenait à l'origine à des rencontres construites autour de la musique et de la danse, à défendre l'art pour l'art, le Festival de La Rochelle est devenu, après quinze ans d'existence, l'anti-Festival de Cannes par excellence : le cinéma considéré comme un art en soi, au-dessus des simples contingences commerciales. Aucun prix à l'arrivée, le seul plaisir du film, bref, le cinéma pour le cinéma.

Année faste, donc, à La Rochelle, avec un public qui, dès le cinquième jour, avait battu tous les records antérieurs de fréquentation. Comme toujours, un programme riche, universel, *dans le temps et dans* l'espace. Le cinéma des origines, les frères Lumière, puis Mauritz Stiller en Suède, qui inventa Greta Garbo et la comédie sophistiquée avant de gagner un Hollywood alors à son zénith, où seule sa protégée fit fortune. L'hommage à Anna Magnani, la Magnani divine vue par les grands d'Italie (de Sica, Rossellini, Visconti, Pasolini, etc.), d'Europe (Renoir) et d'Amérique (Cukor). Kawalerowicz (Pologne, *Mère Jeanne des anges* et la suite), Olmi (Italie, *Il posto, l'Arbre aux sabots)*, furent célébrés, ainsi qu'Ichikawa et John Cassavetes. Une vraie cinémathèque moderne, qui fait honneur à Jean-Loup Passek, responsable du cinéma à Beaubourg. Il a su bâtir pierre par pierre, film par film, ce Festival de La Rochelle, pour en faire peut-être aujourd'hui en France un modèle du genre.



MARIE-HÉLÈNE LECLERC

Tenguiz Abouladze

La grande attraction, cette année, fut l'arrivée groupée de six cinéastes géorgiens, pleins d'enthousiasme et d'espoir en l'avenir, comme on n'avait guère l'habitude d'en rencontrer en Union soviétique avant le fameux *glasnost* (transparence) mis en avant par M. Gorbatchev. C'était par exemple Irakli Kvirikadze apportant dans ses bagages la copie complète, non censurée, de son film *le Nageur* et déclarant à la conférence de presse collective du 3 juillet : *« J'ai l'impression pour la première fois de naître en tant qu'auteur ! »*

Ou la découverte, cinquante-huit ans après sa sortie (à la sauvette, semble-t-il), d'une copie remarquablement sonorisée de *Ma grand-mère* de Konstantin Mikaberidze, qu'on aurait pu aussi bien baptiser *Ma combine*, car la grand-mère du titre original, c'est l'art de se débrouiller contre vents et marées, alors que s'achève la NEP (la nouvelle économie politique voulue par Lénine et aujourd'hui réhabilitée).

Tengiz Abouladze, auréolé de son Prix spécial du jury à Cannes, avait précédé tout le monde, avant de gagner l'Italie puis l'Espagne, car il faut répandre sans attendre la bonne nouvelle gorbatchevienne. Quelque septicisme qu'on puisse nourrir sur cette soudaine explosion de liberté, du moins sur ses chances de durée, il est clair que l'Union soviétique, et d'abord la Géorgie, ont décidé de prendre le taureau par les cornes, d'appeler un chat un chat en même temps que de faire les films qui leur chantent. Tengiz Abouladze s'explique.

L. M.

« Mon Cher Petit Village », de Jiri Menzel

Un Tchèque en rose et gris

Laurel et Hardy au pays de Kafka, pas de quoi fouetter un chat.

Comme dans *Tandem*, ils sont deux, inséparables. Mais Tchèques et camionneurs, dans un paisible village que le béton n'a pas encore tout à fait défiguré et où règne une certaine douceur de vivre. Pavel est le chef, il est petit, moustachu, rondouillard et brave cœur ; Ota est grand, filiforme, un échalast blond aux dents de lapin que l'on s'accorde à considérer généralement, sans méchanceté, comme un demeuré, un simplet pas dangereux.

Ils font équipe depuis longtemps à bord du beau camion bleu qu'Ota entretient de son mieux. Il ne sait pas faire grand-chose d'autre, à vrai dire, cet andouille souriant aux anges, sinon accumuler les gaffes. Il porte un casque de walkman, sans walkman, pour se recoller les oreilles ; il n'entend rien, il est toujours ailleurs, provoque de menus accidents, en subit d'autres sans jamais se fâcher. Pavel en a tout de même assez à la fin, de materner l'ahuri. Il le garde jusqu'au terme des moissons et après, terminé, il lui trouvera un remplaçant.

Les amis, plus ou moins notables, une pipelette, un médecin alcoolique, s'émeuvent : il ne peut pas l'abandonner, ce pauvre Ota. Si. Qui en voudrait ? Justement, à l'étonnement de tous, un ordre tombe du ciel administratif. Ota est affecté à Prague. Absurde ? Pas tant que ça : Ota, à son insu, prête souvent sa chambre à un ingénieur fringant qui vient y faire reluire la jeune et infidèle épouse d'un camionneur jaloux. Si l'ingénieur convainc son supérieur à Prague de muter Ota et de lui acheter du même coup sa maison pour les week-ends, tout sera plus simple. C'est la seule pointe, émoussée, qui dénonce un tant soit peu la bureaucratie socialiste. Pas de quoi fouetter un chat.

Le cinéma, à l'Ouest, ne s'est pas privé de pourfendre autrement le despotisme bourgeois et la corruption capitaliste. Ce n'est pas le propos de Jiri Menzel, la caricature, l'indignation, il n'a pas le mordant, la grâce de Milos Forman, sans doute. Lui s'attendrit devant ses personnages, leur sensualité gaillarde, leur roublardise. Il les aime bien, ses deux compères, Laurel et Hardy au pays de Kafka, même si leur comique n'est pas neuf ni imprévisible.

Il est comme son médecin, optimiste et flemmard, un arbitre bénévole qui récite Raimbaud et lève trop le coude, sans illusion ni amertume. Un moraliste heureux, désabusé. A croire que ces gens de l'Est son quasiment comme nous. C'est sûrement de la propagande, de la désinformation. Attendons Pauwels.

MICHEL BRAUDEAU.



EXPOSITIONS

L'époque, l'inculture, l'iconoclaste, le funéraire

Nous avons reçu du peintre et sculpteur Louis Cane la lettre suivante, à propos de la rétrospective organisée par le Centre Pompidou – « L'époque, la mode, la morale, la passion » – (le Monde du 6 juin).

Qui veut malgré tout comprendre quelque chose à l'exposition du Centre Pompidou doit savoir que l'art contemporain repose sur trois traumatismes historiques. Le premier est constitué par le ratage de l'impressionisnme par la IIIe République naissante. Le deuxième vient de l'assimilation de l'avant-garde artistique avec la révolution d'Octobre 1917. Le troisième traumatisme est dû à la répression nazie sur l'art moderne.

Ces trois événements et l'ordre historique dans lequel ils se déroulent font que d'une *manière ou d'une autre* l'art contemporain a, depuis quarante ans, son destin tout tracé dans la seule évocation de son opposition naturelle aux pouvoirs. Sa certitude d'être dans le vrai se fera par la provocation.

L'Allemagne de l'Ouest est bien sûr à l'avant-garde de ce processus. Joseph Beuys l'incarne parfaitement. Tout son art repose formellement et idéologiquement sur la commémoration et la culpabilité fétichiste du génocide. Ce n'est donc pas un hasard si Beuys est mis en exergue à l'exposition du Centre Pompidou. Il y a là ses vitrines où sont conservés, comme en un herbier, de la fourrure, du courant électrique, de la graisse. Autrement dit : des cheveux, des gaz, du savon.

Voilà comment commence cette exposition. Comment elle se prolonge et se termine, avec des variations certes, mais toujours du cadavre et toujours du tombeau. Ainsi sont exclus de la rétrospective la majeure partie [illegible] tistes français qui ne trav[illegible]ent pas dans le morbide, à peu près tous les artistes italiens et tous les artistes espagnols. Comme par hasard, trois pays du sud de l'Europe. C'est dire à quel point la muséographie institutionnelle est devenue la militante du nihilisme. Décidément, la République a toujours autant de mal à imaginer son dialogue avec l'art.

Communication

La fin de la grève au « Midi libre »

Histoire d'un conflit qui a valeur de test

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« A cause de la grève, j'ai perdu plus de la moitié de mon chiffre d'affaires. Les gens n'étaient plus au courant des naissances, des mariages et des décès : mon magasin foisonnait de fleurs que personne n'achetait. » A la fois navrée et furieuse, cette fleuriste du centre de Montpellier gardera en mémoire la grève de quinze jours au *Midi libre*.

Elle ne sera sans doute pas la seule. *« Je vendais habituellement cent quarante exemplaires par jour du* Midi libre, assure ce buraliste de la rue Magelone, à Montpellier. *Depuis quinze jours, je ne vends que des quotidiens nationaux, des magazines télé et des exemplaires de* la Marseillaise, *le quotidien communiste de Marseille.* » Impossible de mesurer une perte qui, pour lui, ne se calcule pas seulement en papier journal, mais aussi en tabac, bonbons, bimbeloterie, achetés d'ordinaire avec la presse régionale du jour.

Depuis le 17 juin, date du démarrage de la grève au *Midi libre* lancée par les deux cent vingt-deux ouvriers du Livre CGT, l'économie du Languedoc-Roussillon est entrée en léthargie. L'immobilier et les locations de vacances, les véhicules d'occasion, les offres d'emplois saisonniers, ne disposaient plus de leur support favori, diffusé à deux cent mille exemplaires en moyenne, et lu par sept cent mille personnes.

Certains annonceurs ont dû s'arracher les cheveux : le lancement de la Peugeot 405 par exemple, pour laquelle les concessionnaires de la région avaient prévu de nombreux placards publicitaires dans les colonnes du quotidien régional, à partir du 18 juin, a été un *« véritable four »*. Certaines villes – comme Villeneuve-lès-Maguelonne – ont dû renvoyer aux calendes leur quinzaine commerciale qui devait être patronnée par *le Midi libre*.

La vie sociale s'est aussi ralentie : retrouvant des réflexes d'antan, les habitants des cités du Languedoc-Roussillon ont dû renouer avec le bouche à l'oreilles afin de se communiquer naissances, décès, mariages ou potins. Les hommes politiques ont remis à plus tard les inaugurations et vins d'honneur faute d'avoir l'assurance de voir figurer leur photo dans le quotidien. La vie associative s'est peu à peu anémiée et les clubs de pétanque, dont les fêtes traditionnelles de juin n'ont rassemblé que peu de monde, ont vu leurs caisses se vider.

Depuis le vendredi 3 juillet, tout est rentré dans l'ordre. Et la population a retrouvé avec un ravissement étonné son quotidien régional. Une édition pourtant maigrichonne et pâlotte : l'accord conclu dans la soirée du jeudi 2 juillet entre la direction du *Midi libre* et le Livre CGT a certes permis la fabrication du journal, mais celui-ci était *amputé de* deux pages et de ses photos couleur. Il a fallu attendre samedi 4 juillet pour que le quotidien retrouve son visage habituel.

Le temps de reprendre son souffle. Car *le Midi libre* sort un peu estourbi de cette grève de quinze jours. *« Une grève longue, mais qui n'a jamais été dure : ni coups de force ni séquestrations »*, souligne un journaliste. En effet, les grévistes du Livre CGT, qui occupaient pacifiquement le hall du siège du journal à Saint-Jean-de-Vedas, n'ont pas voulu (ou pas pu) intercepter les « éditions pirates » de quatre, puis de huit et de douze pages, tirées à 40 000 puis 10 000 exemplaires, que la rédaction avait rédigées depuis le 2 juin à la demande de la direction, *« afin de maintenir un lien minimal avec les lecteurs »*.

Une édition pirate

Seule exception, lors de la manifestation nationale du jeudi 2 juillet, quelque 2 000 exemplaires de la dernière « édition pirate » saisis par le Livre CGT ont été jetés dans les rues du centre de Montpellier.

Le conflit s'était pourtant crispé. A l'origine, le Livre CGT réclamait une prime d'ancienneté et l'*« humanisation »* des conditions de travail de ses trente-trois remplaçants. La direction exigeait, en retour, une mobilité accrue et des suppressions de poste. Le 17 juin, faute d'un accord, le Livre se met en grève. Le jour même du départ du Grand Prix cycliste du Midi lLibre, *« enfant chéri »* du quotidien, qui draine sponsors et annonceurs !

M. Maurice Bujon, le PDG pique un coup de sang. Et le 22 juin, lors d'un comité d'entreprise, transmet ses nouvelles conditions : la prime d'ancienneté et l'amélioration des conditions de travail seront accordées, à condition que le Livre CGT accepte le plan d'informatisation de la rédaction. *« Il fallait, après une perte de cinq jours, que l'on se rembourse et que l'on fasse avancer l'informatisation de façon tangible »*, explique M. Jean-Dominique Prêtet, directeur du journal. A partir de cette date, les deux clans campent sur leurs positions.

La rédaction est mal à l'aise. Des rédacteurs, entraînés par la CGC (qui représente un tiers des journalistes) acceptent de lancer dès le 23 juin, une « édition pirate » fabriquée dans les entreprises clandestines de Toulouse et d'Espagne. Le Syndicat national des journalistes (SNJ), majoritaire, traîne les pieds et collabore du bout des lèvres. Ses délégués prennent parti pour l'amélioration des conditions de travail des remplaçants du Livre CGT, car ils y décèlent des problèmes identiques à ceux qui se posent aux journalistes en contrats à durée déterminée et aux employés de rédaction. Mais les représentants du SNJ refusent que *« les journalistes du* Midi libre *soient les otages d'un conflit qui leur échappe actuellement »*.

Un accord à la Pyrrhus

Le 29 juin, M. Bujon adresse une lettre comminatoire au Livre CGT, lui enjoignant de reprendre le travail. *Le Midi libre* ne sait plus où il en est : entre les revendications du Livre et celles de la direction, nul ne sait plus qui fait grève... La nomination d'un médiateur, demandée par une assemblée générale de l'administration et de la rédaction, non-grévistes, se solde par un refus de la direction. Puis, lassitude ou réalisme, un accord a lieu le 2 juillet.

Un accord à la Pyrrhus : la direction accepte la prime d'ancienneté réclamée par le Livre (de 3 500 à 8 500 F par an selon l'ancienneté) et l'amélioration des conditions de travail des remplaçants. En échange le Livre CGT signe un accord concernant l'informatisation. 25 % de la copie pourra être saisie directement par les journalistes (ce qui correspond aux accords nationaux signés en mars 1986) auxquels s'ajoutent 10 % des textes provenant de l'Agence France Presse, des résultats de concours, des grands reporters et de certains correspondants.

De part et d'autre on se refuse donc à pavoiser. Le Livre CGT met en avant la solidarité qui s'est exprimée pendant le conflit et le soutien qu'il a reçu. La direction estime, elle, avoir gagné la bataille de l'informatisation. Même si la grève a coûté plus d'un million de francs par jour au *Midi libre*.

C'est maintenant au tour de la rédaction d'être inquiète, même si l'informatisation, faute de terminaux, ne sera pas concrétisée avant trois ou quatre ans. *« C'est à nous, journalistes, de négocier maintenant avec la direction nos futures conditions de travail sur l'écran »*, indique un membre du bureau du SNJ.

La Fédération nationale de la presse française dont M. Maurice Bujon, PDG du *Midi libre* fut le président jusqu'à ces derniers jours, a observé ce conflit avec intérêt. Et l'ensemble de la presse française a, elle aussi, fixé les yeux sur un test régional qui pourrait avoir valeur d'exemple.

YVES-MARIE LABÉ.

La Cinq et M 6 accèdent à l'UER

Victoire à l'arraché

La Cinq et M 6 se sont hissées, cette fin de semaine, au rang des grandes chaînes. Elle ont été autorisées par l'assemblée générale de l'UER (Union européenne de radiodiffusion) réunie, du 3 au 6 juillet à Copenhague, à utiliser les images de ce club européen de télévision, une des principales sources d'images d'actualité pour les journaux télévisés et les émissions sportives télévisées françaises.

L'UER gère, en effet, le pot commun de reportages d'actualités dans lequel puisent les quarante-deux membres de l'Union (toute l'Europe, de l'Islande aux pourtours de la Méditerranée, Jordanie comprise). L'UER a également négocié l'exclusivité pour sa zone géographique des Jeux olympiques de Séoul et des trois prochaines coupes du monde de football, et des négociations sont en cours pour un contrat pluriannuel pour Wimbledon.

Mais il n'a pas été facile pour la Cinq et M 6 d'obtenir ce « sésame ». Il leur fallait d'abord entrer dans l'OFRT (l'Office français de radiodiffusion), représentant unique de la France au sein de l'UER (*le Monde* du 21 mai). TF 1, pourtant privatisée, s'y est longtemps opposée. Il fallait ensuite faire accepter cet élargissement de l'OFRT par les autres pays membres de l'UER. Cette dernière est en effet un club fermé, au sens britannique du terme. Même si plusieurs chaînes privées en font partie (la CLT, les réseaux britanniques ITV et Channel Four ainsi que Canal Plus), l'esprit dominant de ses adhérents y est celui du service public. Ainsi, M. Sylvio Berlusconi a présenté, en vain jusqu'ici, les candidatures de ses sociétés italiennes, mais la RAI s'y oppose. Beaucoup de chaînes publiques, allemandes et italiennes en tête, redoutaient, semble-t-il, que les chaînes privées françaises ne soient « le loup dans la bergerie ».

L'UER n'a d'ailleurs accordé qu'un « laissez-passer » provisoire à la Cinq et à M 6 en attendant la révision de ses status. TF 1 privatisée, elle-même, n'aurait pu demeurer membre actif de ce club sans *« l'habileté et l'autorité »* du négociateur français, M. Jean Autin, président de l'OFRT, et membre de la commission nationale de la communication et des libertés. Ce dernier peut se flatter d'une autre victoire à Copenhague : c'est à un Français, M. Henri Pérez, directeur général d'Antenne 2, que revient la direction de la division « programmes » de l'UER.

RECTIFICATIF. – Il y a Springer et Springer : Les éditions scientifiques Springer (Springer Verlag) nous signalent que cette société, fondée en 1842 par Julius Springer, n'a aucun lien avec le groupe de presse créé par Axel Springer. Ainsi, c'est bien Springer Verlag – et non Axel Springer – qui a confié à Robert Maxwell le soin de le représenter en Grande-Bretagne après la guerre, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre portrait de M. Maxwell publié dans nos éditions datées 7-8 juin. Ce dernier avait évoqué devant nous le nom de Springer, sans autre précision.

Nouvelles secousses au sein de la rédaction d'Antenne 2

La rédaction d'Antenne 2 a vivement réagi à l'annonce de la prochaine arrivée d'Henri Sannier en son sein, (*le Monde* du 5-6 juillet). Les qualités professionnelles de ce dernier ne sont pas en cause, mais ce sont, une nouvelle fois, les méthodes du directeur de la rédaction de la deuxième chaîne, Elie Vannier, qui sont contestées.

Les journalistes dénoncent l'absence de concertation : ils ont appris la nouvelle par la presse. Ils redoutent ensuite que la direction ne mette à profit cette arrivée pour créer *« une rédaction à l'intérieur de la rédaction »*. Henri Sannier rejoindra en effet la chaîne avec trois journalistes de son équipe actuelle.

Ce nouveau motif de mécontentement vient s'ajouter aux multiples frictions opposant depuis plusieurs mois la rédaction à la direction. La dernière en date – et non la moindre – tenait à l'accord que la chaîne souhaitait passer avec Ellipse, une société de conseil, filiale de Canal Plus, pour la refonte de la tranche 19 h 30 – 20 h 30.

Découragée, par ces continuelles mises en demeure de la direction, une partie de la rédaction s'apprête à quitter la chaîne. Ainsi, Paul Lefebvre s'apprêterait à rejoindre la Cinq ; Martine Allain-Regnault et son équipe devraient gagner la Une ; Hervé Brusini devrait lui aussi quitter l'avenue Montaigne, ainsi que Bernard Rapp, qui devrait présenter *Découvertes* sur Europe 1, à la rentrée. Une assemblée générale de la rédaction devait se tenir lundi 6 juillet dans l'après-midi.

« Nous ne laisserons pas casser la rédaction », affirme Noël Mamère, délégué du personnel CFDT d'Antenne 2.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

TEP (43-64-80-80). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Débats-Rencontres, Vidéo-Information*, 13 h : Une vie de chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h : Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; 19 h : Costakis, de B. Gauvin ; *Vidéo-Musique* : 13 h : Rock around, de Y. Billon ; A. Gerain ; 16 h : Cosi fan tutte, de Mozart ; 19 h : Otello, de Verdi.

Les autres salles

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h, sam., 18 h : Vingt ans de piano forcé.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur image.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste *Histoire du général Penaloza* et de l'exilé Matelune.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Arenh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés *Monstres*.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

Comédies musicales

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Piano Panier.

Le music-hall

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : Marc Jolivet.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Jazz, pop, rock, folk

AUBER, à 17 h : R. Guerin Big Band.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), à 21 h : Roe Bande.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), O. Laferriere.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, Soho.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h, F. Guin et Four Bones.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, A. Blythe, H. Tapscott Quartet.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30, Os Paralamas Do Successo.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Dexter Bud.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : C. Jefferson Quartet.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : S. Ciaravolo (Buxtehude, intégrale pour orgue).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 heures : Ars Antiqua de Paris (Musique espagnole du XVIe. L'amour courtois au Moyen Age).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 heures : les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 18 heures : J.-M. Bonn (Haendel, Paganini).

En région parisienne

FESTIVAL DU MARAIS
(48-87-74-31)

EGLISE SAINT-MERRI, à 21 h 15 : Office des Fous. Messe de l'Ane, dir. : A. Benoît, F. Billiet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

LUNDI 6 JUILLET

Relâche.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

LUNDI 6 JUILLET

15 h, Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h, la Vie future/les Temps futurs, de W. Cameron (v.o.) ; 19 h, La Cinémathèque créatrice : programme non communiqué.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

LUNDI 6 JUILLET

14 h 30, Terceiro Milenio (Troisième millénaire), de J. Boganzky ; 17 h 30, Pixote, d'Hector Bebenco ; 20 h 30, Memorias do Carcere (Mémoires de prison), de Nelson Pereira Dos Santos.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : *Forum-Orient-Express, 1er* (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION. BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne 6e (42-22-57-97).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, *6e* (46-33-*10-82*).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

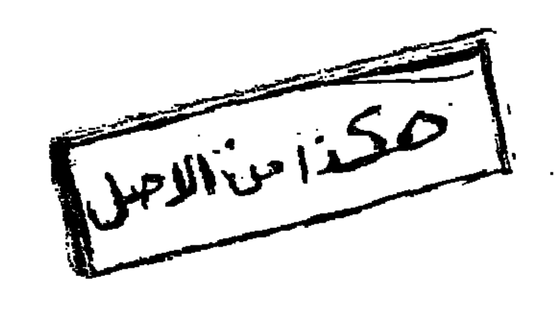
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47).

DOWN BY LAW (A, vo) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, *14e (43-20-32-20)*.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).



Lundi 6 juillet

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES *(Fr.) : Élysées-*Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO *(Fr.) : Templiers, 3e (42-72-*94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, *6e* (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e *(43-59-36-14) ; v.f.* : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gam*betta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, *5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-*Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; 14-Juillet-*Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, *14e (43-20-30-19)* ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopie, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Impérial, 2e* (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (42-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *v.f.* : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40)* ; *Images*, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, *LES FILOUS* (A., *v.o.*) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIE *(A., v.o.) : Templiers, 3e* (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME *AMOUREUX* (Fr.) : (v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

MON CHER PETIT VILLAGE. Film tchèque de Jiry Menzel, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76)) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

3 AMIGOS. Film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40) ; Images, 18e* (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

PLATOON (*) *(A., v.o.)* : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, *14e (43-20-12-06) ; Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : *14-Juillet-Parnasse, 6e* (43-26-58-00).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE **PERDUE** (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., *v.f.) Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A., v.o.) Publicis-Matignon, 8e *(43-59-31-97) ; Gaumont-Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CINQ SOIRÉES (Sov., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CORBEAU (Fr.), Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TETE (Bostw., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ÉTOFFE DES HÉROS *(A., v.o.)* : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GANDHI (Angl., v.o.) : Forum Horizon 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

HELLO DOLLY (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HANNAH ET SES SOEURS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, *8e (45-61-10-60)*.

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, *14e (43-35-30-40)* ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). H. sp.

PIRATES (A., v.f.) : Berry, 20e (43-57-51-55).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) *(Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04)*.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PARIS EN VISITES

MARDI 7 JUILLET

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris Passion).

« L'Opéra », 13 h 30, sur les marches (Paris Passion).

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, devant la façade de la cathédrale Saint-Louis (Monuments historiques).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 14 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », *14 h 30*, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, *côté église (G. Botteau)*.

« Hôtels, jardins et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« La mosquée de Paris », 15, heures, place du Puits-de-l'Ermite (Ars conférences).

« La place des Vosges et ses alentours », 15 heures, centre de la place (M. Hager).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Canicule □ Film français d'Yves Boisset (1983). Avec Lee Marvin, Miou-Miou, Jean Carmet, Victor Lanoux, Bernadette Lafont. *Un gangster américain, poursuivi par la police à travers la Beauce, se réfugie dans une ferme isolée dont les habitants vont se révéler aussi dangereux que des crotales. Après une séquence d'ouverture foudroyante, ce film noir français sombre dans un naturalisme outrancier.* **22.15 Magazine : Les sciences à la une.** Emission de Jean-Pierre Cottet, présentée par Patrick Bourrat. Au sommaire : Trois cents ans sous les mers ; A la bonne heure ; Pourquoi des trous dans le gruyère ; Savons et savants ; Les fractales ; Les explosifs ; Le risque chimique. **23.15 Journal. 23.35 Série : Les envahisseurs.** L'expérience.

A 2

20.35 Théâtre : les Gens d'en face. De Hugh Whitmore, mise en scène de Jonathan Critchley. Avec Françoise Fabian, Marcel Bozzuffi, Sandrine Dumas, Geneviève Fontanel. *Un épisode de la guerre froide vient troubler l'existence tranquille d'une famille d'Anglais moyens.* ▶ **22.15 Documentaire :** L'imaperçu. L'apparition, de Pascal Aubier ; Lumières de Paris, de Bernadette Marie ; Voyage d'une main, de Raoul Ruiz ; Un moment fatal dans la nuit d'un héros de tous les jours. **23.10 Histoires courtes. 23.35 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : la Baston ■ Film français de J.-C. Missiaen (1985). Avec R. Renucci, V. Genest. *Un ancien perceur de coffres-forts devenu honnête accepte un casse pour payer une opération qui doit sauver son fils cardiaque. Il se fait piéger avec son frère et ses copains. Le film s'égare dans la violence, mais il y a de bons moments, et c'est bien joué.* **22.10 Journal.** ▶ **22.35 Série : Histoires vraies.** De Frédéric Pottecher. 2. L'affaire Lafarge. **23.25 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Arthur ■ Film américain de Steve Gordon (1981). Avec Dudley Moore, Liza Minnelli, John Gielgud, Géraldine Fitzgerald. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Corrida. 23.25 Magazine : Le monde du sport. 0.25 Cinéma : l'Obsédé** ■■ Film américain de William Wyler (1965). Avec Terence Stamp, Samantha Eggar, Maurice Dallimore (v.o.). **2.20 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Sur les ailes des aigles (2e partie). Avec Burt Lancaster. **22.10 Série : Mission impossible. 23.05 Série : Les cinq dernières minutes. 0.45 Série : Les évasions célèbres. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Riptide.**

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : Deux grandes filles dans un pyjama □ Film français de Jean Girault (1974). Avec P. Nicaud, J. Jouanneau, M. Galabru, M. Presle. *Un architecte dont la femme est partie en vacances se trouve aux prises avec deux filles délurées et ne veut pas succomber à la tentation. C'est aussi plat, bête, égrillard que les pires vaudevilles.* **2e choix : Mache Callahan** □ Film américain de Bernard L. Kowalski (1970). Avec D. Janssen, J. Seberg, J. Booth, Lee J. Cobb. *Un ancien soldat nordiste a tué, après la guerre, un officier sudiste manchot. La veuve le poursuit de sa haine. Tentative ratée d'une combinaison entre le cinéma d'auteur américain et le western frénétique à l'italienne.* **22.00 ou 22.10 Série : Clair de lune.** Les maîtresses de papa. **22.50 ou 23.00 Journal. 23.05 ou 23.15 Musique : Clap, clip. 0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Mode d'emploi. George-Bernard Shaw, critique musical. **20.30 Léonard de Vinci, d'Ermanno Maccario** (3e partie). **21.30 Musique : Latitudes.** Musiques chinoises. **22.30 La nuit sur un plateau.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les soirées de France-Musique. Concert (donné le 24 mai à Schwetzingen) : Musique de table (ouverture et fin de la troisième partie), de Teleman ; Concerto pour violon, cordes et basse continue en si bémol majeur, HWV 288, de Haendel ; Concerto pour flûte traversière, violon, clavecin, cordes et basse continue en la mineur, BWV 1044, de Bach, par Musica Antiqua de Cologne, dir. Reinhard Goebel.

Mardi 7 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Le rêve passe (1re partie). **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; Bricolage ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Bleu marine ; Vidéo-surprise ; Les tripodes ; Variétés : Claude Barzotti. **16.30 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Invités : Colette Renard, Yves Duteil, C. Jérôme (rediff.). **17.00 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites** (dernier épisode). **17.55 Mini journal, pour les jeunes.** De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Comme si de rien n'était. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Théâtre : Folle Amanda.** Comédie de Barillet et Gredy, mise en scène de Jacques Charon. Avec Jacqueline Maillan, Jacques Jouanneau, Sacha Briquet, Daniel Ceccaldi. *L'intrigue est banale, mais quel jeu d'acteurs !* ▶ **22.45 Documentaire : Histoires naturelles,** d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 1. Survivances : modes de chasse et de pêche taditionnels. **23.40 Journal. 0.00 Série : *Les envahisseurs. Mutation.***

A 2

13.45 Série : Rush. 14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été. Tour de France : rétrospective ; en Eurovision de Troyes : 7e étape du Tour 1987 : Epinal-Troyes ; A chacun son Tour, par Jacques Chancel ; Jeux européens handisports à Paris. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A2 été.** Devinettes d'Epinal ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** Coupe des clubs, en direct d'Antibes. **19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Les dossiers de l'écran : le Bal** ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1983). Avec Etienne Guichard, Jean-Claude Penchenat, Francesco de Rose, Martine Chauvin. *Dans un dancing « arts déco », en 1983, le vieux barman se souvient des bals d'autrefois. A travers danses et chansons et sans sortir du décor sont évoqués 1936, 1940, 1942, 1944, 1945, 1956, 1968, c'est-à-dire tous les moments où la société française, de gré ou de force, s'est mise à changer. On reconnaît le style de Scola dans l'alliance de la comédie et du drame.* **22.20 Débat :** chanson d'un jour, chanson de toujours, en direct de la Coupole. Avec Denise Grey, la baronne Rey de Villette, Françoise Planiol, Lio, Robert Manuel, Darry Cowl, Paul Guth, Auguste Lebreton, Nicolas Peyrac, Jacques Lanzman, Pierre Miquel, Gérard Lenorman, Louis Mexandeau. **23.20 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs. 15.10 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Jeu : Douce France. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie !** (5e épisode). **17.30 Le manège enchanté. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.25 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Jeux : La classe. 20.35 La dernière séance. 1er film : La première balle tue** ■ Film américain de Russel Rouse (1956). Avec G. Ford, J. Crain. *Un ancien tireur d'élite devenu commerçant doit reprendre les armes pour protéger ses concitoyens d'un péril qu'il a provoqué. Mise en scène épurée et belle interprétation de Glenn Ford.* **22.05 Dessins animés : Tom et Jerry ; Tex Avery. 22.30 Journal. 22.55 2e film : Graine de violence** ■■ Film américain de Richard Brooks (1955). Avec G. Ford, A. Francis. *Un jeune professeur lutte contre la violence engendrée par une bande d'adolescents. Un film qui fit date par sa critique sociale incisive, son idéalisme, sa prise de position contre le racisme, sa façon très honnête d'aborder le problème de la délinquance juvénile, et l'utilisation des airs de rock.*

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Cinéma : le Sacrifice ■■■ Film franco-suédois d'Andréi Tarkovski (1986). Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall. **16.30 Cinéma : Salvador** ■ Film américain d'Oliver Stone (1985). Avec James Wood. **18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Vingt mille lieues sous les mers** ■■ Film américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas. **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : les Dents de la mer III** □ Film américain de Joe Alves (1983). Avec Denis Quaid, Bess Armstrong. **0.20 Cinéma : le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques.** Film français de Michel Audiard (1970). Avec Michel Serrault, Bernard Blier, Paul Meurisse. **1.45 Cinéma : la Rançon d'Eva.** Film français (classé X) de J. Helbie (1985).

LA 5

13.45 Série : Les évasions célèbres. 14.45 Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les chevaliers du ciel. 16.50 Série : L'île mystérieuse. 17.50 Le temps des copains. 18.20 Série : Happy Days. 18.45 Arnold et Willy. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor □ Film américain de S. Corbucci (1981). Avec B. Spencer, T. Hill. *Deux hommes qui ont fait naufrage avec un yacht cherchent un trésor caché dans une île du Pacifique. Très banale bande dessinée d'aventures.* **22.25 Série : Mission impossible. 23.15 Les cinq dernières minutes. 0.55 Série : Les évasions célèbres. 1.45 Série : Hôtel. 2.35 Série : Riptide.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM.** Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit hit hit hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** Le Pérou. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les paysannes. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Le tournage. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Le retour. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Au-delà des plaines.** De Bill Hughes. Avec John Waters, Jerry Serio, Simone Buchanan. *Ben Lomax a des ennuis avec son pur-sang.* **22.00 Série : Maîtres et valets.** Tentation. **22.50 Journal. 23.05 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Dossier : Les enfants en difficulté de santé mentale. **21.30 *La nova canco catalane.*** (Luis Llach, Maria del Mar Bonet, Marina Rosseill). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La télévision. 1. La télé de papa : 1955-1965. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les soirées de France-Musique. Concert (donné le 13 mai au Musée d'art moderne) : Quintet, de Powers ; Trois petites pièces pour violon et piano, de Boulanger ; Sonate pour violoncelle et piano, de Carter ; Concerto pour piano et orchestre, de Lambert, par le Lotano Ensemble de Londres, dir. Odaline de la Martinez, sol. Chantal Stigliani, piano.

Audience TV du 5 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

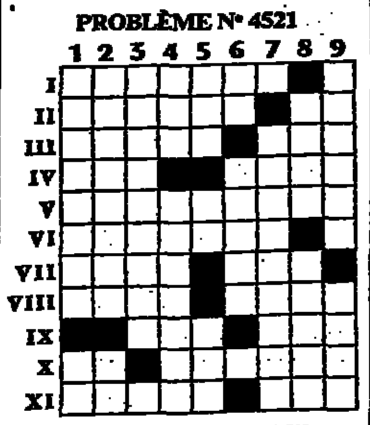
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	21.7	Amour du risque 10.9	Stade 2 10.9	Amuse 3 0.5	Les Magiciens 1.6	Riptide 1.6	Chez soi 1.6
19 h 45	25.6	Amour du risque 11.5	Quoi de neuf ? 9.4	La France 2.6	Catch 1.0	Riptide 0.5	Hulk 0.5
20 h 16	39.1	Journal 19.3	Journal 13.0	Hogan show 4.7	Catch 0.5	Robotech 1.0	Hulk 0.5
20 h 55	44.8	Homme passé 16.7	Le Secret 16.1	Plate du crime 2.1	9 semaines 1/2 2.6	Les Charlots 5.2	Quell et Cie 2.1
22 h 08	31.3	Sport soir 9.9	Les carnets 4.2	Soir 3 4.2	9 semaines 1/2 4.2	Mission imp. 7.3	Vegas 6.1
22 h 44	25.5	Sport soir 6.8	Edition soir 2.6	Ciné. minuit 3.6	Le Sacrifice 1.6	Mission imp. 10.4	Vegas 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4521



HORIZONTALEMENT

I. Sa fadeur est due à l'absence de piment. – II. A l'origine de longs développements. Note. – III. Est bien incapable de rire sous cape. A certainement incité à rire sous cape. – IV. C'est pour rire ! Est donc dans de bonnes dispositions. – V. N'apporte rien de nouveau. – VI. S'assurent dans le présent un travail d'avenir. – VII. Partis Dieu sait où ! Etait au bras de ceux qui en venaient aux mains. – VIII. Tombe par deux *fois* dans le lac. Visible sous une feuille. – IX. Crée des distinctions. On n'a généralement pas le temps de s'attarder quand il est pressé. – X. Prend le temps d'agir. Produisent le même effet que la jalousie. – XI. Entre des pinces et *des fourchettes. Gagne la Manche.*

VERTICALEMENT

1. Procède à de nombreux renvois. De quoi avoir beau jeu. – 2. Voit les choses de haut. N'avait pas son bonnet sur la tête. – 3. Rétablit l'ordre. – 4. *Figure biblique.* Empêche de se répandre. – 5. Savent se montrer brillants. Article. Où un aveugle ferma définitivement les yeux. – 6. A souvent des feuilles près de ses branches. Permettent à des ringards d'avoir un *rôle à jouer.* – 7. *Donnent des* visions extérieures à des hommes d'intérieur. – 8. Pousse à faire des signes de croix. Intervient dans des calculs. – 9. S'intéressent à ce qu'ils ont à leur pied. On peut aller vers elle après avoir taillé une bavette.

Solution du problème n° 4520

Horizontalement

I. Orogenèse. Volet. – II. Remémorer. Adage. – III. Une. Sage. Ré. – IV. Ness. Nié. Ru. Sis. – V. Gué. Sentiments. – VI. Es. Sotte. Ami. As. – VII. Tente. Idée. Go. – VIII. Serinées. As. Sel. – IX. Avinés. Un. Tri. – X. Née. Urètre. Oc. – XI. Stout. Rue. – XII. Waters. Aviseras. – XIII. Irénée. Nul. Daim. – XIV. Ci. Us. Vire. Inde. – XV. Hâte. Rase. Otées.

Verticalement

1. Oronge. Sandwich. – 2. Ré (*cf.* « Râ »). Eus. Eve. Aria. – 3. Omise. Trieste. – 4. Gê. Sein. Tenue. – 5. Emu. Sonné. Ores. – 6. Nonnettes. Usé. – 7. Ereintée. Ut. Va – 8. Se. Eté. Sûr. Anis. – 9. Ers. Nervure. – 10. Armada. Tuile. – 11. Vaguemestres. – 12. Ode. Nie. Ré. Edit. – 13. La. ST. Si. Crâne. – 14. Egrisage. Aide. – 15. Tees. Solécismes.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Concours.** – Les épreuves d'admissibilité du concours d'entrée à l'*Institut national des techniques de* la documentation (INTD) se dérouleront à Paris les 17 et 18 septembre, et les épreuves d'admission (oral) le 8 octobre, pour soixante-six places à pourvoir dans la prochaine promotion. Les dossiers d'inscription doivent être demandés à l'INTD. Inscriptions du 1er au 10 juillet et du 1er au 11 septembre 1987.

★ Renseignements : Conservatoire national des arts et métiers ou à l'INTD, 2, rue Conté. Tél. : 42-71-24-14 (postes 516-517).

● **Ouverture d'une classe spéciale préparatoire.** – En liaison avec la direction du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, cette classe spéciale prépare au concours d'entrée au Conservatoire national supérieur d'art dramatique et aux écoles nationales. Les jeunes (garçons et filles de dix-sept à vingt et un ans) désirant s'y inscrire peuvent demander dès maintenant le questionnaire préalable à l'inscription au TEM, 10, rue des Roches, 93100 Montreuil.

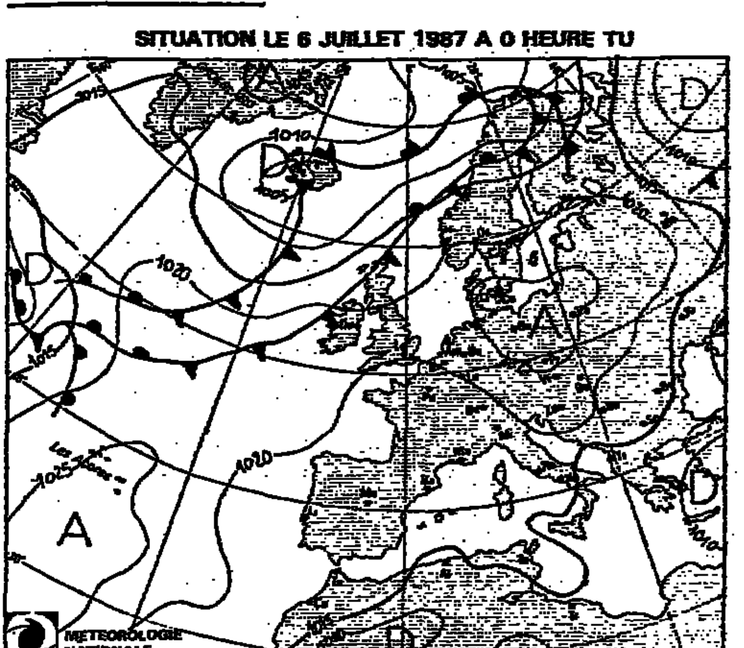
★ Contact : Jean Guerrin, directeur du Théâtre-Ecole de Montreuil. Tél. : 48-58-65-33.

● **Rencontre de danse sacrée.** – Une rencontre internationale de « danse sacrée occidentale » se tiendra à Avignon du 11 au 26 juillet 1987, proposant des ateliers de danse classique, danse sacrée, spectacles, tables rondes, etc. Les participants viendront d'Italie, du Canada, des Etats-Unis, du Japon.

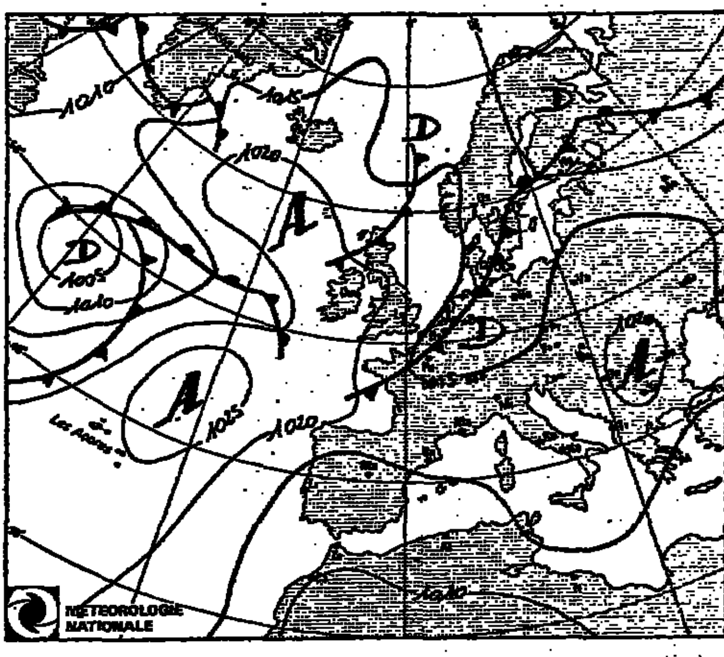
★ Pour tout renseignement : Théâtre de la Danse, *1 bis*, rue Sainte-Catherine, 84000 Avignon. Tél. : 90-86-01-27.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET A 0 HEURE TU

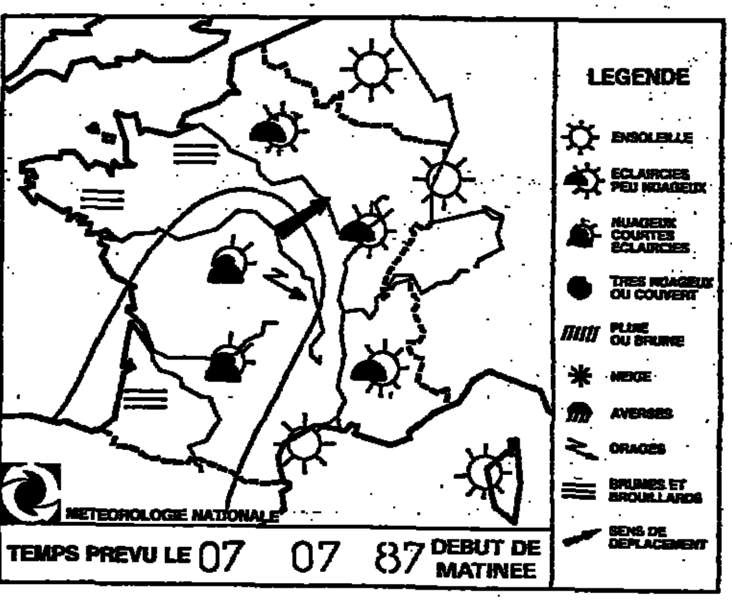


Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 juillet à 0 h TU et le mardi 7 juillet à 24 h TU.

Le temps restera lourd sur la majeure partie du pays. De plus, avec l'arrivée d'une perturbation sur le nord-ouest, les orages deviendront plus fréquents.

De la Normandie et la Bretagne aux côtes atlantiques et à l'Aquitaine, le temps sera brumeux le matin. En cours de journée, nuages et éclaircies alterneront. Toutefois, les nuages resteront abondants sur les Landes et le Pays basque. Les températures minimales iront de 15 à 20 degrés du nord au sud. Les maximales seront comprises entre 19 et 21 degrés sur les côtes de la Manche, entre 22 et 25 degrés dans l'intérieur.

Sur le reste du pays, le ciel sera peu nuageux en début de journée à l'exception des régions situées du Midi-Pyrénées au Massif-Central, où des orages ponctuels éclateront dès le lever du jour. En cours de journée, ces nuages orageux gagneront l'Ile-de-France, le Nord et le Nord-est. Près de la Méditerranée et dans les Alpes, le temps sera lourd et des orages éclateront dans l'après-midi et en soirée. Sur l'ensemble de ces régions, et en particulier sur le relief, les orages pourront être violents, accompagnés de rafales de vents et de grêle. Les températures seront comprises entre 16 et 20 degrés en début de journée et atteindront 28 à 32 degrés en milieu d'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-07 à 6 heures TU et le 06-7-1987 à 6 heures TU — le 06-07-1987

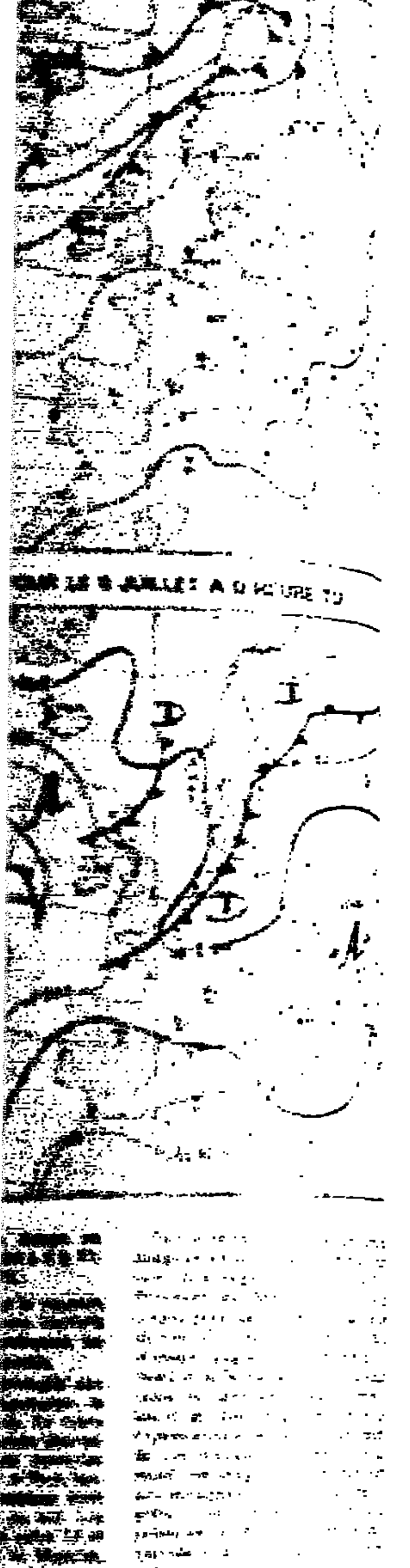
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	25	20	C
BORDEAUX	31	20	C
BOURGES	30	19	N
BREST	26	12	C
CAEN	25	16	N
CHERBOURG	22	16	C
CLERMONT-FERR.	31	18	D
DIJON	28	17	D
GRENOBLE St-M-H	31	20	D
LILLE	26	13	D
LIMOGES	30	18	N
LYON	29	20	N
MARSEILLE-MAR.	32	23	D
NANCY	26	13	D
NANTES	31	21	D
NICE	30	24	D
PARIS-MONTS.	29	19	D
PAU	29	19	C
PERPIGNAN	33	21	N
RENNES	30	17	N
ST-ÉTIENNE	31	19	N
STRASBOURG	26	13	D
TOURS	29	17	N
TOULOUSE	34	17	N
POINTE-A-P.	31	25	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	28	22	C
AMSTERDAM	26	14	D
ATHÈNES	32	23	C
BANGKOK	30	27	C
BARCELONE	30	20	N
BELGRADE	25	13	D
BERLIN	24	12	D
BRUXELLES	26	14	D
LE CAIRE	33	29	D
COPENHAGUE	20	13	N
DAKAR	30	25	N
DELHI	41	30	D
DJERBA	32	24	D
GENÈVE	26	16	D
HONGKONG	32	27	A
ISTANBUL	28	19	N
JÉRUSALEM	25	16	D
LISBONNE	26	18	D
LONDRES	28	15	C
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	25	16	D
MADRID	33	19	P
MARRAKECH	31	19	D
MEXICO	25	14	O
MILAN	31	27	N
MONTRÉAL	28	15	D
MOSCOU	16	10	N
NAIROBI	26	11	D
NEW-YORK	31	21	C
OSLO	24	15	N
PALMA-DE-MAL.	34	19	D
PÉKIN	33	21	N
RIO-DE-JANEIRO	25	22	C
ROME	30	22	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	23	15	D
SYDNEY	13	9	N
TOKYO	24	19	C
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	21	10	B
VENISE	31	23	N
VIENNE	22	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Histoire

Un livre du comte de Paris : « L'avenir dure longtemps »

Monarchie et démocratie

L'histoire, en France, est un enjeu national : notre passion de l'histoire est passion de l'avenir. Comme l'écrit le comte de Paris dans *L'avenir dure longtemps* « *Le mystère de la France n'est pas élucidé, son destin ultime reste un secret. La Révolution française participe elle-même du myuystère de la France, mais elle se situe dans le cours de nos guerres civiles : son histoire reste à faire en dehors des enjeux idéologiques qu'elle a fait naître et qui lui survivent péniblement.* »

Le général de Gaulle pensait avoir remis dans la République ce qu'il lui fallait de pratique monarchique pour atténuer la tendance ancestrale des Français à la dispersion, à l'instabilité. Instable, la France ? Certes, mais étonnamment permanente à travers ses sautes d'humeur, au point que nombre d'historiens ont cru voir, tant dans l'œuvre institutionnelle que dans l'action extérieure de la Révolution, une sorte de parachèvement du génie capétien.

L'histoire n'a de sens que vécue dans une volonté de continuité qui recèle à tout moment un recours contre l'adversité intérieure ou extérieure, recours spirituel autant que politique qu'étouffe l'ultratraditionalisme qui en est la singerie, ou la crispation : « *Toute société,* écrit le comte de Paris, *tout pouvoir politique, tout parti qui a basculé dans l'ultratraditionalisme, au nom de l'enracinement et pour retrouver l'identité perdue, a déclenché des processus subversifs pires que ceux qu'il disait redouter. Malgré son discours, malgré ses références, l'ultratraditionalisme est un mensonge et une imposture que je combats depuis cinquante ans et que je vois renaître avec une vive inquiétude.* »

Hérédité et politique

Cette liberté que le comte de Paris a prise depuis son plus jeune âge – au point de se faire traiter de « *prince rouge* » par les uns et d'« *opportuniste* » par les autres – à l'endroit de ceux qui voulaient faire de l'idée monarchique un « *parti* », le conduisit, dès l'avant-guerre, on le sait, à rompre avec un Maurras qui « *assurait une sorte de régence ayant le double inconvénient de nous exclure tout en nous engageant* », en même temps que l'« *Action française plaçait la monarchie sous le signe de la revanche* ». Aux yeux du chef de la Maison de France, la monarchie n'incarne pas d'abord l'autorité, mais au contraire la justice et l'arbitrage : si la République peut se définir comme un Etat de droit, la monarchie devrait l'être comme l'Etat de justice.

C'est que ni la pensée libérale (avant même qu'elle devienne frivole), ni la pensée hégélienne, ni la pensée marxiste ne rendent compte de la nature du pouvoir : sa transcendance naturelle, au moins comme nostalgie, demeure souffrante dans nos cœurs : « *La monarchie capétienne est une aventure vécue sous le regard de Dieu, où la France s'invente elle-même dans la liberté et se donne un Etat qui la représente ; et mieux encore un visage – roi chevauchant, roi justicier – qu'elle a longtemps aimé. En proclamant que le ciel était vide, les hérauts de la modernité nous ont privés des plus sûrs repères. Plus d'étoiles, mais des idoles interchangeables sur un champ de concepts. De nomades, nous sommes devenus errants. Droits de l'homme ? Nous les voulons. Mais qui garantit le droit, et qui peut dire ce qu'il en est de l'homme ?* »

Pourtant, le souci du comte de Paris demeure politique, et à ceux qui lui reprocheraient de se vouloir l'héritier d'un ordre ancien dont on peut admirer la cohérence sans vouloir le restaurer, le prince fait remarquer que « *l'hérédité joue maintenant dans le cadre des partis politiques, qui sont dépositaires d'un héritage et ne cessent de revendiquer leurs droits historiques à l'exercice du pouvoir* », tandis qu'« *on voit se créer des féodalités, voire de petites dynasties, à droite comme à gauche* », tendance que sa famille a tout de même beaucoup combattue.

Qu'entre le comte de Paris et le général de Gaulle se soit établie une familiarité historique et politique toutes naturelles, il n'y eut pour s'en étonner que ceux qui ont toujours assez fâcheusement confondu le gaullisme avec le bonapartisme, voire avec le boulangisme. Le comte de Paris, quant à lui, a discerné que « *résolument moderne quant aux moyens* » [la politique gaulliste] *a su s'inspirer des principes traditionnels qui fondent et gouvernent l'action de la France* ».

La monarchie est, dit-on, à la mode : on ne sait que trop à quels nouveaux malentendus cela pourrait mener. Entre un millénaire et un bicentenaire dont les célébrants se regardent encore quelque peu en chiens de faïence, soyons reconnaissants à l'héritier de nos rois de venir rappeler avec tact, avec mesure, que la monarchie n'a pas plus été le gouvernement « *d'un seul* » que la démocratie n'est, aujourd'hui, l'incontestable gouvernement « *du peuple* », l'essentiel étant pour l'auteur de replacer l'une et l'autre sous l'angle de la permanente vocation spirituelle d'une nation qui se veut encore médiatrice en un monde prompt aux amalgames et si sujet à l'ennui.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ Henri, Comte de Paris, *L'avenir dure longtemps*, Grasset, 260 p., 89 F.

Le millénaire capétien de la France

Saumur célèbre la naissance d'une dynastie

Saumur a célébré l'acte de naissance de la dynastie capétienne. Le 3 juillet, date anniversaire du sacre, devant la façade du château, six cent cinquante figurants en costumes d'époque et une trentaine de cavaliers ont participé bénévolement à un spectacle mis en scène par M. Daniel Chenet.

Pendant près de deux heures, une soixantaine de tableaux ont évoqué les épisodes essentiels de la construction de l'unité nationale en laissant une large place aux événements, associés à l'histoire de la ville de Saumur, qui célébrait également le millénaire de sa fondation.

A l'issue de cette « Nuit de la nation », Hugues Capet et Marianne saluaient ensemble le public entourés des hérauts d'armes des provinces et au milieu d'un feu d'artifice tricolore. *(Prochaines représentations : 10, 11 et 12 juillet.)*

ENVIRONNEMENT

Les économistes relaient les écologistes pour sauver les forêts tropicales

Les forêts tropicales disparaissent à raison de 30 000 hectares par jour (soit l'équivalent de trente bois de Boulogne). Tel est le cri d'alarme que viennent de lancer les dirigeants de plusieurs organisations internationales réunis à Bellagio, près de Côme, en Italie. Les écologistes avaient été les premiers et longtemps les seuls à dire leur inquiétude devant les dégâts causés aux forêts tropicales par les défrichements agricoles, l'exploitation intensive du bois et les grands travaux tels que des barrages.

Cette fois, ce sont la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), la Banque mondiale et divers autres organismes d'aide au tiers-monde qui demandent un changement radical de politique.

La moitié des forêts tropicales ont déjà disparu depuis le début du siècle et, au rythme actuel, elles ne seront plus qu'un souvenir dans quelques décennies.

Or elle sont absolument irremplaçables pour l'énergie et les matériaux qu'elles fournissent (les pays en voie de développement achètent déjà pour 10 millions de dollars de produits forestiers chaque année), la protection des sols, la régulation des eaux et l'équilibre général du climat.

Leur disparition est l'une des principales causes de désertification. Exemple : le gouvernement brésilien et la Banque mondiale ont dépensé des centaines de millions de dollars pour défricher la forêt dans l'Etat de Rondonia, le long de la frontière bolivienne, et y installer quarante mille colons. Mais une fois la couverture arbustive enlevée les sols se sont appauvris rapidement et les paysans ont dû défricher d'autres espaces si bien que l'Etat du Rondonia sera entièrement chauve à la fin de la prochaine décennie. Les organismes internationaux recommandent donc une mise en valeur des forêts et non leur destruction ainsi qu'une aide internationale redoublée (1 milliard de dollars en 1988) pour la reforestation.

M. A.-R.

Le Carnet du Monde

Fiançailles

– Mme Haydée NATAF,
le professeur et Mme Gabriel COSCAS,
M. et Mme Nessim MIMOUN,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs petite-fille et enfants

Florence et Gérard,

à Paris, le 5 juillet 1987.

Mariages

– Le docteur Alain DEPORTE,
Mlle Louise Evelyne RUÉ,

font part de leur mariage qui a eu lieu à Sèvres, le 1er juillet.

47, rue de Courcelles,
75008 Paris.

Décès

– L'association Gens d'images a l'extrême tristesse de faire part du décès de son ami

Jean ADHÉMAR,
commandeur de la Légion d'honneur,
conservateur en chef honoraire
du cabinet des estampes
et de la photographie,
à la Bibliothèque nationale,
membre du jury du prix Nadar,
de 1961 à 1977.

(*le Monde* du 3 juillet 1987.)

– Mme Albert Darmouni
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert DARMOUNI,

survenu le 2 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière des Joncherolles, à Villetaneuse (93430).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 2 juillet, à Nice, de

M. Pierre DELSOL,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées, lundi 6 juillet, en la cathédrale de Fréjus.

[Né le 18 février 1909 à Clairac (Lot-et-Garonne), Pierre Delsol rejoint, dès septembre 1940, la France libre et, plus spécialement, *le bataillon d'infanterie de marine qui* devait devenir, plus tard, le 1er bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique. Il participe aux combats de Tobrouk, Bir-Hakeim (en Libye) et El Alamein (en Egypte) contre les troupes du maréchal Rommel. Il sera fait compagnon de la Libération le 7 mars 1941. Puis il participe, avec cette même unité, aux combats de Tunisie, d'Italie et de France. Au débarquement de Provence, en août 1944, il perd un bras dans les combats à Hyères (Var) contre les forces allemandes qui avaient transformé l'hôtel en blockhaus. Pierre Delsol a terminé la guerre comme chef de bataillon (commandant) dans son unité.]

– Mme Emile Duharcourt,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile, Pierre DUHARCOURT,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire du lycée Voltaire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 2 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 juillet 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, à Paris-20e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre de signatures sera déposé à l'église.

Une pensée vous est demandée pour sa fille

Michèle,

décédée le 14 mars 1982.

15, passage de Lagny,
75020 Paris.

– Le bureau national du SNPDES a la douleur de faire part du décès de son ancien secrétaire général,

M. Emile DUHARCOURT,
proviseur honoraire du lycée Voltaire.

– Paulette Lesaffre

a la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 28 juin 1987, en leur domicile, de

Mme Yvonne DURIEUX,

sa mère,

ex-épouse du docteur Victor Lesaffre.

Elle s'est éteinte dans sa quatre-vingt-deuxième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le mardi 30 juin 1987, en la cathédrale d'Arras.

Que tous ceux qui l'ont connue et estimée s'unissent, dans cette épreuve, à sa fille pour regretter un être humain aux *qualités hors du commun.*

24, rue de Turenne,
62000 Arras.

– M. et Mme Jean-Jacques Engelmann,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Job,
leurs enfants,
Les familles René et Jacques Bernard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis ENGELMANN,
née *Mariette Bernard*,

survenu le 30 juin 1987.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Des dons peuvent être adressés à Villages de joie-SOS-enfants, 6, cité Monthiers, 75009 Paris.

– *Le vice-amiral d'escadre et* Mme Bertrand Geli,
Mme Simon Geli,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Brajeux-Geli
et leur fille Alexandra,
Le capitaine et Mme Jean-Marie Bensa
et leurs enfants,
Le lieutenant et Mme Thierry Brajeux-Geli
et leurs enfants,
Le Révérend Père Jean Geli, O.P.,
M. et Mme Pierre Geli
et leurs enfants,
Mme Nicolas Geli,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Geli
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Geli,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Simon GELI,
aviation,
médaille aéronautique,
Mérite agricole,
Arts, sciences et lettres

survenu à l'âge de cinquante-six ans, le 3 juillet 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 6 juillet 1987, à 16 heures, en l'église de Peyrens (Aude).

– Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel
de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de l'Aude,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon GELI,
leur président,
maire de Peyrens,
administrateur et trésorier de la CAL.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Peyrens (Aude), le lundi 6 juillet, à 16 heures.

– Jacqueline Juin,
son épouse,
Ferdinand Loescher,
son père,
Jacques et Rose Baldi,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Catherine et Françoise Baldi,
ses nièces,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Hubert JUIN,
écrivain,
essayiste,
éditeur,

survenu le vendredi 3 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 juillet 1987, en l'église Saint-Merri (78, rue Saint-Martin, 75004 Paris), à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* daté 5-6 juillet.)

– Mme Maurice Mönick-Delenze,
Mlles Michèle et Maryvonne Mönick,
Et toute la famille
font part du décès de

M. Maurice MÖNICK,

survenu le 1er juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche sur le cancer.

178, rue de Crimée.
75019 Paris.

– M. et Mme René Monnet,
ses parents,
M. et Mme François Monnet,
son frère, sa belle-sœur
et leurs enfants,
Nicole Monnet,
sa sœur,
Le docteur et Mme Jean Chapelet,
Le docteur et Mme Pierre-Louis Chapelet,
ses oncles et tantes
et leurs enfants,
Bernard Louyer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe MONNET,

survenu le 1er juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, boulevard du Roi-René,
49000 Angers.
362, avenue du Prado,
13008 Marseille.

– Le vicomte et la vicomtesse de Roquefeuil,
ses parents,
La vicomtesse Hubert de Roquefeuil,
son épouse,
Alexandre, Nicolas et Anne,
ses enfants,
Marie-Gilberte de Roquefeuil,
sa sœur,
et ses enfants,
Jacqueline Rochette,
sa tante,
M. et Mme André Zwaan
et Antonia, Marie-France et Eric Lesne,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

vicomte Hubert de ROQUEFEUIL,
directeur général adjoint
d'Ecom-Univas,
directeur international d'Univas,

survenu à Paris dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Chavenay (Yvelines), à 16 heures, le mardi 7 juillet 1987, suivie de l'inhumation au cimetière de Chavenay.

41, quai de Valmy,
75010 Paris.
1, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

– New-York. Ville-d'Avray,

M. Hyman Saul,
M. et Mme John Saul,
Mark et Eric Saul,
ont la douleur de faire part du décès de

Ruth SÄUL,
née Lurie,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu à New-York le 27 juin 1987.

Remerciements

– Mme Raymond Morel,
Et sa famille,
très touchées par les témoignages d'amitié et de fidélité lors du décès du

docteur Raymond MOREL,

remercient tous ceux et toutes celles qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

– Le 7 juillet 1977,

Jean CHABACHOFF

nous quittait, à l'âge de trente ans, victime d'un accident de montagne.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une pensée.

– En ce cinquième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,
décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,
décédé le 2 mars 1974.

– Il y a vingt ans disparaissait

A. NEIMAN.

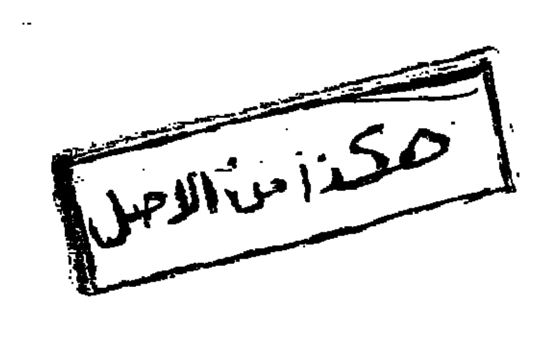
Droit et intègre, il semblait un roc jamais abattu par l'adversité, sa vie fut consacrée à ce qu'il a créé, ses deux passions : sa famille et la société qui porte son nom, en ayant la joie de voir reconnaître une de ses invention, comme « un Neiman ».

Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas mort, la mort, c'est l'oubli.

Bienfaisance

– « Sauver les écoles libanaises ». L'Œuvre d'Orient, qui, depuis près de cent cinquante ans, apporte une aide aux populations défavorisées du Proche-Orient, lance une collecte en faveur des écoles chrétiennes francophones (ouvertes à tous) du Liban, scolarisant cinq cent dix mille élèves et dont beaucoup sont aujourd'hui menacées de fermeture. Dans ce but, elle organise des « parrainages de scolarité » pour des écoliers libanais par des familles françaises.

Mgr Vernade, directeur général de L'Œuvre d'Orient, 20, rue du Regard, 75006 Paris. Tél. : (1) 45-48-54-46.





Chef de fabrication «circuits imprimés»

Un CA de 3,7 milliards de francs, 5300 personnes : dans le domaine des composants, nous nous situons au tout premier plan européen.

Dans le Circuit Imprimé, les «Multicouches», vous le savez, c'est la «High Tech» : nos clients, de l'électronique et des télécommunications à l'aéronautique et au militaire, développent des applications chaque jour plus performantes.

Pour eux, nos labos définissent et créent de nouveaux produits et vous, vous dirigez notre unité de fabrication «multicouches» : personnel, équipements très automatisés, diversité des techniques mises en œuvre (galvano, photo, ...).

Vous gérez ce bel ensemble : animation des hommes, flux de production, qualité — sa part est prépondérante —, productivité (amélioration des process, ...).

INGENIEUR MECANICIEN (ou CHIMISTE), vous avez vécu votre première expérience en fabrication, dans une activité de process : vous avez acquis la passion des technologies évoluées et développé de réelles qualités de «manager» ; vous maîtrisez bien l'anglais et pourquoi pas l'allemand (ce serait un plus).

Alors, chez nous, au cœur d'un important Centre Industriel, situé à 80 km à l'Ouest de Paris, vous valorisez ces atouts et..., votre évolution ne s'arrêtera pas là.

SEFOP, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre dossier sous référence TC 711 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs mécaniciens (AM, ENSI, INSA, UTC, ENI..)

Nous sommes, avec 4 200 personnes, la principale filiale d'un important Groupe Industriel.

Nos produits sont destinés à des secteurs d'activité faisant appel à des technologies évoluées : automobile, ferroviaire, exploitation pétrolière, équipements industriels... Ce qui signifie : rigueur de conception et maîtrise de réalisation mais aussi fiabilité de l'organisation industrielle.

Deux objectifs liés à deux fonctions-clé :

Ingénieur Industrialisation — Réf. KI 709 M

Vous définissez les procédés de fabrication de produits très techniques, optimisez qualité et prix de revient.

Votre 1[re] expérience en production (méthodes, process...) vous a préparé à ce rôle passionnant d'interface entre le B.E. et les ateliers.

Ingénieur "Gestion Industrielle" — Réf. KG 710 M

Auprès du Directeur d'une de nos unités (900 personnes) et à la tête d'une équipe de 6 techniciens, vous créez cette fonction. Vous développez les moyens qui garantissent une organisation performante : maîtrise des flux (main d'œuvre, matières), flexibilité des process, suivi de la production... : des actions qui passent, *bien sûr, par une GPAO dont vous assurez la mise en œuvre.*

Vous concevez, proposez et savez convaincre. Si à vos qualités de gestionnaire, d'animateur, vous alliez des connaissances en GPAO et quelques années d'expérience dans l'industrie (mécanique de préférence) venez vite nous rejoindre : votre évolution ne s'arrêtera pas là.

Ces 2 postes sont à pourvoir dans une ville importante du centre de la France.

SEFOP, *notre conseil, vous remercie d'adresser votre dossier sous référence correspondante.*

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Juriste en droit social...

...votre acquis comme tremplin

Juriste spécialisé en législation sociale, vous souhaitez valoriser votre expérience en ce domaine dans un poste plus ouvert qui vous prépare à une fonction globale. C'est l'opportunité que vous offre notre Société en recherchant le

Jeune assistant de notre DRH

Au-delà du traitement des problèmes juridiques (contentieux, assistance-conseil...) vous prendrez en main le bilan social, le tableau de bord, la formation, la préparation des réunions avec les représentants du personnel. Si vous êtes actif et efficace, vous pourrez peu à peu élargir vos responsabilités auprès d'un DRH qui attend beaucoup de ce proche collaborateur.

Notre Société ? Notre Conseil vous en parlera : sachez déjà qu'elle est très réputée, dans un secteur porteur, qu'elle propose un environnement complet (siège, force de vente, recherche et production) et se situe en proche banlieue ouest.

Notre Conseil attend votre résumé de carrière (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous la référence V/AND/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Responsable du développement

- informatique -

Nous sommes une organisation informatique intégrée à une chaîne de distribution non alimentaire de pre*mière importance, résolument engagée dans l'expansion nationale et internationale.*

Nous recherchons un cadre informaticien de bon niveau (formation de base supérieure avec une bonne maîtrise des systèmes de gestion) capable de prendre en charge le **développement** et **l'optimisation** de nos services ainsi que l'animation d'une équipe responsable de la conception et de la mise en place de « projets » (20 personnes dont 10 chefs de projets).

- C'est d'abord un bon professionnel apte à participer efficacement à l'élaboration de nos plans prévisionnels, mais c'est surtout **un vrai manager** et un **homme de dialogue**, convaincu que notre métier doit adapter nos techniques aux besoins et aux moyens des utilisateurs tout en veillant à leur actualisation et leur efficacité ;
- *le salaire sera motivant et en rapport avec les compétences et l'expérience du candidat ;*
- le poste est basé dans une **région agréable du Nord de la France.**

Votre dossier (C.V., photo et salaire actuel), sous la référence 870125/LM, sera examiné en toute confidentialité par notre Conseil

Sonia Lipszyc

13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

Est-ce que j'ai une tête à faire toute ma vie le même métier ?

Le monde des affaires et l'univers commercial vous attirent. Mobile, aux plans géographique et fonctionnel, vous recherchez responsabilités et autonomie.

JEUNES DIPLOMES,

BAC + 4, BAC + 6, Gestion ou Commerce

Après une solide formation à nos produits et méthodes, au siège et sur le terrain, nous vous proposerons un poste opérationnel d'exploitation en agence. Responsable d'un important secteur d'activité, vous saurez promouvoir nos produits auprès des prescripteurs immobiliers (agences, notaires...) et de particuliers en proposant des solutions adaptées à leurs besoins.

Votre potentiel et votre dynamisme vous permettront de réussir et d'évoluer rapidement vers la Direction d'une Agence.



LA HENIN

A chacun son patrimoine

GROUPE SUEZ

Merci d'adresser votre candidature *en précisant la réf. 7212 à :* Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.





Ingénieur Génie industriel

Pour un Ingénieur, ce poste a bien des attraits !...

FASSON, c'est d'abord une société installée près de Grenoble et spécialisée dans la fabrication de complexes auto-adhésifs. Elle emploie 185 personnes et réalise 400 MF de CA, dont 76 % à l'export.

Trois caractéristiques permettent ensuite de mieux nous situer :
- nous sommes la filiale française - et l'une des plus performantes - du *leader mondial dans notre spécialité* : AVERY,
- notre industrie est très innovatrice et fait appel aux technologies de pointe,
- le concept de qualité totale est une donnée de base de notre stratégie d'entreprise (il y a deux ans, nous avons reçu le prix Industrie et Qualité).

Et maintenant votre mission ?

Son objet : en tout (rentabilité, productivité, qualité...) viser l'excellence.

Dans les faits : motiver l'ensemble du personnel sur un projet général d'organisation qui réduise encore erreurs et rebuts et permette de gagner les quelques points qui font la différence.

Dans le détail : organiser, simplifier, standardiser, améliorer, moderniser... Optimiser les performances techniques, économiques et humaines de l'entreprise.

Vous êtes en relation avec tous, à l'usine, dans le Groupe et à l'extérieur. Et vous êtes dans la meilleure situation pour préparer déjà votre avenir sur le site ou ailleurs dans le Groupe.

Ce qui veut dire sans doute :
- formation d'ingénieur de haut niveau, complétée si possible par un cycle de gestion,
- expérience industrielle et/ou en Cabinet d'organisation, de 5 à 10 ans, qui vous rende très vite opérationnel,
- l'anglais courant.

Merci de nous avoir lu jusque là et d'envisager de nous envoyer votre dossier s/réf. IGI 712 M. Nous aimerions beaucoup vous rencontrer avant la fin juillet.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



Le futur pour OTIS c'est une dimension résolument internationale, *c'est maintenir une position de leader ambitieux. Nous sommes N° 1* en France avec 2 milliards de F. de C.A. et 5000 personnes motivées et performantes.

Le futur pour vous c'est

PARTICIPER A NOTRE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

C'est-à-dire :

- Susciter l'innovation au sein de l'entreprise ;
- Mettre en place de nouveaux outils d'analyse marketing et stratégique
- Etudier la faisabilité des projets ;
- Prendre à terme la direction opérationnelle de ces projets ;
- *Etudier avec le responsable du service les opportunités d'expansion externe de l'entreprise.*

Voici une opportunité pour un homme ou une femme **de fort potentiel** ayant fait ses preuves dans le conseil ou dans l'industrie sur le marketing de biens industriels ou de services.

Votre formation : Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce.

Visez la réussite et prenez votre carrière en main en adressant C.V. + lettre manuscrite, sous référence OTD/LM, à notre Conseil KER – 22, rue Legendre 75017 PARIS, qui traitera *votre dossier en toute confidentialité.*



OTIS : DESTINATION FUTUR...

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL, LE PREMIER EN FRANCE

et l'un des premiers dans le monde dans son secteur d'activité recherche

UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

(poste basé en LORRAINE)

Il sera responsable du personnel pour trois de nos établissements de production (1.200 personnes, 500 millions de CA). Outre les missions classiques d'une telle fonction, il aura : • à assurer le transfert géographique d'une unité de 450 personnes • à mettre en œuvre pour les trois unités un plan de développement social : participation, animation des équipes, cercles de progrès et de qualité...

Une expérience antérieure probante en "milieu Production", une autorité naturelle, une aptitude décisionnelle, de réelles capacités de communication et de négociation, l'envergure pour assumer des responsabilités importantes au quotidien sont des atouts indispensables à la réussite dans le poste.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions sous référence DPM.1 à notre Conseil.



marc forget et associés

10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Le Monde CADRES

Ingénieurs mécaniciens confirmés... pour diriger l'ensemble de notre production et gérer les flux en GPAO

Cette importante entreprise du secteur de la transformation métallique (CA : 1 milliard de F, 1 100 personnes) recherche pour l'une de ses Unités située à 100 km au Nord de Paris, un

Chef d'exploitation

qui sera directement rattaché au Directeur de la Division. Vous serez complètement responsable de l'organisation et de la gestion de notre production ordonnancement, méthodes (150 pers.) comprenant 3 secteurs : Presses, Lignes de Montage, Imprimerie.

De formation Ingénieur Mécanicien (AM, ENSM, INSA...) vous avez acquis 10 à 15 années d'expérience dans des fonctions opérationnelles en usine, impliquant une autorité sur des équipes de production. Votre acquis technique et votre sens des responsabilités vous permettront de prendre une nouvelle dimension dans des fonctions gratifiantes.

Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence S/X/LM, et vous garantit une discrétion absolue.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Enthousiastes, les femmes et les hommes qui participent au développement de Digital ont contribué à notre réussite exceptionnelle au cours de ces 10 dernières années. Cela tient aux performances globales de la société, ainsi qu'au professionnalisme du service FORMATION dont vous ferez partie pour y prendre précisément le poste de :

Consultant Formation Management

Vous animerez les programmes de formation générale, en particulier les séminaires de Management de Digital. Vous concevrez de nouveaux stages et interviendrez notamment dans le développement personnel et professionnel de nos consultants et directeurs de projets. Votre expertise vous permettra de conseiller les directions de la filiale française en matière de formation générale.

Voilà ce que nous proposons à un professionnel de la formation possédant entre 5 et 10 ans d'expérience et intervenant actuellement dans une société de conseil ou dans le service formation d'une multinationale. Un niveau Ecole de Commerce ou BAC + 4 avec de solides connaissances en Sciences Humaines sera exigé. L'anglais est indispensable.

Le poste est basé à Evry.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MON 415 à Marie-Josée LE ROUX - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston-Crémieux - 91004 EVRY Cedex.

Digital : un choix de société

digital

Ingénieur

pour promouvoir le ciment dans les entreprises routières

Un des grands producteurs mondiaux de ciment recherche un Ingénieur pour lui confier d'importantes responsabilités de promotion.

Il aura un rôle de contact, d'assistance technique auprès des grandes entreprises routières de la région parisienne, ainsi qu'auprès des prescripteurs afin de promouvoir l'utilisation du ciment dans la réalisation des routes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur TP, AM, INSA, ayant 5 ans d'expérience dans les travaux routiers, désireux de s'orienter dans une voie technico-commerciale.

Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : **230 000 F +**

Ecrire sous réf. VK 517 CM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

SPÉCIALITÉS CHIMIQUES

Jeune ingénieur

"commercial de talent"

Nous sommes un grand groupe chimique international et nos activités sont diversifiées.

Pour l'intégrer à l'une de nos équipes de ventes chargée de la commercialisation de spécialités chimiques importées d'Angleterre, nous recherchons un jeune diplômé grande école (débutant ou ayant une première expérience professionnelle), persuadé que la vente est un métier noble, ayant le mordant pour y réussir, le potentiel pour y progresser et l'envergure pour être l'interlocuteur de nos clients :

- il maintiendra un contact permanent avec les clients et les décideurs de chaque composante du marché,
- il appréciera les besoins et leurs évolutions, il proposera des plans de développement technique, il aura à concrétiser des ventes,
- il sera fréquemment en contact avec le producteur basé en Grande-Bretagne.

Réelles perspectives d'avenir pour un candidat de premier plan. Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste : Paris-La Défense avec nombreux déplacements.

Ecrire sous réf. WL 518 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

chargé d'affaires "bâtiment"

Filiale d'un prestigieux groupe industriel français, nous sommes l'une des toutes premières sociétés du BTP. Dans le cadre du développement de nos activités régionales, *nous souhaitons intégrer un Chargé d'Affaires à notre équipe* œuvrant sur le **Limousin.**

Sous l'autorité du Directeur Commercial de notre filiale, vous aurez pour mission de développer nos activités "bâtiment" sur la Haute-Vienne, la Creuse et la *Corrèze.*

De formation supérieure, âgé d'environ 30-35 ans, rompu au montage d'affaires dans notre domaine, vous savez analyser un marché et définir une stratégie commerciale. Vous êtes convaincu qu'entretenir des relations de qualité avec les donneurs d'ordre locaux est primordial. Si vous les connaissez déjà, votre candidature n'en sera que plus appréciée.

Vous serez basé sur la région. Une rémunération comprenant un fixe et un intéressement motivera un candidat de valeur.

Pour un premier contact merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 404 M à

jlp j.l parichon

38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. 45.63.03.10

Société spécialiste de l'espace bureau

recherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

désirant s'intégrer à son équipe en forte croissance.

FORMATION

Ingénieur Grandes Ecoles, IESTO, IAE, ICG + 3e cycle Sciences Humaines ou Urbanisme.

EXPÉRIENCE CONFIRMÉE

- Etudes d'organisation des espaces de travail (bureaux, industriels);
- Stratégie d'implantation ;
- Définition des postes/allocation des espaces ;
- Organisation des services généraux.

QUALITÉS

- Autonomie, aptitude aux relations humaines, organisation personnelle ;
- *Connaissances en micro-informatique :*
- Pratique de l'anglais appréciée.

Adresser c.v. + lettre manuscrite + photo à :
GESTAUDIT S.A.
7, cité du Cardinal-Lemoine.
75005 Paris. réf. X1.

INGESOFT

Notre vocation : la conception et la réalisation de systèmes informatiques de gestion.
Notre force : la compétence d'une équipe dirigeante expérimentée.
Notre objectif : un développement ambitieux auprès des grandes et moyennes entreprises.

UNIVERSITAIRES

DEBUTANTS

Titulaire d'une maîtrise scientifique, vous avez un réel intérêt pour l'informatique. *Nous vous offrons une formation puis une carrière* dans une société récemment créée et en pleine expansion.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) *à INGESOFT - 69, rue Dutot, 75015 PARIS.*

Organisation et Publicité

ORGANISME DE FORMATION
RÉGION PARISIENNE
(ASFO DE SEINE-ET-MARNE)

recherche pour le poste

d'ADJOINT DE DIRECTION

une personne chargée des services administratifs et pédagogiques. *Le ou la candidat(e) doit être âgé(e) d'au moins 30 ans, avoir une formation supérieure et* une expérience de 5 ans minimum de la gestion et de la pédagogie et une parfaite maîtrise des mécanismes du 1 %...

Adresser c.v. à M. NEDJA
ASMFP, B.P. 64
La Rochette, 77001 Melun Cedex.

Intégrer une équipe de Direction

Créer et faire vivre un contrôle de gestion

Société performante à succursales multiples et appelée à un fort développement, secteur des transports, renforce son équipe dirigeante et crée le poste de Responsable de Contrôle de Gestion.

Au sein de cette société, qui devient le pivot d'opérations à rayonnement national et international, il aura pour mission, après un premier temps d'observation et d'information de :

- mettre en place et faire vivre au siège et dans les succursales, les procédures budgétaires et un réel contrôle de gestion.
- participer efficacement par ses recommandations à améliorer la gestion de l'entreprise après étude approfondie des résultats et une réflexion dynamique basée sur la recherche des outils de gestion les plus performants.

Ce responsable disposera d'une formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent et d'une expérience de 6 à 7 ans du contrôle de gestion acquise de préférence dans une entreprise de services similaires et à établissements multiples.

Pour assumer ces responsabilités avec une certaine autonomie et en s'intégrant dans l'équipe de Direction d'une société en mutation, des qualités personnelles de rigueur et de finesse, d'adaptabilité et de contacts aisés et persuasifs sont indispensables.

Pour candidat de valeur, réelles perspectives d'évolution liées au développement de cette entreprise.

Anglais indispensable.

Lieu de travail ville nord France avec perspectives ultérieurement d'une base parisienne.

Ecrire sous réf. AR 477 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

B.V.A.

UN DES TOUS PREMIERS INSTITUTS FRANÇAIS D'ETUDES DE MARCHE

En développement constant depuis notre création, nous recherchons

CHARGÉ D'ETUDES SENIOR

Le candidat devra être issu d'une Grande Ecole de commerce, maîtrise socio-économique ou équivalent et doté d'une expérience marketing institut.

Il sera autonome dans la définition et la réalisation d'études intégrant des approches *quantitatives* et qualitatives.

Nous proposons un salaire motivant et des perspectives d'évolution.

Envoyer c.v., photo et prétentions à Paul Iordanow, B.V.A., *2/4 av. de la Pépinière, 78220 Viroflay.*

BVA

AXIAL

Pour l'exploitation d'une nouvelle salle multi-média *et ses installations annexes*

LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Yvelines)
(40 000 habitants)

RECHERCHE : « UN AGENT »

Il sera chargé d'exploiter la régie technique de la salle ainsi *que le matériel micro-informatique qui y est intégré.*
Il participera à l'élaboration et à la mise en forme de documents audio-visuels.

POSTE CLASSE : « ADJOINT TECHNIQUE »

Le candidat devra satisfaire aux conditions d'accès à cet emploi (BT, BTS, DUT).

Expérience audio-visuelle souhaitée.
Compétences micro-informatiques et(ou) exploitation de matériel appréciées.
Envoyer c.v. à : Monsieur le député maire, BP 252, 78104 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Organisation et Publicité

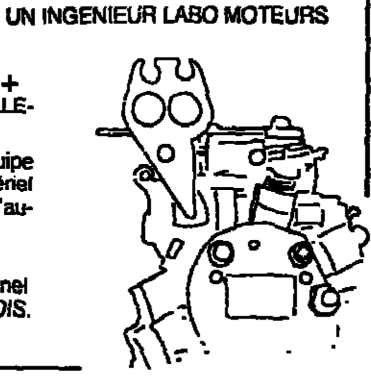
CAV RotoDiesel

INGENIEUR LABO-MOTEURS

CAV ROTO DIESEL
Fabrication de matériels d'injection diésel
- 1 800 personnes -
recherche pour son usine de

BLOIS

UN INGENIEUR LABO MOTEURS

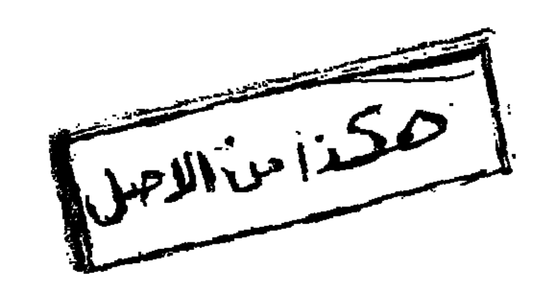


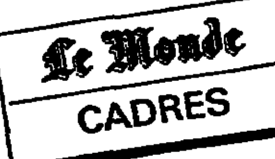
FORMATION : A.M. ou équivalent + ENSPM, option moteurs. ANGLAIS et ALLEMAND indispensables.

MISSION : Il participera au sein de l'équipe *en place, aux développements* de matériel d'injection diésel, destiné au marché de l'automobile.

Adressez CV et prétentions à
CAV ROTO DIESEL - Service du Personnel
9, *bd de l'Industrie* - B.P. 849 - 41006 BLOIS.

Organisation et Publicité





Le Monde
CADRES

Equipementier automobile connu pour la qualité de ses produits, filiale d'un groupe dynamique, nous cherchons notre

ingénieur, chef du BE

pour diriger dans une belle usine de l'Oise, une équipe de 5 projeteurs-dessinateurs chargés de la conception des produits nouveaux.

Ingénieur-mécanicien diplômé, vous avez commencé votre carrière aux études chez un constructeur ou un équipementier automobile ; vous y avez fait preuve d'imagination et de sens de l'organisation. Aujourd'hui, à 30-35 ans, vous vous sentez de taille à organiser notre BE, à le doter d'un outil CAO/DAO performant, à penser rationnalisation et analyse de la valeur, à dialoguer avec nos clients. Anglais bienvenu.

Merci d'écrire à notre consultant J.P. DOURY, (réf. 4964 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Reims - 51 - Champagne

L'approche systémique en matière de recrutement...

30 ans environ, des études supérieures (Sciences Humaines, Psychologie Industrielle, Grande Ecole), fort d'une expérience de 5 ans dans le Recrutement de Cadres en Entreprise ou en Cabinet, vous conduit à souhaiter un champ d'action et une autonomie plus grands en épousant une philosophie et une éthique du Conseil qui a fait ses preuves.

Fondé en 1965 à REIMS (Siège Social), MORENO Consultants demeure le 1er Cabinet des Région Champagne-Ardenne, Grand Est France et jouit d'une très forte notoriété au plan national.

Guy MORENO, Dirigeant, cherche aujourd'hui près de lui à Reims, à renforcer son équipe pour l'assister et l'aider à assurer le développement du Cabinet (+ 40 % en 1987).

Consultant Recrutement, vous prendrez en charge des dossiers de recrutement, négociés, commercialisés, définis par vous, selon notre démarche, allant jusqu'à l'intégration des candidats.

Votre objectif final : développer et fidéliser la Clientèle d'une part, et d'autre part innover dans nos prestations et services.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 9245 MM à notre Conseil
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex - 58 avenue de Wagram - 75017 Paris
Consultez nos annonces sur Minitel : 3615 CGAO

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS REIMS - PARIS - LYON

Maintenir 45 % de croissance annuelle moyenne depuis 10 ans implique un contrôle de gestion rigoureux et des liaisons efficaces entre le service financier et les différents départements de la société. Au sein du Département Finances, l'

Analyste financier

- réalisera des missions d'audit opérationnel ;
- mettra en place le budget de la Logistique des Services ;
- établira les prévisions mensuelles, et assurera le contrôle des dépenses et des flux de stocks.

Homme de communication, vous travaillerez en très étroite collaboration avec les départements opérationnels.

De formation école de commerce ou université, vous avez acquis 2 années d'une expérience équivalente, de préférence en environnement constructeur informatique ou électronique. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MON 413 à Sophie SAHUC - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY Cedex.

Digital : un choix de société

digital



scac

UNE OPPORTUNITÉ POUR DES COMMERCIAUX TRES MOTIVÉS.

Nous sommes leader dans notre métier,
le Service International, et nous recherchons des commerciaux d'expérience pour nos départements Commissions de Transports (maritime, route, aérien).
. si vous avez une bonne connaissance du tissu industriel de votre région...
. si vous avez l'expérience des échanges internationaux...
vous pouvez mettre votre talent au service de notre réseau mondial.
Les postes sont à pourvoir à Paris et dans la plupart des métropoles de provinces. Ils impliquent des déplacements à l'étranger.
La rémunération sera fonction de l'expérience.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à "SCAC-service du personnel", 30 quai de Dion Bouton, 92806 Puteaux Cedex.

RÉHA Conseils

Nous sommes une Société de Services et de Commerce de luxe, filiale de deux grands groupes Français. Notre croissance et nos projets de diversification nous amènent à renforcer l'équipe Etudes et Développement par un

assistant développement

Après une période d'intégration pour vous familiariser avec l'organisation, les métiers de base et la culture de l'entreprise, votre mission sera, sous l'autorité du Responsable du Service, de prospecter, d'étudier des projets en réalisant les études de marché, de faisabilité et de rentabilité et *donc de monter les dossiers qui mènent aux négociations, auxquelles vous participerez.* Vous êtes diplômé de l'Enseignement supérieur (Gestion-Commerce), vous bénéficiez d'une expérience similaire (2/3 ans), de qualités personnelles : aisance dans le contact, méthode et rigueur, esprit entreprenant, goût du challenge... et d'une excellente pratique de l'Anglais.

Venez nous rejoindre, en adressant votre dossier (C.V. détaillé, lettre de motivation manuscrite, salaire actuel) sous la référence 50 N, à notre Conseil :



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 42 65 38 39



JEUNES DIPLOMES
Ingénieurs ETP, Ecole de Commerce, de Gestion...

Une banque, spécialisée dans le secteur du Batiment et des Travaux Publics, développant les services rendus auprès des entreprises du B.T.P recherche :

l'adjoint au responsable rapprochement et transmission d'entreprise

Ce service a été crée il y a deux ans et est en pleine expansion.
Votre mission sera centrée sur des contacts avec des entrepreneurs dans un objectif de recherche de partenaires.
Vous prendrez en charge la préparation des dossiers, en procédant à une étude fondée sur l'analyse industrielle et financière.
HOMME DE DIALOGUE ET D'ORGANISATION, vous êtes très disponible, au sens large du terme, vous êtes capable de nouer des contacts à tous les niveaux et vous concentrer sur des dossiers administratifs ne vous gêne pas pour autant...
Une courte expérience sera un atout supplémentaire.
Ce poste est très évolutif dans cette jeune structure.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence CTA à Anny NOE - BTP 253 boulevard Péreire 75017 PARIS -

---

Directeur administratif et juridique

Nous sommes **la filiale française d'une importante multinationale** dont les activités diversifiées concernent le négoce de combustibles, l'armement, les constructions mécaniques, etc... Notre Président, désireux de se consacrer au développement commercial, souhaite recruter auprès de lui un collaborateur pour lui confier la vie juridique des différentes sociétés françaises, la supervision des services comptables, et l'administration générale. Ce poste de confiance convient à un ESC ou équivalent de 30 à 35 ans, qui allie de réelles compétences de gestionnaire administratif et financier à de solides connaissances juridiques : droit des sociétés, droit social, droit commercial, etc... Le poste est basé dans la **banlieue sud-ouest de Paris.** La pratique de l'anglais est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence 738.87 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron.s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



(Strasbourg, France)

cherche

BIBLIOTHECAIRE EN CHEF

pour diriger et développer une importante bibliothèque internationale.

Conditions : âge maximum 45 ans ; études universitaires d'un bon niveau, DSB ou équivalent, vaste expérience des méthodes modernes de gestion et de la documentation informatisée ; bonne connaissance de l'anglais (pour les francophones), connaissance d'autres langues européennes souhaitable ; nationalité du Danemark, de la République Fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Italie, de la Norvège, de la Suède ou du Royaume-Uni.

Salaire : brut mensuel 24 400 FF, allocations à caractère familial et/ou de résidence en sus le cas échéant. Régime de pension avec possibilité de transfert.

RESPONSABLE D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

pour gérer le Centre de Documentation en matière de Droits de l'Homme.

Conditions : âge maximum 35 ans ; études universitaires complètes en informatique, droit, ou documentation, expérience des systèmes informatisés de recherche et d'information, bonne connaissance de l'anglais (pour les francophones) ; nationalité d'un Etat membre.

Salaire : brut mensuel 16 850 FF, allocations à caractère familial et/ou de résidence en sus. Régime de pension avec possibilité de transfert.

Formulaires de candidature (à renvoyer au plus tard le 10 août 1987) peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Division du Personnel (Réf. 21/87) - CONSEIL DE L'EUROPE - B.P. 431 R6 - 67006 STRASBOURG Cedex.

CONTESSE

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

A MONTPELLIER, L'EXPERIENCE EN PLUS

Une réussite et un développement constant, une image de marque reconnue sur notre région du Midi : nos équipes maîtrisent avec dynamisme toutes les évolutions de leur marché, habitat collectif ou individuel, immobilier d'entreprise ou de loisirs.

De formation supérieure, vous avez affiné votre polyvalence au cours de votre première expérience et êtes en mesure d'assurer le suivi tant administratif que juridique et financier de vos opérations.

A Montpellier, vous prendrez en charge votre fonction pour gérer l'ensemble de nos programmes : habitat collectif ou individuel mais aussi immobilier d'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous référence SED 2 à Pascal Noyrigat
Service Ressources Humaines - STIM - Immeuble Point-Sud
40, rue Gabriel-Crié, 92245 Malakoff cedex.



GROUPE STIM

Organisation et Publicité

Le Monde
CADRES

H.R.C. International

Société Internationale de Conseil dans le domaine des rémunérations, retraite, prévoyance et actuariat.

Jeunes Actuaires Diplômés

Débutants, ou pouvant justifier d'une première expérience, pour rejoindre une équipe performante de spécialistes en retraite, prévoyance et actuariat. Bonne connaissance de la micro-informatique nécessaire; bon niveau d'anglais souhaitable. Réf. EM 11.

Jeunes Consultants en Retraite et Prévoyance

Pouvant justifier d'une bonne expérience dans le domaine de la prévoyance d'entreprise (compagnie d'assurance, entreprise, courtier, conseil...) pour développer une activité d'audit et de conseil auprès des entreprises.
Formation supérieure exigée; une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout. Réf. EM 22.

Jeunes Consultants en Rémunération

Ayant une expérience de 2 ou 3 ans dans la conception et la mise en place de systèmes de rémunération, pour assurer une fonction de conseil aux entreprises. Formation supérieure et bon niveau d'anglais. Réf. EM 23.

Ces postes évolutifs offreñt de bonnes perspectives de développement dans le métier de conseil.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), en précisant la référence du poste choisi à Danièle Chapuis

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CURRICULUM



PIERRE et VACANCES, leader national de l'immobilier loisirs et de la gestion d'ensembles touristiques dans 51 stations (62.000 lits), recherche :

DEUX DIRECTEURS RÉGIONAUX

Sud de la France

Dans le cadre d'un budget et en liaison avec les services du siège, ils dirigeront plusieurs ensembles résidentiels totalisant de 1 500 à 2 000 appartements sur les plans administratif, comptable, technique et humain, et ils assureront la maintenance du patrimoine. Ils participeront aux actions commerciales et marketing permettant de promouvoir régionalement leurs "produits". Ils représenteront la Société auprès des autorités locales, politiques, administratives et socioprofessionnelles. Ils veilleront au maintien de la qualité d'une politique d'information/communication interne et externe. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'environ 30 ans possédant une bonne culture générale et quelques années d'expérience acquise dans le secteur para-hôtelier, en direction de club de vacances ou au sein d'une entreprise de services ou bien encore en tant que directeur d'un centre de la grande distribution type hypermarché.
Ecrire sous référence 936 M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS – Discrétion assurée.





Responsable de la promotion du fret aérien

De formation École supérieure de commerce, vous justifiez d'un minimum de 5 ans d'expérience dans le fret aérien. Vous avez une bonne pratique des actions de promotion et de négociation au niveau international et une parfaite connaissance de l'anglais.
Vous serez chargé de l'analyse des marchés « transports », de proposer et de mettre en œuvre la politique de promotion de la place de Paris et de l'activité « fret » d'Aéroports de Paris en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à Alain MARTIN - ADP - Service recrutement - 291, boulevard Raspail - 75675 PARIS Cedex 14.

MEDIA PA.

Republic National Bank of New-York (France)



Nous sommes une Banque à vocation générale filiale d'un important groupe américain et nous recherchons un :

AUDITEUR

pour assister le responsable du département. Vous avez une formation DECS et 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'audit et effectué des missions dans le secteur bancaire. Vous êtes méthodique, dynamique et vous avez l'esprit d'équipe. Vous parlez couramment l'anglais.

Annie LECERCLE attend votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 13656, Républic National Bank of New-York (France), 20 place Vendôme 75001 Paris.

Eternit INDUSTRIES

C.A. : 1 MILLIARD F (+) - 2000 PERSONNES
SA DIRECTION COMMERCIALE
« CANALISATIONS »
(adduction d'eau, assainissement, fonçage, drainage,...)
recrute un nouvel

INGÉNIEUR DÉLÉGUÉ débutant

DOUBLE MISSION

TECHNIQUE : Action de promotion et de prescription des produits et systèmes auprès des DDE, DDA, Agences de bassin,...
COMMERCIALE : Vente aux Négociants agréés de la marque, aux Entreprises

BASÉ A VERNOUILLET (78)
il se déplacera assez fréquemment en Province.

FORMATEUR ET ÉVOLUTIF pour
- un INGÉNIEUR sortant d'une Ecole de très bon niveau : PONTS et CHAUSSÉES, MINES, A.M., INSA, IDN,...
- attiré par une carrière tech-commerciale

AU SEIN D'UN GROUPE PERFORMANT

S.C. vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération) sous réf. 8694 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

CURRICULUM

Crédit Mutuel

Nous sommes le 5ème groupe bancaire français.
Pour intensifier notre développement vers de nouveaux marchés, nous recherchons pour notre Groupe Régional de LAVAL :

Professionnel des Placements et Services Bancaires

notamment chargé de définir, concevoir et promouvoir toutes nouvelles formules de placements et services bancaires répondant aux besoins spécifiques des nouvelles clientèles du Crédit Mutuel.
De formation supérieure, universitaire ou bancaire, il aura réussi une première expérience dans un poste similaire.

Professionnel de la Promotion et de la Communication Commerciales

qui assurera la conception et la coordination de la communication et des actions commerciales, publicitaires ou promotionnelles du groupe.
Une formation commerciale et une première expérience (au cours de laquelle les nouvelles techniques de commercialisation auront été maîtrisées) sont indispensables.
Un esprit d'analyse et de synthèse, des qualités de communication, créativité et innovation sont nécessaires pour chaque poste.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et C.V. détaillé s/ réf. 273 à Michel VETILLARD, Responsable du Recrutement, Crédit Mutuel, 43, bd. Volney - B.P. 724 53002 LAVAL.

CURRICULUM

Dans le cadre de son développement rapide, de son expansion internationale et de son programme de diversification de produits

LE GROUPE

alain manoukian®

Société cotée en Bourse, cherche hommes-femmes, 30 ans environ, ambitieux, décideurs, ayant le goût des responsabilités, pour chacun des postes suivants :

- DIRECTION CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT
- DIRECTION COMMERCIALE FRANCE ET EXPORT
- DIRECTION DES ACHATS
- DIRECTION DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Il ou elle aura obligatoirement le diplôme d'une grande école de commerce et une bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser C.V., prétentions et photo à :
ALAIN MANOUKIAN,
Domaine de Blanchelaine,
MERCUROL - 26600 TAIN-L'HERMITAGE.

La régulation électronique : un secteur qui poursuit sa croissance.

C'est gagné. Vous avez votre diplôme. Vous voulez maintenant mettre en œuvre vos connaissances d'Ingénieur Généraliste options Génie Climatique, Froid Industriel (ENSAIS, INSA, IFFI, ou équivalent, bilingue).

Nous sommes la filiale française de distribution d'un des grands mondiaux de la *Régulation Electronique*, basée à Paris, *dont la réputation est fondée sur* la fiabilité et la performance de ses produits. Nous vous proposons de venir *découvrir*, au cœur d'un marché *en pleine croissance*, un *métier passionnant et* formateur :

INGENIEUR D'APPLICATION

Vous êtes l'interface technique entre notre clientèle (grands constructeurs, *prescripteurs*, utilisateurs) *et nos usines en Europe*. Vous conseillez nos clients dans le choix des matériels, vous participez à l'élaboration des cahiers des *charges des prototypes, vous assurez toutes missions d'expertise.*

Vous êtes aussi homme de communication, tant auprès de la Profession que de notre équipe commerciale dont vous êtes le référent technique : animation de conférences et formations aux nouveaux produits.

Nous avons d'ambitieux projets pour vous. Venez nous parler des vôtres. Envoyez sans tarder, les congés sont là, votre dossier à C.E. Koehrer, qui connaît bien notre Société et vous parlera de sa réussite.
CPA, 3 *rue* de Liège, 75009 Paris, *sous réf.* 47 M 174.

CPA
MEMBRE DE SYNTEC

BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

INGENIEUR DE VENTE EXPORT

LYON

YORK INTERNATIONAL

La Société YORK (280 personnes, 286 millions de francs de chiffre d'affaires), filiale d'un groupe américain, recherche pour sa division loisirs, spécialisée dans la commercialisation d'installations de production de neige artificielle, un ingénieur de vente export.
Rattaché au Chef des Ventes, il devra s'intégrer à l'équipe déjà en place et assurera le développement commercial de son secteur géographique (R.F.A. Suisse, Autriche, Pays scandinaves) avec pour tâches principales : la réalisation *d'études de marché, la sélection et la mise en place, selon différentes modalités,* d'un réseau d'agents qu'il devra par la suite animer.
Ce poste basé à LYON doit motiver un commercial de terrain, âgé d'environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de commerce, école d'Ingénieur...) pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans la vente de biens d'équipements industriels. La pratique courante de l'allemand et de l'anglais est exigée. La réussite dans la fonction implique un tempérament de battant, une grande disponibilité liés à un bon sens de l'organisation et de la négociation.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle sous référence M 17/1017 l à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

MARCHE INDUSTRIEL DES ARTS GRAPHIQUES ET DES TECHNOLOGIES DOCUMENTAIRES

Chef des ventes

France

Cette Société de Service, filiale d'un important groupe européen commercialise *sa matière grise et son savoir-faire auprès des Directions Techniques d'importantes* Sociétés Industrielles Françaises.

Rattaché au Directeur des Opérations, sa mission sera :
- d'animer et de coordonner l'action Commerciale de l'équipe de vente pour un meilleur service client ;
- de détecter hors groupe, par un effort de prospection intensif, de nouveaux clients « grands comptes ».

Nous souhaitons rencontrer un *professionnel de la vente de Services d'environ* 35 ans, de formation Supérieure, ayant acquis une expérience significative du *Management d'équipes de Vente.*

Les perspectives de développement et la solidité du Groupe garantissent à un candidat de valeur une carrière évolutive.

Basé au Siège en proche banlieue Sud de Paris, ce poste nécessite une grande disponibilité.

Merci d'adresser rapidement, C.V. + photo + rémunération actuelle, sous référence 1027/LM, à Bernard G. ALLEN au

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA PA.

groupe multinational (CA : 3 milliards de dollars), recherche pour sa *Filiale* française secteur automobile, un

DIRECTEUR O.E.M.
membre du Comité de Direction

Votre profil :
- 35-40 ans environ ;
- ingenieur (des connaissances en chimie seraient appréciées) ;
- anglais courant ;
- pratique des relations avec les constructeurs automobiles.

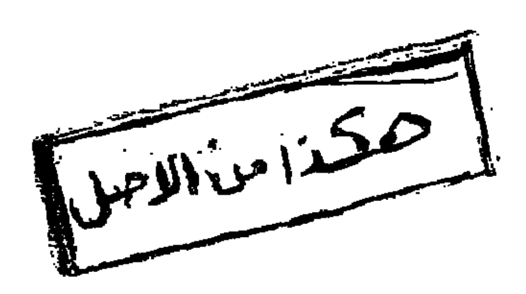
Votre mission :
commerciale mais également de développement appliqué. Elle comporte une forte *part de relations clientèle, l'animation d'une équipe de cadres technico-commerciaux* spécialisés, la participation personnelle à l'évolution des gammes de produits de la société.

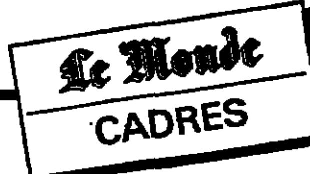
Situation d'averir dans groupe dynamique en forte progression au plan français comme international.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 703/LM, à notre Conseil, qui *vous garantit une confidentialité absolue.*

MEDIA PA.

ROHDE & PARTNER
5, rue Lincoln - 75008 PARIS





Le Monde
CADRES



HEC, ESSEC, SUP DE CO, ...

Vous désirez valoriser votre formation et votre potentiel dans une fonction généraliste tout en conservant l'acquis de votre spécialisation.

Nous vous proposons de rejoindre notre département

EFFICIENCE COMMERCIALE

Ce département a reçu pour mission de fournir à l'équipe de **DIRECTION GÉNÉRALE** les moyens d'une action toujours plus performante, précise, rapide. Son champ d'action est principalement le domaine **MARKETING** et **COMMERCIAL**.

Bénéficiant d'importants moyens informatiques, ce département élabore lui-même les outils d'analyse des principaux leviers commerciaux, nécessaires au suivi de l'activité (analyse des marchés, merchandising, suivi interne).

Par ses diagnostics et recommandations, il contribue à orienter l'action commerciale et marketing du **GROUPE**.

Nous recherchons un jeune diplômé d'une Grande École de Commerce, ou possédant une courte expérience, option **MARKETING** ou **CONTRÔLE DE GESTION**.

Le candidat devra avoir un fort potentiel qui l'amènera, à terme, à évoluer au sein du **GROUPE**.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature à :
YVES MILOT, GROUPE DARTY, 11 boulevard Pershing, 75017 PARIS.

Ministère de la Défense — ***Sologne***

Jeune Ingénieur

Le **GIAT** (Groupement Industriel des Armements Terrestres) recherche pour les Ateliers de chargement de Salbris (700 pers.) un jeune ingénieur. Adjoint au chef de service, il participera à la conception et à la maintenance de l'outil industriel de production.

Ingénieur diplômé (ESE, AM, ECAM, ICAM...) vous êtes débutant, ou mieux possédez une première expérience professionnelle. Vous vous intéressez à la maintenance d'une unité faisant appel à des techniques très variées ainsi qu'à la gestion (importants budgets). Très vite vous aurez un rôle moteur dans le service.

Perspectives d'évolution de carrière.

Notre Conseil Philippe VINCHON vous remercie de lui adresser votre lettre avec CV, photo et prétentions sous référence 3240 M



65, Avenue Kléber, 75113 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

UNE DEUXIÈME COMPÉTENCE POUR MIEUX CONSTRUIRE VOTRE AVENIR

La Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du progiciel, une des premières et des plus solides Sociétés françaises d'Ingénierie et de Conseil en Informatique, recherche pour son DÉPARTEMENT BANQUE - ASSURANCES des

Ingénieurs ou Universitaires

Débutants ou confirmés

...proposés vous permettront d'aborder ou de poursuivre votre carrière dans ...tique de gestion et de satisfaire votre goût pour les domaines ...ciers.

...avez le sens des responsabilités et vous êtes attirés par la réussite. ...sein du Département BANQUE - ASSURANCES de CGI, vous pourrez acquérir ou consolider une double compétence d'informaticien et de spécialiste des systèmes d'information financiers. ...ous participerez à l'essor d'une activité diversifiée (Conseil, ...génierie, progiciels...) et à l'avenir prometteur.

...ontons-nous rapidement, nous vous ferons part de nos ...emes, de nos atouts et de l'originalité de notre ...marche. Vous nous parlerez de vos ambitions.

...cela, merci d'adresser lettre et C.V., sous référence CG/M 787, à Madame JAMET, ...30/34 Rue du Château des Rentiers ...PARIS CEDEX 13.



Compagnie Générale d'Informatique

L'Energie Créative

Importante Société Aéronautique (Paris) recherche

Jeune Attaché «Relations Sociales»

Ayant une première expérience en fonction personnel d'au moins trois ans, une formation supérieure (IEP, ESSEC, Droit...) et de bonnes facilités rédactionnelles.

Vous voudrez bien adresser lettre, CV, photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE s/réf. 27542 - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

C.C.I. MELUN
cherche pour son école d'ingénieurs et ses écoles de commerce

PROFESSEUR PERMANENT

EN INFORMATIQUE DE GESTION

apte à maîtriser un parc de matériels variés micro et mini ; diplômé MIAGE ou équivalent en informatique et gestion. Env. C.V. + photo à ESIGETEL, 1, rue du Port-Valvins, 77210 FONTAINEBLEAU-AVON.

Par la maîtrise des données économiques l'entreprise se positionne et gère son développement. Organisme professionnel porteur des objectifs inscrits dans cette ligne d'action, nous recherchons notre

Responsable

du service économique et du droit des affaires.

Animant une équipe (3 personnes) dans un constant esprit de recherche, vous vous attacherez à

* collecter les informations économiques
* suivre et analyser l'évolution de ces données (modèles statistiques)
* mener des actions d'information et de formation.

dans le but de conseiller et assister nos entreprises adhérentes.

Une formation supérieure universitaire (maîtrise de Science Eco ou droit. *privé des affaires + DEA gestion ou équivalent) est requise.*

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) sous réf. RFM au

Discrétion assurée.

cog hébert conseil — 231, rue Louis Blanc 76100 ROUEN



Notre Société, filiale d'un grand groupe multinational, concentré sur des produits électroniques grand public, a réalisé pendant ces dernières années des croissances supérieures au marché.

Pour assurer les objectifs de l'entreprise, nous recherchons, pour un de nos secteurs d'activité, un jeune chef de produit.

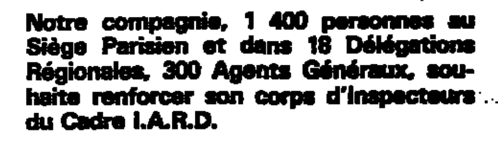
Son rôle :
- Marketing commercial pour le secteur produit
- Analyse du positionnement
- Planning
- Formation de notre force de vente
- Relations avec notre agence de publicité
- Introduction de nouveaux modèles et suivi.

Son profil :
- Ecole de commerce avec concentration sur des études marketing
- Age 25 à 30 ans
- Allemand ou anglais courant
- Voyages fréquents mais résidant à Paris.

Si vous recherchez une situation évolutive, dans une société dynamique, adressez votre C.V. avec lettre, photo et prétentions s/réf. 27276 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

BLAUPUNKT
Groupe BOSCH

CONTESSE



Notre compagnie, 1 400 personnes au Siège Parisien et dans 18 Délégations Régionales, 300 Agents Généraux, souhaite renforcer son corps d'Inspecteurs du Cadre I.A.R.D.

JEUNES DIPLOMES école de commerce

Vous êtes unique, par votre dynamisme, votre sens de l'initiative et des responsabilités, votre potentiel d'évolution, vos qualités relationnelles et humaines.

Mobile, disponible, vos qualités sont celles d'un véritable commercial.

Nous vous assurons une formation complète et de bonnes perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite et photographie sous réf. Fi 72 à :
Directeur des Affaires Sociales
7-9, bd Haussmann, 75309 Paris Cédex 09



NC COMMUNICATION



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

renforce ses équipes
et recherche à **PARIS, TOULOUSE et LYON**

EXPLOITANTS V / VII (H/F)

à dominante Clientèle Industrielle et Commerciale

Vous avez un tempérament COMMERCIAL, DYNAMIQUE et le goût des contacts à tous niveaux.

Votre formation **supérieure** (Grandes Ecoles) a été enrichie d'une **expérience bancaire** de 3 à 5 ans dans la prospection et le suivi d'une Clientèle industrielle, commerciale et déposante.

En rejoignant nos équipes vous aurez pour mission essentielle de développer cette clientèle.

Votre évolution de carrière sera liée aux performances professionnelles à partir d'objectifs préalablement définis.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 27616 à B.U.E. - Service du Recrutement 75107 Paris Cedex 02.

CONTESSE

Electrolux

Leader mondial dans l'électroménager

recrute pour sa division "produit" spécialisée dans la fabrication de la "machine à laver le linge", basée à proximité de CHARLEVILLE MEZIERES -ARDENNES- son :

PATRON DES ACHATS

Fort d'une expérience de 10 années d'Acheteur, assisté d'une équipe de 10 personnes, vous gérerez le budget "Achats" soit 500 MF par an : stratégie achats, partenariat, fournisseurs, gestion des flux, réduction des stocks, participation aux commissions internationales des achats.

Ce poste stratégique dans l'entreprise convient à un candidat de formation supérieure *commerciale (HEC, ESSEC, ESC...)* ou technique *(école ingénieur)*

La pratique de l'anglais est requise pour cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier complet sous réf. 1131/M à notre Conseil. Totale discrétion.

Cabinet GENTILHOMME
CONSEIL EN RECRUTEMENT
8 rue Camille-Lenoir BP 1035 - 51052 REIMS Cedex
5 rue du Helder 75009 PARIS
Qui vous garantit toute discrétion.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Le conseil général des Landes

recrute pour son SERVICE D'ACTION ÉCONOMIQUE

UN ANIMATEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Expérience souhaitée :
Animation de procédures de développement local (chartes intercommunales, contrats de pays, animation bassin d'emploi, etc.)

Qualification :
Niveau d'études supérieures (Bac + 4 : aménagements, sciences économiques ou équivalent).

Les candidatures accompagnées d'un c.v. doivent être adressées avant le 21 août 1987 au Service du Personnel du conseil général des Landes, B.P. 259, 40011 Mont-de-Marsan Cedex.

ORGANISME PROFESS.

recherche

Economiste-statisticien

(niveau minimum maîtrise) pour analyses sur secteur. Connaissance en micro. Disponible dès 15 juillet. Adress. lettre man., C.V. et prét. s/nº 8717 en précisant bien sur l'enveloppe la réf. au 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Pour développer, gérer et animer son domaine de la « Détection-Alarme » à ROUEN, le Groupe A.P.S. recherche son

DIRECTEUR D'AGENCE

Il devra encadrer une vingtaine de personnes, assurer la formation de technico-commerciaux.

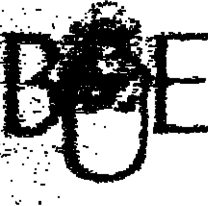
Vous avez 10 ans d'expérience réussie, une formation école d'ingénieur, une expérience dans l'alarme est souhaitable. Forte rémunération.

Adressez dossier complet à F. DUBOULOZ - PROM'AUDIT 2 ter, rue des Marronniers 76000 ROUEN

PROM'AUDIT

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Le Monde
CADRES



europcar location de voitures

Oui, je peux.

Dans 72 pays et plus de 800 stations EUROPCAR répond «OUI, JE PEUX» à tous ceux qui veulent profiter pleinement de la liberté que donne la location de voitures.

Venez rejoindre notre équipe pour participer à notre expansion commerciale en tant que

Responsable grands comptes internationaux

De 30 à 35 ans, formation supérieure, vous êtes parfaitement trilingue anglais, français, allemand. Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans de négociation au plus haut niveau dans la vente de services de préférence.
Siège : Boulogne sur Seine, 50 % de déplacements à l'étranger.
Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) à la D.R.H. d'EUROPCAR INTERNATIONAL
65 av. E. Vaillant, 92100 Boulogne.

STEIN INDUSTRIE
groupe ALSTHOM

Étude et construction de grands matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales thermiques, tuyauteries nucléaires, recherche

INGENIEURS AFFAIRES
(grandes écoles)

Chargé de :
- La promotion des produits auprès des clients potentiels en France et à l'étranger.
- L'établissement d'offres techniques et commerciales.
- Le suivi de contrats en France et à l'étranger.
  - Anglais indispensable.
  - Débutants acceptés.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 87/01 à :
STEIN INDUSTRIE
Département des Affaires Sociales
19/21 Av. Morane Saulnier,
78141 Vélizy-Villacoublay

Depuis plus de 20 ans, nous développons des méthodologies spécifiques dans les domaines du conseil en stratégie, management et organisation d'entreprises, auprès des plus grandes sociétés françaises et internationales. Filiale d'un groupe leader de sociétés de service, nous recherchons pour assurer notre développement :

Consultants

- consultants débutants - consultants ayant 2 à 3 ans d'expérience en cabinet d'organisation, d'audit ou d'informatique.
Nos interventions concernent la définition des politiques des structures et des méthodes dans tous les domaines de la gestion de l'entreprise, ainsi que la conception et les réalisations correspondantes.
Les candidats retenus (de formation supérieure ECP, Mines, HEC, ESSEC, ESCP, MBA...) recevront une formation complémentaire à nos méthodes et pourront trouver des opportunités d'évolution rapide au sein d'une équipe dynamique en forte expansion. Discrétion assurée.
Envoyez lettre manuscrite + CV à Monsieur Jean Gervais, SCOTI-CONSULTANTS, 175 Ter rue de Tolbiac, 75013 Paris.

SCOTI CONSULTANTS

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
proche BANLIEUE PARIS SUD recherche

INGENIEUR EXPORT

- Pour fonction Technico-Commerciale.
- Domaine des biens d'équipements lourds : mécanique, électromécanique, électronique, informatique industrielle.
- Secteur Pays de l'Est et notamment Union Soviétique.
- Ensemble des critères indispensables pour étude des candidatures :
  - formation Ingénieur
  - bonne expérience dans la fonction commerciale
  - langue Russe couramment parlée et écrite.

Préférence à candidat ayant déjà occupé poste similaire sur même secteur de marché.

ADJOINT CHEF SERVICE ACHATS

- Formation Ingénieur, école d'approvisionnement.
- Expérience confirmée d'achats de biens d'équipements lourds : pneumatique, hydraulique, mécanique, électrique, électronique.
- Niveau élevé de négociation sur de gros contrats annuels.
- Part importante d'achats à l'étranger, surtout en Allemagne.
- Langue allemande couramment parlée et écrite indispensable.
- Langue anglaise appréciée.
- Courts déplacements France et Etranger possibles.

Les aptitudes du candidat devront lui permettre une prise en charge du service à court terme.

Envoyer lettre manuscrite et CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 3442 à Lévi Tournay Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

Les études et essais pour propulser votre carrière

ECAN NANTES - Nous sommes un Etablissement d'Etat, à la pointe des techniques avancées, spécialisé dans les domaines de la propulsion navale. Nous recherchons :

3 jeunes ingénieurs
ENSIEEHT - ENIEG - ENSM...

Selon vos motivations personnelles, vos goûts et vos compétences, épanouissez-vous dans un poste très formateur :
1 - Automates embarqués - Pilotage des développements, méthodes de programmation, établissement et gestion des logiciels.
2 - Normalisation-Standardisation des matériels, avec la charge d'encadrer une petite cellule de techniciens et l'animation de sous-traitants extérieurs.
3 - Définition des matériels mécaniques pour les appareils propulsifs.

Relations extérieures importantes avec l'industrie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo à notre Conseil D. FRANCESE, s/réf. 647, à CAPFOR S.A. - B.P.846 - 13, bd Guist'hau - 44020 NANTES Cedex 01.

CAPFOR

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION
PARIS 16e

RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

Diplômé, vous êtes un professionnel de l'édition et des médias.
Organisateur, rédacteur, prenez en charge nos relations publiques afin d'assurer la notoriété de notre Société auprès des pouvoirs publics, auteurs, éditeurs et du grand public.

Env. CV, photo, s/réf. 2720/M à notre Conseil

FMI recrutement
FMI RECRUTEMENT
11, rue Liancourt 75014 Paris
Tél. 43.20.69.29

Société d'aménagement
(60 personnes, C.A. 45 MF)
menant importante restructuration agricole en Guadeloupe

recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Si vous avez :
- Une solide expérience de direction de l'entreprise et des hommes ;
- Une haute qualification liée au foncier et à l'agriculture ;
- Persévérance, sens du contact et de la négociation ;
- Une bonne expérience outre-mer.

Adr. c.v., prétentions et lettre manuscrite (avion) à : SAFER, B.P. 2063, 97192 PAP Cedex. Délai de réponse : 15-7-87.

Le centre hospitalier régional de RENNES

recrute

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Placé sous la responsabilité du Directeur du Système d'Information et de l'Organisation, au sein d'une équipe, il sera chargé de missions d'organisation dans tous les secteurs de l'Hôpital.

Il devra être diplômé de l'IESTO ou justifier des titres requis pour le recrutement des ingénieurs hospitaliers.

Les candidatures (c.v. et prétentions) sont à adresser à : Monsieur le Directeur du Personnel, pavillon Ballé, centre hospitalier régional de RENNES, rue Henri-Le-Guilloux, 35033 RENNES Cedex.

France Loisirs — le plus grand club de livres

Nous avons besoin pour notre expansion

RESPONSABLE RELATIONS CLIENTS
de notre activité voyages

Il animera l'équipe réservation : organisation du travail, des procédures de réservation.

Il développera la vente par téléphone et optimisera le service à la clientèle par l'utilisation de l'outil informatique.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, IESTO,...) ayant fait preuve de ses qualités d'organisateur et d'animateur de préférence dans la V.P.C. et motivé par le secteur des loisirs.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions à Danielle LECHARPENTIER - B.P. 6 - 75725 PARIS Cedex 15.

Diagnostic stratégique et financier
Redressement d'entreprises en difficulté

Nous recherchons

1 CHARGÉ DE MISSION JUNIOR
1 CHARGÉ DE MISSION SENIOR

- Si l'assistance de Comités d'entreprise dans des conditions parfois difficiles ne vous rebute pas.
- Si vous pensez que le redressement d'une entreprise passe aussi par la valorisation de ses ressources humaines.
- Si le conseil auprès de structures du secteur associatif et de l'économie sociale vous attire.
- Si vous êtes désireux de mettre à leur disposition votre réflexion et votre imagination.
- Si vous souhaitez vous associer à la croissance d'un cabinet en plein développement, de dimension nationale.
- Si votre expérience et votre formation (HEC, ESSEC, Sup. de Co. etc.) vous ont préparé(e) à travailler avec nous.

Transmettez votre c.v. et vos prétentions s/nº 8 722 M le Monde Publicité, 5, r. Monttessuy, 75007 Paris.

D I J O N

Polyclinique (180 lits) située dans la région dijonnaise recherche pour l'organisation de ses services hospitaliers et administratifs un

Directeur de clinique

Votre mission : prévoir les budgets, assurer l'interface avec le corps médical, dialoguer avec les organismes de tutelle ainsi que gérer et optimiser l'ensemble de l'établissement.

Votre connaissance en gestion du personnel, votre sens des contacts et des responsabilités alliés à une expérience de quelques années dans une fonction similaire seront des atouts supplémentaires de réussite.

Un candidat à fort potentiel se verra offrir de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature, (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), à la société AUXIGEM - 2, rue de Messine - 75008 PARIS.

LA SÉCURITÉ SOCIALE
offre par Concours

18 Postes

pour une formation rémunérée de CADRES *(8 mois)* chargés de fonctions de représentation et de contrôle auprès des Entreprises de la **Région Parisienne.**

Conditions :
- Diplôme niveau BAC + 3 en Gestion, Comptabilité ou Droit.
- 21 ans minimum en Septembre 87 et avoir Carte Identité Nationale.
- Permis de conduire catégorie B.

Renseignements et dossier d'inscription
Service des Formations Régionales
17-19, Place de l'Argonne - 75019 PARIS
(10è étage - Porte 10015)
Tél. 42.02.84.00
clôture des inscriptions le 10.08.1987

Jeune pharmacien industriel

*Vous avez une bonne formation en **législation/réglementation et en biologie**, un esprit méthodique. Vous possédez des connaissances et, de préférence, une pratique de la toxicologie et un intérêt pour les problèmes de recherche. Vos fonctions seront celles de RESPONSABLE assurance de qualité dans un département de toxicologie. Une implication recherche et méthode pourrait compléter votre fonction.*
Hiérarchiquement, vous dépendrez de la direction des recherches.
Bonne pratique de l'anglais.
Poste à pourvoir rapidement, localisé dans une ville universitaire du midi de la France.

Envoyez CV, photo et prétentions s/réf. 3435 à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

L'AGENCE NATIONALE POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

recherche

DES CHARGÉ(ÉES) DE MISSION

POUR DÉVELOPPER SES ACTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Dans le cadre des contrats que vous négocierez avec ces partenaires, vous assurerez la mise en place des programmes, leur financement, la mobilisation et l'animation des acteurs.

Vous avez une formation supérieure en commerce ou économie, vous êtes négociateur, entreprenant, créatif, et vous savez maîtriser un environnement économique et humain.

Adresser rapidement votre c.v., photo et prétentions à : M. Jean MATTERN, ANCE, 142, rue du Bac, 75007 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour DIRIGER et ANIMER un groupement *d'entreprises de maintenance* et services industriels

DIRECTEUR

Ingénieur Grande Ecole il sera responsable de résultats qu'il devra obtenir en sachant motiver, soutenir et contrôler les directeurs des unités concernées.
Mission prioritaire : orienter et piloter le redéploiement des activités.
Expérience : direction d'unités industrielles de plus de 400 000 000 de CA.
Poste à Paris.

Adresser dossier de candidature complet s/réf. 27624 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*
Confidentialité assurée.

L'OFFICE PUBLIC D'HLM DE LIMOGES (12 856 log.)
RECRUTE
DIRECTEMENT
sur titres ou par voie de mutation

1 DIRECTEUR
ET
1 DIRECTEUR ADJOINT

à compter du 1er janvier 1988

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de licence, et adresser leur candidature avant le 1er novembre 1987 à Monsieur le Président de l'office public d'HLM, mairie de Limoges, 87031 LIMOGES CEDEX.

Un curriculum vitae très détaillé sera joint au dossier du candidat, il devra notamment faire apparaître les compétences de l'intéressé en matière de logement et d'urbanisme.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE

organise un concours

D'ATTACHÉ DU CADRE DÉPARTEMENTAL

les 8 et 9 octobre 1987.

La clôture des inscriptions est fixée au 8 sept. 1987, délai de rigueur (le cachet de la poste faisant foi).

Nombre de postes : 2 au concours externe, 1 au concours interne.

Tout candidat doit être titulaire d'un diplôme requis pour le concours externe d'entrée aux instituts régionaux d'administration.

Pour tous rens. s'adr. au : Conseil général du Val-d'Oise, Direction du personnel et de l'action sociale, Bureau des statuts, du recrutement et de la gestion collective,
2, Le Campus,
95032 Cergy-Pontoise Cedex.
Tél. : 34-43-30-39, 34-43-31-32.

INTEGRALE, INITIALE

RECRUTE

pour classes préparatoires HEC classes préparatoires IEP

ENSEIGNANTS

de mathématiques, histoire-géogr. économique, économie. Adr. C.V. au 17, r. St-Saëns, 75015 PARIS.

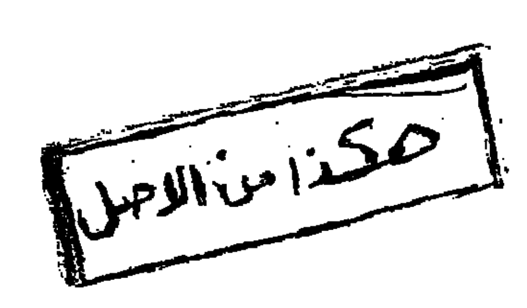
CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE
FACULTÉ DE LUMIGNY

propose poste

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Formation SUPELEC ou équiv. Exp. et connaissances : études, constructions, essais d'appareils, électroniques pour exp. physique des particules. Exp. souhaitée soit en électronique nucléaire ou vidéo T.V. ou hautes fréquences ou radar. Le candidat animera une équipe.

C.V. à envoyer à C.P.P.M., Faculté Luminy, case 907, 13288 MARSEILLE Cedex 9.



مكرر من الاصل

Le Monde CADRES



ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVÉ 250 LITS, RHONE-ALPES cherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

Formation sup. et connaissance en gestion hospitalière informatisée.

Env. c.v. sous nº 8.650 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche pour PARIS

COLLABORATEUR H/F

pour études, analyses, conseils en DROIT SOCIAL

Formation souhaitée : licence ou maîtrise de droit social ou équivalent.
Adr. C.V. détaillé, photo et rét. s/réf. 27.271 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

ÉTS FINANCIER en pleine expansion PARIS-8ᵉ recherche

COMPTABLE DE BON NIVEAU

NIVEAU DECS
28 ans environ.
Expérience 2 à 3 ans minimum, soit dans le milieu bancaire et financier, soit en cabinet d'expertise.
Poste évolutif et rémunération motivante.

Adresser c.v., photo et prétentions s/nº 3 438 LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS qui transmettra.

SERETE

Important Groupe d'Ingénierie (1.000 personnes) recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

Vous aurez la responsabilité de la souscription et de la gestion de nos polices.
Vous suivrez les sinistres et contentieux.
Vous assurerez toutes relations avec les courtiers d'assurance et conseils juridiques.
Vous assisterez les filiales du groupe.

Vous êtes JURISTE.
Vous avez environ 3 ans d'expérience en entreprise ou cabinet de courtage.
ANGLAIS souhaité.

Merci d'env. dossier de candid. sous référence 8744 à : SERETE 86, rue Régnault, 75013 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY recherche

AUDIT INTERNE

- Formation supérieure grande école ou université.
- Expérience 2 à 3 ans minim. acquise entièrement en cabinet (de préférence anglo-saxon) ou complétée en milieu bancaire.
- Pratique de l'anglais indispensable.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 11908 à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

MIAGE + DEA INGÉNIEURS GDES ÉCOLES

Débutants/1ʳᵉ expérience pour

Développement et support d'application de gestion IBM - MVS - CICS.

Développement de gestion de production IBM VM/CMS L4G.

Ecrire : S.D.I. Tour Gallieni I, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

VILLE DE LA COURNEUVE recrute par concours sur titres ou par voie de mutation

1 SOUS-ARCHIVISTE

titulaire du DUT carrières de l'information, option documentation.
Fonctions :
suivi des archives municipales, travail d'aide-documentaliste au service documentation.

Prière de transmettre candidature et C.V. à M. le Maire de LA COURNEUVE (93126).

Association tourisme social 300 personnes, C.A. + 70 MF recherche

CHEF COMPTABLE

Salaire/an brut : 152.000 F.
Pour prendre en charge la comptabilité générale, analytique, budgétaire et la trésorerie, sous la responsabilité du directeur financier, qu'il secondera pour mettre en place les procédures, le contrôle de gestion, le développement du système informatique du service.
Il encadrera, secondé d'un(e) adjoint(e) une équipe de 4 personnes.
Exigences souhaitées : DECS ou niveau équivalent et quelques années d'expérience.
Poste à pourvoir à/c. 8/87.
Adresser avant le 20/7/87 candidature, C.V., photo à M. le Directeur général, AREPOS 184, rue du Fbg-St-Denis, 75010 PARIS.

P.M.E. ÉLECTRONIQUE MICRO-INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Pour études hard et soft micro inter.

Envoyer C.V. à VECSYS 14, av. de la Gare, 91570 Bièvres.

LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE SCIENCES NATURELLES CHERCHE

VENDEUR (SE)

pour magasin à Maisons-Alfort (prox. métro).
Formation biologie.
Env. C.V. et prétentions à : LIBRAIRIE ZOOTHÈQUE, B.P. 234, 94702 MAISONS-ALFORT CEDEX.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE,
- LOGICIELS SYSTÈMES,
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL,
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX,
- CA, CFAO, IA,
- GESTION.

C.V. + prétentions à : S.D.I. - Tour Gallieni I, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT INTERNATIONAL

recrute pour ses équipes de révision et d'organisation chefs de mission 3 ans d'expérience minimum.
Envoyer candidatures à : J.-P.-SÉGURET CABINET CONSTANTIN 66, rue Caumartin, 75009 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE développant son activité dans des domaines très diversifiés : prévoyance, vacances, assurances..., recherche

2 JEUNES COLLABORATEURS

homme ou femme
20-24 ans environ, BAC + 2, IUT ccial, DEUG ou équivalent, 1ʳᵉ expér. de la vente appréciée.
Envoyer c.v. + photo et prétentions sous réf. 3 445 à Lévi-Tourney-Asscom, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui transmettra).

IMPORTANT ORGANE DE PRESSE recherche

JOURNALISTE

ayant de bonnes connaissances placements patrimoniaux (produits d'assurance, immobilier, SICAV).
Ecrire avec c.v., photo, et prét. s/réf. 27 830 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS en BREVETS D'INVENTION à PARIS intervenant sur un plan international pour importantes sociétés recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Ayant quelques années de pratique professionnelle.
Connaissant LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ou motivé par activité de CONSEIL EN BREVETS
Formation :
électricien ou électronicien connaissance informatique préférée.
- Très bonne culture technique ;
- Capacités certaines d'analyse et de rédaction ;
- Très bon anglais ;
- Allemand lu préféré.

Formation spécifique ou complémentaire assurée par employeur.
Activités très variées.
Poste évolutif, salaire selon expérience et qualification.
Envoyer c.v. manuscrit, prétentions et références en précisant bien sur l'enveloppe la référence 22 167 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE,
- LOGICIELS SYSTÈMES,
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL,
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX,
- CA, CFAO, IA,
- GESTION.

C.V. + prétentions à : S.D.I. - Tour Gallieni I, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX.



La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Brie

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

issus d'une école de commerce ou universitaire (maitrise gestion Science Eco, Droit...)

Vous devrez orienter votre carrière vers des postes formateurs au sein d'une banque performante et évoluer ensuite dans des activités commerciales d'études ou de gestion.

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du CA
BP 205 - 77101 MEAUX

Bleu

Créateur

Nous sommes la filiale française du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance vie. Dotés de moyens importants, notre objectif de croissance est ambitieux. Notre gamme de produits et services est large, moderne et compétitive aussi bien sur le marché des Entreprises et des Institutionnels que sur le marché des Particuliers. Nous venons de créer l'établissement financier et les OPCVM nécessaires à ces premiers développements. Nous recherchons aujourd'hui, pour s'associer à nos succès, notre:

Chef du Service titres et bourse

Il aura pour mission de constituer et diriger le Service. Ses responsabilités iront du recrutement de ses Collaborateurs à la mise en place des procédures.

Professionnel expérimenté, il connaîtra l'ensemble des opérations administratives titres et bourse (France et Etranger) pour le compte d'Institutionnels et de Particuliers.

Ecrire lettre manuscrite et joindre C.V. à l'attention de la Direction Générale (référence: CEF) à:

Legal & General (France)
58, rue de la Victoire
75009 PARIS
(La plus grande confidentialité est garantie à toute candidature).

PYRAMIS 11.45.77.61.96



JEUNE DIPLOME HEC, ESSEC...



(C.A. : 6 milliards
Bénéfices 86 : 300 M.F.)

Principale société du Groupe AXA, premier Groupe Privé Français d'Assurances, recherche dans le cadre du contrôle de gestion un

RESPONSABLE DE BUDGET.

En liaison avec les correspondants des différents secteurs, vous contribuerez activement à la maîtrise de nos frais de fonctionnement. Votre sens du contact, vos qualités d'analyse et votre rigueur dans la gestion et le suivi des budgets seront vos principaux atouts.
Cette fonction qui vous permettra de bien connaître notre société, vous ouvrira de larges perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) à DROUOT ASSURANCES - Service Recrutement - 1, place Victorien Sardou 78161 MARLY LE ROI.

Dans le cadre de sa division Europe Sud-Ouest (France - Espagne - Portugal) un groupe industriel, filiale d'une entreprise américaine importante recherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

250/280 KF

En relation étroite avec les unités et la société mère, vous participez à l'élaboration des prévisions, plans et budgets, contrôlez les performances et rédigez les rapports périodiques.
Vous vous assurez de l'application des procédures de contrôles interne et du suivi des projets informatiques.
De formation supérieure comptable ou économique, vous souhaitez mettre à profit votre expérience acquise dans une filiale de société anglo-saxonne en rejoignant une entreprise vous permettant d'élargir le champ de vos responsabilités.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable. Ce poste est basé à PARIS-SUD-EST.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous réf. 1564/M à notre Conseil

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Cabinet GENTILHOMME
CONSEIL EN RECRUTEMENT
8, rue Camille-Lenoir BP 1035 - 51052 REIMS Cedex
5, rue du Helder 75009 PARIS
Qui vous garantit toute discrétion.

Nous sommes l'une des premières entreprises Européennes du secteur Hygiène (1,2 milliard de CA en 86, 1 500 personnes, 3 filiales étrangères) dont la très forte croissance (CA multiplié par 6 en 5 ans) se fonde essentiellement sur la qualité et le dynamisme de ses ressources humaines.
Dans le cadre de notre implantation sur le marché Espagnol, nous vous proposons le poste de

CONTROLEUR DE GESTION USINE DE BARCELONE

Après une formation intensive dans notre siège de la région Lilloise, vous aurez pour mission de construire et de faire vivre le contrôle de gestion de cette nouvelle filiale (prix de revient, tableaux de bord industriels et commerciaux) ainsi que d'assurer le reporting auprès de la Direction du Groupe.
De formation supérieure en gestion (ESC ou ingénieur + formation Eco.) vous avez déjà une expérience d'au moins 5 ans en contrôle de gestion dans un contexte international.
Vous êtes autonome et adaptable. Vous appréciez l'action sur le terrain et le contact avec les opérationnels. Enfin vous disposez d'un bon niveau en Espagnol. La rémunération sera fonction de votre expérience et les perspectives de carrière sont très largement ouvertes.
Si ceci vous motive, merci d'adresser votre dossier de candidature à Patrice ANDRE - Direction des Ressources Humaines CELATOSE - B.P. 734, 59657 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex.

CONTESSE

CELATOSE



GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS : COCHERY BOURDIN ET CHAUSSE

C.A. en 1986 - 4 milliards - recherche pour son siège 3 COLLABORATEURS COMPTABLES

1 cadre comptable de haut niveau

- Contrôlera et supervisera la comptabilité du siège et des agences.
- Etablira le bilan comptable, fiscal et les documents de consolidation de la société mère.

Il sera rattaché au directeur comptable. Nombreux contacts humains. Réf. 689

1 auditeur comptable pour de larges responsabilités

- Assurera le contrôle comptable et des procédures auprès des agences et des filiales (environ 60 bilans). Nombreux déplacements de courte durée sur toute la France.
- Sera l'interlocuteur privilégié en matière de consolidation du groupe.
- Analyse et évaluation de sociétés.

Une expérience de 5 ans dans un cabinet d'audit est indispensable. Réf. 690

1 cadre comptable très bon fiscaliste

- Etablira la liasse fiscale de la société mère et sera l'interlocuteur privilégié en matière de consolidation fiscale.
- Apportera conseils et assistance fiscale.
- Diffusera les instructions générales et ponctuelles en matière de doctrines comptable et fiscale.
- Etudiera les opérations particulières de rachat et de fusion. Réf. 691

Pour les 3 postes, une formation supérieure complétée par le DECS et plus est nécessaire.

LIEU DE TRAVAIL : NANTERRE PREFECTURE (R.E.R.).

M. A. DANNENBERGER recevra votre candidature et vous garantit la discrétion.
CEPIAD - 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS

Contrôleur de gestion - Nord

Important Groupe International

Notre client, l'un des fabricants d'articles de cuisson les plus réputés dans le monde, recherche un Contrôleur de Gestion de haut niveau, répondant aux critères suivants:
- jeune, comptable qualifié, formé à l'informatique, avec l'expérience de l'environnement d'une structure de production.
- expérience de préparation de budget et de contrôle budgétaire, incluant compte d'exploitation, bilan, ratios financiers, rapports mensuels, prévisions et cash flow.
- rompu au respect des dates et délais, idéalement dans le cadre d'un groupe multinational.

Les candidats devront avoir le sens du profit et une bonne pratique de l'Anglais comme seconde langue.
En plus d'un salaire très motivant, ce poste offre une intéressante opportunité de carrière dans le cadre d'un Groupe International.
Adresser (en Anglais), en toute confidentialité, votre CV complet et niveau actuel de rémunération à:

**Dirk Degenhart (Ref 685),
Dirk Degenhart & Partners Limited,
Management Search & Selection,
4 Priory Gardens London W4 1TT Angleterre.
Tél: Londres 995 1331**

SUPERVISEUR COMPTABLE



JEUNE DIPLOMÉ

CREDIT AGRICOLE

ORGANISATEURS CONSEIL NANTES

SOCIÉ

CADRE

JEUNE C

UNIVERS DE LA GESTION



UNIVERS DE LA GESTION

CITIBANK IMMOBILIER

Dans le cadre du développement de ses activités recherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR DU CREDIT

- *Diplômé de l'Enseignement Supérieur en économie ou gestion, il se verra confier la responsabilité de la mise en œuvre et du contrôle de la politique du crédit :*
  - *L'analyse des composantes permettant de maitriser les risques*
  - *La préparation et l'actualisation des règles d'évaluation des risques*
  - *La conception et la mise en place de systèmes d'informations M.I.S*
  - *En liaison avec les services fonctionnels et opérationnels l'élaboration et le contrôle des procédures de traitement des opérations conformément aux règles en vigueur dans le Groupe.*
  - *En liaison avec le Contrôle Financier, l'identification des coûts directs et indirects liés aux produits.*

Entreront dans ses attributions, les relations avec les Instances Européennes du Groupe, chargées de conduire la politique générale dans le domaine du Crédit.

Cette fonction conviendrait à une personne d'environ 30 ans, ayant un esprit affirmé d'analyse et un goût prononcé pour le travail en équipe.

Le candidat devra en outre posséder une bonne expérience du développement de logiciels statistiques sur micro informatique ainsi qu'une expérience de l'élaboration de scoring.

Une parfaite connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre, photo) à la Direction des Relations Humaines - Compagnie Générale de Banque/CITIBANK - BP 704
75821 PARIS CEDEX 17

Bleu Publicité

---

45 % de croissance moyenne annuelle sur les 10 dernières années. Les résultats nous donnent raison. Pour anticiper les besoins du marché nous consacrons 11 % de notre CA à la Recherche et au Développement. A **ANNECY**, notre Centre de Systèmes Spéciaux Europe recherche :

2 Ingénieurs développement matériel

Au sein de notre unité d'ingénierie d'Annecy, vous participerez au développement et aux tests d'interfaces de communication à l'aide de systèmes de simulation CAO ; spécification, développement, mise au point et qualification de ces produits.

Ingénieur en électronique, vous avez une expérience de 2 ans dans le développement d'interfaces intégrant des microprocesseurs. Une compétence en Télécommunications sera un plus. Vous parlez couramment l'anglais.

Adressez votre candidature sous référence MON 412 à Guy MICHELET à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - ZAE Les Glaisins - BP 453 - ANNECY LE VIEUX - 74009 ANNECY Cedex.

Digital : un choix de société

digital

CITIBANK IMMOBILIER

LE PREMIER GROUPE BANCAIRE MONDIAL A BESOIN DE VOUS POUR LA PROMOTION DE SES CRÉDITS IMMOBILIERS EN FAVEUR DES PARTICULIERS.

DEVENEZ LES ACTEURS DE NOTRE DÉVELOPPEMENT.

Nous recherchons :

TROIS ANALYSTES DE CRÉDIT

Vous avez une formation supérieure, économique ou bancaire (ITB) renforcée par une expérience professionnelle de quelques années de l'analyse des risques en matière de crédits acquéreurs et de crédits d'investissements commerciaux.

Agés de 27 ans environ, les candidats devront posséder un sens aigu de l'analyse et une bonne maitrise des risques notamment ceux liés aux concours consentis aux professions libérales et aux activités de la distribution commerciale.

En relation constante avec les centres de production, ils devront posséder de réelles qualités en matière de communication.

Après un stage de quelques mois au Siège, ils auront l'opportunité d'exercer une fonction de Responsable du montage des dossiers et de la maîtrise du risque dans une des agences du Réseau Paris-Province.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., photo, lettre) à la Direction des Relations Humaines - Compagnie Générale de Banque/CITIBANK
BP 704 - 75821 PARIS CEDEX 17

Bleu Publicité

ECOLES DE COMMERCE - MAITRISE + IAE - INGENIEUR + IAE - DESS...

JEUNES DIPLÔMÉS
H/F

Partez en tête avec le leader financier du Grand Ouest.

Le CIO compétent dans les métiers traditionnels de la Banque, est reconnu comme le spécialiste des nouveaux métiers financiers dans l'Ouest (ingénierie financière, gestion de patrimoine, introduction en bourse,...).

CIO
Crédit Industriel de l'Ouest

Plus que la banque

Moteur de l'économie régionale, pour accentuer le développement de ses activités, il renforce ses équipes et souhaite s'adjoindre les éléments les plus dynamiques.

Plusieurs postes se situant aussi bien dans les fonctions commerciales du réseau que dans les directions du Siège (direction financière, direction de l'organisation,...) sont à pourvoir rapidement.

Partez en tête, en adressant votre dossier de candidature à la DIRECTION des RELATIONS HUMAINES du CIO, BP IX 44040 NANTES CEDEX.

Equipement Automobile — **Haute Marne (52)**

Responsable de la fonction administrative comptable, financière et trésorerie de notre société

La trentaine, doté d'une formation *Supérieure Economique et Financière* ou équivalente, vous êtes devenu sur 10 ans un véritable professionnel de la Comptabilité Générale et Analytique, du Contrôle de Gestion, de la Fiscalité des Entreprises, maîtrisant les principes de gestion et d'analyse financiers modernes. Cette expérience fut acquise en milieu industriel au niveau d'une DAF. Une connaissance des principes de négociation avec les Banques est tout à fait nécessaire y compris l'usage de l'informatique.

Nous sommes un Groupe Industriel Métallurgique, frappant à froid des Aciers, situé en Haute Marne ayant des projets ambitieux et une solide notoriété.

Notre Direction Générale recherche aujourd'hui, pour compléter ses Structures d'Encadrement, son **RESPONSABLE ADMINISTRATIF, COMPTABLE et FINANCIER** ayant en charge directe d'optimiser la politique de gestion financière et comptable de la Société en s'appuyant sur une équipe d'une dizaine de personnes.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 9225 FM à notre Conseil
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex, 58 avenue de Wagram - 75017 Paris. Consultez nos annonces sur Minitel : 3615 CGAO

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS REIMS - PARIS - LYON

PECHINEY
recherche pour un de ses établissements industriels du nord de la France

UN CHEF COMPTABLE (H/F)
Ecole Supérieure de Commerce + DECS

5 ans d'expérience minimum.
Connaissance pratique de l'informatique dans la fonction.

Responsable de l'animation d'un service de 10 personnes, il assurera la comptabilité générale, la comptabilité de gestion, le contrôle budgétaire et l'assistance de gestion de l'établissement.

L'importance du Groupe autorise de larges possibilités d'évolution de carrière dans les domaines de la comptabilité, de la gestion ou de la finance.

Merci d'adresser lettre de candidature (discrétion assurée) et CV détaillé, sous référence PB 1, à PECHINEY Recrutement 23, rue Balzac 75008 Paris.

LES MATERIAUX DU PROGRES



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE - 27 500 PERSONNES CA 12,1 MILLIARDS DE FRANCS DONT 46 % REALISES A L'ETRANGER

cherche pour la Division Electronique et Allumage

COORDINATEUR COMPTABLE ET FISCAL

Dans le cadre d'une organisation très décentralisée dans les usines, vous assurerez la production des états financiers et fiscaux au niveau de la Division. Vous devrez développer les systèmes informatiques et former le personnel à leur utilisation.

Vous serez le correspondant des Commissaires aux Comptes et de l'Audit Interne.

Votre évolution de carrière dans la Division et au sein du Groupe requiert une expérience confirmée des pratiques comptables, fiscales et juridiques des sociétés, acquise en cabinet ou en entreprise.

Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise et vous êtes disponible pour effectuer des déplacements en province et à l'étranger.

Lieu de travail : Créteil.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence 4800 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

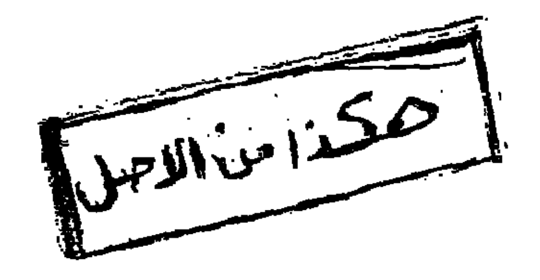
20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman





UNIVERS DE LA GESTION



UNIVERS DE LA GESTION

L'IMMOBILIER

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Monde
ECONOMIE

LA VIIe CONFÉRENCE SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Une absence de dialogue Nord-Sud

Un nouveau risque d'enlisement dans l'affrontement idéologique et les égoïsmes nationaux

DEVENUE une sorte de dramaturgie du dialogue Nord-Sud, réunissant, tous les quatre ans, pays industriels et pays en développement sur des thèmes aussi traditionnels qu'essentiels – commerce, monnaie, aide, transfert de technologie, matières premières, endettement, – la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est enlisée au fil des années dans les affrontements idéologiques et les égoïsmes nationaux. Depuis 1976 et la IVe Conférence qui enfanta le *« programme intégré pour les produits de base »* aujourd'hui des plus contestés, aucune CNUCED n'a enregistré de progrès notable. La CNUCED VII, qui se tiendra à Genève du 9 au 31 juillet, est-elle condamnée au sort des précédentes ?

Une volonté de pragmatisme de la part du secrétariat de la Conférence dont les travaux préparatoires, renforcés par des discussions informelles, ont été jugés *« raisonnables »* par les Américains eux-mêmes, la prise de conscience générale des conséquences néfastes d'une croissance mondiale toujours plus lente pour des pays dont l'interdépendance n'est plus à démontrer, plaident, selon d'aucuns, en faveur d'un très relatif optimisme (*le Monde* du 3 juillet). D'autres craignent, une fois retombé l'intérêt médiatique des interventions des personnalités invitées les premiers jours – le président François Mitterrand se rendra à Genève le 10 juillet – que les discussions ne retombent dans leurs travers passés.

Ce risque de débats *« surréalistes »* entre des acteurs qui semblent préparer la conférence *« en se tournant le dos »* est réel, selon un expert européen, tant les divergences d'intérêt restent profondes. Les règles mêmes de fonctionnement établies dès l'origine de l'institution, en 1964, pourraient, une fois de plus, hypothéquer l'issue de la conférence.

Parmi les pays industriels occidentaux réunis dans le groupe B, censé parler et négocier d'une seule voix, l'attitude et le niveau de la représentation américaine posera sans doute un problème. Si Washington entend ne rien concéder, en particulier dans le domaine des produits de base dont l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence n'a jamais été acceptée par les Etats-Unis, les positions du groupe B, risquent, si l'on n'y prend garde, de s'identifier à celles du plus dur de ses membres. D'autant que les *« hésitations américaines »* trouvent, parmi les Européens, certains pays peu soucieux de dépasser la discussion et d'engager un début de négociation.

Les nations en développement, réunies pour leur part en groupe des 77, parviennent encore moins à masquer leur manque d'homogénéité par une discipline de façade. En niant leurs diversités, les membres de ce groupe aggravent la confusion entre les nouveaux pays industriels, comme la Corée du Sud, les Etats à revenu intermédiaire souvent surendettés, tel le Brésil, et les pays les moins avancés qui, comme la Haute-Volta, s'enfoncent dans le sous-développement. En tant que groupe, les pays en développement refusent d'admettre officiellement qu'une dizaine d'entre eux se partagent aujourd'hui l'essentiel de la production et des exportations industrielles de ce que l'on appelle encore, par convenance, le tiers-monde.

Ces pesanteurs confortent les pays industriels dans leur sentiment que les décisions sérieuses ne peuvent se prendre qu'à cinq, à sept ou dans les enceintes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, là où les nations en développement n'ont pas de réel pouvoir. L'évolution de la conjoncture internationale tend pourtant à prouver qu'on *« ne peut indéfiniment s'attendre les uns les autres »*, estime M. Yves Berthelot, secrétaire général adjoint de la CNUCED. Le vieux slogan selon lequel la reprise de la croissance au Nord entraînera celle du Sud a, de toute évidence, fait long feu. Reste à savoir si la nécessité d'œuvrer en faveur d'une plus forte expansion au Sud comme au Nord trouvera un début de concrétisation à Genève.

Dans le meilleur des cas, les discussions reprendront certaines des propositions du secrétariat de la CNUCED pour asseoir la croissance des pays en développement sur des bases plus solides et en améliorer le financement. Partant d'un constat, la trop lourde dépendance de ces pays envers des matières premières dont les marchés sont saturés, la création d'un fonds de diversification sera préconisé. Une diversification fondée notamment sur la transformation sur place de certains produits de base afin d'accroître la valeur ajoutée de ce qui, dans un certain nombre de nations en développement, constitue l'unique ressource à l'exportation.

Ce remède se heurte au redoutable problème de débouchés vers des pays industriels qui, à l'exception du Japon peut-être, entendent protéger leurs propres productions. Sans doute est-ce parce que Tokyo se sent moins menacé en ce domaine qu'il semble prêt à financer un tel programme de promotion de la transformation des matières premières dans les pays en développement. On ne saurait compter sur une telle ouverture de la part des Etats-Unis ou des Européens, eux-mêmes englués dans des politiques agricoles qu'ils mettront longtemps, très longtemps, à réviser, en dépit des déclarations officielles. Autant dire que les discussions ne pourront qu'être lancées en ce domaine et rebondir, éventuellement, au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans le cadre de l'Uruguay Round qui vient de s'ouvrir.

Un meilleur financement du développement passe également par la recherche de solutions au problème d'une dette qui, globalement, a dépassé, à la fin 1986, le cap des 1 000 milliards de dollars. Demander aux banques créancières une attitude plus positive dans leur propre intérêt ne changera sans doute pas une attitude dénoncée comme *« moutonnière »* par un spécialiste. Tenter de relancer l'idée d'une allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) en faveur du tiers-monde a peu de chances de dépasser le simple et habituel rappel de l'insuffisance des flux de capitaux vers des pays qui, scandale rituellement dénoncé, remboursent plus qu'ils ne reçoivent.

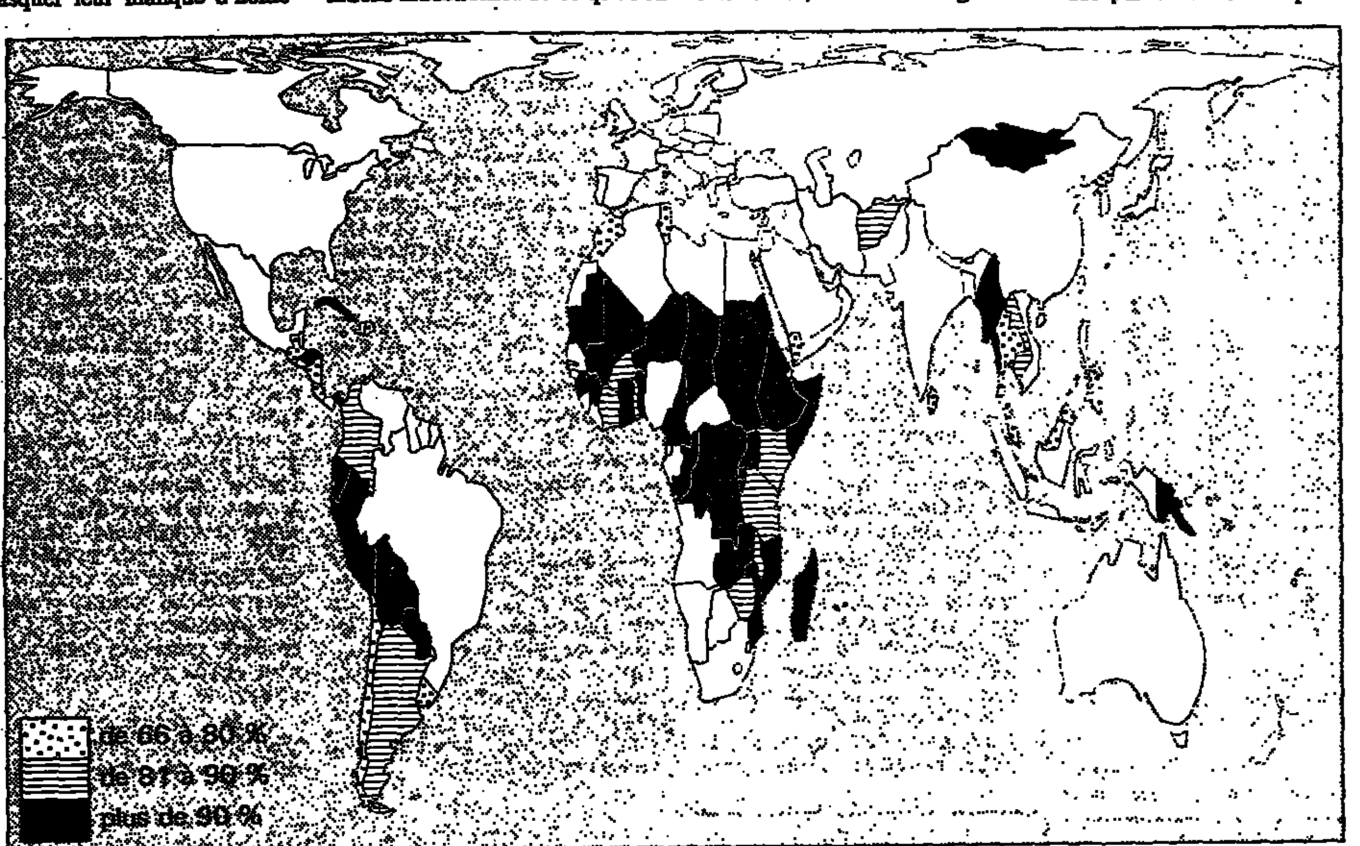
Un traitement particulier

Au moins les pays les plus démunis auront-ils sans doute droit à un traitement particulier à Genève. Le fonds d'ajustement spécial (FAS) du FMI (Fonds monétaire international), dont il a été demandé, lors du sommet des pays industriels du 8 au 10 juin à Venise, qu'il soit rapidement triplé pour atteindre 9 milliards de dollars, l'application plus systématique par le Club de Paris d'un allongement des délais de remboursement des dettes garanties à vingt ans dont dix de grâce, reviendront sur le devant de la scène.

Il est pourtant peu probable que l'idée complémentaire consistant à bonifier les taux d'intérêt pour alléger le fardeau du service de la dette des plus pauvres avance beaucoup. La France, la plus engagée en matière de dette garantie, se sent la plus vulnérable en ce domaine et résistera à cette proposition d'origine britannique.

L'optimisme de commande des communiqués officiels masquera-t-il une fois de plus la nécessité d'assurer le développement, et non plus de maintenir le pouvoir d'achat des pays en développement ? Au moment où une faible croissance mondiale s'accompagne de poussées protectionnistes, un double danger guette la CNUCED VII : transformer la conférence en un procès des politiques d'ajustement qui, au Nord comme au Sud, s'imposent pour relancer la machine économique internationale ; réduire ce qui pourrait être le début d'un nouveau dialogue en simple discours sur l'état du monde.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



Les pourcentages représentent la part des exportations de produits de base dans le total des ventes à l'étranger.

La fin du mythe des matières premières

par PHILIPPE DELMAS (*) et CHRISTOPHE GUILLEMIN (**)

DEPUIS plus de trente ans, le discours sur le développement repose sur une idée simple : les produits de base dont les pays en développement sont pourvus doivent être le moyen de leur évolution. Ils doivent permettre l'acquisition des importations indispensables et constituer la base d'activités industrielles de valorisation sur place.

L'explosion des prix des matières premières dans la seconde moitié des années 70, la réussite de cette politique dans quelques cas (Thaïlande, Birmanie, Brésil), ont longtemps dissimulé l'extrême fragilité des économies reposant sur les produits de base.

Or, au-delà de quelques heureux événements conjoncturels, l'économie du commerce mondial des produits de base n'incite pas à l'optimisme. La situation des pays en développement peut en effet se résumer en deux grands traits : marginalisation dans la dépendance, d'une part ; appauvrissement chaotique, mais certain, d'autre part.

La place des produits de base dans le commerce mondial s'estompe au fil du temps. Egale en valeur à celle des produits manufacturés en 1963, elle n'en représente que la moitié en 1985. Encore ce rang est-il dû pour moitié aux produits énergétiques.

Les pays du Sud dépendent dans l'ensemble massivement de leurs produits de base. Une règle simple à retenir est que deux tiers des pays en développement non exportateurs de pétrole dépendent des produits de base pour plus des deux tiers de leurs exportations, et, deux fois sur trois encore, ces pays très dépendants le sont de trois produits au plus. La dépendance est donc à la fois forte et concentrée.

L'évolution de cette dépendance montre bien les limites du développement permis par les produits de base. Les exportations des pays africains non exportateurs de pétrole restent en moyenne composées à 90 % de matières premières, celles des pays latino-américains le sont aux trois quarts. Seuls les pays asiatiques de l'Est ont, en vingt ans, rejoint la structure d'exportations de l'OCDE, dans laquelle les produits manufacturés entrent pour 75 %. C'est là une fracture économique et politique fondamentale de cette fin de siècle.

Les importations des pays du Sud dépendent des matières premières, mais les marchés sont entièrement contrôlés par les pays du Nord, qui sont à la fois les plus gros importateurs et les plus gros exportateurs.

Un « verrouillage » assuré

Enfin, fait capital qui assure le « verrouillage » des pays du Sud : ceux-ci ont exactement la même structure d'importation que les pays du Nord, soit, en gros, deux tiers de produits manufacturés, un tiers de produits de base (énergie comprise).

En conclusion, les pays en développement ont les mêmes besoins que les pays de l'OCDE. Pour les satisfaire, la plupart sont durablement dépendants des seuls produits de base dont les pays du Nord contrôlent les marchés. Cette situation passe de grave à tragique dès lors que baisse régulièrement le pouvoir d'achat de ces produits et que l'instabilité de leurs cours empêche toute gestion prévisionnelle.

Au cours des dix dernières années, les prix des produits de base alimentaires ont varié en moyenne chaque année de 31 %, ceux des produits minéraux de 26 %. Il n'y a là aucun « effet de moyenne » dû à des produits ou des années aberrants. Il est presque impossible d'imaginer la contrainte ainsi créée sur la gestion économique.

Lorsque dans un pays de l'OCDE les exportations d'une catégorie de biens fluctuent de 10 % à 15 %, c'est un événement dont parlent les médias. Mais les exportations de l'Ouganda dépendent à 93 % d'une variété de café dont les cours ont varié en moyenne de 55 % chaque année entre 1973 et 1979 !

Il émerge de ce chaos une baisse inexorable du pouvoir d'achat des produits de base en termes de biens manufacturés. De 1960 à 1986, cette baisse cumulée a atteint en moyenne 30 % pour les produits de base agricoles, 27 % pour les produits alimentaires et 14 % pour les autres produits. Ainsi le pouvoir d'achat du thé (dont Sri-Lanka dépend à 30 %) a baissé des deux tiers, celui du riz (dont la Malaisie dépend à 45 %), de moitié, tandis que celui du café a augmenté de 27 %. Le pouvoir d'achat du jute, du caoutchouc et du fer a baissé des deux tiers, celui du tabac et du cuivre, d'un tiers.

Telles sont donc, pour la plupart des pays, les conditions durables et concrètes de ce qu'il est convenu d'appeler le « développement ». Faut-il s'étonner qu'il y ait dans ces conditions quelques problèmes de gestion de la dette ? Les dix-sept pays les plus endettés, qui représentent environ la moitié de la dette totale des pays en développement, dépendent en moyenne à 75 % des produits de base pour leurs exportations.

Le pouvoir d'achat du « panier » de ces produits a augmenté de 2,5 % par an au cours des années 70 et baissé de 3 % par an depuis 1980 : l'augmentation a encouragé l'endettement ; la baisse exclut le remboursement. Dans les deux périodes, l'instabilité des cours fait obstacle au respect des échéanciers financiers. Le cas récent de la Côte-d'Ivoire en est une illustration parfaite.

Ces tendances sont profondes et de longue durée, mais leurs effets se font déjà lourdement sentir : en 1987, le pouvoir d'achat des matières premières atteint le plancher historique des années 30, ce qui, pour les pays les plus dépendants, élimine radicalement les possibilités de développement. Ce n'est cependant pas seulement le niveau des prix qui crée la gravité de la situation, mais aussi certaines des causes de la dégradation, particulièrement l'éclatement de la solidarité Nord-Sud.

(Lire la suite page 32.)

(*) Conseiller référendaire à la Cour des comptes.

(**) Directeur en France de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

LA VIIe CONFÉRENCE SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

La fin du mythe des matières premières

(Suite de la page 31.)

En effet, une double dynamique, dont les conséquences convergent et se renforcent mutuellement, caractérise l'évolution actuelle des marchés des produits de base. La première dynamique, assez classique, s'exprime en termes d'offre et de demande, ou encore de production et de consommation. Ainsi, durant les huit dernières années, la croissance moyenne de la demande mondiale a été légèrement inférieure à 2 % pour les produits alimentaires et agricoles, et proche de zéro pour les minerais et les métaux. Dans le même temps, la croissance moyenne de l'offre était supérieure à 3 % pour ces diverses catégories de produits.

Une stratégie d'éviction

Au-delà de ces causes traditionnelles de baisse des prix, une deuxième dynamique, issue de nouveaux comportements et venant faire écho à la première, est apparue ces dernières années sur certains marchés de produits de base. En effet, on a pu assister, depuis le début des années 80, à une véritable stratégie d'éviction s'appuyant sur une guerre des prix menée par certains pays. Les exemples abondent et sont spectaculaires.

Ainsi le Brésil a augmenté de 200 % sa production d'étain en trois ans, de 1982 à 1985. En dix ans, de 1975 à 1985, la Malaisie a multiplié par plus de six sa production de cacao, passant, durant la période, de 16 000 tonnes à 100 000 tonnes.

Dans certains cas, la percée en termes de parts de marché est, elle aussi, étonnante. Par exemple, le Costa-Rica, le Honduras, le Guatemala et le Mexique totalisaient 1,5 % des exportations de café arabica en 1980. Ils en représentaient 42 % en 1985. Dans la même période, l'Indonésie a multiplié par dix sa part de marché sur les cafés robusta.

Historiquement, de tels exemples d'agressivité sur les marchés ne sont pas nouveaux. Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est la coupure qu'elle provoque entre, d'une part, le Brésil et l'Asie du Sud-Est, d'autre part, l'Afrique, la plupart des pays d'Amérique latine et quelques pays asiatiques. Cette fracture est d'autant plus forte qu'elle est provoquée par des différences à la fois de comportement stratégique sur les marchés et de productivité ou de coût de production. Par exemple, grâce à un coût de production égal au tiers de celui de la Bolivie, obtenu notamment par un effort d'investissement très important, le Brésil peut vendre son étain au prix du marché, celui-ci étant par ailleurs inférieur de moitié au coût de production bolivien.

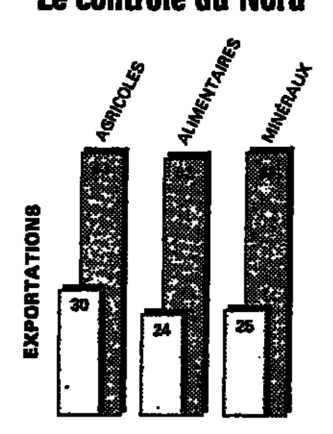
L'importance de cette fracture entre les pays en développement apparaît pleinement lorsque l'on sait que cinq pays (Brésil, Mexique, Taiwan, Corée du Sud, Singapour) réalisent 75 % des exportations manufacturières de l'ensemble des pays en développement. Les stratégies d'éviction sont donc subies de plein fouet par des pays qui demeurent pleinement dépendants des matières premières.

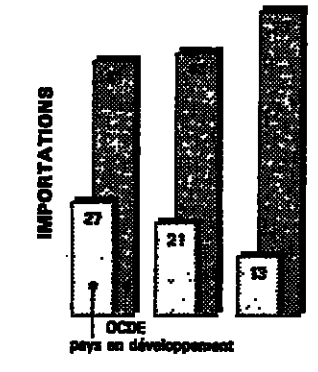
Plus profondément, cet éclatement souligne l'échec de l'ensemble des solutions tentées dans les années 70 :

- **Echec d'une solidarité Sud-Sud** : les accords de produits ont finalement permis l'apparition de ces stratégies d'éviction, alors que parallèlement ils se sont révélés incapables de stabiliser les prix ;
- **Echec d'une solidarité Nord-Sud** : les différentes compensations mises en place (Stabex, facilités FMI) n'ont guère freiné l'appauvrissement de la plupart des pays en développement et les nombreux autres projets n'ont même pas vu le jour (programme intégré, fonds commun, deuxième guichet) ;
- **Echec de l'autonomie des pays en développement** : les politiques de valorisation sur place n'ont pas décollé, soit par incapacité de gestion des pays du Sud, soit par verrouillage des marchés par les pays du Nord, favorisé par la mainmise des grandes maisons de commerce sur les circuits d'échange et de distribution.

Finalement, le seul avantage de la situation actuelle est d'être claire. Elle fait apparaître les véritables rapports de forces : le Nord se protège, le Sud se déchire. Elle donne sa dimension réelle au discours libéral : chacun reconnaît les vertus de la loi du marché lorsqu'elle a l'avantage. Elle indique les limites d'une politique étroite de compensation des ressources d'exportation : toujours insuffisante en termes financiers et inefficace en termes de développement.

Le contrôle du Nord





En pourcentage du marché mondial des produits de base (hors énergie et pays de l'Est).

Deux principes simples

Face aux égoïsmes et à l'ampleur du problème, il est certes difficile de proposer des solutions. En tout état de cause, elles ne peuvent être que partielles et progressives. A notre sens, les politiques à mettre en œuvre doivent s'appuyer sur deux principes simples :

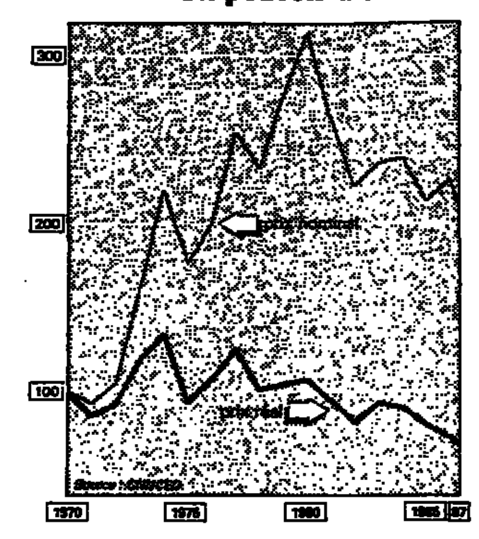
- Reconnaître que l'économie des matières premières évolue. On peut ralentir, voire infléchir les évolutions, mais il ne sert à rien de vouloir figer une situation. En ce sens, tenter de protéger par exemple les recettes d'exportation au moyen de méthodes du type Stabex généralisé est inutile, coûteux et probablement nocif ;
- Rechercher l'adaptation structurelle des pays en développement à la réalité des marchés des matières premières, et ce de façon communautaire. La difficulté majeure vient de ce qu'un pays fortement dépendant d'une matière première peut très difficilement en abandonner la production. En effet, le coût politique et économique d'un choix erroné d'abandon est infiniment plus important que celui correspondant au maintien d'une production d'une matière première dont le prix s'effondre.

La *« restructuration »* implique donc nécessairement que ses conséquences soient prises en charge par la collectivité internationale : tout d'abord, il convient de hiérarchiser les interventions, notamment de désigner des pays ou des groupes de pays prioritaires. Une telle hiérarchie est aujourd'hui plus facile à réaliser dans la mesure où les pays en développement sont désormais prêts, notamment grâce au concept de « pays les moins avancés », à accepter de faire l'objet d'interventions différenciées.

Dès lors, l'action à mener ne devrait plus s'exercer produit par produit, mais pays par pays ou groupe de pays par groupe de pays. Dans cette perspective, les accords de produits perdent beaucoup de leur intérêt au profit d'une approche géographique et globale à l'intérieur de laquelle l'aspect matière première n'est plus qu'une composante.

Au niveau des matières premières, cette action devrait insister sur un retrait progressif du marché de la part des pays les moins compétitifs. Ce retrait devrait en contrepartie s'accompagner de certaines garanties, notamment de ressources de substitution ou de complément, en cas de retournement de la tendance de la ou des matières premières concernées. La garantie de recettes devrait être conditionnée par un ensemble de mesures suffisamment contraignantes pour inciter les pays bénéficiaires à réduire leur production et à orienter l'emploi des transferts ainsi effectués.

Un pouvoir d'achat en déclin



Il s'agit d'un indice annuel des prix des principales matières – hors combustibles – exportées par les pays en développement, dont l'évolution est retracée sur la base 100 en 1970. Le prix réel est calculé à partir des dollars courants divisés par la valeur des produits manufacturés exportés par les pays industrialisés, ce qui permet d'évaluer les variations du pouvoir d'achat des matières premières.

Les pays du Sud qui resteraient producteurs, c'est-à-dire les plus compétitifs sur une matière première donnée, devraient participer au système général, créant ainsi une nouvelle solidarité Sud-Sud. En effet, ils seraient les premiers bénéficiaires de la disparition de certains de leurs concurrents. Cette participation des pays du Sud serait d'autant plus nécessaire qu'il est clair que la mise en œuvre d'un tel projet serait très coûteuse. Ainsi, pour 1985, la perte de recettes subie par l'ensemble des quarante-huit pays dont les recettes d'exportation dépendent à plus de 65 % des matières premières (hors pétrole) s'est élevée à environ 5 milliards de dollars.

A ces contraintes financières très lourdes s'ajoutent d'autres difficultés non négligeables, que ce soit la résistance des négociants internationaux à ce type de mutation, les habitudes alimentaires prises par nombre de pays en développement, qui renforcent notamment leur contrainte extérieure, ou l'industrialisation même de l'agriculture, dont le contenu en importation est de plus en plus important.

La mise en œuvre de ces principes ne peut chercher à ressembler à une organisation du monde. Elle n'a de chance de réussite que sur une base pragmatique, c'est-à-dire dans la rencontre :

- **D'une approche coordonnée de la part des pays du Nord et des institutions multilatérales de développement.** Si la CEE a un rôle naturel de premier ordre à jouer dans ce contexte, une action concertée entre les différentes institutions spécialisées de l'Organisation des nations unies compétentes en matière industrielle et commerciale pourrait également être conduite, afin de faire aboutir des projets de valorisation sur place des matières premières et d'ouvrir des marchés à ces produits ;
- **Des pays du Sud volontaires pour s'engager de la sorte.** Le volontariat est en effet indispensable, d'une part, pour des raisons politiques, d'autre part en raison du caractère « contractuel » d'une telle approche. En effet, il s'agit bien d'une garantie de ressources de longue durée par le Nord en échange d'une garantie de restructuration profonde donnée par les participants du Sud.

Il faut bien mesurer qu'une telle « restructuration » implique, comme pour une entreprise, que soient pris en compte simultanément tous les aspects de chaque économie : conditions du désengagement, définition des produits de substitution, formation, aspects commerciaux, aspects industriels. C'est cette approche, à la fois globale et propre à chaque pays, qui rend indispensable la coordination au Nord et le volontariat au Sud.

La réalité est bien là en forme de fin de mythe : le développement n'est pas un sous-produit de l'aide et encore moins de la patience. Le temps est venu pour les pays du Sud de se prendre en charge et pour les pays du Nord de les aider à le faire.

PHILIPPE DELMAS
et CHRISTOPHE GUILLEMIN.

Près d'un quart de siècle d'existence

C'EST le 30 décembre 1964 que l'Assemblée générale des Nations unies a décidé, par sa résolution 1995 adoptée par consensus, de créer *« la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en tant qu'organe de l'Assemblée générale... »*, conformément à l'article 22 de la charte des Nations unies. Les membres de la CNUCED sont *« les Etats membres de l'Organisation des Nations unies ou membres d'institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique »*.

Après les réunions monétaires et financières de Bretton-Woods (juillet 1944) donnant naissance au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, la première conférence des Nations unies sur le commerce et l'emploi (novembre 1947-mars 1948) n'avait pas abouti, comme on l'espérait, à la mise en place d'une Organisation internationale du commerce (OIC) en raison du refus américain de ratifier la charte de La Havane adoptée à l'issue de cette conférence. Celle-ci fut partiellement remplacée par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) regroupant aujourd'hui quatre-vingt-quinze pays membres et trente pays associés.

Toutefois, le GATT n'était pas conçu à l'origine comme un instrument pouvant régulariser et discipliner les échanges entre des partenaires inégaux, même si, par la suite, ses efforts en vue de la libéralisation des échanges auront des effets relativement positifs sur le commerce des pays en développement. D'où le recours de ces derniers à la mise en place d'une autre organisation, celle de la CNUCED, répondant à leurs propres besoins et aspirations.

Résultat d'un compromis entre les pays qui souhaitaient la création d'une véritable organisation internationale du commerce et ceux qui considéraient comme suffisants les arrangements institutionnels existants pour résoudre les problèmes particuliers des pays en développement, la CNUCED se présente comme une institution originale du système des Nations unies, aussi bien sur le plan de son organisation qu'au niveau de ses activités.

La CNUCED est à la fois organe de droit et organisation de fait. Organe subsidiaire de l'Assemblée nationale, elle est étroitement dépendante de celle-ci : son secrétaire général est nommé par le secrétaire général des Nations unies, avec l'approbation de l'Assemblée ; de même que son budget (environ 6 % du budget ordinaire de l'ONU) (1), son programme d'action et son personnel (environ six cents personnes) font partie intégrante de l'Organisation des Nations unies. Mais, en fait, sa structure ressemble de près à celle d'une véritable « institution spécialisée » : outre le secrétariat et ses nombreuses divisions, la CNUCED dispose d'une conférence plénière, d'un conseil du commerce et du développement et d'un certain nombre d'organes subsidiaires créés au fur et à mesure du développement de ses activités.

Le charme discret du consensus

La CNUCED a également une composition très large comportant même plus de membres (cent soixante-huit Etats) que l'organisation mère qui l'a créée. Les Etats membres de la CNUCED sont divisés en quatre groupes distincts : A, B, C et D. Les groupes A et C comprennent les pays en développement et forment ensemble le fameux groupe des 77 (cent vingt-sept actuellement), tandis que les groupes B et D correspondent aux pays économiquement développés. Les critères d'appartenance aux groupes sont aussi bien socio-économiques que politiques et ils sont pris en considération au sein de tous les organes délibérants de la CNUCED, qu'il s'agisse d'organes principaux ou d'organes subsidiaires.

Le système des groupes, qui représente l'un des traits les plus originaux de la CNUCED, s'est révélé très utile et efficace en vue de trouver des dénominateurs communs et de formuler des objectifs précis d'action dans les relations économiques et commerciales internationales. Enfin, la procédure de vote au sein de la CNUCED est la même que celle en vigueur à l'Assemblée générale : un Etat, une voix. Le « charme discret » du consensus n'est pas pour autant absent pour l'adoption de certains textes importants et qui engagent sur le plan des résultats.

Les domaines d'action de la CNUCED sont très vastes et couvrent les problèmes les plus divers concernant le commerce international et le développement économique : commerce des produits de base, commerce des articles manufacturés et produits semi-finis ; pratiques commerciales restrictives et transfert de technologie ; financement du développement et commerce des services ; transports maritimes, relations entre pays à systèmes socio-économiques différents ; coopération entre pays en développement ; problèmes particuliers de certaines catégories de pays en développement, comme les pays sans littoral, les pays insulaires, les pays les moins avancés, etc.

Les grands moments de la vie de la CNUCED sont bien évidemment ses sessions quadriennales (Genève en 1964, New-Delhi en 1968, Santiago en 1972, Nairobi en 1976, Manille en 1979, Belgrade en 1983 et Genève en 1987), rassemblant pratiquement tous les Etats membres de la communauté internationale, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

Les résultats obtenus sont cependant loin de correspondre aux espoirs affichés. La CNUCED a certes été l'instance internationale qui a fourni le plus d'études, d'analyses et de réflexions en matière de commerce et de développement, et qui a joué un rôle important dans la prise de conscience des problèmes économiques mondiaux et dans l'évolution des rapports Nord-Sud : l'établissement du système généralisé de préférences après la session de New-Delhi en 1970, l'adoption du programme intégré pour les produits de base à Nairobi en 1976 et les accords de produits en sont les principales illustrations.

Cependant, les travaux de la CNUCED — comme ceux d'autres réunions internationales, à l'intérieur ou à l'extérieur du système des Nations unies, comme la conférence de Paris sur la coopération économique internationale entre 1975 et 1977, ou la réunion Nord-Sud de Cancun en octobre 1981 — n'ont permis jusqu'à présent d'arriver ni à un accord d'ensemble sur la restructuration des relations économiques et commerciales internationales, ni à des résultats sectoriels considérés comme primordiaux pour le tiers-monde. Ainsi, le Fonds commun pour les produits de base attend toujours sa mise en place effective sept ans après l'adoption de ses statuts, alors que le projet de code de conduite en matière de transfert de technologie, bien que traduit sur certains points dans des législations nationales, est totalement dans l'impasse.

Enfin, comme d'autres institutions à vocation universelle, la CNUCED traverse aussi une crise dont l'issue marquera sans doute non seulement ses moyens d'action propres et la réalisation de ses objectifs, mais aussi ses relations avec certains Etats membres et sa véritable place au sein du système des Nations unies.

ZALMAI HAQUANI,
maître de conférences
à l'université René-Descartes
(Paris-V).

(1) Pour 1986-1987 le budget ordinaire de fonctionnement représente 65 millions de dollars.

La chronique de Paul Fabra

Les réflexes des autorités monétaires

QUE l'actuel climat de morosité soit autant ou plus une affaire de mode qu'une affaire sérieuse, l'accueil très positif que les milieux financiers et économiques ont réservé à la décision de nos autorités monétaires d'abaisser de façon pourtant quasi homéopathique les taux d'intérêt pourrait le laisser entendre. L'économie française ressemblerait-elle à l'un de ces convalescents que les docteurs hésitent à exposer au grand air, et qui répugnent eux-mêmes à le faire, alors qu'il repartirait de l'avant si on cessait de le traiter en malade ?

La prudence, pour ne pas dire la pusillanimité, des médecins-experts de la haute administration, non seulement reste une constante de leur comportement, mais ne change pas de registre. C'est ce qu'illustrent encore, à leur manière, les mesures de politique monétaire auxquelles il vient d'être fait allusion. Dans la même foulée, la Banque de France (et la direction du Trésor, sans l'avis de laquelle elle ne prend aucune décision) a donné deux « signaux » au marché, l'un pour l'inviter à se lever et marcher, l'autre pour l'exhorter à plus de prudence.

D'un côté, l'Institut d'émission a réduit d'un quart de point ses taux directeurs en vue de provoquer une légère détente sur les loyers de l'argent. D'un autre côté, il a augmenté les « réserves obligatoires » que les banques sont tenues de constituer auprès de lui et dont le montant est calculé en pourcentage de leurs ressources (passif). Ce pourcentage a été doublé (passant de 1 % à 2 %) pour certaines de ces ressources (*le Monde* du 30 juin).

Cette obligation de réserves en espèces est parfois encore présentée comme un moyen pour l'Institut d'émission de « geler », selon le vocabulaire consacré, une partie des liquidités dont disposent les établissements de crédit.

En réalité, il est plus juste d'analyser l'opération comme une charge qui pèse sur le compte d'exploitation des banques. Celles-ci cherchent à attirer à elles les ressources dont elles ont besoin ; si l'Institut d'émission exige d'elles qu'elles en déposent une fraction auprès de lui, elles emprunteront davantage. Auprès de qui ? Dans la pratique, notamment française, auprès de la Banque centrale elle-même. D'où la vieille critique déjà adressée par Jacques Rueff à ce prétendu moyen de pomper les liquidités sur le marché et de restreindre en conséquence la capacité des banques à consentir de nouveaux crédits.

Dans une étude fort opportunément publiée par la livraison de juin de la revue de l'IPECODE (1), Gérard Maarek reprend l'argument en écrivant : « *Tout se passe donc comme si la Banque centrale cédait d'une main ce qu'elle prenait de l'autre.* » Il ne s'agit toutefois pas seulement d'un coup d'épée dans l'eau, puisque les fonds que les banques empruntent à la Banque de France pour les lui reverser sous forme de réserves leur coûtent le taux d'intérêt du marché monétaire alors que les réserves obligatoires ne leur rapportent rien.

On discute actuellement beaucoup entre la rue de La Vrillière, la rue de Rivoli et l'Association française des banques (AFB), rue La Fayette, sur le point de savoir si le renchérissement du coût des ressources bancaires (conséquence de la non-rémunération des réserves obligatoires) sera inférieur, égal, voire supérieur à l'abaissement du taux du marché monétaire. Etant donné qu'il s'agit là d'une baisse de l'ordre d'un quart de point, et ici d'un relèvement de pourcentage de réserves portant sur 1 % des ressources, le résultat ne doit pas, dans le meilleur des cas, déboucher sur une diminution encore très faible du coût de l'argent en France. Quel avantage peuvent en attendre — seule question vraiment importante — entreprises et particuliers qui cherchent à emprunter ?

Il est à peu près admis, que si les établissements de crédit répercutent intégralement — ce qu'ils sont loin de faire toujours — l'avantage de coût dont ils bénéficient sur leurs clients, toute baisse d'un point du taux du marché monétaire se traduit par une baisse de 0,40 % du taux débiteur (le taux que paient les clients des banques). En l'occurrence, il s'agit donc de savoir *grosso modo* dans quelle mesure une diminution maximale de 40 % de 1/4 %, soit 0,10 %, sera ou non écornée par le relèvement concomitant des réserves obligatoires.

S'IL ne s'agissait pas de choses sérieuses, on serait tenté de parler d'une tempête dans un verre d'eau. Mais le niveau élevé des taux d'intérêt en France est très probablement un des obstacles à une reprise franche de l'investissement. Il est actuellement à peu près le double du niveau allemand (un peu plus à court terme, un peu moins à long terme) ; entre un cinquième et un quart plus haut que le niveau américain.

Les objectifs de la politique monétaire peuvent changer avec le temps — l'élévation du taux des réserves obligatoires est expliquée aujourd'hui par le souci de la Banque de France d'avertir les banques commerciales que leurs émissions de certificats de dépôts sont jugées « excessives », — mais les méthodes, et les réflexes qu'elles supposent, demeurent les mêmes. Il y a un peu plus d'un an, quand l'occasion s'était présentée, à la faveur d'un afflux exceptionnel de capitaux en provenance de l'étranger, de pratiquer une politique hardie d'abaissement du coût du crédit, les « autorités monétaires » avaient aussi simultanément abaissé le taux auquel s'approvisionnent les banques et augmenté les réserves obligatoires.

Leur plus grande crainte serait-elle de voir le taux d'intérêt — le prix le plus important d'une économie de marché — baisser spontanément ? Maarek écrit excellement à ce sujet : « *Faut-il que les banques soient toujours endettées sur le marché monétaire et pour cela relever les taux de réserves obligatoires ? La Banque centrale aurait ainsi, pense-t-on, le pouvoir d'imposer sa volonté aux banques.* » Et l'auteur d'ajouter : « *Mais, comme il arrive souvent, le créancier devient, lui aussi, dépendant de son débiteur.* » En l'occurrence, le créancier, c'est la Banque de France, le débiteur, les banques et autres établissements de crédit. Outre sa qualité technique, l'article de Gérard Maarek, qui commença sa carrière rue de La Vrillière, pose indirectement la question de savoir qui, en France, exerce véritablement le pouvoir monétaire.

Pour une autre raison, particulièrement décisive à une époque de grande fièvre de l'économie financière et de marasme de l'économie productive, la politique d'abaissement graduel, très graduel, des taux d'intérêt est mal adaptée car elle ne peut qu'alimenter à l'infini la spéculation boursière. Dans une récente conférence de presse, le président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, René Ricol (voir *le Monde* du 4 juillet) disait qu'aujourd'hui les groupes industriels sont d'autant plus incités à placer leurs disponibilités dans des titres financiers, de préférence à des emplois liés à leur activité de producteurs, que les termes de la comparaison sont rendus encore plus favorables aux placements boursiers par l'attente systématique des plus-values (faiblement taxées de surcroît).

NON seulement les taux d'intérêt sont, en France, nettement plus élevés que le rendement moyen des investissements productifs (machines, etc.) et risquent de le demeurer longtemps, mais les achats de titres font en outre espérer de confortables gains en capital. C'est le « rendement spéculatif » qui est comparé avec la rentabilité souvent médiocre des nouveaux équipements et des nouvelles installations. Le raisonnement de René Ricol pourrait bien expliquer pourquoi les bénéfices encaissés l'an dernier par tel grand groupe industriel nationalisé, en l'occurrence Thomson, étaient dus, à concurrence d'au moins un tiers, peut-être de la moitié, à la gestion de la trésorerie.

Quelles que soient les bonnes raisons données à cette situation, n'est-il pas démoralisant de constater que l'habileté de quelques dizaines de financiers rapportent plus à une société que le travail de dizaines de milliers d'ingénieurs et d'ouvriers ?

(1) Revue de l'IPECODE (Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises), 141, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Voir aussi l'intéressant article sur la « régulation monétaire » du directeur général des études de la Banque de France, Robert Raymond, publié dans le premier numéro de la *Revue d'économie financière* (12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris).

En raison des fêtes du 14 juillet, « le Monde Economie » paraîtra exceptionnellement dans nos éditions datées dimanche 5-lundi 6 juillet.

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'œil du CYCLOPE

De la même façon qu'en 1983 et 1984 la reprise de la croissance dans les pays de l'OCDE n'avait pas empêché le recul des prix des produits de base, la baisse du dollar — fait majeur, avec la chute du pétrole, de 1986 — n'a provoqué aucune amélioration sur le front des matières premières. Les cours ont, au contraire, poursuivi leur déclin (— 10,8 % en moyenne), les produits alimentaires apparaissant comme les plus touchés.

Un rapport sur les cycles d'observation sur les produits et les échanges mondiaux (CYCLOPE) vient d'être publié sous la direction de MM. Philippe Chalmin et Jean-Louis Gombeaud. Il fait revivre pas à pas les épreuves traversées en 1986 par la plupart des matières premières, et les conséquences pour les producteurs et les négociants de ce marasme qui dure.

Qu'il s'agisse des minerais, des métaux ou des produits agricoles, l'année a une nouvelle fois été placée sous le signe de la surproduction, que la stagnation de la demande et les freins aux échanges mondiaux — fruits d'un protectionnisme affiché ou caché — ne font qu'aggraver et rendre plus flagrante. Avec une patience de collectionneur, les auteurs dressent un catalogue unique de chaque produit, ou presque, de l'antimoine au cadmium, de la banane au thé, sans oublier les « vedettes » que sont le cacao, le sucre, l'or, le chrome ou le pétrole.

De nombreux graphiques et autant de séries statistiques appuient les textes, sans toutefois les servir au mieux, en raison d'une mise en pages quelque peu indigeste. Le travail de MM. Chalmin et Gombeaud et de leur équipe réussit en revanche, par son approche systématique des mille facettes du monde des matières premières (marchés, prix, production, échanges, fret), à restituer leur complexité, en même temps que leur enjeu.

ERIC FOTTORINO.

— CYCLOPE. Rapport sur les cycles d'observation sur les produits et les échanges mondiaux, sous la direction de Philippe Chalmin et Jean-Louis Gombeaud, *les Marchés mondiaux*, Economica, 248 pages, 300 F.

Economie

AFFAIRES

Un entretien avec M. Pehr Gyllenhammar, PDG de Volvo

« La Suède doit être partenaire de la constellation européenne »

M. Pehr G. Gyllenhammar, âgé de cinquante-deux ans, est PDG du groupe suédois Volvo, présent dans l'automobile, son métier de base, mais aussi dans le pétrole, l'agro-alimentaire, la pharmacie... Avec 84 milliards de francs de chiffre d'affaires, Volvo représente 11 % du produit national brut de la Suède. M. Gyllenhammar est l'un des fondateurs et le président de la Table ronde, un organisme fondé en 1983, qui réunit plusieurs industriels européens — MM. Carlo De Benedetti (Olivetti), Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Wisse Dekker (Philips), Karlheinz Kaske (Siemens)... — désireux de renforcer la compétitivité de l'Europe.

M. Gyllenhammar a fait partie, avec huit autres personnalités, dont quatre étrangères, d'un groupe de chefs d'entreprise promus dans l'ordre de la Légion d'honneur par M. François Mitterrand le 24 juin.

« En France, le mot d'ordre gouvernemental est le grand marché européen de 1992. Pour la Suède, qui ne fait pas partie de la Communauté, cette date changera-t-elle quelque chose ?

— Je pense que, pour la Communauté, ce sera le plus grand changement depuis le traité de Rome. Pour la Suède, qui est seulement associée, ce sera aussi un changement. Nous devrons nous adapter sans y être forcés. Sinon il y aura rupture entre les Douze et nous. Il faudra même être plus actif que les membres de la Communauté, établir un programme de rapprochement et faire comprendre à tous les Suédois que ce n'est pas seulement une question de survie, mais aussi une question de croissance.

— Cette adaptation est-elle possible si la Suède reste en dehors de la Communauté ?

— Notre neutralité fait partie de la tradition suédoise. Jusqu'à maintenant, il nous a paru possible d'avoir une politique d'indépendance en matière de sécurité et d'avoir une coopération très forte avec la Communauté. Je pense que notre économie, nos structures, lui posent moins de problèmes que les nouveaux membres de l'Europe du Sud : l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Si nous faisons les efforts nécessaires pour nous adapter aux conditions du grand marché de 1992, il doit être possible de rester associé et non intégré.

— Votre volonté d'adaptation ne s'explique-t-elle pas surtout par la crainte de voir la Suède et les autres pays scandinaves marginalisés par l'arrivée dans le Marché commun des nouveaux partenaires de l'Europe du Sud ?

— Il est vrai que nous, Scandinaves, avons le sentiment d'être à la périphérie de l'Europe, et que ce sentiment va être accentué par l'élargissement. Mais si nous voulons nous adapter au marché de 1992, c'est pour une autre raison, plus importante. Quand on est petit comme la Suède, on ne peut pas prendre le risque d'être isolé sur un marché mondial, avec les deux puissances économiques que constituent l'Asie d'un côté — et pas seulement le Japon — et les Etats-Unis de l'autre. Il faut être partenaire d'une constellation, qui a beaucoup plus de force, qui peut négocier avec l'un des géants.

— Malgré votre attachement à l'Europe, on vous a dit sceptique sur le projet Eurêka...

— Non. Je pense que c'est une bonne idée. Il faut soutenir toutes les idées qui sont européennes. Le problème, c'est le manque de coordination entre les Etats, qui peut réduire à néant ce type de projet. Certains gouvernements ont attribué des financements, d'autres n'ont pas encore pris de décision, d'autres enfin ont refusé. Il faut établir les mêmes conditions et les mêmes



règles pour tous les partenaires. Sinon on créera une inégalité qui empêchera une véritable coopération.

— Quelle est la position de la Suède ?

— A mon avis, elle est un peu négative. Le gouvernement a dit qu'il allait attribuer des financements, mais sans préciser ni combien ni dans quelles conditions. Il devrait le faire maintenant.

Une concertation pour le long terme

— Votre pays affiche de bons résultats : chômage bas et inflation maîtrisée. Est-ce le renouveau du *« modèle suédois »* ?

— Je ne suis pas sûr de savoir ce qu'est le modèle suédois. Je pense que ce qui fonctionne bien dans notre pays, c'est une tradition de coopération dans tous les domaines, entre les partis politiques, entre les syndicats et les patrons, entre des groupes sociologiques différents. C'est une société de concertation sans choc. Nous n'avons pas d'évolution à la britannique où on nationalise sous un gouvernement travailliste et où on privatise sous le gouvernement de Mme Thatcher. Nous ne perdons pas de temps. A court terme, nos performances ne sont pas très spectaculaires. Mais elles le sont à long terme.

— Vu de la France, c'est le succès d'une politique social-démocrate...

— L'économie suédoise est en réalité très libérale. Le secteur privé en représente plus de 90 %. Il y a peu d'équivalent dans le monde occidental. Les entreprises privées sont très libres et subissent moins de contraintes que dans la plupart des autres pays. En revanche, l'individu est peut-être un peu plus « nationalisé » à cause des impôts, des salaires, des revenus, qui sont déterminés par l'Etat.

— Volvo, Ericsson, Electrolux, Saab..., la Suède compte plusieurs groupes très internationalisés et prospères. Quelle est la clé de leur réussite ?

— Je pense que l'une des conditions de la réussite, c'est de savoir s'adapter. Quand ont est petit — et la Suède est un tout petit pays — on est forcé de s'adapter. Pour bénéficier d'une croissance, il faut aller la chercher hors de la Suède, marché trop étroit pour donner des possibilités de développement et de technologie à une entreprise suédoise. Quand on est américain, on peut se contenter de vivre sur son marché, qui représente le tiers du marché mondial, sans se soucier d'exportation...

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

Le troc à l'honneur

A priori, la nouvelle peut surprendre : le groupe Thomson, par l'intermédiaire de sa filiale financière, vient de prendre le contrôle *d'une société de négoce pétrolier*. C'est la première fois en France qu'un groupe étranger au secteur rachète une compagnie de trading.

SATOIL, c'est son nom, emploie une dizaine de personnes à Londres et à New-York, capitales du marché libre. Très active il y a quelques années, mais volontairement peu connue, sinon des professionnels, elle avait été créée par le groupe Total, associé à des intérêts saoudiens proches de l'ancien ministre du pétrole, M. Yamani : SATOIL est l'abréviation de Saudi Arabia Total Oil.

Depuis un certain temps, cette société avait été mise quelque peu en sommeil. Thomson a donc saisi l'occasion, l'investissement, selon les milieux professionnels du pétrole, ne dépassant pas quelques millions de francs.

Question : que va faire le spécialiste français de l'électronique civile et militaire dans le négoce de brut ? Réponse officielle : Thomson, dit un communiqué, souhaite *« se doter de moyens de financement de ses exportations par le biais de transactions sur les matières premières, pratique de plus en plus fréquente dans les opérations de commerce international »*. Comprenez : Thomson veut faire du troc, ou plutôt, dit en termes choisis, *« de la compensation »*, et sur une grande échelle.

Nécessité fait loi. Ces dernières années, la plupart des grands contrats, notamment dans le domaine militaire avec les pays pétroliers, ont été payés en nature, *c'est-à-dire en brut*. Ainsi de la fameuse vente d'avions militaires britanniques Tornado à l'Arabie saoudite conclue au début de l'an dernier pour quelque 4 milliards de dollars !

Les marchands d'armes avaient l'habitude des comptes en Suisse, les voilà contraints de s'aventurer sur le marché spot. Non sans difficultés. Pour les fournisseurs comme Thomson, *ce mode de « financement des exportations »* pose un double problème : comment évaluer la transaction alors que les cours du brut et du dollar fluctuent d'une semaine à l'autre, et que le paiement, lui, s'étale sur des mois, voire des années ? Comment surtout écouler sans pertes le pétrole ainsi acquis si les compagnies pétrolières, comme c'est le cas, refusent d'en garantir la reprise ?

Vrai « pro »

La *plupart* des groupes placés régulièrement devant ce dilemme *ont développé en leur* sein de petites équipes spécialisées. Beaucoup y ont laissé des plumes. Thomson innove en rachetant carrément une société bien établie sur la place. Comme la création par le groupe d'une vraie salle de changes, cette initiative illustre le *penchant* de M. Alain Gomez à faire les choses à fond, en vrai « pro ».

L'expérience lui donne raison. Pas la conjoncture. Depuis le printemps, expliquent les spécialistes, la compensation a beaucoup perdu de terrain. La stabilisation des cours du pétrole a *éliminé le différentiel entre les* prix officiels et les prix de marché *et* ôté à cette pratique beaucoup de son intérêt.

« A long terme, cette acquisition reste néanmoins un très bon outil pour Thomson », assure M. Christian Weyer, ancien directeur de Paribas à Genève et spécialiste des opérations financières liées au pétrole. Ce faisant, le groupe français donne aussi involontairement ses lettres de noblesse à la compensation pétrolière, en institutionnalisant une pratique ancestrale, mais jusqu'ici menée dans la discrétion. *Jusqu'où mène le désir d'exporter !*

V. M.

Souffrant de la baisse des prix mondiaux du charbon

Les Houillères de Lorraine continueront de supprimer 10 % de leurs effectifs par an

METZ
de notre correspondant

La situation commerciale des Houillères du bassin de Lorraine (HBL), employant 20 242 salariés, s'est fortement dégradée en 1986, sous l'effet d'une surproduction mondiale par rapport à la demande. La réduction de 9 % du prix de revient de la houille lorraine n'a pas permis de compenser la chute de 20 % en moyenne du prix international du charbon, a expliqué récemment M. Jean Brenas, président des Houillères de Lorraine, en présentant les résultats de l'exercice 1986. Néanmoins, pour les cinq premiers mois de cette année, la tendance s'est inversée : les coûts de revient ont diminué de 17 %, alors que le prix de vente ne s'est réduit que de 13 %.

Le rendement des mines est passé de 4 421 kilos par homme et par poste en 1985 à 4 832 kilos en 1986 ; il dépasse les 5 650 kilos pour les six premiers mois de l'année, soit un nouveau bond en avant de 20 %. Ce niveau de productivité place les HBL au premier rang européen. Il résulte, explique M. Brenas, des investissements réalisés (378 millions de francs en 1986), de la sélection des veines exploitées et de la mobilisation du personnel.

Mais les ventes n'ont pas suivi : en dix-huit mois, les stocks se sont accrus de 80 %, atteignant 2,4 millions de tonnes, soit trois mois et demi de production. L'effondrement des prix du marché (40 % depuis deux ans) a entraîné une chute très sensible du chiffre d'affaires : 5,35 milliards de francs pour 1986, contre 6,53 milliards de francs en 1985, soit une baisse de 18 %.

Résultat : alors que, sans la chute des cours internationaux, les HBL auraient pu dégager un excédent d'exploitation, leur prix de revient (moins de 500 F/tonne) étant inférieur aux prix du marché de 1985 (560 F/tonne), l'établissement a enregistré de nouveau un résultat négatif de 280,5 millions de francs l'an dernier.

Dans ces conditions, l'entreprise a estimé qu'elle doit s'orienter le plus rapidement possible vers une production annuelle de 8 millions de tonnes (contre 9,9 millions en 1986), le gonflement des stocks risquant d'annihiler l'amélioration des gains de productivité.

Cette option, confirmée par la direction, entraînera une réduction d'effectifs d'environ 10 % par an. De 25 700 personnes en 1983, ils sont déjà passés à 20 242 fin 1986, et 2 000 emplois seront à nouveau supprimés cette année. Il en sera de même en 1988, l'objectif de la direction étant d'atteindre 13 000 personnes au début de la prochaine décennie.

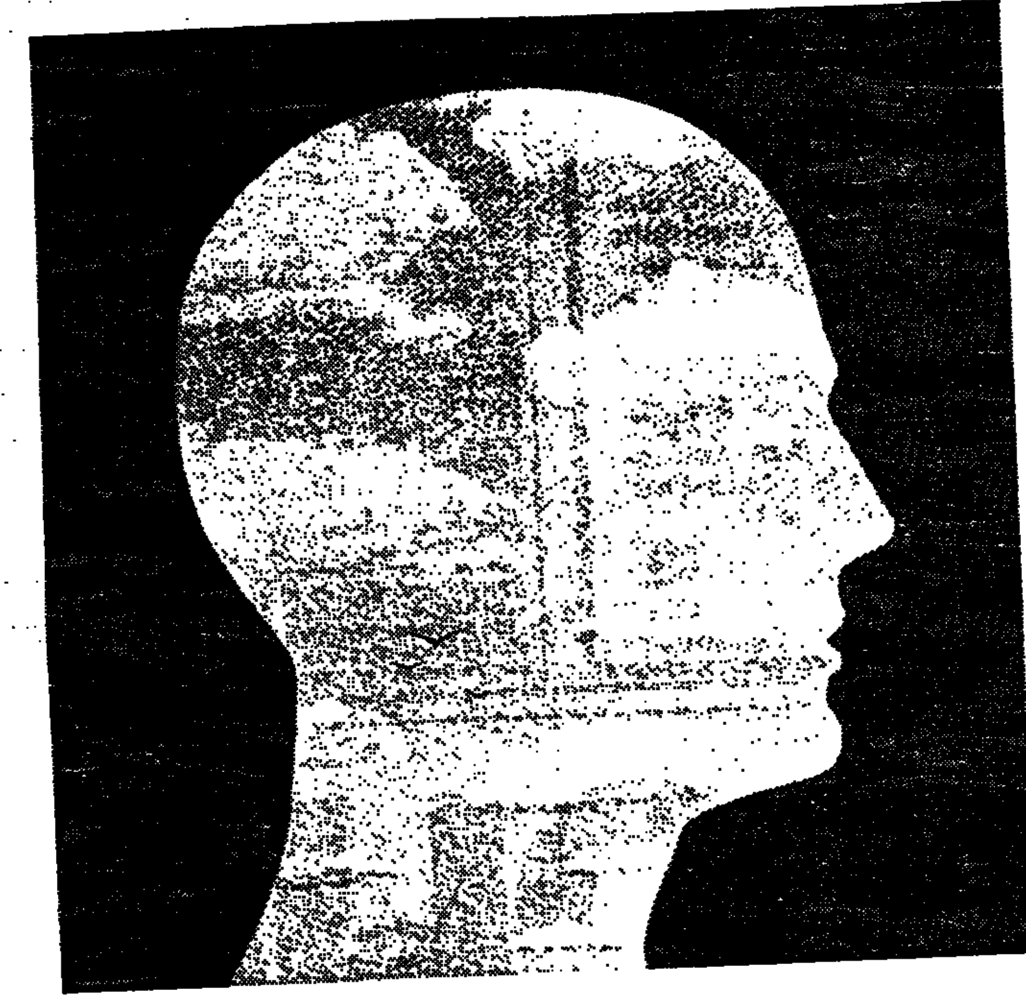
Les départs doivent toutefois rester *« dans le cadre du volontariat »*, a précisé la direction. C'est pourquoi elle a préféré décider cinq journées de chômage économique d'ici fin septembre plutôt qu'une accélération forcée des départs.

JEAN-LOUIS THIS.



Photo AFP

Olivetti présente les micro-ordinateurs qui respectent votre liberté de décision.



Le micro-ordinateur a révolutionné l'entreprise, apportant une rapidité et une efficacité inimaginables auparavant. Cette révolution, comme toute révolution technologique, était pilotée par les constructeurs.

Le monde a changé. Les entreprises ont adopté et exploité cette nouvelle technologie et elles ont fait les investissements nécessaires.

Aujourd'hui, la micro-informatique fait partie de l'environnement familier de l'entreprise qui sait maintenant définir par elle-même ses besoins. Olivetti estime qu'il faut l'écouter.

L'évolution des systèmes.

La notion du micro-ordinateur a fortement évolué au cours de ces dernières années : de machine indépendante, l'ordinateur personnel est devenu partie intégrante d'un système. Cette évolution a déterminé l'approche d'Olivetti : nos micro-ordinateurs sont conçus pour être les "briques" d'un système informatique complet.

L'approche systèmes exige aussi une technologie de plus en plus puissante et sophistiquée. Là, le consommateur a, d'une certaine façon, repris l'initiative de l'évolution technologique et le constructeur doit apporter de nouvelles réponses.

La stratégie d'Olivetti est claire : l'utilisateur d'aujourd'hui est devenu "majeur" dans ses choix technologiques et financiers. Bien entendu, il veut des produits qui lui offriront les avantages de la technologie la plus récente.

Cependant, il est aussi en droit d'exiger des produits qui lui laissent la liberté entière d'intégrer et de structurer son système informatique comme il l'entend. Il a besoin d'un niveau élevé d'interconnexion, et de postes de travail offrant le meilleur rapport prix/performance. Enfin, il veut être libre de choisir lui-même le standard du marché.

Avec sa nouvelle gamme de produits, Olivetti répond à toutes ces exigences.

Puissance et souplesse.

Au sommet de la nouvelle gamme Olivetti se situent trois modèles utilisant le puissant micro-processeur 80386.

Ce seront les micro-ordinateurs les plus rapides et les plus puissants du marché, parfaitement adaptés à la tendance qui consiste à intégrer les micro-ordinateurs dans des réseaux locaux en liaison avec des mini-ordinateurs.

● Cette nouvelle ligne comprend les modèles M 380/T et M 380 ainsi que le micro compact M 380/C.

La ligne M 380 sera complétée par une gamme de nouveaux micro-ordinateurs disponibles dans de nombreuses configurations :

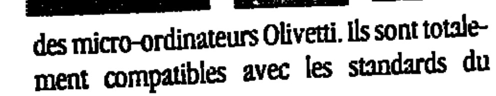
● Le M 280 : micro-ordinateur puissant et extrêmement rapide, basé sur le micro-processeur 80286, avec possibilité d'intégration en environnement multi-tâches.

● Le S 281 : station de travail spécialement conçue pour travailler en environnement réseau local, également basée sur le micro-processeur 80286.

● Le M 240 : station de travail performante, correspondant à l'évolution naturelle du M 24, l'un des micro-ordinateurs les plus largement diffusés dans le monde.

Une garantie de compatibilité.

Les nouveaux modèles ont été conçus comme une évolution de la gamme existante



des micro-ordinateurs Olivetti. Ils sont totalement compatibles avec les standards du marché. (Ils offrent, par exemple, la liberté de choisir entre des disquettes 5"1/4 ou 3"1/2.) Et Olivetti garantira toujours une compatibilité absolue avec les standards du marché quelle que soit leur évolution.

Par conséquent, les nouveaux modèles complètent la gamme actuelle des micro-ordinateurs Olivetti (incluant le M 15 portable, récemment présenté), et offrent au consommateur un vaste choix dans la planification de ses systèmes.

Une compatibilité totale avec la base installée, une grande puissance de calcul, des configurations intégrées et ergonomiques, ainsi qu'une approche modulaire permettront à l'utilisateur de développer son système informatique en accord parfait avec ses besoins.

Une solution complète.

De la même manière qu'il respecte l'investissement existant de l'utilisateur, Olivetti-Logabax a le souci de le protéger et de lui offrir un support complet dans le futur.

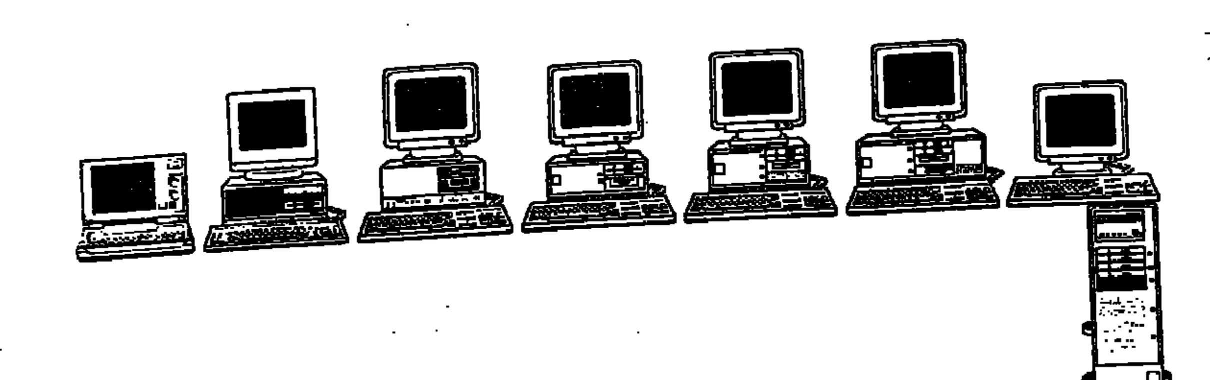
Le caractère complet de la nouvelle gamme de micro-ordinateurs rejoint l'aspect complet de l'offre Olivetti, qui couvre tous les produits liés aux micro-ordinateurs, des logiciels aux imprimantes.

De plus, le réseau hautement qualifié des concessionnaires et distributeurs Olivetti-Logabax et le réseau direct sont à la disposition des clients pour les aider à définir leurs besoins et leur assurer un support et un service après-vente sans faille.

Les nouveaux micro-ordinateurs Olivetti ont donc été conçus pour donner à l'utilisateur une liberté de choix optimale. Ils le laissent libre de se développer et d'évoluer au lieu de lui lier les mains.

C'est dans ce sens que nous appelons la nouvelle gamme de micro-ordinateurs Olivetti la voie de la liberté.

olivetti-logabax



NOUVEAUX MICRO-ORDINATEURS OLIVETTI, LA VOIE DE LA LIBERTÉ.

troc à l'honneur

orraine continue ... leurs effectifs

PEL D'OFFRES

مكتبة من الاجيال

Economie

AFFAIRES

MM. Perigot et Delors confrontent leurs vues sur l'Europe de 1992

Bruxelles. – Les perspectives qu'offrent aux entreprises françaises l'ouverture, fin 1992, du grand marché européen ont été au centre des entretiens qu'ont eus, les 2-3 juillet à Bruxelles, MM. François Perigot, président du CNPF, et Jacques Delors, président de la Commission européenne.

M. Perigot a plaidé pour que la future taxe à la valeur ajoutée (TVA), dont l'harmonisation dans la CEE est depuis longtemps à l'étude, soit fixe et non variable comme le suggère la Commission. Le président du CNPF a indiqué qu'il plaçait en effet la fiscalité indirecte au centre de ses préoccupation. Les autres dossiers prioritaires qu'il a abordés avec M. Delors et les commissaires européens sont l'ouverture des marchés publics dans les douze pays de la CEE et l'harmonisation des règles qui les régissent, le dialogue social au niveau européen, les questions de concurrence internationale et le développement du secteur des services.

M. Delors, pour sa part, a insisté auprès de son interlocuteur sur la nécessité pour les compagnies d'assurances françaises de se préparer à une ouverture rapide de leur marché national à la concurrence des autres pays de la CEE. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

Après la visite de M. Michel Noir

Thomson fournira les radars pour le contrôle aérien civil en Turquie

ISTAMBUL
De notre correspondant

La visite de deux jours et demi en Turquie de M. Michel Noir en compagnie de plusieurs industriels français, s'inscrit, aux dires du ministre du commerce extérieur « *dans le cadre des relations nouvelles qui essayons d'avoir depuis un an pour retrouver le niveau du passé* » et permettre à la France d'être un « *partenaire très actif du développement phénoménal que connaît la Turquie* ».

Deuxième fournisseur de la Turquie en 1978 avec 7,7 % du total des importations turques, la France n'était plus, en 1984, qu'au sixième rang avec 2,3 % de part du marché. La chute verticale des exportations françaises était notamment due à la dégradation des relations politiques, en particulier à propos de la question arménienne.

La reprise de contacts entamée par M. François Mitterrand et poursuivie par la nouvelle majorité avec la rencontre à Paris des deux premiers ministres en avril 1986, puis la visite, un mois plus tard, d'André Giraud, ministre de la défense, a permis à la France de reprendre pied dans un pays qui représente aux portes du Moyen-Orient un marché de 55 millions d'habitants. Elle n'a pourtant pas rattrapé avec 4,5 % seulement du marché turc – 2,8 % hors Airbus – les concurrents européens, en particulier l'Allemagne (15 %).

La création d'une commission mixte, l'établissement par le CNPF et son équivalent turc, d'un comité commun, ont permis la reprise entamée par l'achat par la Turquie de dix Airbus fin 1985. Le volume du commerce, en baisse conjoncturelle en 1986, devrait atteindre 1 milliard de dollars en 1987.

Longtemps limitées à Renault, Carbone Lorraine et au Club Méditerranée, les sociétés françaises implantées en Turquie atteindront une vingtaine à la fin de l'année (une cinquantaine pour la Suisse et l'Allemagne), Usinor-Sacilor devant incessamment s'ajouter à Rhône-Poulenc, Péchiney, CGR, Thomson, etc. Elles s'orientent vers des formules d'association, à l'image de Renault-Oyak, désormais autofinancé, et dont le directeur envisage entre la Turquie, la France et l'Europe du sud « *une distribution géographique de certaines productions de qualité, anticipant sur l'adhésion demandéd par la Turquie à la CEE* ».

Au « *signal politique très clair que nous accompagnons nos entreprises* », donné par Michel Noir, a répondu dès la réception offerte par le premier ministre M. Turgut Ozal le premier jour, la volonté turque de ne pas laisser, aux dires d'un député d'Istambul « *des accidents de parcours interrompre un processus que nous voulons irréversible.* »

Avantage à Thomson

Le vote d'une résolution du Parlement européen condamnant la Turquie, entre autres sur la question arménienne, faisait en fait peser la veille de la visite ministérielle, quelque inquiétude sur la signature d'importants contrats. Des craintes excessives. Le plus important de ces contrats porte sur la vente à la Turquie de radars destinés à l'équipement de ses aéroports civils. C'est sur intervention personnelle de M. Ozal, qu'un réexamen de l'attribution à la firme italienne Serena a finalement permis à Thomson, qui faisait des conditions très avantageuses, de l'emporter.

Un protocole d'accord a été élaboré et la signature définitive fixée au 17 juillet. D'une valeur de 400 millions de francs ce contrat est couvert par le protocole financier de 650 millions de francs négocié en septembre 1986, et dont une autre partie a été affectée à l'équipement par des firmes françaises (Sopha, CGR, Trophy) de l'hôpital de cardiologie d'Istambul. Au cours de la visite, a également été signé un contrat d'une valeur de 120 millions de francs par les laboratoires Mérieux pour la construction d'une unité de production de divers vaccins antirabiques en particulier.

D'autres négociations sont en cours : une décision est imminente pour l'attribution d'une centrale au charbon importé, d'une valeur supérieure de 1 milliard de dollars, la première d'une série de cinq. Des assurances ont été obtenues pour une pré-sélection du projet Alsthom, associé à la firme italienne Ansaldo. La réalisation pourrait s'effectuer selon la formule développée par M. Ozal, et qui vise à contourner, sans accroître l'endettement extérieur, les problèmes de financement que connaît la Turquie. Le BOT (Build Operate Transfer) assure à la société étrangère qui finance et réalise un projet, les revenus de son exploitation jusqu'au remboursement de l'investissement. L'enjeu semble devoir justifier, dans le cas des centrales, l'« *effort conceptuel* » demandé aux investisseurs, privés de garantie.

Les industriels et banquiers français installés en Turquie, ont indiqué au ministre les besoins de la Turquie en crédits « *à long terme et à bon marché* », faute de quoi certains des grands projets d'infrastructure urbaine, comme récemment celui d'adduction d'eau d'Istanbul obtenu par une firme allemande, risquent d'être raflés par des concurrents offrant pour s'implanter en Turquie des conditions financières allant jusqu'à l'« *extravagance* ».

Tout en soulignant la nécessité de faire des choix, envisagés les autorités françaises envisagent la négociation d'un deuxième protocole financier. Un tel protocole permettrait d'envisager l'attribution à des consortiums français de certains des importants travaux de la ville d'Istanbul – dont M. Michel Noir a rencontré le maire – à commencer par celui d'une valeur de 350 millions de dollars de distribution du gaz naturel étudié par Sofregaz.

CLAUDE FARRÈRE.

PÊCHE

Abondance de mornes au large de Saint-Pierre-et-Miquelon

Selon les conclusions d'une étude faite par des experts français et canadiens, les ressources en morue dans la zone qui fait l'objet actuellement d'un vif contentieux entre Paris et Ottawa ne sont pas menacées.

Cette zone se situe au sud de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Selon les experts, « *le stock de poissons dans le secteur dénommé 3PS* [dont Paris et Ottawa se disputent le souveraineté] *atteint un niveau record, et cette situation a les plus grandes chances de se maintenir dans les prochaines années* ».

Pour Ottawa, les pêcheurs français (de métropole et de Saint-Pierre-et-Miquelon) ne devraient pas capturer plus de 6 400 tonnes dans ce secteur. La France estime, elle, que le quota peut être multiplié par quatre, au moins.

Le 20 juin, la France a annulé la réunion qui devait se tenir à Paris les 24 et 25 juin entre hauts fonctionnaires français et canadiens (*le Monde* du 23 juin).

EN BREF

● **Une majorité d'économistes américains prévoient la poursuite de la croissance.** – La croissance économique américaine continuera pendant au moins un an, les taux d'intérêt restant à peu près à leur niveau actuel, estiment la majorité des 35 économistes interrogés par le *Wall Street Journal*. Cette croissance risque d'être médiocre durant le second semestre 1987, 2,7 % en rythme annuel, avant de plafonner à 3 % durant les six premiers mois de 1988. La hausse des prix à la consommation pourrait se situer autour de 4,5 % durant la seconde moitié de 1987 et s'accélérer légèrement à 4,8 % durant les six mois suivants. Quant au chômage, il s'aggravera quelque peu pour toucher 6,2 % de la population active. Les économistes divergent par contre sur l'évolution du dollar, une minorité d'entre eux annonçant une récession pour 1988.

● **Belgrade obtient un délai de remboursement sur sa dette privée.** – La Yougoslavie a obtenu de ses créanciers privés un délai de près de deux mois pour honorer le remboursement de 245 millions de dollars venant à échéance le 30 juin et le 15 juillet. La Banque nationale yougoslave avait informé les banques créancières des problèmes de liquidités très provisoires auxquelles elle était confrontée, tout en assurant qu'elle entendait continuer de rembourser régulièrement une dette extérieure de quelque 20 milliards de dollars. Le comité de coordination des banques créancières du pays s'est rangé aux arguments yougoslaves, Belgrade comptant sur une saison touristique qui lui rapporte bon an mal an entre 1 milliard et 1,3 milliard de dollars pour payer en septembre ce qu'elle devait rembourser d'ici à la mi-juillet. Mais les Yougoslaves sont encore loin de sortir du marasme économique. Selon l'office fédéral des statistiques, l'inflation a dépassé le cap des 100 %, en rythme annuel, en juin dernier, pour atteindre 100,6 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.G.E.

GROUPE C.G.E.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 1987

Après avoir reçu notification du transfert au public des actions cédées par l'Etat dans le cadre de l'offre publique de vente, M. Pierre Suard a procédé le 30 juin au constat de la sortie de la Compagnie générale d'électricité du secteur public.

De ce fait, et en application des résolutions adoptées par l'assemblée générale le 6 mai dernier, le conseil d'administration de la Compagnie se compose à présent, et jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, fixée au 6 octobre prochain, de MM. Jean-Paul Parayre, Jacques Raiman, Ambroise Roux, Pierre Suard, Guy Verdeil et Marc Vienot.

Ce conseil s'est aussitôt réuni et a porté M. Pierre Suard à sa présidence.

CGE

Economie

SOCIAL

Plus de deux cents meurtres, quatre mille cinq cents emprisonnements

Le lourd bilan de la répression antisyndicale dans le monde

Plus de deux cents personnes ont été assassinées dans le monde en 1986 et au début de 1987, en raison de leurs activités syndicales, indique la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), dans son rapport annuel sur les violations des droits syndicaux. Au total, selon la CISL, quatre mille cinq cents syndicalistes ont été en prison au cours de cete période.

Le rapport met l'accent sur cinquante-cinq pays, les violations les plus flagrantes venant de dictatures de droite et de gauche, mais il critique aussi *« certains Etats de tradition démocratique qui n'hésitent pas à s'en prendre aux droits syndicaux »*, en citant la Grande-Bretagne, le Canada et les Pays-Bas.

Le rapport de la CISL dresse un *« sombre tableau »* de la situation dans le monde, caractérisée par des enlèvements, des disparitions, des tortures et des menaces de mort. Pour la seule Afrique du Sud, le rapport cite l'assassinat d'au moins six travailleurs noirs, au cours d'une grève en avril dernier, et la mort, consécutive à des sévices, d'un syndicaliste de l'Association des journalistes, ainsi que l'arrestation de 3 400 militants syndicaux. La CISL évoque également le meurtre de 190 dirigeants ou adhérents d'organisations de travailleurs ruraux au Brésil, au cours des huit premiers mois de 1986, en affirmant qu'ils ont été assassinés par des tueurs à gages recrutés par des propriétaires terriens.

Au Chili, note le rapport de la CISL, *« les droits de l'homme et les droits syndicaux sont toujours violés de manière flagrante »*, la répression, notamment lors d'une manifestation en juillet 1986, ayant fait 8 morts et plus de 50 blessés. En Turquie, le document cite la condamnation à des peines de prison allant jusqu'à neuf ans de 300 syndicalistes. Les excès de la répression sont également dénoncés au Paraguay, au Salvador et au Guatemala.

Le rapport de la CISL souligne que, en URSS, malgré la volonté de réforme de M. Gorbatchev, les tentatives de créer des structures syndicales indépendantes continuent à être réprimées. La Confédération évoque la mort en prison de Mark Morozov, ancien militant de l'Association interprofessionnelle libre des travailleurs (SMOT) et la détention de 5 dirigeants de ce mouvement. Pour la Pologne, la CISL parle de 175 prisonniers politiques, dont de nombreux membres de Solidarité. Elle dénonce la *« nette violation des principes de la liberté syndicale »* et le *« caractère fantoche des nouveaux syndicats officiels »* polonais.

La CISL se déclare *« gravement inquiète »* de la situation en Corée du Sud, où elle estime à 150 le nombre de personnes détenues vers la fin de 1986 pour activités syndicales. Elle fait aussi état, dans son rapport, de *« nouveaux cas de suppression violente de grèves »* en Iran, signale des arrestations au Nigéria et critique la *« mauvaise foi du gouvernement tunisien »* qui est revenu sur ses promesses de normalisation syndicale dans le pays.

Critique vis-à-vis de la Grande-Bretagne, le rapport juge que *« l'attaque la plus funeste »* aux droits syndicaux est l'interdiction d'adhésion syndicale au Centre gouvernemental des communications de Cheltenham.

De juillet 1985 à juillet 1986

La proportion de « smicards » a diminué

Le décret portant relèvement du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) à compter du 1er juillet a été publié au *Journal officiel* du 4 juillet. Le taux horaire du SMIC est porté de 27,57 F à 27,84 F en métropole et à Saint-Pierre-et-Miquelon. La rémunération mensuelle brute passe à 4 704,96 F pour 169 heures de travail. Les salaires individuels ne pourront être inférieurs à 905,08 F par semaine pour 39 heures de travail effectif dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique. Le montant du minimum garanti est fixé à 14,52 F en métropole et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le ministère des affaires sociales vient, d'autre part, de publier les résultats d'une étude sur les effets du relèvement du SMIC au 1er juillet 1986.

Par rapport au 1er juillet 1985, la proportion de « smicards » au 1er juillet 1986 avait diminué : 8,9 % contre 9,7 % dans les établissements de plus de dix salariés, 21,2 % contre 44,6 % dans les établissements de moins de dix salariés de l'artisanat, 22,1 % contre 47,7 % dans les établissements de moins de dix salariés du commerce. On retrouve ainsi des niveaux comparables à ceux de 1983 et de 1984. Le gonflement de 1985 avait été dû à la suppression de ce qu'on a appelé le « double SMIC », créé en 1982, lors du passage à trente-neuf heures. La proportion de « smicards » a baissé de juillet 1985 à juillet 1986, quelle que soit la taille de l'établissement : de 13,3 % à 12,3 % dans les entreprises de 10 à 49 salariés, de 12,6 % à 11,6 % dans celles de 50 à 199 salariés, de 7,6 % à 6,9 % dans celles de 200 à 499 salariés. Le pourcentage est resté à 2,1 % pour les entreprises de 500 salariés et plus.

L'étude confirme que c'est dans les commerces qu'il y a le plus de « smicards » et que le salaire minimum concerne principalement les femmes, dont 14,8 % sont au SMIC contre 5,7 % pour les hommes. La proportion d'ouvrières au SMIC est particulièrement élevée dans l'hygiène (75 %), l'industrie de la chaussure et de l'habillement (41 %) et l'industrie du cuir (36 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée générale ordinaire réunie le 24 juin 1987, sous la présidence de M. Dominique Chatillon, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.
L'assemblée générale extraordinaire a donné ou renouvelé au conseil diverses autorisations d'émission de produits financiers.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Augmentation de capital

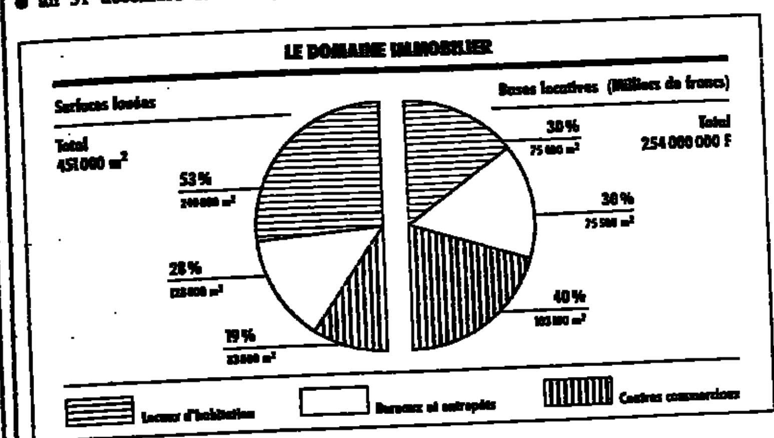
- en numéraire : 369 millions de francs par émission de 820 116 actions de 100 F assorties d'une prime d'émission de 350 F ;
- par voies d'apports : 200 millions de francs par émission de 406 222 actions de 100 F assorties d'une prime d'apport de 390 F.

Accroissement du patrimoine 1985/1986

- Locaux d'habitation, 5 000 m² : + 2,1 %
- Bureaux et entrepôts, 16 000 m² : + 14,3 %
- Centres commerciaux, 21 000 m² : + 33,9 %

Capitalisation boursière

- au 31 décembre 1985 : 2 milliards ;
- au 31 décembre 1986 : 3,800 milliards.



CHIFFRES SIGNIFICATIFS

En millions de francs	1985	1986
Résultat courant	89,6	107,1
Résultat exceptionnel	35	95
Bénéfice net	89,8	156,8
Capitaux propres	880	1 535
TOTAL BILAN	1 100	1 700

DIVIDENDE

L'assemblée générale ordinaire a décidé de mettre en distribution 85 millions de francs (contre 64 millions de francs pour l'exercice précédent) permettant de donner à chaque action un dividende net de 10,50 F, sur un capital augmenté de 22 %, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,25 F. Il sera payable à partir du 1er juillet 1987 aux guichets de la Banque Indosuez et du CIC-PARIS.

Juin 1987



Pour le compte de la
République Française

Offre Publique de Vente en France de 28 533 094 actions

Société Générale — Lazard Frères et Cie

Crédit Lyonnais — Morgan Stanley International
Crédit Commercial de France — Banque Nationale de Paris
Crédit Agricole — Caisse des Dépôts et Consignations

Caisse Centrale des Banques Populaires — Electro-Banque
Banque Paribas — Banque Indosuez
Compagnie Financière Barclays — Banque Fédérative du Crédit Mutuel
Crédit Industriel et Commercial de Paris — Banque Worms
Banque Générale du Phénix — Banque pour l'Industrie Française
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Compagnie Financière — Pallas France
Axa Banque — Crédit Parisien
Eurofin — Société Financière des Mutuelles du Mans
Sofinnom — Société Centrale d'Etude et de Réalisation de Placements - S.C.E.R.P.
Duménil Leblé — Banque Stern
Banque Française du Commerce Extérieur — Banque Demachy
Via Banque — Banque Louis Dreyfus
Athéna Banque — MM. Hottinguer et Cie
Banque Industrielle et Commerciale du Marais — Morgan et Cie
Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres — Robert Lefèvre S.A.

Placement International de 7 131 852 actions

Lazard Frères et Cie — Société Générale

Crédit Lyonnais — Deutsche Bank Capital Markets Limited (République Fédérale d'Allemagne) — Morgan Stanley International (Etats-Unis)
Swiss Bank Corporation International Limited (Suisse) — S.G. Warburg Securities (Royaume-Uni) — Generale Bank

République Fédérale d'Allemagne

Commerzbank — Dresdner Bank
Bayerische Vereinsbank — Westdeutsche Landesbank Girozentrale
Baden-Württembergische Bank — BHF-BANK — Deutsche Girozentrale - Deutsche Kommunalbank -
DG BANK — Merck, Finck & Co. — Westfalenbank

Etats-Unis

Lazard Frères & Co.

Suisse

Credit Suisse First Boston Limited — Union Bank of Switzerland (Securities) Limited
Julius Baer International Limited — Banca del Gottardo — Banca della Svizzera Italiana
Bank J. Vontobel & Co. AG — Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI. — Darier & Cie
Ferrier Lullin & Cie. S.A. — Hentsch et Cie — Handelsbank N.W. (Overseas) Limited
Leu Securities Limited — Lombard Odier International Underwriters S.A. — Pictet International Ltd
Rothschild Bank AG — Sarasin International Securities Limited — Swiss Cantonalbanks
Swiss Volksbank — Unigestion S.A.

Royaume-Uni

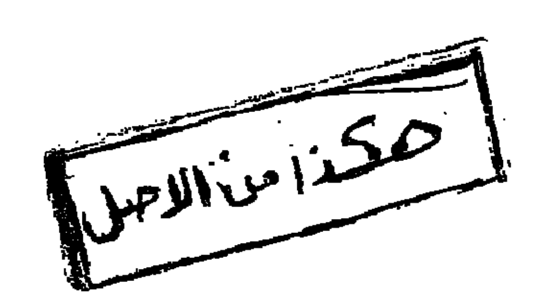
Barclays de Zoete Wedd Limited — Cazenove & Co — Kleinwort Benson Limited

Autres Pays

Algemene Bank Nederland N.V. — Banque Bruxelles Lambert S.A. — Banque Indosuez
Banque Nationale de Paris — Banque Paribas Capital Markets Limited
Crédit Commercial de France — Enskilda Securities — Morgan Grenfell Ltd
Nomura International Limited — Kredietbank International Group — Prudential-Bache Capital Funding
Banca Commerciale Italiana — Banco de Bilbao — Banque Internationale à Luxembourg S.A.
Burns Fry Limited — Credit Agricole — Creditanstalt-Bankverein
Credito Italiano — Daiwa Europe Limited — EBC Amro Bank Limited
The Nikko Securities Co. (Europe) Ltd. — Ord Minnett Limited, Sydney — Rabobank Nederland
Salomon Brothers International Limited — Shearson Lehman Brothers International
Yamaichi International (Europe) Limited

Conseillers de la République : Crédit Lyonnais et Morgan Stanley International : Conseillers de la Compagnie Générale d'Electricité : Société Générale et Lazard Frères et Cie

Ces actions ayant été intégralement souscrites, cet avis n'apparaît qu'à titre d'information.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROCHEFORTAISE S.A.

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 25 juin 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a décidé de distribuer un dividende de 12 F par action assorti d'un avoir fiscal de 6 F.

Le dividende sera mis en paiement le 7 septembre 1987.

L'Assemblée générale extraordinaire, qui a délibéré valablement, le quorum étant atteint, a approuvé l'augmentation de capital, qui est ainsi porté à 12 920 000 F.

Commentant les comptes consolidés, le Président a indiqué que la situation nette au 31 décembre 1986 était de 36 006 819 F contre 30 456 213 F en 1985. Le résultat net est de 8 508 627 F contre 3 917 418 F pour l'exercice précédent. La part du Groupe représente 6 644 200 F contre 3 069 650 F en 1985.

Credito Italiano 1986
Le bénéfice net dépasse 200 milliards de lires

L'Assemblée des Actionnaires du Credito Italiano ayant approuvé le bilan au 31.12.86, clos avec un bénéfice net d'exploitation de 207.8 milliards de lires, a décidé l'affectation de 115 milliards de lires aux réserves patrimoniales (dont 40 milliards à la réserve ordinaire et 75 à la réserve extraordinaire), ainsi que la mise en distribution d'un dividende de lit. 90 par action ordinaire, et de lit. 105 par action d'épargne.
Ce résultat positif a été réalisé après déduction de l'impôt sur les revenus (172.3 milliards), des provisions pour fonds indemnité retraite du personnel (55.8 milliards), des amortissements (48.4 milliards), des provisions avec affectation spécifique et des rectificatifs de l'actif (105.7 milliards), et après avoir absorbé les moins-values d'évaluation (21.2 milliards).

A la fin de l'année les principales données étaient les suivantes:

MOYENS LIQUIDES	14.306 milliards	(+43.9%)
dont titres	8.738 milliards	(+53.5%)
CREANCES	41.892 milliards	(+ 1,-%)
DEPÔTS	54.740 milliards	(+ 9.3%)
FONDS PROPRES	2.457 milliards	(+21,2%)
dont patrimoine	1.978 milliards	(+22,2%)
BENEFICE BRUT D'EXPLOITATION	552 milliards	(+28,7%)

L'Assemblée des Actionnaires a procédé en outre à la nomination du Conseil d'Administration, qui résulte ainsi constitué:
Président: Natale Irti; Vice-Présidents: Leo Solari, Carmelo Petyx;
Administrateurs Delegués: Lucio Rondelli, Pier Carlo Marengo; Administrateurs: Giovanni Agnelli, Renato Cassaro, Pietro Ciucci, Enrico De Mita, Umberto Granati, Tommaso Rubbi, Antonino Terranova, Victor Uckmar.
Commissaires aux Comptes - Président: Giorgio Dellacasa;
Commissaires aux comptes: Giorgio Arena, Aldo De Chiara, Alfredo Parisi, Donato Ventura;
Commissaires aux comptes suppléants: Michele Palasciano, Giacomo Salvemini.

La mise en paiement du dividende interviendra, après détachement du coupon n.3, à partir du 14 mai 1987 auprès de toutes les Succursales du Credito Italiano, de la Banca Commerciale Italiana, du Banco di Roma, de la Banca Nazionale del Lavoro, du Banco di Napoli, du Banco di Sicilia, de l'Istituto Bancario San Paolo di Torino, du Monte dei Paschi di Siena, du Banco di Santo Spirito, du Banco di Sardegna et auprès de la Monte Titoli S.p.A.



Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Diamants : le Botswana devient actionnaire de la De Beers

En vertu d'un accord conclu le 2 juillet, la société sud-africaine De Beers, qui commercialise 80 % de la production mondiale de diamants, a ouvert son capital au Botswana, à hauteur de 2,6 %. Pour la première fois dans l'histoire de la firme créée au siècle dernier par Cecil Rhodes, deux Noirs vont devenir de droit membres de son conseil d'administration. En échange de cette cession de parts, la société diamantaire du Botswana, la Debswana (joint-venture entre le gouvernement de Gaborone et la De Beers) s'est dessaisie de la totalité de son stock de pierres constitué pendant la récession du marché, entre 1982 et 1985.

Nouvelles inquiétudes pour Air Afrique

« Air Afrique pourrait mourir aujourd'hui d'une suspension de paiements », a déclaré M. Auxence Ickonza, PDG de l'entreprise, le 4 juillet, à ses actionnaires réunis à Abidjan. Les dix Etats africains propriétaires (République centrafricaine, Bénin, Burkina-Faso, Tchad, Congo, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) ne lui ont toujours pas versé l'argent qu'ils lui doivent (une partie de la recapitalisation décidée en 1979 pour 160 milliards de francs et des créances estimées déjà à 360 millions il y a un an). Air Afrique a enregistré une perte de 50 millions de francs en 1986 : l'avenir de la compagnie est une nouvelle fois en question.

La Banque de Bavière veut acquérir 5 % du capital de la Lufthansa

La Banque de l'Etat bavarois (Bayerische Landesbank) a confirmé son intention de racheter à l'Etat fédéral 5 % du capital de la compagnie aérienne nationale Lufthansa. Cette transaction, d'un montant estimé à 160 millions de deutschemarks, devrait être entérinée le 8 juillet à l'occasion d'une augmentation de capital de la compagnie (de 300 millions de deutschemarks), à condition que les autorités fédérales donnent leur accord. Cette opération contredit, en effet, la privatisation de la Lufthansa, envisagée par Bonn depuis trois ans mais régulièrement reportée en raison de l'opposition du ministre-président de Bavière, M. Franz Joseph Strauss. Ce rachat donnerait à l'Etat bavarois un poids accru dans la gestion de la compagnie et réduirait la part de l'Etat fédéral de 81 % à 76 %.

Usine belge d'oléagineux à Sète

Le groupe belge Vamo-Mills va construire une usine de trituration d'oléagineux à Sète, dans la zone portuaire. Cette usine (250 millions de francs d'investissements) emploiera soixante personnes et aura une capacité de 450 000 tonnes par an. Elle alimentera en nourriture pour le bétail non seulement la France, mais aussi les pays du bassin méditerranéen. L'investissement recevra des subventions, notamment de la CEE, au titre des programmes intégrés méditerranéens (PIM) et de la région Languedoc-Roussillon.

Le norvégien Statoil se renforce au Danemark

Un an après avoir absorbé le réseau de quatre cents stations-service d'Esso au Danemark, la compagnie norvégienne d'Etat Statoil, nous signale notre correspondante, a acquis, le 1er juillet, la filiale danoise de Calpam International, jusque-là dans des mains néerlandaises, ce qui lui assure désormais le contrôle de 25 % du marché danois de l'essence et du fuel. Calpam, de taille modeste, ne possède aucune station-service. Elle s'occupait jusqu'à présent uniquement de vendre du fuel, mais cette transaction permettra à Statoil de disposer de façon plus rentable de la raffinerie de Kalunborg. La direction de Statoil vient également de proposer à la compagnie danoise d'Etat Dong, qui transporte et distribue des hydrocarbures dans le pays, de lui vendre d'énormes quantités de gaz naturel norvégien à des prix beaucoup plus bas que ceux que lui offre actuellement le consortium Duc. Ce dernier exploite la zone danoise de la mer du Nord et était jusqu'ici le seul fournisseur de gaz du Danemark.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 25 juin
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	418 359
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	122 549
ECU	58 518
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 975
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 454
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	182 080
dont :	
Effets escomptés	69 911
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 083
5) DIVERS	15 329
Total	731 307

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	214 654
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 513
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	61 387
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	106 332
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	52 282
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 881
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	10 384
Total	731 307

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1985

	26 juin	3 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	109,9	114,6
Valeurs industrielles	106,6	110,5
Valeurs étrangères	121,4	122,4
Pétroles-Energie	109,7	107,8
Chimie	103,7	105,7
Métallurgie, mécanique	111,8	114,2
Electricité, électronique	94,8	97,9
Bâtiment et matériaux	112	117,5
Ind. de consommat. non alim.	106,2	110,7
Agro-alimentaire	109	112,4
Distribution	98,8	101,1
Transports, loisirs, services	94,6	98,5
Assurances	90,2	96,2
Crédit banque	98,9	101,8
Sicomi	83,5	83,2
Immobilier et foncier	95,6	98,2
Investissement et portefeuille	95,2	98,3
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,2	98,2
Emprunts d'Etat	98	98,6
Emprunts garantis et assimilés	97,8	98,1
Sociétés	97,9	97,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 382,1	3 502,8
Valeurs étrangères	4 368,1	4 422,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	488	505,4
Valeurs étrangères	583,2	590,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	117,1	117,1
Emprunt d'Etat	114,5	114
Emprunts garantis et assimilés	117,6	117,8
Sociétés	119,1	118,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	401,4	418,3
Produits de base	268,3	274,2
Construction	496	464,2
Biens d'équipement	325,9	332,9
Biens de consom. durables	598,3	611,6
Biens de consom. non durables	509,7	530,4
Biens de consom. alimentaires	461,3	468,2
Services	385,3	387,8
Sociétés financières	325,9	340
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	430,8	435,4
Valeurs industrielles	386,8	390,1
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	354,8	362,3

CHANGES

Dollar : 6,1380 F ↑

Le dollar s'est inscrit en hausse le 6 juillet sur les marchés des changes. Il valait 6,1380 F à Paris, contre 6,1265 F vendredi. A Tokyo, il se raffermissait nettement à 149,30 yens (contre 147,90 yens), suite à l'annonce de la première baisse de l'excédent commercial japonais en mai 1987 par rapport à mai 1986.

FRANCFORT	4 juillet	6 juillet
Dollar (en DM)	1,838	1,841

TOKYO	4 juillet	6 juillet
Dollar (en yens)	147,90	149,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 juillet)	79/16-75/8 %
New-York (4 juillet)	Clos

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	2 juillet	3 juillet
Valeurs françaises	102	104,9
Valeurs étrangères	121,5	122,3
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	407,4	415,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	2 juillet	3 juillet
Industrielles	2 409,76	2 436,70

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	2 juillet	3 juillet
Industrielles	1 794,6	1 818,5
Mines d'or	385,7	378,9
Fonds d'Etat	90,10	90,83

TOKYO

	3 juillet	4 juillet
Nikkei Dow Jones	24 736,69	24 151,52
Indice général	2 074,63	2 028,40

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 3 juillet
Nombre de contrats : 33 827

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	104,20	104,10	104,05	104
Précédent	103,80	103,70	103,70	103,35

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SIEMENS : PRÉVISION D'UNE DÉGRADATION DES RÉSULTATS POUR 1986-1987. — Le géant ouest-allemand de l'électronique et des télécoms Siemens prévoit pour l'exercice 1986-1987, qui s'achèvera le 30 septembre, un bénéfice consolidé en légère diminution par rapport aux 1,474 milliard de deutschemarks réalisés en 1985-1986. Le chiffre d'affaires devrait, pour sa part, augmenter d'environ 10 % en 1986-1987, pour atteindre entre 51 et 52 milliards de deutschemarks.

LA COB DEMANDE AUX ENTREPRISES D'INFORMER PLUS RAPIDEMENT LEURS ACTIONNAIRES. — A l'occasion d'un forum organisé par la Compagnie des commissaires aux comptes, le président de la COB, M. Yves Le Port, a regretté que peu de sociétés publient leurs comptes dans les quatre mois suivant la clôture de leur exercice. En 1986, trente-trois sociétés inscrites à la cote officielle et six cotées au second marché ont respecté cette obligation.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 JUILLET

Cours relevés à 17 h 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1906	4,5 % 1973	1860	1845	1840	− 1 08
4270	C.N.E. 3%	4252	4250	4250	− 0 05
1272	B.N.P. T.P.	1265	1250	1252	− 1 02
1114	C.C.F. T.P.	1120	1135	1143	+ 2 05
1257	Créd. Lyon. T.P.	1259	1259	1259	....
....	Electricité T.P.	2879	2890	2892	+ 0 45
1966	Renault T.P.	1903	1945	1960	+ 3
2260	Rhone-Poul. T.P.	2239	2290	2290	+ 2 28
1355	St-Gobain T.P.	1320	1360	1360	+ 3 03
1360	Thomson T.P.	1340	1370	1370	+ 2 24
455	Accor	470	485	490	+ 4 26
520	Agence Havas	519	528	528	+ 1 73
480	Ag. Havas C.I.	489	502	502	+ 2 66
680	Air Liquide	690	705	704	+ 2 03
2450	Alcatel	2430	2505	2545	+ 4 73
2020	Als. Superm.	2010	2045	2045	+ 1 74
445	A.L.S.P.I.	470	480	475	+ 1 06
410	Alsthom ★	380	385	380	....
2410	Arjom. Prioux	2440	2590	2580	+ 5 74
635	Ausedat-Rey	547	566	564	+ 3 11
1180	Aux. Entrepr. ★	1285	1290	1275	− 0 77
1190	Avions Dassault	1175	1210	1185 c	+ 2 49
645	BAFIP	670	660	668	− 0 30
390	Bail-Equipem. ★	390	390	390	....
940	Bail Investiss.	909	910	900	− 0 99
536	B.N.P. C.I.	552	562	563	+ 1 99
700	Cie Bancaire	694	698	683	− 1 59
610	Bazar H.-V.	483	477 50	490 c	+ 2 08
520	Béghin-Say ★	535	536	545	+ 1 86
816	Berger (Mé)	928	928	929	+ 0 11
725	Bic ★	740	740	748	+ 1 08
1350	B.I.S.	1365	1412	1411	+ 3 36
2660	Bongrain S.A.	2800	2850	2850	+ 1 79
1040	Bouygues	1160	1205	1205	+ 3 88
94	B.P. France	98	98	98	....
4890	B.S.N.	4860	4870	4869	+ 0 19
....	Cap Gemini Sog.	2435	2480	2496	+ 2 51
1280	Carnaud	1392	1410	1398	+ 0 43
3100	Carrefour ★	3201	3240	3390	+ 5 90
1940	Casino	196	191	201 50	+ 2 80
1500	Casino A.D.P.	144 90	145	145	+ 0 06
1200	C.C.M.C.	1230	1230	1230	....
850	Cetelem	940	946	965	+ 2 65
860	Cerus	848	847	849	+ 0 12
1890	C.F.A.O.	1961	1965	1974	+ 0 66
1420	C.G.I.P.	1394	1433	1433	+ 2 80
1290	Chargeurs S.A.	1398	1439	1435	+ 2 65
80	Chiers-Châtil.	79	83 60	83 50	+ 5 70
1040	Ciments franç. ★	1053	1068	1075	+ 2 08
575	Club Méditer.	585	608	607	+ 3 76
172	Codetel ★	170	171	174 90	+ 2 88
365	Cofimeg	355	351	365	+ 2 81
1980	Coles	2209	2263	2250	+ 1 86
235	Compt. Entrepr.	235 50	243	246	+ 4 46
676	Compt. Mod.	665	700	705	+ 7 63
1180	Créd. Foncier	1170	1180	1190	+ 1 71
595	Crédit F. Imm.	554	583	575	+ 3 79
139	C.C.F.	143 40	148	148	+ 3 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
775	Créd. Lyon. (CI)	775	786	794	+ 2 45
1140	Crédit Nat. ★	1135	1160	1181	+ 4 05
310	Crouzet ★	278 70	280	282 50 c	+ 2 07
2670	Damart S.A.	2615	2700	2700	+ 3 25
380	Darty ★	435	438	448	+ 2 98
350	Darty (DP)	358	365	370	+ 3 93
2180	De Dietrich	2147	2258	2255	+ 5 03
385	Dév. R.N.C. (Li)	369	370	370	+ 0 27
560	D.M.C.	559	560	588	+ 5 18
....	Drouot Assur.	478	495	495	+ 3 56
2390	Docks France ★	2469	2450	2480	+ 0 44
2180	Dumez ★	2170	2230	2225	+ 2 53
1160	Eaux (Gén.)	1300	1320	1348	+ 3 69
2460	Ecco ★	1235	1251	1280	+ 3 64
320	Electric. (Cie G.)	319	324 90	325 50	+ 2 04
1070	Electro-Finan.	1130	1150	1145	+ 1 33
370	Elf-Aquitaine	366 50	368 50	372 50	+ 1 64
340	— (certific.)	324	331 50	331 50	+ 2 31
2850	Epeda-B-Faure	3154	3189	3190	+ 1 14
3540	Essilor	3580	3630	3630	+ 1 40
2840	Essilor Int. (DP)	2620	2649	2649	+ 1 11
455	Esso S.A.F. ★	458	469	460	+ 0 43
2400	Eurafrance	2240	2200	2220	− 0 89
1460	Eurocom ★	1462	1468	1489	+ 1 84
3500	Euromarché	3625	3651	3651	+ 0 72
670	Europe n° 1 ★	677	690	700	+ 3 39
1180	Exor	1210	1250	1260	+ 4 13
1510	Facom	739	731	770	+ 4 19
905	Fichet-bauche	915	915	915	....
210	Financ.	210 50	208 50	208	− 1 18
185	Fives-Lille	185 50	192	194	+ 4 58
1170	Fromageries Bel	1236	1280	1280	+ 3 56
1290	Gal. Lafayette	1285	1285	1289	+ 0 31
390	Gascogne	396	413 90	413 90	+ 4 52
2290	Gaz et Eaux	2100	2080	2080	− 0 95
580	Géophysique ★	629	635	638	+ 1 43
2440	Gerland	2340	2430	2430	+ 3 85
545	GTM-Entrepose	615	805	644	+ 4 71
680	Guyenne-Gas. ★	692	730	720	+ 4 04
2840	Hachette ★	2776	2789	2865	+ 3 20
760	Hénin (La)	748	761	758	+ 1 34
1300	Hutchinson	1320	1325	1325	+ 0 38
117	Imétal	136 10	140 20	141 50	+ 3 97
430	Imm. Plaine-M.	405	422	422	+ 4 20
4840	Inst. Mérieux	4890	4780	4820	− 1 23
540	Interbail	533	560	560	+ 5 07
1310	Intertechnique	1428	1410	1410	− 1 26
2700	J. Lefebvre	969	979	971	+ 0 20
1730	Lab. Bellon	1529	1525	1530	+ 0 07
1510	Lafarge-Coppée	1578	1590	1622	+ 2 79
1640	Labon ★	1650	1633	1645	− 0 30
5370	Legrand	5450	5450	5450	....
6000	Legrand (DP)	5060	5040	4990	− 1 38
680	Leroy-Somm. ★	715	735	770	+ 7 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2050	2038	2038	− 0 59
820	Locabail Immob.	822	805	810	− 1 46
600	Locafrance ★	610	610	608	− 0 32
855	Locindus	879	860	860	− 2 16
1040	L. Vuitton S.A ★	1120	1122	1140	+ 1 78
560	Luchaire	586	585	589	+ 4 05
1420	Lyonn. Eaux ★	1450	1470	1493	+ 2 96
83	Mais. Phénix	81	79	80	− 1 23
760	Majorette (Ly)	765	759	758	− 0 78
470	Mar. Wendel ★	469	470 10	480	+ 2 34
2050	Martell	1978	1780	1730	− 12 64
2250	Matra	2370	2400	2400	+ 1 27
2150	Merlin-Gerin ★	2210	2219	2265	+ 2 48
3130	Michelin	3220	3295	3290	+ 2 17
1310	Midi (Cie)	1338	1347	1389	+ 3 97
370	Midland Bk SA ★	344	347	346	+ 0 58
940	Min. Salaig. (Ma)	975	975	975	....
43	M.M. Penarroya	44 50	44 80	45 80	+ 2 92
2520	Moët-Hennessy	2700	2760	2750	+ 1 85
78	Moulinex	78 20	78 90	76 20	....
975	Navig. Mixtes	1003	1050	1050	+ 4 68
180	Nord-Est	169 80	175	178	+ 3 55
455	Nordon (Ny)	430	420	420	− 2 33
585	Nouvelles Gal.	612	635	633	+ 3 43
1170	Occident. (Gén.)	1189	1220	1220	+ 2 61
1590	Omn.F.Paris	1660	1680	1660	....
225	Olida-Caby	214	217	218 50	+ 1 17
460	Opfi-Paribas	454	455	464 50	+ 2 31
4080	Oréal (L')	3587	3650	3792	+ 5 71
460	Paribas	468	470	483 50	+ 3 31
610	Paris-Réesc. ★	669	678	709	+ 5 97
1530	Pechelbronn ★	1439	1460	1490	+ 3 54
1400	Penhoet	1348	1372	1372	+ 1 78
975	Pernod-Ricard	1002	1029	1030	+ 2 79
1610	Peugeot S.A.	1535	1545	1590	+ 3 58
16	Poclain	15 15	15	14 95	− 1 32
2250	Poliet	2380	2370	2390	+ 0 42
735	P.M. Labinal	756	765	769	+ 1 72
3410	Presses Cité	3380	3580	3520	+ 4 14
1290	Prétabail Sic.	1200	1210	1200	....
805	Primagaz	851	850	850	− 0 12
700	Printemps ★	669	670	700	+ 4 63
1870	Promodès	1970	1990	2000	+ 1 52
230	Prouvost S.A ★	262	264	268	+ 2 29
1400	Radiotechn.	1450	1470	1470	+ 1 52
109	Raff. Dist. Total	98 50	95 15	96 50	− 2 03
2940	Redoute (La) ★	2989	2989	3075	+ 2 87
445	Robur financière	473	485	500	+ 5 71
1470	Roussel-Uclaf	1470	1470	1470	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5750	5800	5800	+ 0 87
225	Sade	241	240 50	240 50	− 0 21
3480	Sagem	3810	3835	3835 c	+ 1 67
425	Saint-Gobain	441	452	452	+ 2 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1275	1265	1260	− 1 18
1900	Salomon	1930	1930	1930	....
1700	Salvepar	1720	1750	1750	+ 1 74
720	Sanofi	760	775	770	+ 1 32
800	S.A.T.	824	830	830	+ 0 73
1230	Saupiquet (Na)	1360	1385	1385	+ 1 84
420	Schneider ★	480	480	491	+ 2 29
125	S.C.O.A.	122 50	124 10	124 10	+ 1 31
695	S.C.R.E.G.	712	746	746	+ 4 78
815	Seb ★	885	885	884	− 0 11
490	Sefimeg	499 50	500	500	+ 0 10
1450	S.F.I.M.	1370	1385	1390	+ 1 46
63	S.G.E.	56 10	57 50	60 60	+ 8 02
620	Sign. Ent. El. ★	600	618	623	+ 3 83
1050	Silic	990	1006	1007	+ 1 72
615	Simco-U.P.H. ★	589	588	600	+ 1 86
440	Simnor (Li)	460	450	450	− 2 17
1200	Skis Rossignol	1179	1200	1197	+ 1 52
740	Siminco	705	710	710	+ 0 71
265	Sodecco	249	248	248	− 0 40
250	Sodero (Na)	250	256	256	+ 2 40
2620	Sodexho	2860	2870	2878	+ 0 63
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	446	447	446	....
2110	Somm-Allib. ★	2430	2450	2449	+ 0 78
750	Source Perrier	798	804	803	+ 0 63
880	Sovac ★	994	896	1000	+ 0 60
605	Spie-Batignol.	606	620	620	+ 2 31
830	Strafor	645	635	636	− 1 40
305	Synthelabo ★	288 80	295	306	+ 5 91
635	Talcs Luzenac	638	630	636	− 0 31
2920	Tél. Elect.	2980	3030	3030	+ 1 68
1330	Thomson-C.S.F.	1342	1355	1375	+ 2 46
475	Total (CFP) ★	460	450 10	465 50	+ 3 44
105	— (certific.)	105 90	105	105 90	....
2220	T.R.T.	2080	2120	2120	+ 1 92
680	U.F.B.	680	690	693	+ 1 91
1220	U.I.C.	1212	1231	1232	+ 1 65
670	U.I.F.	645	650	650	+ 0 78
900	U.I.S.	912	914	920	+ 0 88
300	U.C.B. ★	306 50	310	313	+ 2 12
750	Unibail	747	740	744	− 0 40
570	Valéo	591	602	605	+ 2 37
53	Vallourec	56	54 50	53 60	− 4 29
486	Via Banque	515	520	527	+ 2 33
840	Elf-Gabon	880	880	885	+ 2 91
126	Amax Inc.	127	129 50	129 30	+ 1 81
440	Amer. Express	213 50	219 50	219	+ 2 58
177	Amer. Teleph.	172 50	179	178	+ 3 19
145	Anglo Amer. C.	147	147	147 50	+ 0 34
620	Amgold	646	654	654	+ 1 24
1030	BASF (Akt)	995	1006	1004	+ 0 90
1160	Bayer	1101	1120	1121	+ 1 82
125	Buffelsfont.	134 50	131 20	131 20	− 2 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
275	Chase Manh.	243 20	247 50	246	+ 1 15
69	De Beers	71 40	73 50	74	+ 3 64
2140	Deutsche Bank	2125	2158	2155	+ 1 41
76	Dome Mines	79 80	79 10	78 80	− 1 25
1100	Dresdner Bank	1092	1106	1110	+ 1 65
140	Driefontein Ctd	148 50	145 30	145 30	− 2 15
735	Du Pont-Nem.	738	757	757	+ 2 57
545	Eastman Kodak	529	536	536	+ 1 32
68	East Rand	70 05	68 90	68 90	− 1 64
285	Electrolux	277 50	274	274	− 1 26
250	Ericsson	225 20	238 30	238 30	+ 5 82
560	Exxon Corp.	568	565	563	− 0 88
585	Ford Motors	598	601	603	+ 0 84
89	Freegold	98	95	98	....
91	Gencor	96 90	96 10	97	+ 0 10
668	Gén. Electr.	398	344 50	345 20	− 13 27
580	Gén. Belgique	645	650	649	+ 0 62
505	Gen. Motors	502	505	505	+ 0 60
94	Goldfields	101 50	99 50	100	− 1 48
54	Gd Metropolitain	54	54 90	54 90	+ 1 67
84	Harmony	84 90	84	84 80	− 0 12
47	Hitachi	49 95	48 60	49	− 1 90
1010	Hoechst Akt.	985	1009	1009	+ 2 44
147	Imp. Chemical	148 50	149 40	149 30	+ 0 54
890	IBM	999	1000	997	− 0 20
365	ITT	360	364	364	+ 1 11
169	Ito-Yokado	164 20	164 60	164 60	+ 0 24
87	Matsushita	94 80	94 70	94 70	− 0 11
1010	Merck	1060	1084	1084	+ 2 26
840	Minnesota M.	866	870	870	+ 0 46
310	Mobil Corp.	308 50	310	311	+ 0 81
305	Morgan J.P.	297 50	298 50	298	+ 0 17
39050	Nestlé	38890	38980	38980	+ 0 23
182	Norsk Hydro	195	192	238	+ 22 05
225	Ofsil	242	238	238	− 1 65
1790	Petrofina	1875	1975	1980	+ 5 60
545	Philip Morris	553	560	563	+ 1 81
152	Philips	150 50	154	154	+ 2 33
545	Quilmès	574	567	555	− 3 31
770	Randfontein	745	739	739	− 0 81
780	Royal Dutch	823	838	838	+ 1 82
100	Rio Tinto Zinc	106	108	108 c	+ 1 89
94	St Helena Co	94 10	91	91	− 3 29
280	Schlumberger	287 90	289 90	289	+ 0 38
134	Shell transp.	140 50	141 80	142	+ 1 07
2480	Siemens A.G.	2305	2343	2343	+ 1 65
168	Sony	173 30	172 40	172 40	− 0 52
163	T.D.K.	166	174 10	174 20	+ 4 94
29	Toshiba Corp.	27 50	27 40	27 40	− 0 36
2030	Unilever	397	409 50	406	+ 2 27
310	Unit. Techn.	321	325	325 50	+ 1 40
700	Vaal Reefs	746	750	750	+ 0 54
300	Volvo	283	295 20	295	+ 0 68
340	West Deep	348	341 50	340	− 2 30
490	Xerox Corp.	465	476	476	+ 2 37
1 13	Zambia Corp.	1 23	1 25	1 25	+ 1 63

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8850	..
Emp. 8,80 % 77	126 80	1 010
8,80 % 78/93	101 10	8 585
10,80 % 79/94	103 70	8 965
13,25 % 80/90	108 70	1 122
13,80 % 80/87	101 49	9 866
13,80 % 81/89	107 20	6 427
16,75 % 81/87	101 45	13 629
16,20 % 82/90	118 25	7 634
16 % juin 82	118 29	1 083
14,60 % fév. 83	116 50	6 820
13,40 % déc. 83	119 20	7 158
12,20 % oct. 84	111 65	8 981
11 % fév. 85	110 55	4 008
10,25 % mars 86	105 95	3 196
ORT 12,75 % 83	1760	..
OAT 10 % 2000	104 50	1 038
OAT 9,80 % 1997	105 10	5 506
OAT 9,80 % 1996	103,50	4 162
Ch. France 3 %	182 80	..
CNB Bques janv. 82	101 40	0 072
CNB Paribas	101 95	0 072
CNB Suez	102	0 072
CNI janv. 82	101 35	0 072
PTT 11,20% 85	104 30	6 103
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 40	0 877
CNT 9% 86	94 70	1 948
CRH 10,90% déc. 85	103 85	4 989

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1231	1280
Agache (Sté Fin.)	2050	2100
A.G.F. (St Cent.)	801	806
Applic. Hydraul.	751	762
Arbel	234	238
Astorg	390	395
Avenir Publicité	2700	2695
Bain C. Monaco	331	335
Banque Hypoth. Eur.	445	453
Béghin-Say (C.I.)	359	360
B.G.L.	618	621
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	590	600
B.N.P. Intercontin.	368	368 50
Bénédictine	8000	....
Bon-Marché	824	852
B.T.P.	141	143
Cafi	850	840
Cambodge	760	820
C.A.M.E.	449	447
Campenon Bern.	500	466 o
Carbone-Lorraine	750	760
C.E.G.Frig.	745	789
Centen. Blanzy	2780	2750
Centrest (Ny)	265	268
Cerabati	90	....
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	160 80	....
C.I.C. (Financ. de)	335	338
C.I. Maritime	681	641

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chaîn-Siam	760	678 o
Citram (B)	695	645 o
Clause	591	605
Cofradel (Ly)	2020	....
Cogif	440	420
Comiphos	670	684
Cie Industrielle	3990	4065
Comp. Lyon-Alem.	720	715
Concorde (La)	800	936 d
C.M.P.	45	45 90
Créd. Gén. Ind.	895	865
Cr. Universel (Cie)	715	687
Crédital	145 10	....
Dablay S.A.	650	650
Delalande S.A.	1345	1280
Delmas-Vieil. (Fin.)	1315	1310
Didot-Bottin	860	865
Eaux Bass. Vichy	1400	1353
Eaux Vittel	2730	2790
Economats Centre	614	620
Electro-Banque	415	415
Elf-Antargaz	582	....
E.L.M. Leblanc	990	990
[illegible]-Bretagne	295	307 d
Entrepôts Paris	802	595
Epargne (B)	3290	....
Europ. Accumul.	81 90	81 65
Eternit	2400	2410
Finalens	261	257
FIPP	438	451
Fonc.	1160	1140
Foncière (Cie)	620	595 o
Fonc. Lyonnaise	5700	6040
Foncina	590	585
Forinter	1145	1140
Fougerolle	383	389
France I.A.R.D.	370	360
France (La)	6400	6650
From. Paul Renard	600	576
GAN	1220	1225
Gaumont	492	490
Gévelot	879	899
Gr. Fin. Constr.	491	500
Gds Moul. Paris	375	375
Groupe Victoire	3392	3580
G. Transp. Ind.	570	575
H.E.F.	146 50	148
Immindo S.A.	515	540
Immiwest	315	306
Immobail	430	410
Immobanque	739	739
Immob. Marseille	9700	10000
Immofice	551	551
Invest. (Sté Cent.)	3100	3100
Jaeger	196	193 50 d
Laffitte-Bail	550	554
Lambert Frères	267	271
Lille-Bonnières	1440	1440
Loca-Expansion	296	304
Locafinancière	400	424
Locatel	735	760
Louvre (Sté)	1849	1721 o
Machines Bull	48 50	46 50
Magasins Uniprix	236	235
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	430	430.
Métal Déployé	445	445
Mors	179	179
Navel Worms	85 30	88
Navig. (Nat. de)	196	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	340	340
Optorg	281	285
Oréal (L') C.I.	2680	2589
Origny-Desvroise	1135	1170
Palais Nouveauté	950	970
Paribas-CIP	408	....
Paris France	320	310 20
Paris-Orléans	340	341
[illegible]	790	790
Patern. Riq. Div.	1505	1500
Pathé-Cinéma	715	740
Pechiney (cert. inv.)	283	283
Piles Wonder	950	....
Piper-Heidsieck	875	910 d
P.L.M.	178	178 50
Porcher	700	680
Promodis	1505	1500
Providence S.A.	1570	1570
Publicis	2610	2700
Raff. Souf. R.	142	132 20
Rhône-Poul. (c. inv.)	408	412
Ricqlès-Zan	278	....
Rochefortaise S.A.	425	435
Rochette-Cenpa	88 50	93 80
Rosario (Fin.)	960	960
Rondière	315	302 o
Rougier et Fils	93 90	....
Sacer	420 10	420 10
SAFAA	1470	1528
Safic-Alcan	954	....
SAFT	2141	2121
Saga	330	330
St-Gobain C.I.	410	440
Salins du Midi	570	570
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Satam	185	185
[illegible]	68 80	68 80
Savoisienne (M)	268	250
SCAC	774	795
Senelle-Maubeuge	625	621
S.E.P. (M)	215	....
Serv. Equip. Véh.	95	93 30
Sfil	305	300
Sicotel	395	401
Siméon	275	276
Siph (Plant. Hévéas)	370	370
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1890	1786
Soffo	450	452
Soficomi	790	788
S.O.F.I.P. (M)	145 40	....
Sofragi	1281	1300
Soudure Autog.	530	530
Sovabail	680	680
Speichim	37	28 85 o
S.P.I.	664	690
Suez (Fin. de)-CIP	1550	1600
Sumi	1050	945 c
Taittinger	1890	1990
Testut-Aequitas	550	567
Tour Eiffel	584	540
Ufiner S.M.D.	770	778
U.A.P.	2360	2400
U.T.A.	1725	1784 d
Veuve Clicquot	3500	3500
Vicat	1580	....
Viniprix	1750	1770
Virax	182	188 60 d
Waterman S.A.	645	640
Brass. du Maroc	133	125

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1040	1040
Akzo	406	....
Alcan Alum.	277	290
Algemeine Bank	1361	....
American Brands	285 10	286
Am. Petrofina	330	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	196 50	179 o
Bco Pop Espanol	410	414 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	1510
B. Régl. Internat.	60500	60000
Br. Lambert	570	589
Canadian-Pacific	112	117 10
CIR	31 80	....
Commerzbank	900	885
Dart. and Kraft	377	378
De Beers (port.)	85 60	....
Dow Chemical	533	531
Gén. Belgique	645	649
Gevaert	1080	....
Glaxo	163	153 10
Goodyear	415	410
Grace and Co	372	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	479	464
I. C. Industries	210 60	213 50
Johannesburg	1030	....
Kubota	22 80	23
Latonia	277	278
Midland Bank Plc	60	60
Mineral-Ressourc.	72	66 20
Nixdorf	2765	2770
Noranda	126 80	127
Olivetti	34 80	36
Pakhoed Holding	223	217
Pfizer Inc.	446	467
Procter Gamble	580	590
Ricoh Cy Ltd	40 50	37 50
Rolinco	295 80	297 50
Robeco	318	321
Rodamco	422	423 20
Saipem	20 50	20
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	318	....
Steel Cy of Can.	105	104
Tenneco	290	290
Thorn EMI	73	74
Toray indust. inc	28 60	29 35
Vieille Montagne	940	900
Wagons-Lits	840	844
West Rand	25 55	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asmap	6 40	....
Calciphos	450	460
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	390	402
Dubois Inv. (Casto.)	1100	1100
Gechor	200	200
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metro Hori. (Action)	....	....
Nicolas	950	1015
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	399	....
Rorento N.V.	154 50	153 20
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	458	461
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1100	1100
Alain Manoukian	830	760
Asystel	695	710
B.I.C.M.	975	980
B.I.P.	738	753
Bolloré Technologies	1215	1228
Buitoni	730	750
Cables de Lyon	1210	1280
Calberson	960	975 c
Cardif	2500	2500
C.D.M.E.	1001	1041 d
C. Equip. Elect.	308	....
C.E.G.I.D.	2304	2396
C.E.G.E.P.	223	223
C.E.P.-Communication	1580	1575
C.G.I. Informatique	900	940
C.N.I.M.	420	415
Dafsa	299	290
Dauphin O.T.A.	3345	3290
Devanlay	2675	2680
Deville	930	874

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	286	292
Elect. S. Dassault	750	750
Elysées Investiss.	43 20	44 70
Expand	859	859
Filipacchi	760	739
Gantoil	1185	1199
Guy Degrenne	1010	1060
I.C.C.	285	283
IDIA	236	239
I.G.F.	230	234
IN Informatique	320	320
Int. Métal Serv. (IMS)	234 50	234 50
La Commande Electro.	770	772
Le gd livre du mois	420	424
Loca-Investissement	309 50	310
Locamic	400	410
Manutan	468	484
Merlin Immobilier	405	397
Métallurg. Minière	177	174
Métrologie Internat.	638	630

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	278	275
M.M.B.	671	670
Molex	255	245 10
Navale-Delmas	782	784
Olivetti-Logabax	470	470
Om. Gest. Fin.	498	475
Petit Bateau	241 20	231 60
Petrofigaz	565	590
Pier Import	370	386
Razel	1549	1516
St-Gobain Emballage	1407	1450
St-Honoré Matignon	215	217
S.C.G.P.M.	280	....
Segin-Mieru	1500	1580
S.E.P.	1365	1380
S.E.P.R.	1700	1700
S.M.T. Goupil	356	360
Sodinforg	1400	1400
Sofibus	440	445
Supra	1090	1090
Valeurs de France	361	361 10

SICAV (sélection) — 3/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	829 77	809 53
Actions France	482 66	465 21
Action Invest.	378 34	361 18
Actions sélectives	613 38	591 21
Audificandi	641 63	618 44
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1255 39	1224 77
A.G.F. 5000	615 86	600 84
A.G.F. ECU	1093 44	1082 61
A.G.F. Interfonds	448 04	437 11
A.G.F. Invest	102 68	100 18
A.G.F. OBLIG.	1091 30	1085 87
A.G.F. Sécurité	10112 42	10112 42
Agfimo	685 86	669 13
Altefi	214 65	206 89
A.L.T.O.	185 76	179 05
Amesi-Gen	5684 65	5436 87
America-Valor	757 81	723 45 ◆
Amérique Gestion	367 49	350 83
Amplitude	575 83	559 06
Arbitrages court terme	5401 54	5390 75
Argonautes	435 17	415 44 ◆
Associc	1147 73	1147 73 ◆
Aurecic	1352 97	1313 56 ◆
Axa Europe	113 78	108 62
Axa Investissements	122 37	116 82
Bourse-Investiss.	478 19	456 51 ◆
Bred Associations	2631 28	2623 41
Bred International	97 55	95 64
Capital Plus	1630 82	1630 82
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	410 88	395 08 c
Cortal court terme	1246 08	1246 08
Cortexar	950 69	907 77
Credinter	502 44	487 81 ◆
Crois. Finance	281 24	269 13
Crois. Mercure	2690 73	2615 27
Crois. Immobil.	670 65	640 43
Crois. Prestige	379 58	382 37
Drouot-France	704 28	672 34
Drouot-Investiss.	1144 25	1092 36
Drouot-Sécurité	254 54	243
Drouot-Sélection	146 31	139 68
Ecucic	1174 70	1157 34 ◆
Elicoop Sicav	11543 25	11543 25
Elf-Valeurs	9495 20	9263 61
Energie	288 89	273 69
Eparcic	2771 17	2765 63 ◆
Eparcourt Sicav	4042 68	4032 58 ◆
Epargne Associations	24028 04	23992 05
Epargne-Capital	7830 71	7763 18
Epargne-Croiss.	1585 65	1543 21
Epargne-Industr.	797 66	761 49
Epargne-Inter	694 56	666 24
Epargne J	52360 25	52360 25
Epargne-Long-Terme	1782 10	1714 94
Epargne-Oblig.	188 92	183 86
Epargne-Unie	1305 88	1246 68
Epargne-Valeur	438 07	426 35
Eparoblig	1258 13	1255 62
Epsilon	1017 47	1007 40
Eurocic	9678 88	9535 65 ◆
Euro-Croissance	560 52	544 19 ◆
Eurodyn	1105 42	1069 07
Euro-Gan	5081 35	4850 93
Extrême Orient Sicav	577 06	560 24
Fixord Placement	59629 70	59451 35
Fixord Trimestriel	1113 29	1096 84
Fixord Valorisation	13142 56	12884 86
Fonsicav (div. par 10)	10644 10	10638 78 ◆
Foncier Investiss.	1128 22	1100 70
Foncival	276 51	263 97
France-Gan	6323 25	6036 52
France-Garantie	287 36	286 79
France-Investiss.	509 41	486 31
France-Net	119 99	119 60
France-Obligations	449 48	445 03 ◆
Francic	418 17	405 99 ◆
Francic Pierre	101 66	98 70 ◆
Francic Régions	1146 40	1112 04 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1348 74	1348 74
Fructicapi	299 73	295 30
Fructidor	250 90	247 19
Fructifrance	828 69	808 48
Fructivar	80922 74	80720 94
Fructi ECU	571 02	562 58
Fructi-Première	12077 73	11899 24
Futuroblig	1109 82	1107 71
Gestilion	58736 66	58595 17
Gestion Associations	155 21	151 79
Gestion Mobilière	739 91	706 36
Gest. Rendement	472 77	451 33
Gest. Sél. France	754 47	720 26
Haussmann Associat.	1203 15	1203 15
Haussmann court terme	1182 27	1182 27
Haussmann Epargne	1355 45	1355 45
Haussmann Europe	2155 46	2077 55
Haussmann France	1057 49	1019 27
Haussmann Oblicroiss.	1281 71	1281 71
Haussmann Obligations	1488 21	1434 42
Horizon	1205 45	1170 34 ◆
I.M.S.I.	617 28	589 29
Indo-Suez Valeurs	774 81	739 68
Ind. française	13378 79	13116 46
Interoblig.	12221 81	11751 74
Intersélect France	474 62	453 10
Intervaleurs Indust.	667 73	637 45
Invest. net	14179 19	14150 89
Invest. Obligataire	17702 61	17667 28
Japacic	185 47	180 07 ◆
Jeune épargne	244 12	240 51
Laffitte-Amérique	271 13	258 84
Laffitte-crt-terme	58205 95	58205 95
Laffitte-Expansion	859 74	820 75
Laffitte-France	340 95	325 49
Laffitte-Immobilière	262 95	251 03
Laffitte-Japon	350 11	334 23
Laffitte-Oblig.	146 48	139 84
Laffitte-Placements	65416 48	65416 48
Laffitte—Rend.	216 37	208 56
Laffitte-Tokyo	1336 27	1275 68
Lion-Associations	11289 22	11289 22
Lion-Institutionnels	23018 50	22981 10
Lionplus	71112 37	70408 29
Livret portefeuille	862 49	843 19 ◆
Méditerranée	180 78	172 58
Minimax	25270 83	25270 83
Mondiale Investissem.	453 99	433 40
Monecic	5919 37	5919 37 ◆
Moné J.	54057 80	54057 80
Monétaffine	263498	263498
Multi-Obligations	429 65	410 17
Mutuelle Unie Sél.	159 44	152 21
Natio.-Assoc.	8564 37	8541 29
Natio.-Epargne	13390 10	13257 52
Natio.-Immobilier	1039 81	1011 98
Natio.-Inter.	1142 59	1112 01
Natio.-Obligations	542 35	527 83
Natio.-Patrimoine	1458 03	1419 01
Natio.-Placements	83250 76	83250 76
Natio.-Revenu	1048 57	1038 19
Natio.-Sécurité	55568 79	55568 79
Natio.-Valeurs	746 97	728 98
Nippon-Gan	5566 77	5314 34
Nord-Sud Développ.	1171 56	1188 22 ◆
Oblicic Régions	1005 97	991 10 ◆
Oblicoop Sicav	1386	1368 63
Obligations Convert.	452 57	432 05
Oblifion	1087 14	1076 38
Optimavalor	650 04	620 66
Options et Rendement	53409 62	52620 32 ◆
Orient-Gestion	188 60	180 05
Paramérique	546 73	521 94
Pareurope	869 25	829 88
Paribas Epargne	15287 44	15256 93
Paribas France	107 06	103 64
Paribas Gestion	628 37	602 76
Paribas Opportunités	102 40	98 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	550 93	528 47
Parnasse-Valor	1070 37	1069 30
Patrimoine-Retraite	1616 75	1585 05
Phénix Placements	251 35	250 10
Pierre Investiss.	754 28	720 08
Placement A	1087 29	1087 29
Placement crt-terme	69396 99	69396 99
Placement J	54470 58	54470 58
Placement Premier	51230 38	51230 38
Placements Rendement	11509 52	11509 52
Placements Sécurité	103671 15	103671 15
Premières Obligations	10341 50	10320 86 ◆
Pro/Association	21337 06	21337 06
Province Investiss.	591 95	565 11
Quartz	118 03	113 17
Rentacic	165 77	163 32 ◆
Revenus Trimestriels	5749 54	5692 61 ◆
Revenu Vert	1166 54	1164 37
Rivoli Plus	1058 13	1010 15
St-Honoré Assoc.	14014 16	13944 44
St-Honoré Bio-alimen.	891 68	851 25
St-Honoré Pacifique	577 02	550 85
St-Honoré P.M.E.	492 22	469 90
St-Honoré Réel	11693 80	11647 21
St-Honoré Rendement	11378 79	11322 18
St-Honoré Services	524 15	503 99
St-Honoré Technol.	794 24	758 22
St-Honoré Valor	12148 93	12050 53
Sécuricic	11411 85	11400 45 ◆
Sécur. Mobilière	405 20	386 83
Sécur. Taux	10362 88	10362 88
Sél.court terme	11705 33	11618 19
Sélection Croissance	542 98	527 07
Sicaden (Casden BP)	743 12	732 14
Sicav-Associations	1386 61	1383 53
S.F.I. fr. et étr.	642 71	623 99 ◆
Sicavimmo	772 58	737 55
Sicav 5000	359 81	350 28
Silvafrance	580 98	565 41
Silvam	438 49	424 81
Silvarente	207 37	206 32
Silvinter	438 06	428 34
S.I.—Est	1306 86	1247 58
S.I.G.	911 02	869 31
S.N.I.	1304 03	1266 05 ◆
Sogepargne	385 39	371 46
Sogerse	51544 74	50043 44
Sogevar	1115 39	1064 81
Soginter	1342 35	1281 48
Soleil Investiss.	484 87	462 88
Technocic	1204 73	1169 64 ◆
Techno-Gan	6158 63	5879 36
Télica	5101 12	5050 61
U.A.P. Investiss.	434 44	418 74
Uni-Associations	110 02	110 02
Unifrance	499 35	486 21
Unifoncier	1300 36	1241 39
Uni-Garantie	1322 24	1296 29
Unigestion	936 18	893 73
Uni-Japon	1544 89	1474 93
Uni-Régions	3260 27	3112 43
Univente	2189 94	2098 59
Univer	177 81	177 81
Univers-Actions	1026 56	1026 56
Univers-Obligations	1624 46	1571 04
Valorem	538 66	525 52
Valoblig	60281 78	59684 93
Valorg	1501 48	1499 98
Valrel	76876 70	76837 28

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	....	....

MINITEL

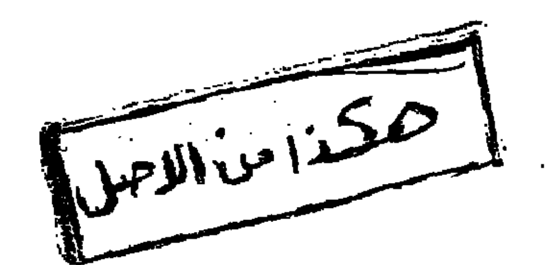
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 100	6 121	5 850	6 400
ECU	6 919	6 914	....	....
Allemagne (100 DM)	333 550	333 230	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 085	16 072	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	296 120	295 880	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 110	87 980	85	92
Norvège (100 k)	91 070	91 100	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 878	9 872	9 550	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 448	4 442	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 606	4 605	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 730	400 810	388	410
Suède (100 krs)	95 490	95 500	92 600	98 500
Autriche (100 sch)	47 445	47 410	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 818	4 815	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 280	4 262	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 585	4 611	4 420	4 820
Japon (100 yens)	4 148	4 122	3 970	4 180

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	87950	87200
Or fin (en lingot)	87950	87500
Pièce française (20 fr)	512	512
Pièce française (10 fr)	350	.....
Pièce suisse (20 fr)	598	598
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	631	640
Pièce de 20 dollars	2860	2900
Pièce de 10 dollars	1450	1450
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3260	3285
Pièce de 10 florins	516	521
Or Londres	447 40	443
Or Zurich	448	444 50
Or Hongkong	447 85	446 85
Argent Londres	7 36	7 24



مكرر من الاصل

Le Monde

Trois attentats au Pays basque français

Un poseur de bombes est tué par l'explosion de l'engin

BIARRITZ
de notre correspondant

L'un des trois hommes qui, pendant la nuit du dimanche 5 au lundi 6 juillet, ont placé des engins explosifs contre les perceptions d'Anglet, Cambo et Iholdy (Pyrénées-Atlantiques), a été tué par sa propre bombe : il était 0 h 35 lorsqu'une forte déflagration a réveillé les habitants du quartier de la mairie d'Anglet, entre Biarritz et Bayonne. Dans le parc jouxtant les bâtiments municipaux, les premiers témoins ont découvert les restes épars du cadavre du poseur de bombe.

Son complice gisait, ensanglanté, au pied d'un arbre : gravement blessé à une jambe, il a reçu les premiers soins sur place avant d'être évacué sur l'hôpital de Bayonne, où il a été placé en garde à vue : il s'agit de Patrick Lembeye, vingt-huit ans, connu pour ses sympathies pour la « cause basque ». Quant à la victime, elle n'a pu être identifiée. D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que ce soit une fausse manœuvre, lors du réglage du dispositif de mise à feu, qui ait provoqué l'explosion prématurée.

Deux heures plus tard, à Iholdy, petit village proche de Saint-Jean-Pied-de-Port, une bombe, placée dans une cocotte-minute, a soufflé la porte de la perception, provoquant d'importants dégâts dans les bureaux. Enfin, vers 2 h 45, même technique contre le siège du Trésor public de Cambo-les-Bains.

Aucune victime n'est à déplorer dans les deux endroits visés.

Avant la visite de M. Jacques Chirac

Bien que ces attentats n'aient pas encore été revendiqués, on pense qu'ils le seront par Iparretarrak. On disait de cette organisation clandestine qu'elle était démunie d'explosifs et fortement affectée tant par le quadrillage policier actuel en Pays basque que par la mort, il y a quinze jours, d'une de ses militantes, Maddi Heguy, déchiquetée par le train Hendaye-Paris lors de son interpellation par un patrouille de la police de l'air et des frontières (*le Monde* du 23 juin).

Accusant, dans un communiqué, la police d'une *« totale responsabilité dans cette mort »*, Iparretarrak appelait *« tous ceux qui veulent que le Pays basque vive au soutien et à la participation à la lutte armée »*.

Par ces trois attentats, les clandestins ont voulu, semble-t-il, démontrer, à quelques jours de la visite de M. Jacques Chirac à Bayonne, que leurs forces et leur détermination restaient intacts.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

En Nouvelle-Calédonie

La « guerre des marches » aura-t-elle lieu ?

NOUMÉA
de notre correspondant

La « guerre des marches » aura-t-elle lieu en Nouvelle-Calédonie ? Chaque camp, en tout cas, semble se préparer sérieusement à cet insolite et sulfureux chassé-croisé sur les routes de brousse, en prélude à la campagne pour le référendum du 13 septembre. Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, a renouvelé de Paris, le samedi 4 juillet, sur les ondes de Radio-Rythme-Bleu (la radio du RPCR), son appel lancé quelques jours plus tôt pour *« une marche tricolore »* du sud au nord de l'île, à partir du 15 août.

Interrogé à l'issue d'une réunion de travail à l'hôtel Matignon avec M. Jacques Chirac — où il aurait notamment été question de son différend avec le haut commissaire, M. Jean Montpezat, — le député RPR a justifié son initiative par la *« menace »* que constitue à ses yeux la marche programmée par le FLNKS du 23 août au 3 septembre, du nord au sud de la Grande Terre.

« Ce que veut faire M. Tjibaou, a expliqué M. Lafleur, *ce que veulent faire tous les apprentis révolutionnaires en Nouvelle-Calédonie, c'est entraver la liberté de chacun. » « Nous allons faire le contraire,* a-t-il poursuivi, *nous allons nous mobiliser, nous allons montrer ce que nous voulons de façon à n'avoir jamais plus à le montrer. Nous irons en voiture, à cheval, n'importe comment et nous irons manifester en nombre. M. Tjibaou devra céder. »* Un comité d'organisation a d'ores et déjà été mis en place à Nouméa pour étudier la forme que prendra cette *« marche tricolore »*.

Le FLNKS, pour sa part, commente l'annonce de cette contre-offensive du RPCR avec une certaine ironie : *« On constate qu'ils n'ont pas beaucoup d'idées, ils se contentent de copier et de singer ce que l'on fait »*, a déclaré M. Djibaou, vendredi 3 juillet, au retour de sa visite en Australie.

La marche du FLNKS *« pour l'indépendance dans la paix »*, où dix mille manifestants sont attendus, constituera *« une célébration à l'issue de laquelle on ira remettre au délégué du gouvernement nos propositions de discussion sur un véritable référendum d'autodétermination, ainsi que notre avant-projet de Constitution »*, a indiqué le chef de file du mouvement indépendantiste. Et si le Haut Commissariat interdit toute manifestation ? *« Nous n'avons pas les moyens de faire cette marche si les forces de l'ordre nous l'interdisent »*, a répondu M. Tjibaou, tout en se refusant à préjuger les décisions que prendraient dans une telle hypothèse les instances du mouvement indépendantiste.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Sur le vif

Clébards

On me demande souvent ce qu'il y a dans mon courrier, ce qui vous tient à cœur, à propos de quoi vous m'écrivez. Je vais vous le dire. A propos de Victor, Lola, Otto, Nicky, Igor ou Sophie. C'est pas des mecs, non. Ni des nanas. C'est des clébards. Je ne sais pas si c'est parce que vous êtes de plus en plus nombreux à vivre seuls, seuls avec eux, mais au lieu de les appeler Médor ou Mirza, comme autrefois, vous leur donnez des prénoms empruntés aux saints du calendrier.

D'ailleurs ils couchent avec vous la plupart du temps. Dans votre chambre. Et très souvent sur ou même sous la couette. A moins qu'ils ne vous foutent à la porte en râlant, en aboyant : pas ce soir, écoute, tu me fatigues, dégage, et vous obligent ou à vous réfugier sur le canapé du living ou, si vous êtes bien dressé, à vous contenter d'un sac de couchage au pied du lit.

Remarquez, les British font pareil. Je lisais l'autre jour les Mémoires d'un grand vétérinaire londonien. C'est à se rouler par terre. Il cite le cas d'un de ses clients, un fox-terrier très convenable, très friqué qui... heu... comment vous expliquer... Eh ben, il aime s'exhiber, voyez ce que je veux dire. Paraît que ça vient de sa chienne de mère, de la façon dont elle l'a léché, petit. Il n'y a rien à faire. Sauf porter un imperméable.

Je vous raconte pas le nombre de constipations chroniques, eczéma, pertes de cheveux, pardon, de poils, qui viennent d'une mauvaise hygiène alimentaire. Et ça, pour une fois, c'est pas la faute de la mère, c'est la vôtre. Vous cédez à tous ses caprices. Suffit qu'il vous regarde d'un sale œil et grommelle : Non, mais tu te fous de moi, tu imagines pas que je vais bouffer ça... Du Canigou, moi ! pour que vous ouvriez une boîte de caviar.

Tiens, ça me fait penser à ce doberman venu en consultation. Rien de grave. Un simple check-up. Ça va à peu près, sauf qu'il a trop de cholestérol, du sucre dans le sang et le foie engorgé. Au vu des résultats, le véto appelle chez lui. Son maître prend la communication. Ah ! dit-il, je vois ce que c'est. Désormais, Monsieur devra renoncer à son dry Martini on the rocks. Ça faisait des années, en effet, qu'ils s'en tapaient un, tous les deux, le soir, avant dîner !

CLAUDE SARRAUTE.

Décès de Pierre Marcilhacy

Pierre Marcilhacy, membre du Conseil constitutionnel, ancien candidat à la présidence de la République, est mort dans la nuit du 5 au 6 juillet, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Fils d'avocat parisien, Pierre Marcilhacy, né le 14 février 1910, s'était engagé, après sa licence en droit, dans le journalisme à la veille de la seconde guerre mondiale. Il était secrétaire de rédaction à *Paris-Soir*. Il s'est orienté ensuite sur les traces professionnelles de son père en devenant avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en 1943, charge qu'il a conservée jusqu'en 1974, date à laquelle il était devenu avocat à la Cour de Paris. Elu sénateur de la Charente en 1948, Pierre Marcilhacy représenta à partir de 1951, au conseil général le canton de Jarnac, commune natale de M. François Mitterrand.

D'abord membre du groupe des indépendants, puis non inscrit au palais du Luxembourg, Pierre Marcilhacy fut l'un des représentants du Sénat au comité consultatif constitutionnel qui, en août 1958, sous la présidence de Paul Reynaud, formula un avis sur l'avant-projet de Constitution proposé par le gouvernement de Gaulle. Partisan de l'Algérie française, il avait souvent rejoint les positions exprimées à gauche sur les questions institutionnelles ou de politique étrangère.

Candidat à la première élection présidentielle au suffrage universel, il avait recueilli au premier tour 1,71 % des voix.

N'ayant jamais caché sa préférence pour une conception nationale de son métier d'élu — ce qui lui a valu de nombreux reproches sur son insuffisante présence locale, — Pierre Marcilhacy avait perdu son mandat de sénateur lors du renouvellement triennal de 1980. Cette conception de la fonction sénatoriale l'avait conduit à présider d'importantes commissions d'enquête : sur les écoutes téléphoniques, sur le marché national de La Villette.

Après l'élection de M. Mitterrand, Pierre Marcilhacy avait fait partie de la « commission du bilan » chargée de décrire l'état de la France au terme du septennat de M. Giscard d'Estaing. Il en avait démissionné, en désaccord avec le rapport final qu'il jugeait édulcoré.

Il avait été nommé en février 1983 par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, membre du Conseil constitutionnel.

● **Le président autrichien, salué par le roi Hussein, a quitté la ville d'Aqaba,** sur la mer Rouge, le samedi 4 juillet, à destination de Vienne. Avant son départ, M. Kurt Waldheim a déclaré à l'agence de presse jordanienne Petra que ses entretiens avec le souverain achémite avaient été couronnés de succès. Il a indiqué que son point de vue sur le processus de paix au Proche-Orient et celui du roi Hussein étaient convergents. A Jérusalem, le premier ministre israélien, Itzhak Shamir, a vivement reproché dimanche au roi Hussein de Jordanie d'avoir réservé un *« accueil chaleureux »* au président Waldheim. — *(Reuter.)*

Contre la tradition de la « double réception »

Le maire de Jérusalem boycottera les cérémonies du 14 juillet au consulat de France en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, boycottera cette année la cérémonie du 14 juillet dans les jardins du consulat général de France. Il veut ainsi protester contre l'usage qui conduit les représentants de la République à offrir, en cette occasion, deux réceptions distinctes : l'une pour les Israéliens et les Français de Jérusalem le jour de la fête nationale, l'autre — le lendemain — pour les Palestiniens. La première aura lieu au consulat, situé dans la partie juive de la capitale, la seconde se tiendra en vieille ville dans les jardins de l'église Sainte-Anne, propriété de l'Etat français, c'est-à-dire dans le secteur de Jérusalem conquis par Israël en 1967.

L'affaire revêt une évidente portée politique. La France, pas plus que les autres pays occidentaux, n'a jamais reconnu juridiquement l'annexion de Jérusalem-Est par l'Etat juif. D'où ce maintien délibéré de deux réceptions séparées à l'occasion de la fête nationale, au grand dam du maire, soucieux de faire reconnaître par tous l'unité retrouvée de Jérusalem.

Seuls à avoir cédé aux pressions israéliennes, les Américains acceptèrent il y a deux ans de ne célébrer qu'une fois la déclaration d'indépendance. Au cours des dernières semaines, plusieurs pays européens — la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suède — ont commémoré leur fête nationale en respectant la tradition de la « double réception » sans que la municipalité s'en offusque publiquement.

Mais il faut croire que l'anniversaire de la prise de la Bastille, par sa valeur symbolique, offre aux protestations de M. Kollek un bien meilleur écho. *« On ne peut pas rediviser artificiellement la ville en deux,* a déclaré, dimanche 5 juillet, M. Rafi Davara, porte-parole de la municipalité. *Le problème de la souveraineté peut donner lieu à controverse, mais même le président Sadate avait reconnu que Jérusalem devait rester unie. »* Ce n'est sans doute pas un hasard si M. Kollek, sensible, lui aussi, aux anniversaires, a choisi la vingtième année de la réunification de la ville pour bouder les petits fours de la République.

J.-P. LANGELLIER.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 juillet

Nouvelle progression : + 0,75 %

La Bourse de Paris a poursuivi sa progression en matinée du 6 juillet, l'indicateur gagnant 0,75 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient Darty prioritaire (+ 5,13 %), Sogerap (+ 4,26 %), GTM (+ 3,28 %), Facom (+ 2,63 %) et Alsthsom (+ 1,42 %). En baisse on notait Cofimeg (– 4 10 %), Luchaire (– 3,34 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	490	490	487
Agence Havas	528	528	530
Air Liquide (L')	704	700	700
Bancaire (Cie)	683	700	703
Bongrain	2850	2850	2880
Bouygues	1205	1206	1205
B.S.N.	4869	4870	4885
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1436	1435	1439
Club Méditerranée	607	610	610
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3630	3630	3630
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1483	1476	1499
Michelin	3290	3290	3285 c
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2750	2789	2786
Navig. Mixtes	1050	1050	1050
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1030	1045	1037
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	452	451	460
Sanofi	770	770	767
Source Perrier	803	808	807
Télémécanique	3030	3030	3055
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2120	2130	2130
Valéo	605	608	610

Les départs en vacances

Au moins 114 morts sur les routes françaises

Le nombre des accidents de la route du week-end des 3, 4 et 5 juillet est en baisse de 16,3 % par rapport au week-end des 27, 28 et 29 juin 1986. Le nombre des blessés s'est élevé à 1860, soit un recul de 19,6 %. Mais 114 personnes (bilan établi dimanche soir) ont trouvé la mort sur les routes durant ces trois jours, soit une progression de plus de 5 % par rapport à l'an dernier.

Ce bilan a évidemment déçu les responsables de la sécurité routière, qui avaient lancé, pour ces départs, l'opération « Bonne conduite ». M. Pierre Denizet, délégué interministériel à la sécurité et à la circulation routières, déplorait, dès samedi à Lyon, *« une plus grande gravité des accidents, due sans aucun doute en partie à une vitesse non maîtrisée »*.

M. Pierre Méhaignerie, qui inaugurait, dimanche 5 juillet, les nouveaux locaux du Centre national d'information routière (CNIR) à Rosny-sous-Bois, en présence de M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, et de M. Jacques Boyon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, a jugé *« inacceptable le nombre de tués dû à des excès de vitesse »*. Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire s'est déclaré déterminé à lutter contre la vitesse au volant par un renforcement des sanctions existantes. *« Les contrôles de vitesse seront encore accrus dans les prochains mois, et nous n'hésiterons pas à retirer immédiatement le permis aux contrevenants »*, a-t-il assuré.

L'objectif de M. Méhaignerie est d'arriver en cinq ans à sauver chaque année 4 000 vies humaines sur un total de plus de 10 000 morts sur les routes. Pour cela, le ministre entend agir dans trois directions : la lutte contre l'alcool au volant, le port de la ceinture de sécurité et le contrôle de la vitesse. Dimanche, M. Méhaignerie constatait que les Français suivaient déjà mieux les consignes pour ce qui concerne le bouclage de la ceinture et en matière d'alcool au volant. Pour la vitesse, en revanche, il faudra prendre des mesures plus contraignantes.

Le numéro du « Monde » daté 5-6 juillet 1987 a été tiré à 454 895 exemplaires